DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14029 – 4,50 F

MARDI 6 MARS 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Bonnes manières nippo-américaines

SON gouvernement à peine formé, le premier ministre japonais a réservé sa première visite au président Bush. Les deux hommes se sont rencontrés les 2 et 3 mars en Californie, où prospère une importante communauté nippo-américaine. Renforcé par son récent succès électoral, M. Kaifu a su se montrer aimable avec son hôte à un moment où le différend commercial bat son plein entre Américains et Japonais.

Sans aborder les douloureuses questions d'intendance, car M. Kaifu était venu sans ses experts commerciaux, les deux hommes sont restés au niveau des principes. Et, à ce niveau, ils semblent s'être bien entendus. Le premier ministre nippon s'est déclaré déterminé à « s'attaquer fermement aux réformes structurelles au Japon, l'une des premières priorités de mon nouveau cabinet ». Il faisait référence à l'ouverture du marché de l'archipel afin de réduire un déficit commercial américain qui s'est élevé, l'an dernier, à 49 milliards de dollars.

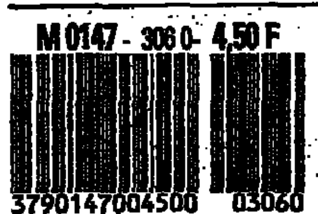
M. BUSH a, pour sa part, fait un pas en direction du Japon, reprenant à son compte la position de Tokyo selon laquelle les relations nippo-américaines sont « à deux voies », chaque partenaire devant faire un pas vers l'autre. Il a admis que les Etats-Unis portaient leur part de responsabilité dans l'ampleur du déficit commercial : « Regardons les choses en face, a dit M. Bush. Nous, Américains, devons augmenter notre épargne, réduire notre déficit budgétaire, fournir plus d'incitations à nos investisseurs, renforcer notre système d'éducation, nous préoccuper de produire des biens de haute qualité. »

Après ce catalogue de bonnes intentions – qui tranche avec l'atmosphère ambiante, mais ne semble pas avoir réduit l'impatience du Congrès et de l'opinion américaine – MM. Bush et Kaifu se sont penchés sur les grands problèmes internationaux de l'heure. Car le ton du dialogue n'est plus celui du maître et de l'élève. Comme il sied aux représentants de deux grandes puissances mondiales qui ont désormais l'une et l'autre, et non plus seulement les Etats-Unis, le sens de leurs responsabilités, ils ont parlé de l'Europe de l'Est, de la réunification de l'Allemagne, de l'Amérique centrale, de l'Afrique du Sud...

« LES relations américano-nipponnes d'aujourd'hui, transcendant le cadre bilatéral, ont acquis l'importance d'un partenariat global », a déclaré M. Kaifu, qui a trouvé dans le respect avec lequel il a été traité par M. Bush un argument de poids pour raffermir sa position fragile sur l'échiquier politique de l'archipel. « Où que porte notre regard sur le monde (...), a répliqué M. Bush, les Etats-Unis et le Japon œuvrent ensemble pour promouvoir des transformations politiques et économiques qui vont renforcer les démocraties et les économies de marché. »

Reste à voir si ces bonnes dispositions seront concrétisées et si M. Bush parviendra à obtenir de ses interlocuteurs des résultats substantiels pour désamorcer la « nippophobie » galopante qui se développe aux Etats-Unis. Sinon, il apparaîtra comme un homme qui, faute de pouvoir maîtriser les événements, se contente de s'y adapter. Le défi japonais exige pourtant une autre réponse de Washington.

M 0147 - 306 0 - 4,50 F



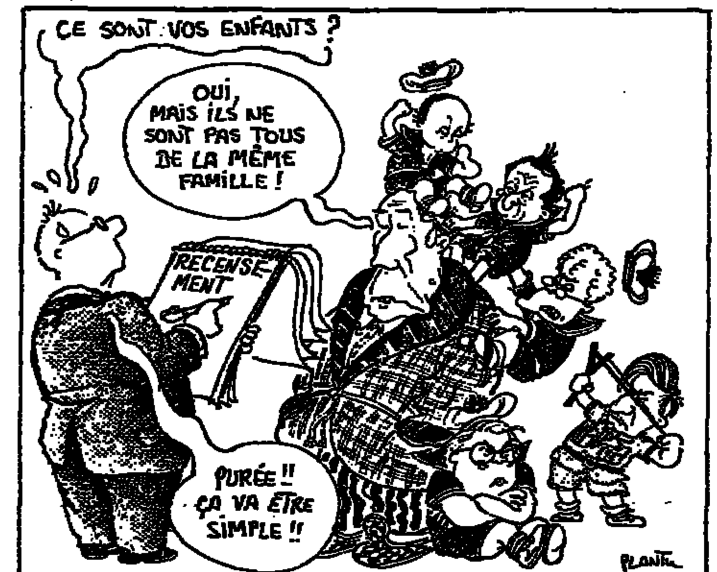
3790147004500 03060

La recomposition dans la majorité et dans l'opposition

• La percée de M. Fabius menace M. Mauroy
• MM. Noir et Léotard relancent la « rénovation »

La percée de M. Fabius dans les votes des congrès fédéraux du PS, marque une étape importante dans la querelle entre « mitterrandistes » de cette formation. Le président de l'Assemblée nationale, qui bénéficiait du soutien du chef de l'Etat, est en mesure de briguer, si les résultats d'Ile-de-France confirment la tendance nationale, le poste de premier secrétaire. MM. Mauroy et Jospin vont tenter de lui opposer une alliance qui leur permette de rester l'« axe » du PS.

Au sein de l'opposition, le débat sur l'union et la rénovation est relancé de façon spectaculaire par MM. Michel Noir et François Léotard, qui proposent la constitution d'une « force unie » de la droite. Nous publions (page 8) le manifeste de cette « coordination pour une force unie de l'opposition ».



Les limites de la « force unie »

Sur le fond, quel homme de droite pourrait ne pas souscrire aux grands principes édictés par le texte cosigné par les neuf néo-rénovateurs, et que *le Monde* publie en exclusivité ? Le désintérêt croissant des Français pour la politique, le *« pari de la nouvelle Europe »* à gagner, le *« silence »* et *« l'apathie »* de l'opposition, figée dans ses structures *« archaïques, autoritaires, centralisées et émiettées »*, quel responsable de cette opposition n'a pas été amené à tenir ce langage depuis un an ? Il n'est, certes, point nécessaire d'espérer pour entreprendre, mais force est de constater qu'on discerne mal pour l'heure comment ces néo-rénovateurs du printemps 1990 réussiraient là où, précisément, les rénovateurs du printemps 1989 ont spectaculairement échoué.

Question d'hommes, tout d'abord. Mettez deux crocodiles dans le même marigot, on sait d'avance ce que cela donne. Même génération, même obsession des médias, même désir secret de revanche – le premier sur M. Chirac, le second sur M. Giscard d'Estaing, – même ambition présidentielle, M. Noir et M. Léotard se ressemblent trop pour pouvoir s'entendre durablement. Avec eux, une femme, Mme Michèle Barzach, et six hommes qui, politiquement, pèsent assurément moins lourd que les douze va-t-en guerre de l'an passé.

Question de calendrier ensuite : comme ils l'avaient imaginé dès le départ, les rénovateurs de 1989 voulaient s'appuyer sur les élections européennes du 18 juin pour faire imploser les partis de droite. Ils pouvaient en profiter, l'opinion était mûre, leur grande erreur est d'avoir eu peur de leur propre intrépidité. Peut-on également rappeler que si l'affaire, à l'époque, a capoté, l'inertie de M. Léotard y fut certainement pour quelque chose... Le contexte est à présent radicalement différent.

DANIEL CARTON

Lire la suite page 8

La perestroïka au fond des urnes

Les premiers résultats des élections en Russie, en Ukraine et en Biélorussie donnent un net avantage aux candidats réformateurs

MOSCOU

de notre correspondant

Il y a un problème, au moins, que M. Gorbatchev ignore toujours, contrairement aux hommes politiques occidentaux, il n'a pas à préparer de « petites phrases » assez courtes et percutantes pour trouver place dans le journal télévisé. S'il décide de parler, il parle, et tout ce qu'il dit sera retransmis, le soir même, dans toute l'Union soviétique.

Sortant donc, devoir électoral accompli, de son bureau de vote du quartier Octobre de Mosco, le futur président de l'URSS s'est lancé, dimanche 4 mars, dans un long cours sur la perestroïka. Comme d'ordinaire, il jouait, plus acteur que jamais. Il jouait de son sourire, de fausses colères contenues, de sa petite fille en anorak qu'il tenait par la main, des mots qui ne lui venaient pas instantanément aux lèvres. Il jouait aux petits propos improvisés, mais faisait, l'air de rien, comprendre au pays que le parti (*« sacré, pour moi »*, disait-il) ce n'était, après tout, que le parti.

Cent trente millions d'électeurs, ceux de Biélorussie, d'Ukraine, et de la Fédération de Russie surtout, la moitié de la population soviétique à elle seule, se rendaient ce jour-là aux urnes pour élire les parlements, les municipalités et les conseils de quartier de ces trois Républiques. En Lituanie, on en était au second tour, et d'ici à la mi-avril les quinze Républiques soviétiques auront totalement renouvelé leur personnel politique. *« Ces élections*, demande-t-on au secrétaire général, *vont-elles renforcer ou affaiblir au contraire la position des candidats membres du parti ? »*

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

Débat crucial à Jérusalem
M. Shamir examine les propositions de Washington pour un dialogue avec les Palestiniens
page 6

L'affaire des fichiers informatisés
La volte-face de M. Rocard diversement appréciée
page 12 - section B

Les nouveaux combats de l'œcuménisme
Un entretien avec le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises
page 11 - section B

L'affaire de la DG Bank
Vers un règlement du contentieux franco-allemand
page 23 - section C

Le redressement de l'économie bulgare
Relance de l'agriculture et de la petite entreprise
page 24 - section C

Scolarisation et pauvreté
Pour parvenir à un accord sur le principe d'une « éducation de base », et fixer des objectifs mondiaux, plusieurs organismes de l'ONU réunissent une conférence mondiale, du 5 au 9 mars, en Thaïlande.
page 46 - section C

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 46 - section C

Vent de fronde sur la Côte-d'Ivoire

Pour désamorcer l'agitation qui secoue le pays, le gouvernement d'Abidjan a dû assouplir les mesures d'austérité

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Nous avons été mal compris, expliquons-nous davantage et le calme reviendra. Tel est en substance le message que les dirigeants ivoiriens ont voulu faire passer samedi 3 et dimanche 4 mars pour tenter de désamorcer l'agitation qui secoue le pays depuis bientôt quinze jours. Celle-ci avait pris vendredi un tour plus violent lorsque plus d'un millier de jeunes affrontèrent en différents points d'Abidjan les forces de l'ordre et scandèrent, pour la première fois vraisemblablement depuis l'indépendance du pays en 1960, des slogans hostiles au chef de l'Etat, M. Félix Houphouët-Boigny (*le Monde* daté 4-5 mars).

Les dirigeants du parti unique ont ainsi décidé de reporter pour la quatrième fois la réunion de leur conseil national qui devait se tenir lundi. Ils ont – surtout – donné un certain nombre de précisions, assouplissant considérablement les mesures annoncées comme drastiques que l'Etat s'était engagé à prendre pour répondre aux exigences des organisations financières internationales visant à réduire le déficit budgétaire du pays.

Alors que chacun s'attendait ici – et l'officieux quotidien *Fraternité Matin* en avait d'ailleurs donné la primeur – à une réduction des salaires de tous les fonctionnaires (ils sont 110 000) de 15 % à 20 % et à une augmentation de 1 % à 11 % de la taxation des appointements des salariés du secteur privé au titre de la contribution nationale de solidarité, un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion, samedi, des secrétaires fédéraux du parti précisait que seuls les ministres et les présidents d'institutions nationales verraient leurs émoluments rognés de 40 %.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 7

CHAMPS ÉCONOMIQUES

L'automobile française patine

• Un coup de sabre dans la montagne kényane
• *L'unification monétaire allemande* • Agriculture et pollution
• La chronique de Paul Fabra : « Le retour des vieilles méfiances »
pages 27 à 30 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Musique

Opéra-Bastille : conjurons les dieux

par Raymond Soubie

L'OPÉRA-BASTILLE semble être un jouet des dieux. Soumis à leurs humeurs, leurs caprices, il a été, à peine conçu, ballotté entre des conceptions diverses. Il a connu des règnes changeants. Il possède une identité peu claire. C'est un mal-aimé.

Alors que le moment de sa vraie ouverture lyrique, avec *les Troyens*, se rapproche, la résignation paraît l'emporter, ici ou là, sur l'enthousiasme. Les paris sont déjà pris sur les risques d'échec. Où est la foi qui devrait porter un tel projet ? Les moqueurs et les pessimistes, qui forment une coalition si forte dans ce pays, attendent également le naufrage du navire.

Une telle attitude est indigne d'un pays comme le nôtre. Certes des erreurs ont été commises, des phrases définitives trop tôt prononcées. Mais, en laissant le temps au temps, rien n'est irréversible. Il est de notre honneur collectif de réussir l'entreprise de l'Opéra-Bastille. Tous ceux qui, à des titres divers, y participèrent doivent la soutenir avec force et conviction, même s'ils furent un temps ses victimes. Il leur appartient, avant d'autres, de réfuter les trois arguments qui lui sont le plus communément opposés : cet Opéra n'aurait pas dû être construit, il ne sera jamais à la hauteur de son ambition, il est voué à être mal géré.

1) On oublie trop vite les maux dont souffrait l'ancien palais Garnier. Non qu'il ne nous ait donné parfois des joies pures ou même assez souvent de bonnes représentations. Chacun conserve dans sa mémoire et dans son cœur des souvenirs qu'il n'oubliera pas. Mais, les années s'écoulant, que de rigidités, de contraintes techniques, peu favorables à l'expression artistique et à l'ouverture au plus grand nombre, il avait accumulées ! Le palais Garnier était devenu peu à pêu le mausolée vieillissant d'une grande tradition. Mais pour combien de temps encore ?

La construction d'un autre Opéra s'imposait donc. Non seulement pour des raisons techniques ou économiques, mais aussi, sinon surtout, parce qu'elle obligeait à poser les questions essentielles et d'y répondre. Que doit être aujourd'hui une maison d'opéra, dans ses programmes, son mode d'exploitation, sa curiosité pour les autres arts ? Le projet Bastille était un acte de rupture avec le passé, un pari sur l'avenir : la survie, par son dépassement, d'une institution qu'il était de plus en plus difficile de faire vivre avec foi et talent.

2) Il ne suffit pas, bien sûr, de construire un Opéra pour le faire fonctionner selon ses rêves. Le changement des équipes dirigeantes, qui étaient renversées comme châteaux de cartes, les variations du projet architectural, les incertitudes sur les missions, tout a contribué à donner l'impression d'un bateau ivre. Pourtant, les difficultés rencontrées, excessives dans leur ampleur, étaient et sont compréhensibles dans leur nature. Elles sont la projection des maux qui affectent le genre de l'opéra, aggravés de ceux qui minent notre administration publique.

Esprit d'invention

3) L'opéra, partout dans le monde, est l'objet de critiques. Ce n'est pas nouveau mais, aujourd'hui, sauf quelques exceptions remarquables et fragiles, les opéras donnent, à côté de joies rares, beaucoup d'insatisfaction. Les causes en sont nombreuses et connues. Le disque encourage le star-system et crée des références qui ne peuvent ou ne doivent pas être retrouvées sur scène. Le marché de l'opéra devenant mondial, la demande de chanteurs connus l'emportant sur l'offre, les décors étant plus lourds et plus chers, tout cela entraîne une hausse inquiétante des coûts.

La multiplication des représentations, l'emploi du temps surchargé des artistes rendent plus difficiles les bons spectacles, qui impliquent un travail long et minutieux de préparation. Le grand malheur de l'opéra est qu'en définitive la majorité du public n'est intéressée que par une quarantaine d'œuvres du répertoire, toujours les mêmes. Chaque spectateur veut avoir, quand il entre dans un Opéra, l'assurance, impossible à lui donner tous les soirs, qu'il assiste à un spectacle de roi. Ajoutons les passions de la ville et de la cour, l'humeur changeante de nos concitoyens et des intrigues qui semblent tirées des livrets de Scribe : on aura la mesure de la difficulté de la tâche des directeurs d'Opéra.

L'Opéra-Bastille était, est encore, une occasion de poser ces problèmes et d'y apporter des solutions. Celles-ci supposent des choix clairs. Faut-il préférer un Opéra fondé sur l'alternance et donnant de nombreuses représentations, comme Vienne ou le Metropolitan nous en donnent l'exemple, chacun dans son style et selon sa méthode ? Doit-on, au contraire, privilégier la qualité, notamment scénique, le travail d'équipe, bref accomplir œuvre d'artisan au sens noble du terme, comme Bruxelles ou, fort différemment, Genève nous le montrent ? Convient-il de franchir les limites convenues du genre, en élargissant le répertoire, en s'ouvrant à des œuvres non lyriques, au théâtre, aux arts plastiques, bref édifier une cité des musiques et des arts ?

Poser ces questions à la fin de ce siècle, c'est évidemment s'obliger d'y répondre en rompant avec la tradition. Pourquoi construire à grands frais un mausolée moderne d'un genre qui n'aurait pas évolué ? Il faut innover et choisir ce qui peut sauver l'opéra : des spectacles qu'on ne voit pas ailleurs, uniques par leur qualité, leur originalité, leur homogénéité, les conditions de leur répétition, une ouverture curieuse sur d'autres répertoires et sur la création, un prolongement du lyrique par une place non pas annexe, mais au cœur du projet, reconnue à la musique et aux opéras de chambre, à la lecture de textes, au théâtre, à l'art plastique.

Les spectacles qui seront bientôt donnés autour des *Troyens* dans le studio et l'amphithéâtre vont dans ce sens. Quoi de plus normal que d'accompagner la représentation de l'opéra par la lecture de *l'Enéide* par les comédiens français ? C'est au prix d'un esprit d'invention et d'une animation constante du lieu qu'on rendra cet opéra à la fois moderne et populaire. Ce choix implique, bien sûr, la construction de la salle modulable.

4) Notre Opéra national doit affronter une autre difficulté de taille qui lui est propre : la nécessité pour les personnels de s'extraire de l'écheveau que l'administration semble avoir tressé autour et dans l'établissement. L'Opéra est une sorte de microcosme de tous les dysfonctionnements de notre système public. Un dieu malin semble avoir pris plaisir à en faire le contraire d'un modèle de gestion cohérent. Il ne s'agit pas de mettre en cause les hommes qui le dirigent, plus compétents, dévoués, intelligents et honnêtes que dans beaucoup de pays, ni les responsables politiques, mais plutôt les règles qui leur sont, à eux aussi, imposées.

Quelques exemples suffisent à illustrer cette situation. D'abord, ceux inspirés par la méfiance de l'Etat. A l'égard de qui ? De lui-même. Rien d'important ne peut être décidé sans l'accord d'une ou de plusieurs tutelles. Ajoutons à cela que les responsables de l'établissement sont pris entre l'arbre et l'écorce : entre le contrôleur d'Etat, émanation de la direction du budget du ministère des finances, qui, en amont, doit donner son accord à la plupart des décisions ayant un caractère financier – et elles en ont presque toutes, – et l'agent comptable dépendant de la direction de la comptabilité publique du même ministère, qui, en aval, assure les paiements.

Comment survivrait une entreprise qui ne pourrait produire, contracter, engager du personnel, fixer les rémunérations, payer ses fournisseurs sans l'accord de plusieurs autorités ne dépendant pas d'elle ? Un tel système ne se justifie à aucun degré, à moins que les gouvernants ne jugent, par avance, les dirigeants qu'ils désignent suspects d'incompétence, pour ne pas dire plus.

Les hommes et les structures

Ensuite, les exemples du désordre des compétences. La logique serait de nommer un professionnel à la tête d'une maison d'opéra. Telle a été longtemps la situation quand l'administrateur général, chargé de la direction artistique, était le seul responsable. Puis est venu en 1974 le président du conseil d'administration : novation due à une habileté juridique, Rolf Liebermann étant suisse et ne pouvant, sinon à travers ce président, engager les dépenses publiques. En dernier lieu est apparu le directeur général, qui sera doté de pouvoirs encore renforcés dans les statuts qui vont paraître : fonction voulue par un ministère des finances qui se méfie de l'artistique et des artistes.

Les conflits entre les hommes et leurs intrigues ne sont le résultat ni de leurs qualités ni de leurs défauts, mais de l'absence de choix clairs sur les structures. Pourtant, la solution est simple. Ou les pouvoirs essentiels appartiennent à un président à temps plein, flanqué d'un directeur artistique et d'un directeur administratif et financier qu'il choisit. Ou ils sont attribués à un directeur d'Opéra, professionnel reconnu, le président, puisqu'il en faut un dans un établissement public, conservant une compétence modeste d'arbitrage et de représentation.

Dans les deux cas, le responsable nommé par le gouvernement doit se voir attribuer une grande liberté de gestion, et s'il ne donne pas satisfaction pouvoir être renvoyé. Cette sanction, commune dans les sociétés privées, vaut tous les contrôles *a priori* par les tutelles.

Enfin, dernier exemple de nos péchés mignons, l'irréalisme. L'Opéra-Bastille coûtera cher, très cher. Tout le monde le sait depuis longtemps. Ne faut-il pas l'admettre tout en exigeant, par ailleurs, une qualité de gestion exemplaire ? Sinon, l'investissement considérable de départ aura créé une conque sans contenu novateur et exemplaire. Les tâches de l'équipe qui est en charge de l'Opéra-Bastille sont, on le voit, écrasantes. Il lui faudra des années, ainsi qu'une continuité et une ténacité peu ordinaires, pour les remplir. Porter un jugement définitif aujourd'hui serait absurde. C'est demain qu'il faudra apprécier si Bastille aura su être digne de ses ambitions et ses dirigeants des leurs. Le grand et lourd navire prend la mer. Déjà la navigation est rude. Comme dans *l'Enéide*, les tempêtes ne manqueront pas. N'en rajoutons pas et conjurons les dieux.

► Raymond Soubie est président du Théâtre des Champs-Elysées et ancien président du Théâtre national de l'Opéra.

TRAIT LIBRE

Démocratie

Nous aussi, Africains

par Emile-Derlin Zinsou

IL me revient un souvenir : le 22 août 1968, j'ai convoqué l'ambassadeur d'URSS à Cotonou et je lui ai dit : *« Les chars du pacte de Varsovie, qui sont entrés à Prague, ne sont pas seulement en train d'écraser la liberté de la Bohême, ils massacrent pour toujours et pour le monde entier l'idéal du communisme comme force de libération. »* Puis j'ai télégraphié à Alexander Dubcek.

Vingt et une années plus tard, j'ai pu écrire à nouveau à Dubcek sur le ton de l'espoir. On ne dira jamais assez la portée universelle des révolutions d'Europe centrale. Elles bouleversent les Européens mais elles travaillent aussi en profondeur la pensée et l'âme de l'Afrique.

Dans la discrétion, ou faut-il dire dans l'indifférence, puisque l'indifférence semble désormais le sort de l'Afrique, mon pays, le Dahomey (actuel Bénin), est devenu le premier Etat du tiers-monde à sortir du communisme. Le 7 décembre 1989, le gouvernement au pouvoir depuis dix-sept ans, qui avait mis deux ans à inventer son marxisme-léninisme, a mis deux heures à l'abjurer.

Que dire du passé ? Que dire d'une demi-génération de communisme à l'africaine ? Que dire d'un pays sans industrie mais gouverné au nom de « la classe ouvrière » ? Qu'il n'a plus de routes, qu'il n'a plus de banques, qu'il n'a plus de produits à exporter, qu'il n'a plus d'écoles depuis dix-huit mois, qu'il n'a plus de salaires pour les agents de l'Etat, ce qui se comprend puisqu'il n'y a plus d'Etat. Nous sommes devenus une Roumanie sans exportation, une Bohême sans usines, une Pologne sans charbon, une Prusse sans discipline...

Mais faut-il parler du passé ? Le passé est patent. Il nous reste l'espoir : les enfants, les lycéens, les étudiants, les syndicalistes libres, une poignée de proscrits qui n'ont jamais désespéré de la liberté.

Je fais appel à la solidarité universelle. Dans une petite terre d'Afrique, nous allons réinventer la République. Tous simplement.

Sur les ruines du communisme, nous allons tenter une aventure que l'Afrique n'a tentée que sur quelques parcelles : la démocratie.

Nous voulons aujourd'hui la tolérance et nous voulons l'alternance. Nous voulons le droit du peuple à s'associer, à se coaliser, à s'exprimer, à pratiquer ses convictions spirituelles. Terre du vaudou et terre de chrétienté et terre d'islam. Nous serons, à cette image, une terre d'harmonie et de vigueur dans la cité. Nous voulons le droit pour le peuple de contrôler et de sanctionner ses dirigeants.

Le développement n'a jamais rien gagné à la dictature. Celle-ci n'a jamais apporté l'ordre ni le rassemblement dans l'effort. Elle n'a apporté que l'ordre policier et n'a pas mis les dirigeants à l'abri des erreurs, des fautes et des crimes. Elle les a seulement mis à l'abri des critiques, à l'abri de la loi, à l'abri de la morale.

Aujourd'hui l'Europe doit savoir que l'Afrique, l'Afrique des peuples, est impatiente de fierté, de dignité, de progrès. L'Afrique veut exister. Ceux qui connaissent et qui aiment le Dahomey – ils sont des millions dans le monde – savent que sa force est humaine. Une puissante élite, dans le pays et dans sa diaspora, va se rassembler. Nous ne serons pas demain moins acharnés au développement que l'Asie. Nous sommes une Asie proche, francophone, amie et partenaire de l'Europe. Il ne nous manque que de rétablir les valeurs, les libertés et les institutions de la République.

Je dis à mes compatriotes et à tous ceux qui sont prêts à nous aider : la République est à portée de la main. Nous ne la réussirons que si nous prenons trois engagements : l'engagement de justice, celui d'appliquer à chacun la justice que nous avons toujours réclamée pour nous-mêmes, une justice sereine, respectueuse des règles établies, offrant à tous les garanties – notamment au niveau des droits de la défense – qui sont sa justification et font sa noblesse.

« Nous sommes des millions...

Nous ne pouvons nous offrir les joies sanglantes du règlement de comptes et de vengeance. L'engagement du suffrage universel : personne n'a vocation ni droit à diriger notre pays sans être investi par la volonté populaire à travers des élections libres qui auraient lieu dans quelques mois, parce que c'est l'irrépressible volonté du peuple.

L'engagement de l'unité : quel que soit le pouvoir issu du suffrage, nous prenons l'engagement et demandons l'engagement qu'il sera soutenu. Nous travaillerons à l'économie de notre pays – et nous croyons avoir assez de soutiens à l'intérieur et à l'extérieur pour cela – et nous travaillerons à ses libertés, à son éducation, à sa santé... avec autant de cœur au sein d'un parti au pouvoir que d'un parti d'opposition si nous sommes dans un pays libre. Nous sommes des millions à penser cela.

Nous sommes libérés du communisme, nous retrouvons la fierté, demain ce sera la liberté.

Il me revient un souvenir : le 22 août 1968, l'ambassadeur d'URSS était debout dans mon bureau ; il allait me transmettre les télégrammes officiels de Leonid Brejnev ; il m'a répondu : *« Je ne devrais pas vous le dire, monsieur le Président, mais c'est vous qui avez raison. »*

► Emile-Derlin Zinsou est ancien président de la République du Dahomey et président de Démocratie et Progrès pour le Bénin.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

AU COURRIER DU Monde

Le fonctionnaire et les artistes

Peut-on contester l'administration dans ses fonctions de décision par rapport aux projets qu'elle finance ? (*cf.* l'article de Michel Schneider du 14 février). Oui, si ses arbitrages se font sans connaissance sérieuse du milieu artistique concerné, si aucun esprit de partenariat n'existe, si la finalité privilégie la bureaucratie plutôt que la création et tous ses développements.

L'histoire a prouvé que de cette confiance collective entre le monde artistique, le politique et le fonctionnaire, pouvaient naître des situations de valeur et que le pire des cas était de vouloir compartimenter froidement les responsabilités.

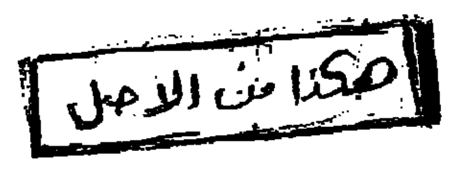
Un artiste peut comprendre l'administration, et un administrateur compétent l'associera aux opérations culturelles et estimera cette collaboration précieuse et indispensable.

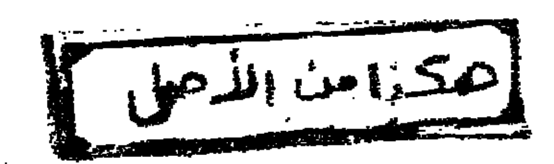
Si tel n'est pas le cas, il peut arriver que l'on supprime des actions qui fonctionnent bien et se trouvent en plein développement, comme celle que nous menons à Metz depuis dix-huit ans, par exemple, qui a été menacée de disparaître, tout simplement.

Face à tous ces dangers, la musique a besoin d'hommes de terrain, aux qualités multiples, qui accordent leur confiance à ceux qui créent, afin que l'organisation musicale puisse retrouver sa souplesse et son imagination...

CLAUDE LEFEBVRE

Directeur artistique
Centre européen pour la recherche musicale, Metz
Rencontres internationales de musique contemporaine, Metz.





ÉTRANGER

RFA : le débat sur les réparations de guerre

M. Genscher se démarque des positions de M. Kohl

En déclarant, vendredi 2 mars, que la reconnaissance par le Bundestag et le nouveau Parlement est-allemand du caractère définitif de la frontière Oder-Neisse était liée au renoncement par la Pologne aux réparations de guerre, le chancelier Kohl est entré en conflit avec son ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher.

BONN

de notre correspondant

« Je n'ai aucunement l'intention d'étendre cette discussion sur les réparations », a déclaré M. Genscher, alors que d'autres membres de son Parti libéral (FDP), critiquaient sévèrement la position de M. Kohl. *« Le chancelier a ajouté un élément de plus au tas de ruines de notre politique étrangère »*, a estimé par exemple Mme Hildegard Hamm-Brücher, porte-parole du groupe parlementaire FDP pour les questions de politique extérieure. Le président du Parti libéral, M. Lambsdorff pense, lui, que le chancelier *« tente de se sortir d'un pétrin dans lequel il s'est lui-même fourré »*.

Le ton des commentateurs est en général sévère pour un Helmut Kohl qui fait montre, sur la question de la reconnaissance de la frontière occidentale de la Pologne d'un entêtement dont les conséquences sont estimées *« dévastatrices »* pour l'image internationale de la RFA par nombre de fonctionnaires du ministère des affaires étrangères.

A Varsovie, les réactions ont été immédiates. Le porte-parole du gouvernement, Mme Malgorzata Niezabitowska, a déclaré au quotidien de Solidarité *Gazeta Wyborcza* : *« La Pologne ne voulait pas lier la question des frontières à celle des réparations. Mais, si le gouvernement de la RFA y tient, nous introduirons la question du dédommagement de plus d'un million de Polonais forcés de travailler en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale. »*

De son côté, le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, a réitéré le souhait que la Pologne soit admise à la table de la prochaine négociation à six (les deux Allemagnes, les Etats-Unis, l'URSS, la France et la Grande-Bretagne) pour le chapitre concernant la fixation des frontières orientales d'une Allemagne réunifiée.

Cette polémique, interne et externe, déclenchée par le chancelier remet donc à l'ordre du jour une question qui est maintenant sous-jacente à toutes les discussions sur la réunification : celle des réparations de guerre, qu'un certain nombre de pays victimes du nazisme – comme la Pologne, la Yougoslavie ou l'Albanie – n'estiment pas réglée. Sur le plan du droit international, le problème des dommages de guerre avait été résolu, pour ce qui concerne les obligations de la RFA vis-à-vis des Occidentaux, par le traité de Londres du 27 février 1953 : la RFA s'engageait à verser des sommes globales aux pays signataires, à charge pour ces derniers d'indemniser les victimes. Le 22 août 1953, un traité entre la Pologne et la RDA stipulait que la Pologne *renonçait à toute nouvelle exigence « vis-à-vis de l'Allemagne »*. De profondes divergences séparent cependant les conceptions allemande et polonaise ou yougoslave sur le sens de ces accords. Varsovie estime que ce renoncement de 1953 a été imposé par l'Union soviétique et que, de toute façon, il ne s'applique pas aux revendications des individus victimes du nazisme. Celles-ci, si l'on en croit l'Association polonaise des victimes de guerre, concerneraient treize millions de personnes, et s'élèveraient à 537 milliards de deutschemarks. Si l'on ajoute à cela les demandes qui ne manqueraient pas d'être formulées par les pays exclus, pour cause de guerre froide, de l'accord de Londres, et qui attendent la signature d'un traité de paix pour faire valoir leurs droits, la note risque d'être très salée pour une Allemagne qui estime avoir assez payé par la perte de ses territoires à l'Est et l'expulsion de plusieurs millions d'habitants de ces régions.

Cela justifie-t-il que le chancelier se conduise tel *« un éléphant dans un magasin de porcelaine »*, comme l'affirme son prédécesseur à la tête de la CDU, M. Rainer Barzel ? Saisi d'un prurit réunificateur, qu'il veut monnayer électoralement à son profit, M. Kohl prend *des risques extérieurs et intérieurs* considérables, persuadé qu'il est que ses alliés libéraux seront bientôt ramenés à la raison électorale, et que les partenaires de l'Allemagne, à l'Est comme à l'Ouest, ne pourront pas sérieusement s'opposer à la réunification du pays, *« dont la clé*, affirme M. Horst Teltschik, principal conseiller du chancelier, *a été ramenée par le chancelier de Moscou à Bonn »*.

LUC ROSENZWEIG

URSS : affrontements en Ouzbékistan

Quatre morts et une centaine de blessés

De nouveaux affrontements samedi 3 mars en Ouzbékistan ont fait 4 morts, dont un milicien, et 92 blessés, parmi lesquels 60 hommes des troupes spéciales du ministère de l'intérieur et de la milice ouzbèke, a annoncé le ministère soviétique de l'intérieur.

A l'issue d'un meeting non *autorisé à Parkent, une ville de* 200 000 habitants à 50 kilomètres de la capitale, Tachkent, la foule a mis le feu au siège de la police et a brisé les vitres de l'immeuble du parti, selon un *porte-parole du mouvement* nationaliste local Birlik. Ce dernier a indiqué que parmi les victimes figureraient deux responsables du parti lapidés par les manifestants. Selon les nationalistes, ces derniers protestaient contre des fraudes lors des récentes élections locales. Les sources officielles soulignent que les manifestants exigeaient le départ de Turcs Meskhs réfugiés dans des hôpitaux et autres édifices publics de la ville. Les forces de l'ordre sont intervenues et ont fini par tirer sur la foule, rapportent les nationalistes. Dimanche, la ville était bouclée. Une centaine de Meskhs avaient été tués en juin dernier lors d'émeutes en Ouzbékistan et de nouvelles violences s'étaient produites contre eux en février près de Tachkent, provoquant un nouveau flux de réfugiés, notamment vers Parkent. – *(AFP, AP.)*

M. Manfred Wörner est favorable à une réunion de l'OTAN sur l'unification allemande

Le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, s'est déclaré favorable, samedi 3 mars, à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN consacrée à l'unification allemande, avant la conférence à six (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS, RFA, RDA). *« En tant que secrétaire général de cette alliance, mon intérêt est d'assurer que le processus de consultation n'implique pas que les seuls deux plus quatre mais tous nos alliés »*, a-t-il dit.

Vendredi, le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, avait envoyé une lettre à tous ses homologues de l'OTAN pour les assurer que leurs vues seraient prises en compte. L'Italie, les Pays-Bas, la Belgique notamment avaient exprimé leurs craintes d'être exclus des consultations sur l'unité allemande. D'autre part le président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, M. Clairborne Pell, a estimé que toute modification des droits d'occupation de l'Allemagne par les Etats-Unis devait avoir pour condition la reconnaissance sans équivoque par l'Allemagne de l'actuelle frontière occidentale de la Pologne. Il a demandé au sénat d'adopter une résolution dans ce sens. - *(AFP, Reuter.)*

La perestroïka au fond des urnes

Suite de la première page

« Voyez-vous, ce n'est pas ça qui me tracasse », répond-il sans une hésitation, sans même une phrase pour dire qu'il souhaite la victoire du parti dont il est le chef. La victoire qu'il souhaite, comprend-on vite, c'est celle de la perestroïka, du changement – la sienne accessoirement. Et cette victoire-là, explique M. Gorbatchev, passe par ces élections qui *« vont donner de nouvelles forces, des forces fraîches, de reconstruction, à l'arène politique et à l'activité de l'Etat »* et passe aussi par le renouveau du parti.

« Il faut tout faire, dit-il, *pour qu'il trouve un nouveau souffle, qu'il trouve sa place dans un pays en renouvellement, dans une atmosphère qui se renouvelle. »* On peut entendre – et l'ambiguïté est naturellement voulue – qu'il faut se battre pour le parti et entendre aussi que si le parti ne sait pas se battre, ce sera tant pis pour lui. Le pluripartisme et le présidentialisme n'ont pas encore été introduits dans la Constitution que déjà M. Gorbatchev se place au-dessus des partis et déclare tranquillement que *« ce qui importe vraiment, c'est que les candidats soutiennent la perestroïka et soient prêts à en faire avancer le processus »*.

« Personnellement, qu'avez-vous voté, lui demande-t-on alors ? *« Il n'y a pas d'autre voie que la perestroïka »*, répond-il obstinément, sans, là non plus, dire qu'il a voté communiste. L'a-t-il fait, d'ailleurs ? Ce n'est pas même certain, et de toute manière voter communiste ne signifie rigoureusement rien en Union soviétique. Hier, cela voulait dire voter pour le candidat unique et aujourd'hui cela peut vouloir dire aussi bien voter pour un social-démocrate, un néostalinien ou un thatchérien.

On est membre du parti parce qu'on l'était avant pour pouvoir vivre, parce qu'on y reste pour ne pas l'abandonner à ses adversaires politiques, et l'on est, pour de vrai, quelque chose d'autre. On pouvait ainsi, en Fédération de Russie, être membre du parti (ce qui est, au demeurant, de plus en plus mal vu des *électeurs) et avoir l'investiture* soit du bloc de la Russie démocratique, soit du bloc nationaliste – le soutien de l'extrême droite – ou des députés réformateurs du Parlement fédéral.

Pas de campagne électorale

Toutes sortes de courants, mouvements et organisations écologiques, culturels, nationalistes et religieux s'ajoutaient à cela, et il y avait ainsi près de sept candidats pour chacun des sièges du Parlement russe, cinq pour ceux d'Ukraine et de Biélorussie et jusqu'à vingt parfois dans certains circonscriptions. C'est le trop-plein des démocraties balbutiantes et beaucoup d'électeurs avaient du mal à savoir, dimanche, qui était qui car l'appareil, pour se laisser une chance en laissant une chance aux sortants, a imposé une réglementation si restrictive de la campagne électorale qu'il n'y en a pour ainsi dire pas eu.

Il fallait une loupe pour lire les affiches. Les tracts étaient rares, les *réunions* annoncées par le seul bouche-à-oreille. Partout une constante pourtant, appareil ou pas : le nombre des candidats ouvriers et paysans a nettement reculé au profit des cadres, des intellectuels et des médecins. Avant, le parti faisait faire de la figuration prolétarienne à des malheureux qui n'avaient rien demandé ou envoyait ses bureaucrates se faire élire sous l'étiquette de « tourneur » ou « kholkozien ». *Il vaut mieux, maintenant*, pouvoir afficher des diplômes pour être pris au sérieux.

On sait déjà M. Eltsine triomphalement élu à Sverdlovsk, mais les résultats ne devraient commencer a être connus que mardi ou mercredi. Le taux de participation, lui-même, restait incertain lundi matin mais, dès dimanche soir, M. Gorbatchev expliquait à la télévision qu'il ne se déroberait certainement pas à une candidature à la présidence, que pour ce qui était du poste de secrétaire général le congrès du parti en déciderait et qu'il y avait *« Beaucoup en commun »* entre les deux projets de plate-forme déjà présentés pour ce *congrès – celui du comité* central et celui de l'opposition interne au parti (*le Monde* daté 4-5 mars).

Autrement dit, l'Etat est plus important que le parti, le secrétariat général ne concerne plus que les communistes et, lui, l'actuel secrétaire général, se trouve des affinités avec l'opposition.

BERNARD GUETTA

M. Hans Modrow à Moscou

Un « nouvel ordre de sécurité en Europe » au centre des discussions entre la RDA et l'URSS

Le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, était attendu lundi 5 mars à Moscou à la tête d'une importante délégation comprenant les huit ministres qui représentent dans son cabinet les nouveaux partis et formations politiques de RDA. Des entretiens étaient prévus avec M. Gorbatchev et le chef du gouvernement, M. Nikolaï Ryjkov, sur l'unification allemande et les questions de sécurité. MM. Gorbatchev et Modrow s'étaient déjà rencontrés le 30 janvier.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

A quinze jours des élections du 18 mars en RDA et en prévision des négociations à venir sur l'unification allemande, cette visite témoigne, à n'en pas douter, de l'intention des Soviétiques de faire comprendre qu'il ne s'agit pas de rayer l'Allemagne de l'Est de la carte sans obtenir auparavant des garanties. A la fin de la semaine dernière, les dirigeants du Kremlin avaient reçu le président du Parlement de la RDA, M. Gunther Maleuda (Parti paysan), mais surtout des délégations des Partis sociaux-démocrates est et ouest-allemands.

Un appel de M. Lafontaine

M. Egon Bahr, expert du SPD de l'Ouest pour les questions de sécurité, avait souligné, à l'issue de ces entretiens, que les Soviétiques paraissaient particulièrement irrités par les projets de la chancellerie ouest-allemande de précipiter une fusion des deux parties de l'Allemagne après les élections. Le nouveau président du SPD de RDA, M. Ibrahim Böhme, auquel on prête de bonnes chances de prendre la tête du gouvernement est-allemand après le scrutin, doit se rendre prochainement aux Etats-Unis également. Il a eu à Moscou des discussions intensives et a été reçu par le ministre des affaires étrangères, M. Chevardnadze. Il a été longuement question des problèmes d'alliance et les Soviétiques lui avaient fait part de leur réflexion sur ce que pourrait être un nouvel ordre de sécurité en Europe.

Le futur candidat du SPD à la chancellerie ouest-allemande, M. Oskar Lafontaine, a lui-même lancé le débat sur cette question. Dans une interview, samedi, à la radio sarroise, il a estimé que le chancelier Kohl *« se trompe lorsqu'il croit que l'Allemagne peut rester dans l'OTAN »*. *« L'Allemagne doit être intégrée dans une communauté européenne de défense, dans un système de sécurité collective en Europe qui comprenne tous les Etats européens et coopère avec les Etats-Unis, le Canada et l'Union soviétique »*, a déclaré M. Lafontaine, qui s'est référé aux discussions de ces dernières années sur le renforcement du rôle de la Communauté européenne en matière de défense.

La question du rythme du processus d'unification a dominé ce week-end également les nombreux meetings tenus un peu partout en RDA pour la campagne électorale. Les « vedettes » de l'Ouest continuent d'y être omniprésentes. M. Willy Brandt a célébré, samedi à Erfurt, le vingtième anniversaire de la rencontre qu'il avait eue en 1970 avec le premier ministre est-allemand de l'époque, M. Willi Stoph, la première entre des chefs de gouvernement des deux Etats allemands. L'ancien chancelier a réaffirmé son opposition à un nouveau débat sur les frontières avec la Pologne. Cette question qui alimente la polémique à l'Ouest, est moins brûlante en RDA, où la campagne porte surtout sur les conséquences sociales et économiques de la réunification.

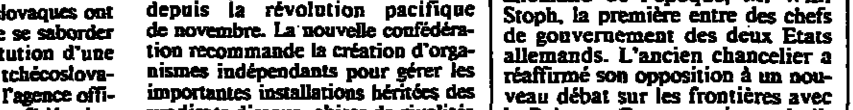
La confusion actuelle sur ce qu'il est possible ou non de faire suscite dans la population des craintes de plus en plus vives sur l'avenir. Elle favorise la poursuite des départs à l'Ouest et la montée d'une angoisse *collective dont personne ne sait* très bien, pour le moment, sur quoi elle débouchera.

HENRI DE BRESSON

TCHÉCOSLOVAQUIE

Fin du monopole syndical

A l'occasion d'un congrès extraordinaire, les « syndicats révolutionnaires » officiels tchécoslovaques ont décidé samedi 3 mars de se saborder puis ont voté la constitution d'une nouvelle confédération tchécoslovaque des syndicats. Selon l'agence officielle CTK, la nouvelle confédération a reçu immédiatement l'adhésion de plus de trente syndicats, soit une bonne moitié des organisations existant actuellement dans le pays, ainsi que des syndicats indépendants créés depuis la révolution pacifique de novembre. La nouvelle confédération recommande la création d'organismes indépendants pour gérer les importantes installations héritées des syndicats dissous, objets de rivalités entre les anciennes structures et celles qui se constituaient depuis janvier. – *(AP, AFP.)*



□ **M. Dubcek à Paris.** – M. Alexandre Dubcek, président de l'Assemblée fédérale tchécoslovaque et ancien leader du « printemps de Prague », est arrivé dimanche 4 mars à Paris pour une visite officielle qui commence lundi. Invité par M. Laurent Fabius, M. Dubcek est accompagné de son épouse Anna et de son ancien ministre des affaires étrangères de 1968, M. Jiri Hajek. Le Musée d'Orsay et le Louvre étaient au programme dimanche de M. Dubcek, qui devait être reçu lundi par M. François Mitterrand et avoir mardi des entretiens avec M. Michel Rocard, puis avec *M. Roland Dumas, avant une conférence* de presse et une rencontre avec les étudiants de l'Institut d'études politiques. – *(AFP.)*

EUROPE

ROUMANIE

Polémiques autour du suicide du juge des Ceausescu

Le général Georgica Popa, le juge qui avait condamné à mort les époux Ceausescu, a été enterré samedi 3 mars à Bucarest, avec les honneurs militaires mais sans représentants du gouvernement, moins de quarante huit heures après s'être donné la mort (*le Monde* daté 4-5 mars).

Tous ses proches ont démenti qu'il ait jamais eu de dépression nerveuse, comme il a été affirmé de source officielle roumaine.

L'un de ses proches, le lieutenant-colonel Coriolan Voinea, a affirmé que le juge avait envisagé à plusieurs reprises de chercher refuge à l'ambassade des Etats-Unis et a accusé les autorités de l'avoir acculé au suicide en l'ayant *« mis à l'écart de toutes décisions »* et marginalisé au ministère de la justice.

Dans une déclaration publiée dimanche par le quotidien *Romania Libera*, l'officier précise que le général Popa est resté une semaine sans sortir du tribunal militaire de Bucarest, avant d'être installé, avec sa famille, dans un hôtel de l'armée pour sa protection.

Dimanche, un demi-millier de personnes ont manifesté sans incident devant le siège du gouvernement contre le régime au pouvoir et le communisme.

Manifestation et police montée

Pour cette première manifestation depuis l'adoption d'une loi sur le maintien de l'ordre, un détachement de police montée a été déployé face aux manifestants.

Le même jour, des centaines de manifestants ont dénoncé, dans le centre de la Roumanie, en Transylvanie, la *« profanation »* de la statue d'un héros de l'unité roumaine par des *« slogans anti-roumains »* en langue hongroise. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : manifestations de l'opposition et d'une minorité islamisée.** – L'Assemblée nationale bulgare devait se réunir lundi 5 mars pour adopter une loi sur le rétablissement des noms de la minorité turque, « bulgarisés » de force depuis 1984. Le projet de loi ne concerne pas une minorité de Bulgares islamisés sous les Ottomans, les Pomaks, dont un millier a protesté dimanche autour de l'Assemblée. Samedi, quelque 150 000 opposants, selon l'agence officielle BTA, avaient manifesté devant la cathédrale Alexandre Nevski aux cris de *« Démocratie »* et *« A bas le parti communiste »*, à l'occasion de la nouvelle fête nationale, célébrant l'anniversaire du traité russo-turc de 1878 qui mit fin à la domination ottomane. – *(AFP, AP.)*

GRÈCE : troisième tour sans résultat

Le nouveau président de la République sera élu après les législatives du 8 avril

ATHÈNES

de notre correspondant

Troisième et dernier tour pour rien, samedi 3 mars, au Parlement grec qui s'était réuni pour élire le successeur du président de la République, M. Christos Sartzétakis, dont le mandat s'achève à la fin du mois. Aucun des deux candidats en lice n'a obtenu le nombre de suffrages suffisant (180) pour être élu.

M. Yannis Alévras, ancien président du Parlement de 1981 à juin 1989, présenté par les socialistes du PASOK, a obtenu 128 voix, tandis 21 suffrages se sont portés sur le nom de M. Sartzétakis proposé par la Coalition de gauche et du progrès (dominée par les communistes). Les conservateurs de la Nouvelle Démocratie (148 députés) se sont abstenus, comme lors des deux tours précédents.

Seule le député écologiste Marina Dizi a réussi à animer une séance bien terne en déployant à la tribune de l'assemblée une grande pancarte sur laquelle était inscrit à l'adresse des professionnels de la politique *« Le théâtre, ça suffit ! »*. Son geste a beaucoup déplu à sa collègue conservatrice, Anna Synodinou, célèbre tragédienne grecque, qui a démissionné de son siège de député et de membre de la Nouvelle Démocratie devant cette atteinte au noble art.

La voie est maintenant libre pour l'organisation des élections législatives du 8 avril, les troisièmes en moins d'un an. Le Parlement sera dissous le 12 mars, et la campagne officiellement ouverte. La première tâche de la nouvelle assemblée sera d'élire le chef de l'Etat.

L'objectif de la Nouvelle Démocratie dans la course aux législatives est d'obtenir, après deux échecs successifs, en juin et en novembre derniers, la majorité absolue. Son chef, M. Constantin Mitsotakis, a demandé aux électeurs grecs de *« prendre leurs responsabilités »*. La crise est selon lui *« très lourde et dangereuse »*, l'économie se trouve dans *« une situation tragique »*, on assiste à *« la dissolution de l'Etat »*, les grands problèmes de politique étrangère se sont accumulés, le terrorisme constitue *« une menace immédiate »*. A tous ces maux, une seule réponse pour éviter une nouvelle impasse, selon M. Mitsotakis : donner la majorité à la Nouvelle Démocratie.

M. Papandréou entamera la semaine prochaine sa campagne dans le bastion crétois du PASOK. Il a axé celle-ci sur le maître-mot de *« réforme »*, s'efforcera une nouvelle fois de voler la victoire aux conservateurs en tentant de récupérer l'électorat centriste. Quant à la Coalition de gauche, elle essaiera de maintenir ses positions dans l'espoir de pouvoir négocier une participation dans un éventuel gouvernement d'union de la gauche.

DIDIER KUNZ

GRANDE-BRETAGNE

La démission de M. Walker affaiblit encore le gouvernement de Mme Thatcher

LONDRES

de notre correspondant

Le secrétaire d'Etat au pays de Galles, M. Peter Walker, a confirmé, dimanche 4 mars, son intention de démissionner de ses fonctions. Membre du gouvernement depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, M. Walker, souvent présenté dans la presse comme *« le dernier des modérés »*, était l'un des deux derniers rescapés des remaniements ministériels successifs auxquels le premier ministre avait procédé depuis 1979. Il a invoqué des raisons *« particulières, familiales et financières »* pour justifier son prochain départ.

Le secrétaire d'Etat au pays de Galles n'a jamais été *« thatchérien »* et il ne s'en cachait pas. Elu d'une circonscription rurale du coeur de l'Angleterre - le Worcestershire - il a toujours représenté les *« valeurs sociales »* de la tradition tory, par opposition au radicalisme monétariste de la « Dame de fer ». Très lié à l'ancien premier ministre, M. Edward Heath, M. Walker avait été fort surpris, en 1979, de se voir appelé au gouvernement pour prendre en charge le ministère de l'agriculture. En 1983, il est ministre de l'énergie et affrontera alors la fameuse grève des mineurs qui durera un an.

Après avoir demandé que le gouvernement prête plus d'attention aux problèmes sociaux (éducation, santé), il est *« rétrogradé »* en 1987 au poste de secrétaire d'Etat pour le pays de Galles. Sous son impulsion, cette région en déclin, largement dominée par les travaillistes, va connaître une véritable transformation : investissements publics dans les transports, reconversion des bassins miniers, aides aux implantations étrangères (surtout japonaises) et promotion du tourisme.

La démission, à l'âge de cinquante-sept ans, de ce politicien anglais chevronné ne manquera pas d'affaiblir l'autorité du premier ministre, déjà entamée par la détérioration de la situation économique qu'attestent la reprise de l'inflation et les taux d'intérêt les plus élevés d'Europe. Après le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, et le ministre de l'emploi, M. Norman Fowler, M. Peter Walker est le troisième membre important du gouvernement de Mme Thatcher à rendre son tablier en l'espace de quelques mois. – *(Intérim.)*

ESPAGNE : incertitude depuis les législatives d'octobre

Les électeurs de Melilla décideront de la majorité absolue du PSOE

MADRID

de notre correspondant

Il appartiendra finalement aux seuls électeurs de Melilla, une petite enclave espagnole sur la côte nord-africaine, de déterminer dans les urnes, le dimanche 25 mars, si le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) a ou non obtenu la majorité absolue dans tout le pays aux législatives d'octobre dernier. Convoquée le vendredi 2 mars par le gouvernement, cette élection partielle destinée à élire un seul député, mettra ainsi fin à une âpre bataille juridique qui aura duré pas moins de cinq mois.

Après plusieurs recours présentés par divers partis d'opposition, les tribunaux régionaux correspondants avaient d'abord annulé pour irrégularités les résultats des élections d'octobre, non seulement à Melilla mais également dans les provinces de Pontevedra, de Murcie et en Galice. Le PSOE ayant à son tour porté l'affaire devant le tribunal constitutionnel, ce dernier, après diverses péripéties juridiques, a finalement entériné les résultats en jugeant que les irrégularités, de peu d'importance, n'y avaient pas affecté le résultat final. Le PSOE se retrouve, en conséquence, dans l'attente de la seule élection de Melilla, à un siège à peine du seuil de la majorité absolue.

La décision du tribunal constitutionnel représente donc une bonne nouvelle pour les socialistes, qui en avaient bien besoin. Elle est venue, en effet, dissiper l'impression de précarité que semblait donner le gouvernement alors même qu'il était secoué par le « scandale Juan Guerra », du nom du frère du vice-président accusé de s'être enrichi à l'ombre du pouvoir. Jugeant d'ailleurs lui aussi que la situation politico-électorale était désormais plus claire, le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, est monté à son tour au créneau et a comparu, le 2 mars, devant la presse pour la première fois depuis le début de l'affaire.

M. Gonzalez a tenu à donner une impression d'assurance. Il a affirmé que, quel que soit le résultat de Melilla, le PSOE disposait d'une *« majorité solide »* désormais confirmée par la justice, lui permettant de gouverner sans encombre durant toute la législature. Il a accusé à ce propos l'opposition d'avoir, de manière irresponsable, semé le doute quant à la régularité du dernier scrutin, mettant ainsi en péril la stabilité des institutions.

Bombardé de questions concernant l'affaire Guerra, M. Gonzalez a redit qu'il n'avait aucun doute quant à l'honnêteté du vice-président, M. Alfonso Guerra, assurant que ce dernier n'était pas au courant des activités de son frère et n'avait donc aucune raison de renoncer à ses fonctions. M. Gonzalez a fait à cet égard une révélation en affirmant que M. Alfonso Guerra lui avait présenté sa démission en janvier, dès le début du scandale, et qu'il l'avait refusée. Une manière pour M. Gonzalez d'assumer toutes les responsabilités et de rappeler ainsi qu'il entend bien lier son sort politique à celui de son numéro 2 à qui l'unit une amitié de plus de vingt ans.

THIERRY MALINIAK

A TRAVERS LE MONDE

EGYPTE

Agressions islamistes contre des coptes

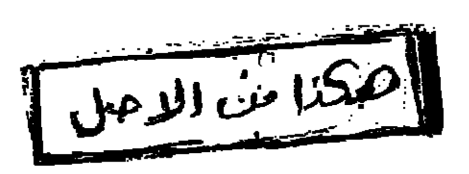
Des dizaines de maximalistes musulmans ont incendié, vendredi 2 mars, une église d'Abou-Quorquas, l'une des rares villes à majorité chrétienne de la vallée du Nil, à 250 kilomètres au sud du Caire. Les islamistes ont également mis le feu à trois maisons, deux pharmacies, deux voitures et une petite fabrique de confiserie appartenant à des coptes. Ces incidents ont fait plusieurs blessés, et la police a arrêté une cinquantaine de personnes.

Ces agressions contre des chrétiens ont eu lieu après la prière du vendredi, à la suite d'une rumeur selon laquelle un copte prostituait des musulmanes. Bien que le calme soit revenu, la tension était encore perceptible, dimanche 4 mars, à Abou-Quorquas. D'importantes forces de police, appuyées par des automitrailleuses, occupaient les endroits stratégiques de la petite ville ainsi que les abords des lieux de culte.

TOGO

Elections législatives

Plus 1,3 million Togolais ont élu dimanche leurs 77 députés parmi 230, candidats dont aucun n'avait reçu l'investiture du parti unique ni du gouvernement, mais dont tous se réclamaient du régime au pouvoir. C'est la seconde fois que les électeurs togolais, tous âgés de plus de dix-huit ans, ont ainsi le choix entre plusieurs candidats, jusqu'à six dans certaines circonscriptions de Lomé. Il y a cinq ans, lors des dernières élections législatives, le taux de participation avait été de 77,45 %. – *(AFP.)*



EUROPE

SUISSE

Violents heurts à Berne lors d'une manifestation contre « l'État policier »

De violents heurts se sont produits samedi 3 mars à Berne entre les forces spéciales anti-émeutes et des dizaines de milliers de manifestants descendus dans la rue pour protester contre la récente découverte du fichage par la police de très nombreux citoyens et organisations helvétiques.

BERNE

de notre correspondant

L'indignation provoquée en Suisse par la récente découverte de multiples fichiers s'est exprimée avec une virulence inaccoutumée samedi 3 mars à Berne lors d'une manifestation contre *« l'Etat policier »*. Alors que pas moins de trente mille personnes étaient réunies devant le palais fédéral, siège du gouvernement, pour protester contre le fichage de centaines de milliers de citoyens, de violents heurts ont éclaté dans les rues avoisinantes en marge du rassemblement.

Malgré la présence de la police autour du bâtiment, quelques dizaines d'éléments incontrôlés et masqués ont réussi à forcer l'entrée du ministère public, où ils ont brisé des vitres et se sont emparés de documents. Ils ont également allumé un incendie dans une banque, mis le feu à quatre voitures, cassé des vitrines à coups de pavés et tenté d'ériger des barricades. Les forces spéciales anti-émeutes sont intervenues à coups de canon à eau, de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Une dizaine de policiers ont été blessés et un jeune manifestant, grièvement atteint, a dû être hospitalisé.

A la veille d'une réunion du gouvernement et d'un débat parlementaire tous deux consacrés à l'affaire des fichiers, l'ampleur exceptionnelle de cette manifestation donne la mesure du tollé général suscité par ce scandale. *« Paranoïa helvétique »* ou encore *« Orwell 1990 - Big Brother se trouve à Berne »*, pouvait-on lire sur les banderoles des manifestants, qui exigeaient qu'une nouvelle commission parlementaire éclaire *« toutes les chambres obscures et les caves sans aucun ménagement »*. En attendant que toute la lumière soit faite, ils ont invité la population à boycotter le recensement de décembre prochain et réclamé l'indemnisation des personnes indûment fichées. Ils ont enfin menacé de demander par voie d'initiative populaire la suppression de toute police politique si le Parlement n'avait pas lui-même le courage de *« la jeter aux poubelles de l'Histoire »*.

Les suites de l'affaire Kopp

C'est la commission d'enquête parlementaire chargée de tirer les enseignements de l'affaire Kopp, qui avait révélé l'existence de quelque 900 000 fiches de personnes ou d'organisations dans les archives de la police fédérale (*le Monde* du 21 février). Depuis lors, les Suisses ont été stupéfaits de la découverte en cascade, de nouveaux fichiers, recensant des milliers de personnes soupçonnées d'extrémisme, des fonctionnaires indignes de confiance, *« des saboteurs ou traîtres potentiels »* au sein de l'armée, des autonomistes francophones du Jura, des citoyens ayant voyagé dans les pays de l'Est, voire 180 000 enfants étrangers hébergés en Suisse par la Croix-Rouge après la guerre.

Le malaise engendré par ces révélations devait entraîner la mise en congé, en février, du chef de la police fédérale, puis l'abrogation d'une ordonnance de 1951 sur la sécurité du pays, servant de base légale à ces pratiques. Devant la montée des récriminations, le président de la Confédération, M. Arnold Koller, était amené à reconnaître que *« le peuple suisse n'admet pas que les citoyens libres d'un pays symbole de la liberté soient espionnés et fichés sans raison »*. Afin d'apaiser le mécontentement, il a également promis que chacun pourrait consulter sa fiche.

Jusqu'ici plus de cent mille demandes sont déjà parvenues aux autorités de Berne, mais quelques milliers seulement ont été satisfaites pour le moment - et encore, sans que l'on sache si l'accès aux dossiers est vraiment complet. D'autre part, ceux qui ont pu voir leur fiche ont parfois été surpris par l'amateurisme de ce travail, découvrant que les renseignements les concernant étaient d'une banalité affligeante, quand ils n'étaient pas tout simplement faux.

En tout cas, de l'écrivain Max Frisch aux syndicats, en passant par les milieux les plus divers, le concert de protestations ne cesse de croître. Pour tenter de calmer les esprits, le gouvernement s'apprête à présenter au Parlement une révision de la loi sur la protection des données et envisage d'élaborer une loi réglementant l'activité de la police fédérale et des fichiers.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **YOUGOSLAVIE : manifestation serbe contre le nationalisme croate.** – Cinquante mille Serbes se sont rassemblés dimanche 4 mars à Petrova Gora, en Croatie, pour dénoncer la montée du nationalisme croate qui, selon eux, risque de faire éclater la fédération yougoslave. Les manifestants ont afflué de différents points de Yougoslavie pour exprimer leur colère face aux appels de groupes d'opposition croate en faveur de la sécession de la Croatie d'avec le reste de la fédération. De nombreux Serbes rappelaient à cette occasion le massacre de 700 000 personnes, pour la plupart des Serbes, des juifs et des Tziganes, dans l'Etat fantoche créé en Croatie sous l'occupation nazie. – *(Reuter.)*

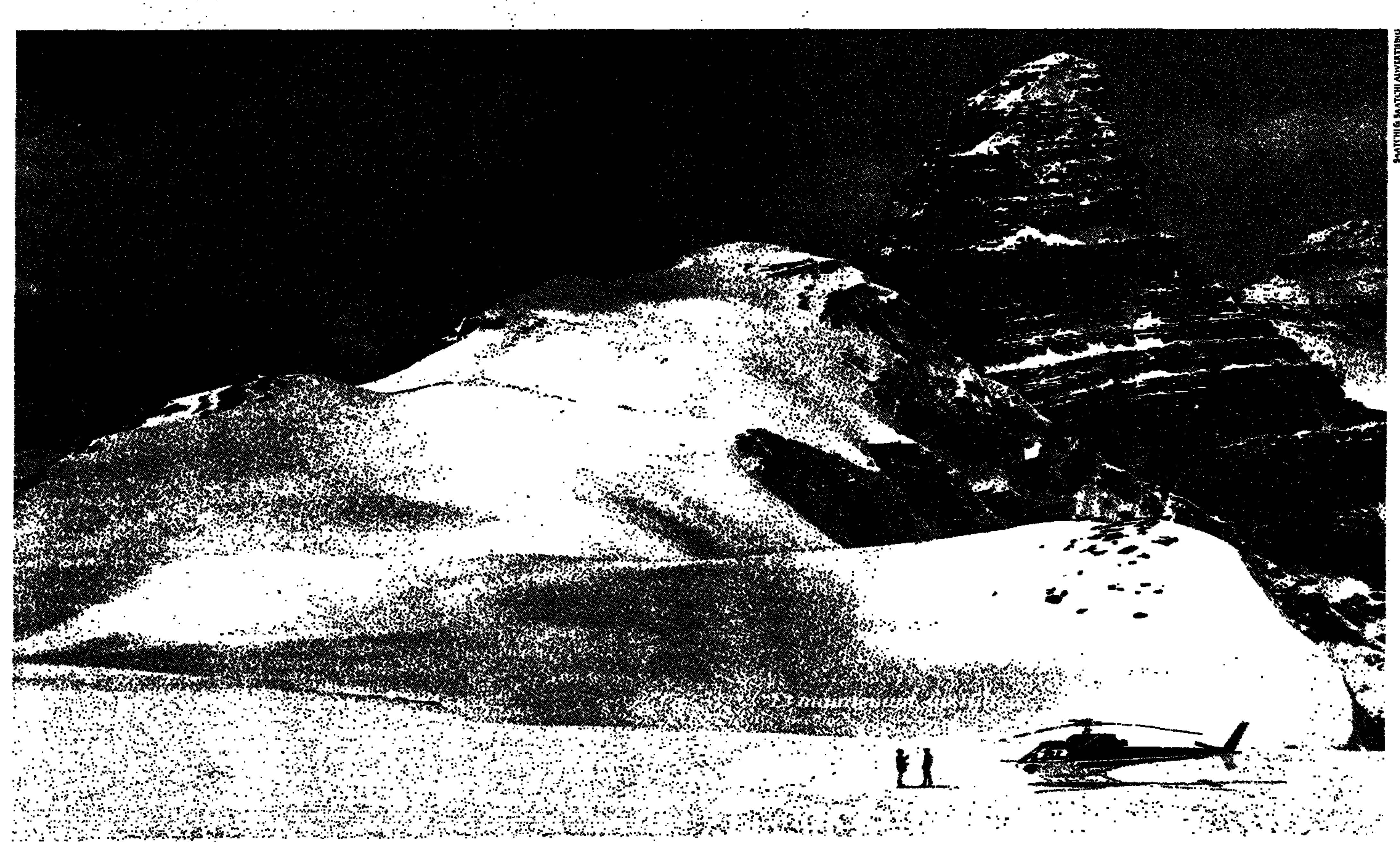
DIPLOMATIE

M. Jean-François Lionnet ambassadeur au Ghana

M. Jean-François Lionnet a été nommé ambassadeur de France à Accra en remplacement de M. Michel Auchère, a annoncé vendredi 2 mars le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1940, M. Lionnet a été en poste à Londres (1969-1972), à Guatemala (1972-1974), au Centre d'analyse et de prévision à l'administration centrale (1974-1979), à Abidjan (1979-1981). Il a été conseiller technique au cabinet de Claude Cheysson (1981-1983) et deuxième conseiller à Dakar (1983-1986). Il était sous-directeur aux affaires africaines et malgaches depuis juillet 1986.]

□ **Mort de l'ambassadeur de France en Irlande.** – L'ambassadeur de France en Irlande, M. Jean-Max Bouchaud est mort samedi 3 mars à Dublin d'une crise cardiaque. Il avait été ambassadeur à Lima (1980-1983) et avait représenté la France à l'Organisation de l'aviation civile internationale dont le siège est à Montréal (1985-1988). Il était en poste à Dublin depuis juin 1988.



ASIE

CHINE : près de trois décennies après sa mort

Lei Feng le héros est de retour

L'un des monstres sacrés de la propagande communiste a effectué un époustouflant retour sur scène. Le soldat Lei Feng, héros du panthéon maoïste, a pulvérisé ses propres records médiatiques, lundi 5 mars, en évinçant de la première page du *Quotidien du peuple* tout autre sujet d'actualité,à l'exception d'un microscopique entrefilet tout aussi passéiste sur Zhou Enlai.

PEKIN

de notre correspondant

Près de trois décennies après sa mort dans la fleur de l'âge (vingt-deux ans) en 1962, le soldat-modèle incarnant à la manière saint-sulpicienne les valeurs fondamentales du communisme chinois a été de nouveau glorifié au cours du week-end comme personne, hormis Mao Zedong lui-même, ne l'a été dans la légende officielle.

Tous les dirigeants du régime – sauf M. Deng Xiaoping, qui déplorait jadis le culte superstitieux de personnages plus grands que nature – ont empoigné l'arme absolue de la propagande, le pinceau à calligraphier, pour improviser chacun son épigraphe.

Les citations des trois plus hauts dirigeants actifs s'étalent à la « une » de pratiquement tous les journaux de lundi. « *Que le peuple de toute la nation s'inspire du camarade Lei Feng, que chacun serve le peuple de tout son cœur pour contribuer à l'édification d'un socialisme aux caractéristiques chinoises* », a notamment écrit M. Yang Shangkun, chef de l'Etat et plus haut chef militaire du régime.

La veille, deux mille étudiants et écoliers s'étaient rendus en cortège sur la place Tiananmen, d'où partaient d'immenses chars à la gloire combinée de l'infortuné bidasse mort « *au service du peuple* » en temps de paix et des prochains Jeux asiatiques. Au cours des mois qui viennent, la population est invitée à imiter le dévouement social-patriotique de Lei Feng, dont on ne saura jamais s'il a existé, et sur la mort duquel qui ont circulé plusieurs versions : en désamorçant une grenade, renversé par un camion ou – la plus courante – écrasé sous un pylône électrique. C'est un an après avoir rencontré ce funeste destin que Lei Feng était proposé par Mao, en mars 1963, comme modèle aux Chinois.

Soucieux de réactualiser le mythe, objet de sarcasmes depuis des années dans la jeunesse, le premier ministre, M. Li Peng, a franchi récemment un pas majeur dans le processus canonique en découvrant, au cours d'une tournée dans le Nord-Est, un « *Lei Feng vivant* » à la façon bouddhique.

Il s'agit d'un autre militaire, Zhao Zhixiang (sous-officier, encore que pas très avancé dans la carrière en raison d'une sotte affaire de limite d'âge), qu'on a vu à la télévision dans l'exercice quotidien de ses œuvres : il nourrit poules et cochons, fait le ménage chez la vieille paysanne, raconte la Longue Marche aux petits enfants, et parfois – quand même – s'occupe de ses hommes à l'entraînement ou pour le cours de politique.

Le régime s'est-il aperçu que cette réincarnation miraculeuse faisait problème au regard des prétentions matérialistes du marxisme sinisé ? Toujours est-il que le *Quotidien du peuple* passait lundi le nouveau Lei Feng sous silence, préférant se consacrer à l'ancien et à soixante-trois « *militants émérites dans la cause de l'émulation de Lei Feng* » rassemblés samedi en séminaire à Pékin.

Selon le *Quotidien de Pékin*, un directeur d'entreprise américain s'est même déclaré enthousiaste et « *jaloux* » de ce que les relations humaines aux Etats-Unis soient privées d'une telle source d'inspiration. Après avoir importé Mickey Mouse, la Chine voudrait-elle voir Lei Feng prendre place à Disneyland?

FRANCIS DERON

□ **MONGOLIE : manifestation anticommuniste et retrait des troupes soviétiques.** – Des milliers de manifestants se sont rendus dimanche 4 mars devant le Parlement, à Oulan-Bator, pour réclamer la démission de responsables du Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste), ont rapporté des témoins. L'opposition a menacé le régime d'entamer une grève de la faim si ses revendications n'étaient pas satisfaites d'ici mercredi et si l'Assemblée ne se réunissait pas ce mois-ci en session extraordinaire. D'autre part, l'agence Tass a annoncé le 2 mars qu'à la suite d'un accord entre les deux pays toutes les troupes soviétiques auraient quitté la Mongolie en 1992. Le retrait des cinquante mille soldats soviétiques, soutenus par 1 100 blindés, 820 pièces d'artillerie, 190 avions et 130 hélicoptères, avait commencé en mai dernier.– (*Reuter, AFP.*)

PHILIPPINES

Un général a été tué lors d'une tentative de rébellion

L'armée philippine a lancé lundi 5 mars une chasse à l'homme pour tenter de capturer l'ancien gouverneur de la province de Cagayan (au nord du pays) et ses partisans, responsables du meurtre d'un général dimanche au cours d'une mutinerie. M. Rodolfo Aguinaldo, un ancien colonel déchu de son mandat et inculpé de rébellion et de tentative de meurtre, avait refusé de se rendre et s'était barricadé avec plusieurs centaines de partisans armés dans un hôtel de la ville de Tuguegarao, à 350 kilomètres au nord de Manille.

M. Aguinaldo, qui, lorsqu'il était gouverneur, avait formé une milice privée officiellement chargée de lutter contre la guérilla communiste, avait pris en otage le ministre des collectivités locales, M. Luis Santos, venu lui délivrer un mandat d'arrêt, et le général Oscar Florendo, qui l'accompagnait. Le général Florendo a trouvé la mort au cours de l'affrontement entre les forces de l'ordre et les mutins, qui détenaient en otage plusieurs clients de l'hôtel. Il a été blessé par balles par les partisans de M. Aguinaldo et il est mort de ses blessures à l'hôpital.

L'ex-gouverneur est parvenu à s'enfuir avec un certain nombre de ses partisans vers les montagnes avoisinantes. Sa rébellion représente le défi le plus grave pour le gouvernement de Mme Cory Aquino depuis la tentative de putsch militaire de décembre. M. Aguinaldo avait été le seul gouverneur de province à soutenir les mutins. Il est proche de l'ancien ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, lui-même originaire de Cagayan, et arrêté la semaine dernière sous l'inculpation d'avoir soutenu les putschistes. – (*AFP, Reuter, UPI, AP.*)

□ **Washington prêt à fermer ses bases si nécessaire.** – Les Etats-Unis sont prêts à renoncer à leurs bases aux Philippines si les conditions imposées par Manille leur semblent « *inacceptables* », a déclaré, dimanche 3 mars, le secrétaire américain à la défense. Rappelant que 86 bases allaient fermer aux Etats-Unis, M. Dick Cheney a déclaré à la chaîne de télévision CNN : « *Je n'aimerais pas en fermer deux aux Philippines, mais je le ferai s'il le faut.* » Les Etats-Unis et les Philippines doivent reprendre en avril leurs négociations sur les bases. – (*AFP.*)

SRI LANKA : selon Amnesty International

La répression est responsable de milliers de disparitions ou d'exécutions

Dans un nouveau rapport sur le Sri-Lanka, Amnesty International souligne que, en 1989, « *des milliers de personnes ont « disparu » ou ont été victimes d'exécutions extra-judiciaires commises par les forces de sécurité ou par des « escadrons de la mort* ».

Dans le sud de l'île, où les extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération du peuple) poursuivent une lutte armée contre le gouvernement, Amnesty note que « *le nombre des victimes est difficile à évaluer (...) des centaines de personnes ont été mutilées au point d'être méconnaissables (...) Après la réintroduction de mesures d'urgence en juin 1989, les exécutions ont été beaucoup plus nombreuses. Ces mesures autorisent les forces de sécurité à se débarrasser des cadavres de leurs victimes, ce qui permet de détruire les preuves afin d'empêcher toute enquête* ».

Amnesty souligne que des avocats s'occupant des droits de l'homme ont été exécutés et des milliers de personnes soupçonnées de liens avec le JVP « *enlevées par des tueurs en civil non identifiés* ». Dans le nord-est du pays, « *les forces indiennes et les groupes qui leur sont alliés tortureraient régulièrement des prisonniers. Plusieurs dizaines de personnes seraient mortes en détention. Les soldats indiens auraient également mené, à titre de représailles, des attaques contre des civils* ».

Ces exécutions sommaires commises par des groupes armés proches du pouvoir se poursuivent, notamment afin d'intimider la presse. Le 18 février, Richard de Zoysa, journaliste très connu à Colombo, correspondant de l'agence italienne Inter-Press Service (IPS), a été enlevé par un groupe d'hommes en uniforme de la police. Le lendemain, son corps criblé de balles était retrouvé par des pêcheurs.

OCÉANIE

COMORES

Le second tour de l'élection présidentielle opposera M. Djohar et M. Taki

Le deuxième tour de l'élection présidentielle aux Comores opposera vraisemblablement, dimanche prochain 11 mars, le président par intérim, M. Saïd Mohamed Djohar, au chef de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores, M. Mohamed Taki, selon des résultats encore incomplets du premier tour fournis lundi matin 5 mars à Moroni de source officielle.

Selon la commission nationale chargée du contrôle des opérations électorales, MM. Djohar et Taki demeuraient proches de la barre des 30 % des votes exprimés dimanche, devançant le leader du Mouvement démocratique populaire MDP, M. Abbas Youssouf.

Les partisans de M. Taki indiquaient, de leur côté, que leur pointage, portant sur les résultats complets, plaçait le chef de l'Union nationale pour la démocratie aux Comores (UNDC), ancien président de l'Assemblée nationale, en tête du premier tour devant M. Djohar, soutenu par l'UDZIMA (Unité), le parti du président Ahmed Abdallah, assassiné le 28 novembre dernier.

Les électeurs avaient voté dimanche dans le calme. Ils avaient à choisir entre huit candidats. Aucune des « grosses irrégularités » ayant entraîné l'annulation du scrutin n'avait été constatée, mais plusieurs sympathisants des petits partis se sont plaints du manque de bulletins au nom de leur candidat. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : sur fond de polémique

M. Shamir examine les propositions de Washington pour un dialogue avec les Palestiniens

Sur fond de rumeurs des plus spéculatives et de polémique avec les Etats-Unis, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et ses amis politiques du Likoud (droite) ont entamé l'examen des propositions américaines pour un dialogue israélo-palestinien.

JERUSALEM

de notre correspondant

« *Pour le Likoud, c'est une marche douloureuse et qui pourrait être longue* », disait un commentateur politique . Apparemment, *le premier ministre a l'intention de prendre* son temps : « On ne se décide pas sur de tels problèmes sous la *pression* », a-t-il dit, dimanche soir 4 mars, à l'issue d'un week-end de consultations. Il a laissé entendre que la réponse d'Israël aux suggestions du secrétaire d'Etat, M. James Baker, pourrait ne pas être connue avant la semaine prochaine.

Dans l'entourage de M. Shamir, on assurait que le premier ministre n'avait encore fait part d'aucune indication dans un sens ou dans l'autre. Dans la presse israélienne, en revanche, le sentiment dominant était que le chef du Likoud serait disposé à suivre M. Baker – pour peu que l'affaire soit présentée de manière suffisamment vague pour ne pas donner l'impression qu'il a cédé aux pressions américaines.

Il lui est difficile de rejeter de but en blanc les suggestions de Washingtion, après avoir sollicité lui-même la médiation des Etats-Unis. Mais M. Shamir doit tenir compte d'un parti profondément divisé, de l'opposition de certains de ses plus proches alliés, comme le député Benny Begin ou le vice-ministre des affaires étrangères Binyamin Netanyahu, et de la mobilisation croissante d'une bonne partie de la droite contre « le plan Baker » .

M. Baker assure qu'un dialogue israélo-palestinien est possible à deux conditions : outre des représentants de Cisjordanie et de Gaza, la délégation palestinienne devra comprendre un délégué de la « diaspora » – les Palestiniens de « l'extérieur » – et un autre de Jérusalem. Un tel dialogue ne traitera pas de questions de fond mais seulement du projet israélien d'élections dans les territoires occupés.

Les ministres du Likoud devaient poursuivre lundi l'examen de ce plan entamé durant le week-end. Ils pourraient délibérer plus longtemps que prévu et passer outre à « l'ultimatum » de leurs partenaires travaillistes qui ont déjà dit « oui » à M. Baker et veulent que le gouvernement d'union nationale fasse un choix d'ici au 7 mars .

Le débat se déroule dans une atmosphère de friction avec les Etats-Unis. Si les implantations se poursuivent dans les territoires, le gouvernement américain menace de refuser sa garantie à un prêt bancaire de 400 millions de dollars sollicité par Israël pour loger les immigrants juifs soviétiques.

Le président Bush ayant indiqué que ses objections aux implantations s'étendaient à Jérusalem-est, lesecteur arabe de la ville sainte, M. Shamir lui a vertement répliqué : « *Il n'y a pas d'implantations à Jérusalem (...) Jérusalem ne sera pas l'objet de négociations : notre politique est d'amener autant d'immigrants qu'il est possible à Jérusalem* » .

ALAIN FRACHON

IRAN

Un journal de Téhéran prévoit la fin de la crise des otages pour le milieu de l'été

Malgré les multiples démentis opposés par les responsables américains sur l'existence de conversations secrètes entre Téhéran et Washington en vue de libérer les otages toujours détenus au Liban, le quotidien iranien *Kayhan International*, qui passe auprès de certains pour être le porte-parole des radicaux, envisage dans un éditorial publié samedi 3 mars, la fin de la « *crise des otages* » pour le milieu de l'été prochain.

L'éditorialiste iranien « *pense que Washington et Téhéran sont en train de négocier pour mettre fin à une phase de la débâcle libanaise* ». « *Il est suffisamment clair,* écrit-il, *que quelque chose est en cours* » et évoque la prochaine « *levée du dernier obstacle, au moins selon le point de vue de Washington, à une normalisation des relations américano-iraniennes* ».

Kayhan demande en outre que le cas de cinq Américains – dont deux détenus en Iran et trois autres aux Etats-Unis – soit inclus dans ces négociations qui devraient prévoir leur échange. Il s'agit, en ce qui concerne les Américains incarcérés en Iran, des prisonniers oubliés David Erwin Ribham et John Pattis. Le premier est, selon *Kayhan*, un industriel de l'agro-alimentaire « *qui est derrière les barreaux depuis dix ans, essentiellement à cause d'une indiscrétion de Carter* ». Quant à John Pattis, un ingénieur américain arrêté en juin 1986, il est accusé par les Iraniens d'espionnage au profit de la CIA et de l'Irak.

En ce qui concerne les Américains détenus aux Etats-Unis, il s'agit, toujours selon *Kayhan*, du musulman Dhoruba el Moudjahid et de Geronimo Pratt, « *prisonniers politiques aux Etats-Unis depuis près de quarante ans à eux deux* ». Le quotidien iranien mentionne également le musulman Khalifa Hamas Abdul Khalis, auteur en 1977 d'une « *action de protestation armée contre la justice américaine* ». - (*AFP.*)

LIBAN

Tirs isolés dans le « pays chrétien »

Des échanges de tirs isolés étaient signalés, lundi matin 5 mars, dans le « pays chrétien », entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) en guerre ouverte depuis le 31 janvier.

Cette pause dans les combats meurtriers – 3 000 victimes, dont 802 tués – intervient à la suite d'un appel pressant au cessez-le-feu du patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, doublé d'une menace d'excommunication des belligérants, ainsi qu'à la suite de pressions exercées par la France et le Vatican.

Une trêve est également enregistrée dans la guerre médiatique que se livrent les deux parties, après la conclusion d'un accord à l'initiative d'une commission d'apaisement formée de maronites religieux et laïcs. Les radios des belligérants ont adopté lundi matin un ton conciliant et optimiste, allant jusqu'à annoncer une « *normalisation imminente* ».

De son côté, un des membres de la commission d'apaisement – qui tente de trouver un terrain d'entente politique entre les protagonistes, – M. Chaker Abou Sleimane, a affirmé dimanche soir, à l'issue de réunions avec le général Aoun et le chef des FL, M. Samir Geagea, que « *la situation évoluait positivement* ». – (*AFP.*)

هكذا من الاصل

AMÉRIQUES

PANAMA

Un soldat américain tué dans un attentat à la grenade

Un attentat à la grenade a été commis, samedi 3 mars, dans un bar de Panama fréquenté par des militaires américains. L'un d'entre eux, le soldat Anthony B. Ward, a été tué. Quinze autres militaires et autant de civils panaméens ont été blessés lors de l'explosion des deux engins lancés par un inconnu à travers une fenêtre de l'établissement, situé dans le quartier des banques.

L'attentat, qui a eu lieu vingt minutes avant le couvre-feu en vigueur de minuit à 5 heures du matin, n'a pas été revendiqué. Moins de trois mois après le début de l'intervention américaine qui avait conduit à la reddition de l'ancien homme fort du pays, le général Noriega, il pourrait s'agir de l'œuvre d'un groupe de partisans de ce dernier. Le président George Bush a dénoncé cet attentat qui, selon la Maison Blanche, *« gâche les mesures héroïques prises par le peuple du Panama pour instaurer la démocratie »*.

Le président panaméen, M. Guillermo Endara, poursuit sa grève de la faim destinée à attirer l'attention sur la gravité de la situation économique de son pays et la nécessité d'une aide substantielle des Etats-Unis. Installé dans la cathédrale, à proximité du maître-autel, sous la protection d'une dizaine d'hommes en armes, le chef de l'Etat continue de travailler.

Il dispose d'un espace de 50 mètres carrés, délimités par des paravents, où sont installés un bureau, trois chaises et deux petites tables. Trois téléphones, un magnétophone et de nombreuses images religieuses complètent ce bureau improvisé où se trouve aussi un lit apporté du palais présidentiel. En trois jours, le président Endara a reçu plus de trois mille visiteurs dans ses nouveaux locaux, dont celle de l'ambassadeur américain, M. Deane Hinton. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

NICARAGUA

La coalition anti-sandiniste n'a pas la majorité absolue

Selon les résultats définitifs publiés, dimanche 4 mars, par le Conseil suprême électoral, l'Union nationale de l'opposition (UNO) n'a pas obtenu, lors du scrutin du 25 février, la majorité des sièges parlementaires dont elle avait besoin pour pouvoir modifier seule la Constitution. D'après ces résultats, la coalition dirigée par Mme Violeta Chamorro a obtenu 51 sièges, alors que la majorité absolue est de 56 ; le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), au pouvoir jusqu'au 25 avril, compte 39 sièges.

L'UNO va déposer une réclamation, car elle estime que certains votes ont été annulés de manière injustifiée, a déclaré le porte-parole de l'Union, le socialiste Luis Sanchez. Dans l'élection présidentielle, Mme Chamorro et son colistier, M. Virgilio Godoy, ont recueilli 54,7 % des voix, alors que le président sortant, Daniel Ortega, et le candidat du FSLN à la vice-présidence, M. Sergio Ramirez, ont obtenu 40,8 %. - *(AFP.)*

PÉROU

Le chef militaire du Sentier lumineux aurait été capturé

Selon Panamericana Television, principale chaîne de télévision péruvienne, Julio Cesar Mezich, chef militaire du mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux, aurait été capturé, samedi 3 mars, dans la cordillère Blanche, à 450 km au nord-ouest de Lima.

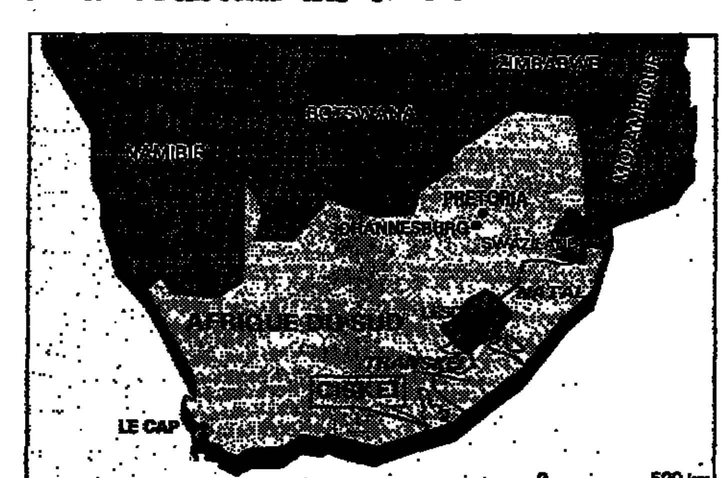
Les autorités péruviennes gardent cependant un silence total sur la capture de Mezich, alors que d'autres médias du pays confirment la nouvelle, citant des sources dignes de confiance. Un porte-parole de l'armée péruvienne a seulement indiqué que vingt militants du Sentier lumineux avaient été arrêtés près de la ville de Huaraz, à 400 km au nord de Lima, par les forces de l'ordre et qu'au moins, trois dirigeants du mouvement se trouvaient parmi eux. - *(AFP.)*

AFRIQUE

En Afrique du Sud

L'armée a pris le pouvoir dans le bantoustan du Ciskei

Un Conseil d'Etat formé de militaires a pris le pouvoir sans effusion de sang dans le bantoustan du Ciskei, lors d'un coup d'Etat perpétré dans la nuit du 3 au 4 mars. Son président est le général Josh Gqozo.



Le nouveau président a déclaré dimanche que les Forces de défense du Ciskei (CDF) avaient été contraintes de renverser le gouvernement pour mettre fin à *« la violence généralisée réprimée par l'ancien gouvernement, à la corruption et au détournement de fonds publics par des agents de l'Etat, et à la grave détérioration des services d'éducation et de santé »*.

Le bantoustan du Ciskei est l'un des « Etats » artificiellement créés par Pretoria et qui n'ont aucune reconnaissance internationale. Il est enclavé dans la province du Cap, au sud-est de l'Afrique du Sud.

Le généra Gqozo a accusé le gouvernement de l'ancien président Lennox Sebe de n'avoir pas respecté la loi en emprisonnant des citoyens du Ciskei, et en favorisant l'entrée au gouvernement de membres de sa famille. M. Sebe se trouvait au moment du putsch en mission commerciale à Taïwan. Son fils, le général Kwame Sebe, a été emprisonné dimanche matin alors que les « ministres » ont été assignés à résidence.

Le général Gqozo a déclaré qu'un comité exécutif, dont il est membre avec trois autres officiers supérieurs, le colonel Guzana, le commandant Pita et le général Hause, a été élu, et qu'il *« assumera avec le Conseil d'Etat la gestion des affaires courantes du Ciskei »*. La composition du Conseil sera donnée prochainement. Il a également annoncé la prochaine libération de tous les prisonniers politiques.

Le futur gouvernement sera vraisemblablement composé de civils et de militaires, et cela *« jusqu'à la mise en place d'une société basée sur des principes démocratiques »*, a-t-il affirmé. Selon des responsables de la radio du Ciskei, le général Gqozo était jusqu'au début de l'année attaché militaire en Afrique du Sud.

Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, a déclaré que l'éventuelle reconnaissance par Pretoria du nouveau pouvoir *« dépendrait de la suite des événements »*. A l'annonce du coup d'Etat, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour manifester leur satisfaction. L'ancien président Sebe faisait depuis longtemps l'objet de critiques ; on lui reprochait notamment la répression envers des syndicalistes et des militants anti-apartheid, dont ceux du Congrès national africain. – *(AFP.)*

En visite au Zimbabwe

M. Mandela s'emploie de nouveau à rassurer les Blancs de son pays

M. Nelson Mandela, vice-président du Congrès national africain (ANC), a rassuré une nouvelle fois, dimanche 4 mars, la minorité blanche d'Afrique du Sud en lui disant qu'elle n'avait rien à craindre d'un gouvernement dominé par son mouvement.

« Nous avons conscience qu'ils (les Blancs) ont peur que les Noirs se vengent, a dit M. Mandela lors d'un discours prononcé à Harare, capitale du Zimbabwe, *ils craignent que la libération de l'Afrique du Sud ne signifie non seulement la fin du pouvoir blanc, mais encore la domination des Noirs sur les Blancs. C'est faux. »*

« Nous admirons et félicitons le Zimbabwe pour sa politique de réconciliation », a encore dit M. Mandela sous les applaudissements de la foule. *« Nous, en Afrique du Sud, sommes tout à fait impressionnés par la capacité de la ZANU (Union africaine nationale du Zimbabwe, parti au pouvoir) d'oublier le passé. »*

Le Congrès panafricaniste (PAC), organisation rivale de l'ANC, a boycotté dimanche le dîner donné en l'honneur de M. Mandela. Il a réaffirmé son refus de négocier avec Pretoria et a proposé la réunion d'une *« assemblée constituante »*. *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : un Français prochainement libéré** – Le technicien francais Jean-Francois Grossbancher, capturé le 21 février en Angola par les maquisards de l'Union nationale pour l'indépendence totale de l'Angola *(UNITA)*, sera libéré dans le courant de la semaine prochaine au Zaïre, a-t-on appris samedi 3 mars de source sûre à Jamba, quartier général des forces de l'UNITA. Le technicien du groupe Bouygues-Offshore sera remis au médiateur du conflit angolais, le président zaïrois Mobutu Sese Seko.

Vent de fronde sur la Côte d'Ivoire

Suite de la première page

Les autres salariés devraient ainsi être « relativement peu affectés » par ces mesures et les petits salaires en être totalement exclus. Le communiqué annonce aussi une diminution des prix des produits de première nécessité, du savon aux fournitures scolaires, en passant par les médicaments ou les loyers des habitations sociales.

Ces décisions annoncées au milieu des couplets classiques sur la « désinformation », les « fauteurs de troubles » ou encore les « ennemis du pays qui veulent abuser nos valeureuses et paisibles populations » seront-elles suffisantes pour empêcher une reprise de l'agitation ? Le week-end a été particulièrement calme et rien n'indique qu'Abidjan a été le théâtre de troubles violents. La jeunesse dorée vienttoujours se prélasser dans les jardins de l'hôtel Ivoire, les rues de Treichville, le plus grand quartier populaire sont toujours livrés aux « commerçants » en tous genres.

Quant au campus et à l'université, ils sont desespérément vides, gardés par quelques militaires débonnaires. Écoles, facultés, résidences universitaires sont en effet fermées jusqu'à nouvel ordre, ce qui rendra plus difficiles les regroupements d'étudiants et de lycéens. Ceux-ci n'ayant pas, par manque d'organisation, mais aussi par peur de la répression, de représentants « officiels », il est ainsi quasiment impossible de savoir ce qui peut se passer. Des tracts signés par une « organisation de lutte travailleurs-étudiants » ont toutefois été distribués lundi. Ils appellent à un arrêt de travail général jusqu'à mercredi, à une marche de protestation mardi, de la cathédrale à la place de la République et exigent enfin la démission du gouvernement, la dissolution du parlement et l'institution du multipartisme ainsi que l'organisation d'élections libres.

La même « organisation », dans « un avis aux forces armées », explique aux militaires qu'ils n'ont « ni le droit ni le devoir » d'utiliser leurs armes contre la nation et leur demande de se joindre au mouvement pour exiger le « rapatriement des richesses nationales illicitement expatriées » et « la restauration d'une véritable démocratie ». Nul ne peut pour le moment déterminer la représentativité exacte de ce mouvement et l'impact qu'auront ces appels sur l'opinion publique.

D'autant que cette « spontanéité » se retrouve à la puissance dix parmi les jeunes désoeuvrés de Treichville dont beaucoup n'ont plus grand chose à perdre et ne désirent qu'à en découdre avec les « grotos » - les possesseurs de grosses voitures dans le langage populaire - dont le luxe et l'opulence les insultent quotidiennement. Une étincelle, un prétexte - vendredi ce fut la manifestation des étudiants - et ces jeunes se retrouveront une nouvelle fois des pierres à la main. Quant à cette classe moyenne qui s'est créée en Côte d'Ivoire, comprena nt notamment les petits fonctionnaires, elle a semble-t-il suivi, sans y participer directement, mais avec une certaine compréhension, les revendications des étudiants . Elle devrait être rassurée dans un premier temps par les assouplissements des mesures d'austérité.

« Ce n'est pas leur salaire qui les enrichit... »

Les organisations internationales qui ont dit et redit qu'elles ne prêteraient de l'argent à la Côte d'Ivoire que si celle-ci s'engageait résolument sur la voie de l'austérité, risquent en revanche d'être désagréablement surprises. Ce n'est pas, en effet, la réduction du salaire des ministres ou de quelques dirigeants de sociétés nationales « en plus, ce n'est pas leur salaire qui les enrichit, mais tout ce qu'ils touchent à côté » expliquait crûment un jeune collégien) qui permettra de rétablir la situation budgétaire. Les discussions risquent donc d'être rudes entre les représentants de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International et les dirigeants ivoiriens. Certes, ceux-ci devraient pouvoir prétexter du malaise social actuel pour demander un répit. Leur sera-t-il accordé ?

La nouvelle donne internationale créée par l'effondrement du communisme en Europe de l'est et la pérestroïka soviétique rend en effet de plus en plus caduc l'argument maintes et maintes fois évoqué par les représentants des pays africains « modérés » - dont la Côte d'Ivoire était le porte drapeau et le symbole - : « Attention, si vous ne nous aidez pas à nous maintenir au pouvoir, notre pays pourra basculer dans l'autre camp ». Or, aujourd'hui, l'autre camp s'est mis aux abonnés absents.

JOSE-ALAIN FRALON

TUNISIE : remaniement ministériel

Renforcement du ministère de l'intérieur

Un renforcement du ministère de l'intérieur, alors que surgissent ici et là diverses tensions, et une diplomatie prenant davantage en compte les évolutions économiques et financières internationales sont apparemment les raisons qui ont conduit, *samedi 3 mars, le président Ben* Ali à remanier son gouvernement dont M. Ahmed Karoui demeure le chef.

TUNIS

de notre correspondant

En nommant ministre de l'intérieur l'ancien chef de la diplomatie, M. Abdelamid Escheikh, le chef de l'Etat a désigné en même temps que l'un de ses plus anciens et fidèles amis – ils furent ensemble les premiers élèves officiers à Saint-Cyr de la Tunisie indépendante, – un homme carré qui sait être ouvert et chaleureux mais qui n'a pas d' état d'âme.

Cet ancien chef d'état-major des armées, de *1975 à 1981*, sera assisté dans sa tâche par deux secrétaires d'Etat dont les postes viennent d'être créés. Ce choix, qui n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucun commentaire, intervient alors que l'agitation universitaire s'est considérablement développée depuis la fin de l'année dernière.

Il y a quelques jours, les étudiants contestataires, pour la plupart proches ou appartenant au courant islamiste, avaient tenté de susciter des désordres dans la capitale (*le Monde* du 3 mars). Depuis les cars de police stationnent à nouveau en certains points de la ville. Un spectacle qu'on avait oublié depuis le changement de pouvoir de novembre 1987.

Le climat social n'est pas, non plus, très serein. Bien qu'elles n'aient suscité aucun débordement, les grèves – pas toujours soutenues par la centrale syndicale qui demandait récemment à ses adhérents de veiller à ce que leurs revendications ne soient pas utilisées à des fins politiques – sont devenues fréquentes et la très sérieuse détérioration du pouvoir d'achat complique les négociations salariales en cours dans tous les secteurs.

Enfin, la perspective des élections municipales avant le début de l'été semble nécessiter une vigilance accrue. La consultation va sans doute replacer au premier plan les militants et sympathisants du mouvement islamiste Ennahdha qui s'étaient déjà distingués lors des élections législatives d'avril 1989. A cette époque, M. Escheikh, lui-même candidat, avait été le ministre le plus prompt à dénoncer la vague intégriste. Sa nomination préfigure-t-elle un durcissement du pouvoir, jusqu'ici hésitant, à l'égard d'Ennahdha ? Le remaniement est d'ailleurs l'occasion de remplacer le secrétaire d'Etat aux affaires religieuses, considéré comme un orthodoxe, par un théologien qui passe pour moderniste et libéral, M. Ali Chebbi.

Abandonnant la présidence de la Banque centrale, M. Ismaïl Khelil devient ministre des affaires étrangères au moment où le président Ben Ali fait du problème de la dette extérieure une de ses plus vives préoccupations. Diplomate de carrière mais aussi principal artisan du plan de réajustement structurel impliquant une libéralisation progressive de l'économie, M. Khelil a une parfaite connaissance des milieux économiques et financiers internationaux.

Le ministère de la justice, occupé jusqu'ici par le général Mustapha Bouaziz, dont les rapports avec les magistrats et les avocats furent souvent difficiles, revient au ministre de l'intérieur sortant, M. Chedli Neffati. Plusieurs départements à caractère économique et social et un poste de ministre conseiller spécial du président de la République sont créés . Ce dernier échoit à M. Habib Boularès, qui était ministre de l'information et des affaires culturelles.

MICHEL DEURÉ

□ **Condamnations.** Le directeur et le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *les Annonces* ont été condamnés, samedi 3 mars, par le tribunal de première instance de Tunis à deux mois de prison et 500 dinars d'amende chacun pour diffamation et injures à l'égard de l'actuel ambassadeur de Tunisie en Autriche, M. Habib Ammar, qui s'était porté partie civile. Au nom de *« la défense des principes du 7 novembre »* (la prise de pouvoir du président Ben Ali le 7 novembre 1987), l'hebdomadaire avait publié, voici quatre mois, un article accusant d'affairisme et de trafic M. Habib Ammar lorsqu'il était ministre de l'intérieur, avant sa nomination à Vienne. Les documents fournis comme preuve par les deux journalistes n'ont pas été retenus par le tribunal – *(Corresp.)*.

SOUDAN : *détenu pendant huit jours à Khartoum*

Un journaliste du « Financial Times » rend compte de la répression

Arrêté le 21 février à Khartoum, où il effectuait un reportage sur les conditions de détention des prisonniers politiques, *M. Julian Ozanne, le correspondant* du « Financial Times » à Nairobi, a été libéré le 1er mars et expulsé du Soudan.

Dansun récit publié par le quotidien britannique, le journaliste affirme que les enquêteurs soudanais – dirigés personnellement par le ministre de l'intérieur, le colonel Fayçal Abou Saleh, un des membres les plus influents de la junte au pouvoir et connu pour son appartenance au Front national islamique – ont essayé de connaître les sources des informations qu'il avait recueillies à Khartoum au cours de son enquête et l'identité des personnes qu'il avait contactées.

M. Ozanne n'a été finalement libéré que grâce à l'intervention du chef de la junte, le général Béchir, soucieux d'offrir au monde extérieur une meilleure image de son régime.

Avant d'être arrêté, le journaliste avait contacté des détenus politiques – syndicalistes, journalistes et universitaires – récemment libérés. Ces derniers lui avaient affirmé qu'au cours de leur détention ils avaient été torturés par de jeunes fanatiques islamiques coopérant avec les services de sécurité.

Les séances de torture qui duraient parfois plus de dix jours se déroulaient dans des centres secrets situés dans la banlieue de Khartoum.

Les détenus étaient privés d'aliments, d'eau, de sommeil et étaient soumis à différents sévices (flagellation, brûlures de cigarettes, simulacres d'exécutions, etc).

Ils recevaient entre deux séances de torture la visite des membres de la junte islamique au pouvoir.

Ces informations confirment l'existence d'un service spécial dit de *« sécurité de la révolution »* créé en novembre 1989 avec pour objectif essentiel de torturer les détenus.

Ce nouveau service, selon les informations en provenance de Khartoum, est composé exclusivement de membres du Front national islamique et est dirigé par plusieurs membres baut placés de la junte, dont le commandant Ibrahim Chamseddine qui serait en fait le véritable *« homme fort »* du régime de Khartoum.

□ **GABON : mesures sociales.** – Le gouvernement gabonais a annoncé dimanche 4 mars une série de mesures destinées à désamorcer l'agitation sociale qui secoue le pays depuis plus d'un mois. Ces mesures prévoient notamment un remboursement d'un prélèvement de trois pour cent sur les salaires, une baisse des prix de l'eau et des prestations de santé. Le gouvernement a exhorté en outre les syndicats des banques et des assurances à renoncer à leur préavis de grève pour lundi. Des manifestations, accompagnées de scènes d'émeutes et de pillages, secouent depuis six semaines le Gabon. Les enseignants et d'autres catégories socio-professionnelles réclament des réformes démocratiques et des hausses de salaires.

POLITIQUE

Le manifeste des neuf « néo-rénovateurs » de l'opposition

Pour la Force unie

Artisans de la néo-rénovation, MM. François Léotard et Michel Noir devaient, au cours d'une conférence de presse donnée lundi 5 mars dans un grand hôtel parisien, lancer leur appel pour la constitution d'une « force unie » de l'opposition. Voici le texte qu'il nous a adressé et qui est signé par Mme Michèle Barzach, MM. Jean-Louis Bourlanges, Alain Carignon, Patrick Devedjian, François Léotard, Gérard Longuet, Claude Malhuret, Michel Noir et Pierre-André Wiltzer.

« Jamais, depuis plus de trente ans, le monde politique n'a paru si profondément coupé des Français. Sommée de choisir entre une majorité qui n'en est pas une et une opposition qui semble ne rien vouloir lui dire, l'opinion multiplie les signes de lassitude et d'exaspération : abstention massive à l'occasion des consultations électorales, indifférence grandissante pour un débat public perçu comme un simple affrontement de personnes, succès de plus en plus marqué des formations extrémistes ou hors système.

» Cette situation qui mine peu à peu les fondements de la démocratie est d'autant plus pernicieuse que citoyens et responsables sont aujourd'hui confrontés à des défis colossaux : le défi de l'environnement à sauvegarder, des grands équilibres démographiques et alimentaires à rétablir, de l'immigration à maîtriser, de la drogue à combattre, qui, tous, ont cessé d'être des problèmes de société relevant de la seule action des Etats pour devenir des enjeux planétaires exigeant des formes d'organisation et de solidarité nouvelles.

» Dans ce contexte marqué par la mondialisation croissante des enjeux, il est capital que le pari de la nouvelle Europe soit gagné, et que, au-delà du grand marché intérieur de 1993 et de l'union monétaire, s'édifie rapidement l'union politique du Vieux Continent. Seule, en effet, son union permettra à l'Europe de ne pas demeurer un éternel enfant au milieu des adultes, d'offrir à l'Allemagne réunifiée une alternative crédible à la tentation nationaliste, d'assumer ses nouvelles responsabilités en matière de sécurité collective et de solidarité à l'égard de l'Est, et enfin de combler le déficit démocratique qui se creuse chaque jour un peu plus entre citoyens et dirigeants de la Communauté.

» Sur le plan intérieur également, les questions qui se posent quotidiennement aux Français demeurent aujourd'hui sans réponse. Figées dans des structures bureaucratiques d'un autre âge, aussi incapables de prendre en compte les attentes des usagers que les aspirations de leurs propres agents, les grandes administrations publiques du pays, l'éducation, la santé, la Sécurité sociale, la justice entre autres, traversent une profonde crise de fonctionnement, d'organisation, mais aussi de légitimité. A cette crise, le gouvernement ne répond que par une inertie tenace, entrecoupée de capitulations budgétaires en cascade.

» Du coup, faute d'un Etat modernisé, libéralisé, plus conscient de ses missions et plus respectueux des citoyens, notre société éclate et se décompose sous le regard absent de ceux qui devraient la conduire et l'unifier. De nouvelles inégalités se font jour, tandis que les anciennes se creusent : inégalités devant la dégradation du cadre de vie, l'échec scolaire, l'insécurité, les effets perturbateurs d'une immigration mal maîtrisée ; inégalités entre les familles, entre revenus salariaux et revenus du capital, entre représentants de secteurs protégés et de secteurs menacés, entre les nouvelles générations qui arrivent dans un monde trop plein et celles qui les ont précédées. A terme, c'est l'existence même d'une communauté nationale rassemblée, forte de ses valeurs et consciente de son identité spirituelle, qui se trouve menacée par la crise de l'Etat et par la perte du sentiment civique qui l'accompagne.

L'immobilité par le conservatisme

» Confronté aux interrogations pressantes de nos concitoyens, le gouvernement se réfugie dans le commentaire, et l'opposition dans le silence. L'embarras du pouvoir ne surprend pas : quelle que soit la bonne volonté des hommes qui le composent, le gouvernement est condamné à l'immobilité par le conservatisme des forces qui le soutiennent. Ultime bastion des rigidités à démanteler, le Parti socialiste est en mesure de dicter au premier ministre les conditions de sa survie : ne rien faire qui mette en cause les bureaucraties publiques et les bastilles corporatistes qui s'y trouvent logées. Ne pas privatiser, ne pas libéraliser, ne pas décentraliser, ne pas réformer, tels sont les nouveaux mots d'ordre d'un pouvoir qui ne demeure au gouvernement qu'à la condition expresse de ne pas gouverner.

» Le silence et l'apathie de l'opposition sont d'une autre nature. Notre conviction profonde, celle qui détermine toute notre démarche, c'est que l'opposition démocratique ne pourra tenir le rôle qui devrait être le sien tant qu'elle demeurera figée dans des structures archaïques, à la fois autoritaires, centralisées et émiettées ; tant qu'elle sera comme séparée d'elle-même par des frontières partisanes héritées d'un autre âge et qui ne recoupent plus le partage réel des sensibilités ; tant qu'elle restera incapable d'assumer les fonctions qui sont celles d'une grande organisation politique moderne : la participation des citoyens à l'élaboration de leur avenir, l'arbitrage démocratique entre les sensibilités qui la composent, le choix, lui aussi démocratique, des candidats aux différentes consultations électorales. Notre certitude, c'est qu'il y a aujourd'hui un redoutable décalage entre les principes qui régissent la société civile – pluralisme, concurrence, décentralisation, subsidiarité – et les pratiques qui continuent de régenter la vie politique – concentration du pouvoir par des appareils cloisonnés, jacobins, qui refusent l'arbitrage démocratique de leurs différences sans voir que leurs habitudes de cartel interdisent le renouvellement des hommes et des idées. Tant que ce décalage ne sera pas réduit, tant que les hommes qui se réclament du libéralisme, de la participation et du fédéralisme n'auront pas mis leurs actes en conformité avec leurs paroles, l'opposition démocratique ne pourra pas repartir de l'avant et regagner la confiance des Français.

La fin d'un trompe-l'œil

Aujourd'hui, l'immense majorité de nos concitoyens exigent une transformation radicale des structuires de l'opposition, appellent à l'emergence d'une grande force d'union, à la fois pluraliste, démocratique et décentralisée : c'est la clé d'une rénovation réussie de nos méthodes et de nos idées. Les responsables de parti ne peuvent rester sourds à l'appel de l'opinion et paraître préférer la certitude de la défaite aux exigences de la réforme.

» C'est pourquoi nous avons décidé d'agir et de constituer une coordination pour la Force unie, ouverte à tous ceux, citoyens et élus, qui partagent notre volonté d'union et de renouveau, quels que soient leur sensibilité ou leur parti d'origine. Avec le lancement de cette coordination, nous ne proposons pas aux Françaises et aux Français de construire un parti supplémentaire. Nous voulons éviter d'ajouter une facture de plus à toutes celles qui depuis des années handicapent l'opposition. Nous souhaitons seulement donner à nos concitoyens et à leurs élus les moyens de faire entendre leur voix dans une partie dont ils sont exclus depuis si longtemps. Nous voulons mobiliser les Français autour d'une idée simple : la réunion, sur un ordre du jour précis, d'une convention des élus nationaux et locaux, seule instance qui puisse disposer d'une légitimité suffisante pour assurer l'émergence de la Force unie de l'opposition.

» Notre objectif n'est pas de diviser mais de rassembler. Il n'est pas de combattre les partis mais de les convaincre par notre nombre et notre détermination. C'est avec eux que nous voulons conduire la grande entreprise d'union et de rénovation que les Françaises et les Français sont en droit d'attendre de ceux qui ont l'ambition de les représenter. »

Les limites...

Suite de la première page

Les partis peuvent-ils accepter de se saborder en dehors de toutes échéances électorales, préférer, autrement dit, la recomposition froide à la recomposition chaude ? Chef de parti lui-même, M. Léotard devrait être sur ce point rapidement fixé en jaugeant les états d'âme du Parti républicain.

Question enfin et surtout de méthode. On peut savoir gré à ces néo-rénovateurs de vouloir passer à l'acte, de ne plus vouloir se contenter des concertations et palinodies interminables qui prolongent depuis un an l'opposition dans un immobilisme dégénérescent. Ils affirment désirer avant tout mettre au point une méthode pour faire naître, au 1er décembre prochain, *« une grande force d'union pluraliste, démocratique et décentralisée »*.

Ont-ils choisi la bonne méthode ? Savoir «gérer» les médias, disposer d'un trésor de guerre substantiel, est-ce suffisant pour imposer ses volontés ? Les partis sont plus que réticents. En 1989, M. Alain Juppé avait suivi avec intérêt la démarche rénovatrice. La seule présence de Mme Barzach dans ce petit groupe de néo-rénovation a dû suffire, cette fois, à le refroidir. Le RPR fait le sourd et au nom de l'UDF, M. Giscard d'Estaing fait comme s'il n'avait rien vu. Comme si de rien n'était, RPR et UDF tiendront mardi 6 mars la réunion de leur comité de coordination. La meute Léotard-Noir aboie, la caravane Chirac-Giscard passe.

M. Pierre Méhaignerie, sur lequel MM. Noir et Léotard comptaient, a pris le soin de prendre lui-même sa plume pour enjoindre, dans un courrier en date du vendredi 2 mars, à tous les élus et responsables fédéraux du CDS de ne point s'accocier à cette opération. Le président du CDS condamne dans cette lettre, en termes très vifs, cette opération qui, selon lui, sert des intérêts personnels, procède du principe de l'exclusion, est trop précipitée. M. Méhaignerie reproche au maire de Lyon et au président du PR de mettre la charrue avant les bœufs.

Un reproche que formule également M. Charles Millon dans un entretien au *Figaro* du lundi 5 mars. La fusion ne se décrète pas, déclare le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, lequel, pour avoir été l'un des ardents pionniers de Rénovation 89 sait aujourd'hui de quoi il parle. Il maintient que la véritable recomposition de la droite ne se décrètera pas à Paris *« en vase clos »*, mais passera par une *« pédagogie de l'union »* à la base.

Toutes ces raisons et arguments limitent l'exercice que s'imposent aujourd'hui M. Noir et M. Léotard. La Force unie, plaisantait dimanche M. Soisson, *« ça m'amuse. C'est une parodie et une contraction des deux thèmes du président de la République : la force tranquille en 1981 et la France unie en 1988 »*. La dérision serait la pire sanction pour cette nouvelle entreprise de rénovation.

DANIEL CARTON

Une élection municipale partielle

HAUTE-LOIRE : Brives-Charensac (1er tour).

Inscr., 2 979 ; vot., 2 121 ; abst., 28,80 % ; suffr. expr., 2 021. Liste d'union de la gauche conduite par M. Ferret, 1 086 voix (53,73 %), 21 sièges ; liste d'union de la droite conduite par M. Bringol, 935 (42,26 %), 6 sièges.

[En mars 1989, c'est la liste de M. Bringol qui avait enlevé 21 sièges avec 1 022 voix (50,61 %) et celle d'union de la gauche qui n'en avait obtenu que 6 avec 997 suffrages (49,38 %), sur 2 954 inscrits, 2 165 votants (soit 26,70 % d'abstention) et 2 019 suffrages exprimés.

Ce scrutin avait été annulé en raison de la distribution soixante-douze heures avant le début du vote d'une lettre anonyme diffamatoire à l'égard de l'un des candidats de la liste d'union de la gauche.]

□ **Elections à l'ENA.** – L'Association des anciens élèves de l'Ecole normale d'administration a réélu à sa présidence, le 20 février, M. Raphaël Alomar, qui occupait cette fonction depuis 1984. Un nouveau vice-président chargé de la communication a été élu, M. François Leblond, préfet du Vaucluse, ainsi qu'un nouveau secrétaire général adjoint, Mme Catherine Colonna, conseiller des affaires étrangères, et un nouveau trésorier-adjoint, M. Philippe Nguyen, administrateur civil au ministère de l'industrie, le reste du bureau étant reconduit.

La préparation du congrès

La percée de M. Fabius met en péril

Arrivé en tête des votes des militants socialistes au terme des congrès fédéraux qui se sont réunis le week-end dernier, M. Laurent Fabius est en mesure de briguer le poste de premier secrétaire du PS au congrès de Rennes, dans une semaine et demie. Le président de l'Assemblée nationale n'a pas encore fait connaître, toutefois, ses intentions. La direction en place, autour de MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin, s'emploie à priver M. Fabius d'une majorité, en tentant de constituer une alliance qui regrouperait l'ensemble des autres courants contre lui.

M. Laurent Fabius a tenu son pari. Le vote des militants dans l'ensemble des fédérations socialistes, moins les six d'Ile-de-France qui se prononcent cette semaine, place la motion du président de l'Assemblée nationale en tête, devant celle du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, allié à MM. Lionel Jospin et Louis Mermaz, et celle du premier ministre, M. Michel Rocard.

M. Laurent Fabius ne devance MM. Mauroy, Mermaz et Jospin que de quelques mandats, mais, même dans l'hypothèse où les votes de la région parisienne inverseraient ce classement ou placeraient les deux courants à égalité, la signification politique du résultat est acquise : écarté du poste de premier secrétaire en mai 1988, l'ancien premier ministre montre qu'il est, à lui seul, aussi fort dans le parti que ceux qui s'étaient ligués, il y a un an et demi, pour s'opposer à lui.

Le deuxième enseignement de ces votes est que le courant de M. Rocard, qui, dans cette compétition, avait adopté un profil modeste, se retrouve, comme l'annonçaient ses animateurs eux-mêmes, au-dessous du niveau qu'il avait atteint en octobre 1985 au congrès de Toulouse. Les rocardiens avaient réuni, alors, 28 % des mandats ; ils ne peuvent en escompter, aujourd'hui, que quelque 24 % ou 25 %. Si elle n'est pas surprenante aux yeux des socialistes, cette situation peut étonner à l'extérieur, connaissant la popularité dont le premier ministre bénéficie dans les sondages. En fait, les rocardiens savent depuis longtemps qu'ils ne peuvent placer leurs espoirs, au sein du PS, que dans un dispositif d'alliances, et non dans une progression de leur propre courant.

Désir de modernisation

Derrière M. Fabius ou à côté de lui, M. François Mitterrand peut être satisfait du résultat. La situation minoritaire du premier ministre est confirmée, ce que M. Rocard aurait, assurément, préféré éviter. MM. Jospin et Mauroy, qui avaient fait cause commune en mai 1988 contre M. Fabius, candidat du président de la République au poste de premier secrétaire, sont en difficulté. La position de M. Mauroy à la tête du parti est sérieusement mise en question, autant que la légitimité des jospinistes, qui prétendaient s'identifier à l' *« axe majoritaire »* du PS. En adoptant une démarche de contestation du pouvoir de l' « appareil », M. Fabius est parvenu à ses fins. Il a réussi à incarner un désir de modernisation du parti, dont la direction niait la réalité. Le chef de l'Etat et ses proches y trouveront la justification de leur sévérité à l'endroit d'un PS dont ils dénoncent volontiers, depuis deux ans, la sclérose.

Une victoire à la Pyrrhus

Du point de vue de la qualité des débats politiques, le vote des militants socialistes est peu réjouissant. L'accaparement de l'attention par le duel Jospin-Fabius a laminé les courants idéologiques – ou porteurs d'idées, – qu'il s'agisse des plus anciens, ceux de MM. Jean-Pierre Chevènement et Jean Poperen, qui arrivent loin des scores qu'ils espéraient, ou des plus récents, celui de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon et celui de Mme Marie-Noëlle Lienemann, très au-dessous du minimum requis pour être représentés dans les instances dirigeantes du parti. Parti de débats, le PS est devenu, ou redevenu, le champ clos d'affrontements de pouvoir, tournés vers la conquête ou la conservation du pouvoir d'Etat, sans que les préoccupations ou les conflits de la société s'y traduisent de façon lisible . M. Chevènement en tire la leçon lorsqu'il déclare que *« si les idées ne peuvent pas passer par un parti, elles peuvent passer par des clubs »*. La gauche novatrice va-t-elle retourner à l'âge des catacombes où la confinaient les appareils SFIO et radicaux en place dans les années 60 ?

Le succès de M. Fabius pourrait se révéler, pour d'autres raisons

Les votes des principales fédérations

Nous publions ci-dessous les votes intervenus dans les principales fédérations du PS, c'est-à-dire celles comptant plus de cent mandats (un mandat national correspond à vingt-cinq cartes d'adhérent pour 1989, munies des douze timbres mensuels). Dans le Puy-de-Dôme, deux des cent un mandats n'ont pas été attribués, pour tenir compte des abstentions. Dans l'Hérault, les militants réunis au Cap d'Agde se sont séparés sans parvenir à établir le procès verbal de répartition des mandats. Les chefs de file des courants ont décidé de transmettre au siège du parti *« le résultat brut des comptages en voix par sections »*. Au total, fédérations d'outre-mer comprises, la répartition des 6 440 mandats, avec entre parenthèses le pourcentage que cela représente, est – sous réserve des vérifications et contentieux qui seront tranchés au congrès – la suivante : 1 929 (29,95 %) pour M. Fabius, 1 868 (29 %) pour MM. Mauroy-Jospin, 1 559 (24,20 %) pour M. Rocard, 494 (7,67 %) pour M. Chevènement, 475 (7,37 %) pour M. Poperen, 76 (1,18 %) pour M. Dray et 39 (0,60 %) pour Mme Lienemann. Les six fédérations de Paris et de la région parisienne (Seine-et-Marne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise) qui ne se sont pas encore réunies en raison des vacances scolaires, se pro-

Départements Mandats	Mauroy Jospin	Poperen	Rocard	Dray	Fabius	Lienemann	Chevènement
Aude 157	20 12,74 %	6 3,82 %	33 21,02 %	1 0,64 %	88 56,05 %	1 0,64 %	8 5,10 %
Bouches-du-Rhône 503	138 27,44 %	10 1,99 %	71 14,12 %	1 0,20 %	251 49,90 %	2 0,40 %	30 5,96 %
Dordogne 119	51 4,20 %	61 5,04 %	17 14,29 %	0 0,00 %	71 59,66 %	0 0,00 %	20 16,81 %
Gard 116	28 24,14 %	2 1,72 %	55 47,41 %	0 0,00 %	30 25,86 %	0 0,00 %	1 0,86 %
Haute-Garonne . 238	109 45,80 %	10 4,20 %	38 15,97 %	1 0,42 %	64 26,89 %	4 1,68 %	12 5,04 %
Gironde 180	45 25,00 %	13 7,22 %	41 22,78 %	2 1,11 %	69 38,33 %	1 0,56 %	9 5,00 %
Hérault 225	84 37,33 %	12 5,33 %	33 14,67 %	5 2,22 %	74 32,89 %	1 0,44 %	16 7,11 %
Isère 162	67 41,36 %	5 3,09 %	34 20,99 %	2 1,23 %	45 27,78 %	1 0,62 %	8 4,94 %
Nord 557	351 63,02 %	72 12,93 %	79 14,18 %	4 0,72 %	21 3,77 %	6 1,08 %	24 4,31
Pas-de-Calais . 611	86 14,08 %	37 6,06 %	74 12,11 %	2 0,33 %	361 59,08 %	3 0,49 %	48 7,86 %
Puy-de-Dome 99	15 15,15 %	6 6,06 %	30 30,30 %	2 2,02 %	36 36,36 %	0 0,00 %	10 10,10 %
Rhône 132	55 41,67 %	26 19,70 %	33 25,00 %	1 0,76 %	11 8,33 %	0 0,00 %	6 4,55 %
Seine-Maritime 141	0 0,00 %	10 7,09 %	27 19,15 %	1 0,71 %	100 70,92 %	0 0,00 %	3 2,13 %
Var 127	28 22,05 %	24 18,90 %	19 14,96 %	2 1,57 %	37 29,13 %	0 0,00 %	17 13,39 %
Haute-Vienne 104	49 47,12 %	4 3,85 %	20 19,23 %	1 0,96 %	22 21,15 %	0 0,00 %	8 7,69 %
Essonne 109	13 11,93 %	7 6,42 %	24 22,02 %	22 20,18 %	18 16,51 %	12 11,01 %	13 11,93 %

POLITIQUE

du Parti socialiste

la position de M. Mauroy à la tête du PS

encore, plus immédiates, une victoire à la Pyrrhus. Loin, en effet, de créditer le président de l'Assemblée nationale de l'aspiration au *renouvellement qui l'a porté*, ses adversaires s'emploient à contester ses méthodes et à dénoncer chez le rénovateur proclamé un champion des plus archaïques recettes de la cuisine partisane . MM. Jospin, Mauroy et Chevènement ont fait chorus, dimanche et lundi, pour frapper d'illégitimité l'« attaque » fabiusienne, le ministre de la défense stigmatisant des *« mœurs insupportables »*. Le ministre de l'éducation nationale et le premier secrétaire ont fait des appels appuyés aux autres courants du parti, avec lequels ils affirment partager la même conception de l'action *politique, pour constituer* un front anti-Fabius.

Inversant la logique qui avait paru être la sienne il y a exactement une semaine, M. Jospin nie, aujourd'hui, la pertinence de la référence au mitterrandisme comme *ciment d'une possible* coalition majoritaire. Alors qu'il avait accepté le principe de la reconstitution de l'ex-courant majoritaire, sous condition d'engagement de solidarité, et alors que, à la fin de l'an dernier, il déclarait tout uniment devant ses partisans que si M. Fabius arrivait en tête, le poste de premier secrétaire lui reviendrait, M. Jospin estime, à présent, que rien ne justifie une entente privilégiée entre les deux branches principales de la famille mitterrandiste. Au contraire, l'ancien premier secrétaire fait appel à MM. Chevènement et Poperen – *comme M. Mitterrand*, il y a *onze* ans, à Metz, avait passé un accord avec le futur ministre de la défense face à MM. Rocard et Mauroy – pour qu'ils viennent faire l'appoint contre M. Fabius.

M. Chevènement, qui ne pardonne pas au président de l'Assemblée nationale d'avoir *« débauché »* certains de ses amis, ne dit pas « non » aux invites de M. Jospin. Le ministre des relations avec le Parlement est, lui, plus réservé, et il tient à associer dans une même condamnation les méthodes des uns et des autres, celles de MM. Mauroy et Jospin comme celles de M. Fabius. En tout état de cause, Mauroy-Mermaz-Jospin, plus Chevènement, plus Poperen, cela ne fait pas une majorité . Seul M. Rocard peut la fournir. C'est, bien sûr, de cela qu'il s'agit, et de rien d'autre.

Le congrès de Rennes sera-t-il celui de la consécration officielle de l'axe Rocard-Jospin-Mauroy ? Cette alliance, les fabiusiens n'ont cessé de la dénoncer comme virtuellement acquise. Ils en ont fait, *mezza voce, un de leurs principaux* arguments de campagne. Le paradoxe serait que leur victoire ait pour conséquence de la faire triompher. Mais il y a plus paradoxal encore. Si un bloc se forme entre M M. Mauroy et Jospin et M. Rocard – que M M. Chevènement et Poperen y participent ou non –, M. Fabius pourra difficilement ne pas s'y associer. A près de 30 % des mandats, le président de l'Assemblée nationale peut-il choisir l'opposition au sein du PS sans avouer, du même coup, qu'il fait « l'impasse » sur les élections législatives de 1993, ou, plutôt, *qu'il parie sur la défaite* ? Noblesse oblige.

PATRICK JARREAU

M. Jospin : « Il ne faut pas commencer à discuter avec ceux qui ont voulu déstabiliser la direction de leur propre parti »

M. Lionel Jospin a déclaré, dimanche 4 mars, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne), qu'*« il ne faut pas commencer à discuter avec ceux qui ont voulu déstabiliser la direction de leur propre parti »*. *« On a voulu le débat des militants au prix de la division du courant mitterrandiste,* a poursuivi le ministre de l'éducation nationale. *Donc, maintenant, il n'y a plus de courant mitterrandiste. Il n'y a plus un seul courant mitterrandiste. »*

M. Jospin, qui participait au congrès de la fédération de la Haute-Garonne, a ajouté que M. Fabius est *« un militant socialiste comme les autres »*. *« Nous sommes un pôle et un pivot pour le PS, et c'est autour de nous que se fera le rassemblement. Le temps n'est pas venu de s'effacer »*, a-t-il dit, faisant référence au texte qu'il défend avec MM. Pierre Mauroy et Louis Mermaz. Soulignant qu'il faut *« rassembler ceux qui souhaitent maintenir l'authenticité d'un parti de militants »*, M. Jospin a ajouté que *« ceux qui ont cette conception du parti, tels que les partisans des motions Poperen ou Chevènement, feront ce qu'ils voudront. Nous débattrons d'abord avec ceux dont nous nous sentons très proches »*. *« Nous ne commettrons pas la faute d'exclure le courant du premier ministre »*, a conclu M. Jospin, qui a reconnu que les motions Fabius et Mauroy-Jospin sont *« au coude à coude »* .

Le mieux placé pour rassembler le parti

M. Mauroy a déclaré au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 4 mars, qu'en ce qui concerne *« la conception du parti »*, il est *« plus près »* de celles de MM. Jean-Pierre Chevènement, Michel Rocard, et Jean Poperen que de celle de M. Fabius. *« En termes militaires, Laurent Fabius a porté l'attaque »*, celle-ci *« a été tout à fait contenue »*, mais, *« d'une certaine façon, en portant l'attaque il s'est isolé du parti »*, a ajouté M. Mauroy, qui a d'autre part rendu hommage au travail du premier ministre en qualifiant le bilan du gouvernement de *« globalement positif et même mieux que cela »*.

Le premier secrétaire a souligné que *« beaucoup de militants étaient un peu déçus de la rudesse des débats et des méthodes employées »*. Cependant pour lui, *« s'il y a eu quelques bavures, elles sont secondaires »*.

M. Mauroy a expliqué qu'il avait défendu une *« certaine conception du parti »* et que *« le parti avait répondu »*, la motion présentée par MM. Mermaz, Jospin et lui-même étant *« en tête des motions dans une fourchette 28-29 % »*.

« Ce parti a besoin de se rassembler », a-t-il lancé à *« l'ensemble des militants »* et en particulier à *« ceux qui se retrouvent avec des motions ayant recueilli moins de 10 % des suffrages et qui ont été d'une certaine façon maltraités par ce débat »*. *« Aucun courant n'atteint 50 %, et le travail du congrès sera de permettre le rassemblement des motions afin qu'il y ait une majorité pour conduire ce parti. Je serai dans la meilleure situation possible pour faire ce rassemblement avec Fabius, Rocard, Poperen, Chevènement »*, a-t-il assuré. Le premier secrétaire a ajouté qu'il souhaite donc être reconduit à la direction du PS.

« Il n'y a pas de Laurent Fabius en tête, il n'y a pas du tout de percée de Laurent Fabius. Nous terminons un débat qui a été dur, dur, qui n'est pas terminé. On va voter encore tous les soirs de la semaine prochaine et 10 %, ça compte », a affirmé M. Mauroy. *« Deux motions sont en tête et ont une longueur d'avance, j'ai le ferme espoir que ma motion l'emportera la semaine prochaine »*, a-t-il déclaré.

M. Jack Lang, ministre de la culture, s'est félicité pour sa part, dimanche 4 mars, du *« grand succès »* de la motion Fabius, qui *« exprime clairement la volonté de* Interrogé lundi matin sur Europe 1, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense et chef de file du courant Socialisme et République, a déclaré que M. Fabius avait *« donné l'exemple de mœurs insupportables »* dans la campagne pour le congrès de Rennes.

M. Chevènement s'est référé au *« débauchage »* d'un de ses anciens partisans, M. Henri d'Attilio, député des Bouches-du-Rhône, qui avait rejoint le courant Fabius, la semaine dernière, avec les mille mandats de sa section de Châteauneuf-lès-Martigues, ville dont il est le maire. Rappelant sa dénonciation, il y a une dizaine d'années, de la *« gauche américaine »* – expression qui visait, alors, M. Rocard, – M. Chevènement a déclaré : *« Aujourd'hui, nous y sommes. C'est un parti démocrate à l'américaine. Tous les coups sont permis pour sélectionner le candidat. »* Le ministre de la défense s'est affirmé, cependant, partisan du *« ni-ni »*, son courant arrivant au congrès sans *« alliance prioritaire, ni avec Laurent Fabius ni avec Lionel Jospin »*.

Il a reconnu que les reproches *qu'il formule à l'adresse de* M. Fabius rendent, en toute hypothèse, difficile un accord avec le président de l'Assemblée nationale, mais il n'envisage pas nécessairement, pour autant, de s'entendre avec MM. Mauroy et Jospin, même si le premier ne lui paraît pas être *« le pire »* pour diriger le PS.

Il souhaite agir avec M. Jean Poperen pour *« donner au PS une orientation plus claire »*. En tout état de cause, selon M. Chevènement, *« si les idées ne peuvent pas passer par un parti, elles peuvent passer par des clubs »*.

Dans les Bouches-du-Rhône

Les fabiusiens deviennent majoritaires mais la fédération reste divisée

Comme prévu, les fabiusiens ont pris le contrôle de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône en obtenant 49,7 % des man dats (contre 27,3 % à la direction jospiniste sortante) et en s'assurant, de justesse, la majorité absolue au comité directeur départemental (120 postes sur 239). Mais la réconciliation espérée entre courants n'a pas eu lieu.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le vœu de M. François Bernardini, responsable départemental du courant Fabius et futur premier secrétaire du PS des Bouches-du-Rhône, n'a pas été exaucé. Il espérait que le congrès de Châteauneuf-lès-Martigues, après ceux de Fos et d'Istres qui avaient creusé le fossé entre defferristes et pezétistes, soit, enfin, *celui de l'« union retrouvée »*. Or il a été, au contraire, le théâtre de la division et de la confusion. Les fabiusiens, certes, l'ont nettement emporté. Grâce au ralliement de dernière heure du député et maire de Châteauneuf-lès-Martigues, M. Henri d'Attilio, pourvoyeur de plus d'un millier de mandats, ils ont frôlé la majorité absolue en voix et l'ont obtenue en sièges (à un près) au comité directeur (1). Mais leur appel au rassemblement est resté lettre morte. Les jospinistes, désignés comme de *« mauvais perdants »*, se sont, en effet, clairement placés dans la perspective d'une reconquête du pouvoir en spéculant, notamment, sur l'hétérogénéité et donc sur les divisions, à terme, du groupe des fabiusiens. Les rocardiens, eux, ont étalé au grand jour leurs querelles internes. Quant aux amis de M. Jean-Pierre Chevènement, qui étaient apparus, pourtant, avant le congrès, comme des alliés en puissance des fabiusiens, ils ont très mal digéré le « débauchage » de M. d'Attilio qui les a renvoyés dans la marginalité. Dans ces conditions, les affrontements risquent de se perpétuer au sein de la fédération, sauf si, c'est le pari fait par les fabiusiens, les bonnes volontés existant dans tous les courants finissent, avec le temps, par prévaloir sur l'amertume et les rancœurs.

Le ton avait été donné, dès l'ouverture du congrès, par les applaudissements et les huées saluant l'allocution de bienvenue de M. d'Attilio. Le député et maire de Châteauneuf-lès-Martigues allait d'ailleurs, par la suite, être cloué au pilori par son ancien chef de file de Socialisme et République, Mme Marie-Arlette Carlotti. *« Je m'interroge*, ironisera-t-elle avec férocité, *sur la force de persuasion de nos camarades fabiusiens. Ont-ils un secret à me révéler ? En fait, je crois simplement qu'ils sont plus avertis que moi sur les faiblesses et les lâchetés de la nature humaine. Mais au fond, je n'en veux pas beaucoup aux camarades qui ont changé d'avis, car, pour être fidèles à ses idées*, encore faut-il *en avoir... »* (2).

Sous le signe des règlements de comptes

Avant l'intervention de la responsable du courant Chevènement, les jospinistes avaient eux-mêmes créé l'ambiance en diffusant auprès des journalistes deux documents tendant à démontrer les sympathies fluctuantes de M. d'Attilio entre Socialisme et République, les rocardiens et les fabiusiens... M. Michel Pezet, écouté avec respect par les délégués, s'était réservé le beau rôle en se plaçant au-dessus de la mêlée et en prônant le *« rassemblement sur des idées »*. Son fidèle, le premier secrétaire sortant, M. Yves Vidal, étant chargé, lui, dans un rapport moral muscié, de rafraîchir la mémoire de ceux – les fabiusiens – qui s'étaient dissociés, au dernier moment, de la direction fédérale en faisant retomber sur les seuls jospinistes l'échec des élections municipales de Marseille. *« Certains de ceux qui, aujourd'hui, donnent des leçons*, leur a-t-il rappelé, citations à l'appui, *n'étaient-ils pas en première ligne, parfois plus royalistes que le roi, plus Pezétistes que Pezet ? Alors, quand je les entends dire que nous avions menti, de qui se moque-t-on ? »* La réintégration des exclus du PS ? *« Tout le monde en parle et tous pensent que ce serait une bonne chose. »* Les jospinistes y sont favorables, mais *« dans le strict respect de la procédure du parti »* et sur la base d'une *« plate-forme politique commune »*. Pour M. Pezet, il faut, de surcroît, *« laisser leur vraie place aux militants qui sont restés fidèles au parti et dont certains sont traités comme des rien du tout à l'intérieur de la municipalité de Marseille »*. Avec l'intervention de M. Vidal, considérée comme une *« provocation »* par les fabiusiens, le débat général était manifestement placé sous le signe des règlements de comptes. Pourtant, M. François Bernardini, acclamé par ses supporteurs, tentait, lui, de faire baisser la tension. *« Demain*, proclamait-t-il, *tout va commencer. L'obligation d'une fédération rénovée échoit à tous. Rassemblons-nous ! La page est tournée ! Nous avons l'intention de travailler loyalement avec tous les courants du parti, d'offrir des postes de responsabilité à chaque sensibilité. Je souhaite que tous m'entendent, que tous nous rejoignent. »* Un seul jospiniste fera écho à cette invitation, M. Gérard Bismuth, qui, toutefois, préviendra les fabiusiens que ses amis les jugeront aux actes et qu'en tout état de cause ils n'accepteront pas *« des strapontins. »*

Si l'on en juge aux nombreuses escarmouches qui ont jalonné la fin du congrès, le rassemblement des socialistes des Bouches-du-Rhône sera, sans nul doute, laborieux. Les rocardiens se sont singularisés, pour leur part, par une tragi-comédie qui s'est prolongée toute la journée. La désignation des représentants du courant du Premier Ministre au comité directeur départemental a donné lieu à un violent affrontement entre deux groupes rivaux, l'un plutôt favorable aux jospinistes, l'autre plutôt proche des fabiusiens. On s'est copieusement invectivé et même bousculé autour de l'urne – deux policiers municipaux de Châteauneu-lès-Martigues veillant au grain ! – avant de demander son arbitrage au congrès qui s'est, à son tour, longuement entre-déchiré...

Commentaire, navré, sur tous ces événements, d'un brave secrétaire de section de Meyrargues : *« Heureusement que mes militants n'assistent pas au congrès, sinon ils ne reprendraient plus leur carte... »*.

GUY PORTE

(1) Le vote sur les motions a donné les résultats suivants : Fabius, 49,7 % (120 sièges), Jospin, 27,3 % (66 sièges), Rocard, 14,1 % (34 sièges), Chevènement, 5,90 % (14 sièges), Poperen, 2,1 % (5 sièges), Dray-Mélenchon, 0,5 % (0 siège), Lienemann, 0,4 % (0 siège).

(2) Marie-Arlette Carlotti a annoncé que son courant allait déposé un recours devant les instances nationales pour contester l'éligibilité de M. d'Attilio, lequel avait préalablement signé la motion Chevènement.

(Publicité)

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE A L'OCCASION DU SECOND ANNIVERSAIRE DES POGROMS ANTI-ARMÉNIENS DE SOUMGAIT (FÉVRIER 1988-FÉVRIER 1989)

Une époque que l'on croyait révolue, celle des pogroms, refait brutalement surface. Aujourd'hui, sous nos yeux, la communauté arménienne d'Azerbaïdjan vient d'être victime de massacres prémédités, atroces et intolérables. Notre intention est d'alerter l'opinion publique internationale du danger constant que le racisme, sous toutes ses formes, représente. Il serait extrêmement grave pour l'avenir de l'humanité que, quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'après le génocide du peuple juif dans les camps de concentration nazis, on se retrouve dans la même impuissance face à des violations flagrantes des droits de l'homme.

Il y a exactement deux ans que commençaient en Azerbaïdjan les actes meurtriers contre les Arméniens. Ce furent d'abord les massacres de Soumgaït en février 1988, ceux de Kirovabad et de Bakou en novembre 1988 et ceux qui se déroulèrent, il y a juste quelques semaines, à Bakou et dans plusieurs autres villes d'Azerbaïdjan. Par le fait même qu'ils se sont répétés, et toujours selon le même scénario, il est impossible d'attribuer à ces événements tragiques un caractère accidentel ou spontané.

Les progroms et le blocus total imposé – depuis août 1989 par l'Azerbaïdjan – à l'Arménie et au Haut-Karabakh, a fait naître chez ce peuple la hantise d'un second génocide.

Au nom du devoir de vigilance qui est le nôtre, nous demandons non seulement aux autorités soviétiques, mais aussi à l'ensemble de la communauté internationale de condamner énergiquement ces pogroms anti-arméniens et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection et la sécurité des Arméniens du Caucase, afin d'empêcher qu'une fois encore, dans la tolérance et la complicité générales, un nouveau génocide ait lieu.

A l'initiative du Comité Français de surveillance de l'application des accords d'Helsinki et d'intellectuels réunis autour du Collège International de Philosophie de Paris.

LISTE DES PERSONNALITÉS SIGNATAIRES :

Karl Otto APPEL, Gabriel BENATTAR, Mikael BENEDIKT, Jean BORREIL, Per Age BRANDT, Stanislas BRETON, Ralph GIORDANO, André GLUCKSMANN, Christine BUCI-GLUCKSMANN, Rudolph BURGER, Gérard CHALIAN, Bernard CARNOIS, Vincent DESCOMBES, Vianney DECARIE, Michel DEGUY, Jacques DERRIDA, Luc FERRY, Alain FINKIELKRAUT, Elisabeth de FONTENAY, Hans-Georg GADAMER, Françoise GAILLARD, Maurice GIRODIAS, Thérèse GOUIN-DECARIE, Vartan GREGORIAN, Jürgen HABERMAS, L. HOROWITZ, Leszek KOLAKOWSKI, Garbis KORTIAN, Claude LEFORT, Emmanuel LEVINAS, Gérard LIBARIDIAN, Jean-François LYOTARD, Jean-Pierre MAHÉ, Louis MARIN, Juliette MINCES, Jacques MIQUEL, Alan MONTEFILORE, Alexandra MOUTET, Arno MEYER, Claude PICHÉ, Jean PIEL, Jacques POULAIN, Gérard RAULET, Myriam REVAULT D'ALLONNES, Richard RORTY, François ROUSTANG, Armand SARIAN, Marie-Laurence SIMONET, Gunnar SCOBERK, Jivan TABIBIAN, Charles TAYLOR, Yves TERNON, Arild UTAKER, Pierre VERLUISE, Patrice VERMEREN, Isabelle VRAMIAN, Reiner WIEHL, Albrecht WELLMER.

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

ESSONNE : guerres de religion à l'ombre de la cathédrale

Les militants socialistes de l'Essonne ont voté, vendredi 16 février, sur les sept motions qui leur étaient soumises. Le hasard a voulu que cette fédération, sans doute la plus atypique du PS, en raison de l'implantation dans le département de trois représentants de courants nationaux, MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, respectivement député et sénateur de l'Essonne, et Mme Marie-Noëlle Lienemann, député, maire d'Athis-Mons, soit la première à se prononcer.

Les rocardiens sont arrivés en tête, avec 21,9 % des voix, suivis de la motion de MM. Dray et Mélenchon (Nouvelle école socialiste) avec 19,9 % des voix. Le texte de M. Laurent Fabius a obtenu 16,5 % des voix, celui de MM. Mauroy, Mermaz, Jospin 12,4 %, celui de M. Chevènement, 11,3 %, celui de Mme Lienemann, 10,9 %, celui de M. Poperen, 7,3 % (*le Monde* daté 18-19 février). Des résultats, qui en consacrant le pouvoir d'arbitrage des rocardiens et en plaçant la NES en tête des courants mitterrandistes, sont loin d'avoir apaisé les passions dans une fédération traditionnellement très « politique ».

Les rocardiens les détestent de tout leur cœur, les jospino- mauroyistes les exècrent, les fabiusiens leur en veulent, les chevènementistes s'en méfient, les poperenistes les réprouvent, les lienemannistes les craignent. La Nouvelle école socialiste, voilà l'ennemi ! Et eux, ils jubilent. Ainsi va le socialisme dans la fédération de l'Essonne.

Dans ce département où une cathédrale s'érige, un dogme s'effondre. Jusqu'en 1988 pourtant, les choses étaient simples. Dans le missel du parfait petit militant socialiste,. on apprenait que le monde était divisé en deux parties inégales et exclusives l'une de l'autre : les mitterrandistes et les rocardiens. Le *credo* des premiers était l'hostilité déclarée aux seconds et vice-versa, dans la plus stricte obédience du congrès de Metz.

En mai 1988, les repères vacillent : M. Michel Rocard est nommé premier ministre, et les grands clercs mitterrandistes se déchirent. Traditionnellement plus idéologique que la plupart des fédérations et toujours très sensible aux grands débats nationaux, l'Essonne ressent de plein fouet la remise en cause du principe sacré de l'union des mitterrandistes. Les plus anciens se replient précautionneusement sur leur paroisse et vaquent à leurs occupations d'élus : M. Claude Germon, mitterrandiste historique et jospiniste, député, maire de Massy, n'a d'yeux que pour sa gare de TGV-Atlantique et s'acharne à faire de sa ville un « grand carrefour européen ». M. Jacques Guyard, fabiusien fraîchement converti, député, maire d'Evry, gère la prospérité sans pareille de sa ville nouvelle. M. Yves Tavernier, député rocardien et maire de Dourdan, défend avec acharnement dans sa circonscription la politique du premier ministre. Seulement voilà, le département porte en son sein des empêcheurs de gérer en rond, des apôtres bruyants de la théologie de la gauchisation : MM. Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, respectivement sénateur et député apocryphes, fondateurs en août 1988 de la Nouvelle école socialiste.

Tous deux se sont habilement partagé les rôles : à M. Julien Dray, les débats nationaux, à M. Jean-Luc Mélenchon, l'implantation dans l'Essonne. Ce dernier dispose d'atouts considérables : premier secrétaire fédéral de 1981 à 1986, il a confié sa succession à un de ses fidèles. Tellement fidèle même, qu'aujourd'hui encore, quand M. Mélenchon évoque la fédération, il ne peut s'empêcher de parler à la première personne. Cette maison est la sienne depuis qu'en 1978, M. Germon l'a fait quitter ses terres jurassiennes en le nommant directeur de son cabinet, avec mission de reprendre en main une fédération alors dominée par le CERES et menacée par les rocardiens. L'ancien trotskyste va trouver là de quoi exercer ses talents d'organisateur.

La « méthode Mélenchon »

La « méthode Mélenchon » se rode. Contre Mme Lienemann d'abord, néo-rocardienne qui a une fâcheuse tendance à gêner l'essor de M. Germon, contre M. Paul Loridant ensuite, premier secrétaire fédéral chevènementiste. Les mitterrandistes pur sucre gagnent peu à peu du terrain et en *1981*, M. Mélenchon est consacré à la tête de la fédération.

Puissante, autoritaire, riche - chaque élu de grande ville doit verser, en plus de sa cotisation de parlementaire, la somme d'un franc par administré - elle sait se faire respecter, si nécessaire au prix de spectaculaires exclusions . Mais le « *quaker-joxiste* » comme M. Mélenchon se définit lui-même, ne tarde pas à avoir mal à sa gauche. Le tournant de la rigueur de 1983-1984 ne lui sied guère. Peu à peu, il se rapproche d'un autre déçu du « grand soir », M. Dray, co-fondateur avec Harlem Désir de SOS-Racisme. Avec la bénédiction de l'Elysée, et grâce à l'efficacité de M. Mélenchon, M. Dray est parachuté avec succès dans l'Essonne et emporte la circonscription de Sainte-Geneviève-des-Bois aux élections législatives de juin 1988. La fédération se met alors au service de la Nouvelle école socialiste. Habitués et plutôt réceptifs au discours farouchement anti-rocardien, les militants ne s'offusquent pas tout de suite de la radicalisation de ton de leurs dirigeants. Les grands prêtres, eux, s'inquiètent d'autant plus qu'ils se sentent menacés dans leurs fiefs.

Quant aux minoritaires, ils voient d'un mauvais oeil ces concurrents décidément très remuants qui viennent prêcher sur leurs terres. Un front anti-NES se constitue alors, réconciliant toutes les chapelles dans un même réflexe d'auto-défense. M. Germon ouvre la guerre contre le Judas-Mélenchon qui le nargue directement dans sa ville de Massy. Plus discrètement, un jeune député fabiusien, M. Thierry Mandon, élu lui-aussi en juin 1988, lui prête la main .

« Pratique militaire »

Rocardiens et mitterrandistes se retrouvent dans la dénonciation de la « *pratique militaire* » et du « *noyautage* » de la fédération, notamment lors de la préparation des élections municipales de mars 1989 et des débats d'investiture et dans le refus de la critique systématique de la politique du gouvernement. L'affaire du voile islamique et la prise de position nationale de M. Dray en faveur du droit à la différence, achève de déchirer une fédération très laïque. Lorsqu'en outre, aux divergences idéologiques, s'ajoute de la part des militants et des responsables de la NES, la mise en cause de la gestion des grandes villes du département par les mitterrandistes, la coupe déborde.

C'est dans ce climat délétère que s'ouvre la campagne pour le congrès de Rennes. Les deux mille cinq cents militants sont abreuvés de communiqués et de bulletins fédéraux, les réunions succèdent aux réunions. Le ton monte encore d'un cran quand les partisans de la NES réalisent qu'ils devront aller jusqu'au bout - jusqu'au dépôt de leur propre motion - faute d'avoir pu s'entendre avec un autre courant. Leurs relais dans le département, les comités SOS-racisme et les associations de locataires, se lancent dans la bataille.

Le bureau de M. Dray à l'Assemblée nationale - et quelques autres opportunément inoccupés - se transforme en véritable quartier général. Sous l'oeil mi-effaré, mi-attendri des huissiers, peu habitués à une telle activité en dehors de la session parlementaire, la photocopieuse crache des milliers de documents, les plis s'amoncellent par liasses et des dizaines de jeunes militants, vêtus de jeans peu orthodoxes, ne cessent d'aller et de venir dans les couloirs moquettés et officiels du 233, boulevard Saint-Germain.

Sur le terrain, les autres courants se livrent à une campagne plus traditionnelle, s'attachant surtout à préserver leurs brebis de la tentation Dray-Mélenchon. Car dans ce département mutant, qui a vu en une dizaine d'années sa démographie exploser avec le développement des villes et l'arrivée massive d'entreprises de haut niveau, Arianespace, le Centre national des études spatiales, IBM, la SNECMA ou Hewlett-Packard, les implantations partisanes sont fragiles.

Ici n'existe ni tradition guesdiste, ni héritage SFIO, ni pesanteur radicale ou molletiste pour assurer une stabilité tranquille. D'autant que la force du PS dans l'Essonne, en terme d'élus nationaux - sept députés sur dix, cache une très faible présence locale, notamment parmi les conseillers généraux.

Duo diabolique

Chacun à sa manière, les représentants de motion s'en vont donc prêcher contre le duo diabolique. Les minoritaires, Mme Lienemann et M. Loridant, qui se retrouvent parfois en concurrence avec la Nouvelle école socialiste sur certains thèmes idéologiques, mettent leurs troupes en garde contre la « *tentation totalitaire* » de MM. Dray et Mélenchon. Les rocardiens, ennemis de toujours, égrènent leur longue liste de griefs contre ces agitateurs qui ne représentent selon eux « *rien d'autre qu'un pouvoir de nuisance* » et en profitent pour égratigner au passage « *les fabiusiens et leur double langage* ».

« *Sur le terrain,* explique M. Arnaud Massip, l'un des lieutenants de M. Yves Tavernier, député rocardien, *les fabiusiens rivalisent avec la NES sur le thème : plus à gauche que moi, tu meurs ! alors que le texte de leur motion est très modéré* ». En fait, les fabiusiens locaux se seraient bien passés de cette ambiguïté et ne cachaient pas leur volonté d'en découdre avec la NES, mais on leur avait fait comprendre, depuis l'hôtel de Lassay, qu'on aurait peut-être bientôt besoin, au plan national, des deux ou trois pour cent de mandats que pourrait réunir le duo Dray-Mélenchon...

Quant à M. Germon, il éructe. « *Mélenchon, c'est moi qui l'ai fait. Quand je l'ai connu, il était demandeur d'emploi et j'en ai fait un sénateur. Maintenant, il veut ma peau* ». Le regard rivé sur la ligne bleue du congrès de Metz et les sacro-saints statuts du parti, le maire de Massy martèle comme pour mieux s'en convaincre : « *Mélenchon-Dray, ça ne représente rien. Ils vont faire moins de 5 % au plan national, et au PS, quand on fait moins de* 5 %, *on n'a rien à dire ! C'est mathématique.* »

Et si l'on ose, du bout des lèvres, évoquer devant cet ancien conventionnel, fidèle de toujours de M. Mitterrand, que M. Dray est arrivé dans l'Essonne munis des sacrements présidentiels et qu'il revendique fortement son appartenance au courant mitterrandiste, alors c'en est trop : « *Mélenchon-Dray, ils ne sont pas mitterrandistes. Ils sont Mélenchon-Dray sur des idées qui sont sanctionnées par les militants. Et les statuts sont les statuts, un point c'est tout !* »

Certes. Mais la fédération de l'Essonne n'est pas tout le parti. Et le 16 février, les militants ont voté. La NES, combien de divisions dans l'Essonne ? Avec 19,9 % des voix, ils talonnent les rocardiens, et figurent en tête des courants mitterrandistes, galopant loin devant les jospinistes... Et là aussi, les mathématiques s'appliquent. Oublieux de plus de dix ans de combat anti-rocardien, M. Germon est prêt à tout pour excommunier M. Dray et M. Mélenchon. Et il calcule encore : « *20 % pour la NES, cela signifie que de l'autre côté, il y 80 % contre eux !* »

Addition de contraires

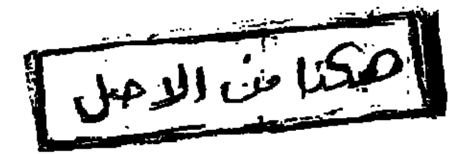
Des additions qui font sourire les deux compères tant honnis. Dans son bureau de député, M. Dray offre au regard à peine indiscret de tous ses visiteurs, un mur curriculum vitae : un portrait de Trotski, le faire-part de naissance de sa fille, des photos du manifestant professionnel barbu qu'il fut, des badges de SOS-Racisme et deux lettres manuscrites et chaleureuses de... M. Mitterrand. « *Germon devra aller expliquer au vieux* - le petit nom tendre du président de la République en langage draysiste - *qu'il laisse la fédération aux rocardiens pour éliminer Mélenchon et Dray...* »

A cette addition de contraires anti-NES, Mme Lienemann se refuse aussi à souscrire. « *Ceux qui combattent Dray-Mélenchon aujourd'hui sont ceux-là mêmes qui les ont amenés* » rappelle-t-elle. Ebranlée par son faible score, victime sans doute du vote légitimiste des rocardiens en faveur du courant « officiel » du premier ministre, elle ne veut pas choisir entre « *les ventres mous* » que sont, selon elle, les grands élus, et le « *terrorisme intellectuel* » de la Nouvelle école socialiste. Saint Thomas qui attend de voir pour croire, elle décidera de rejoindre demain ceux qui lui laisseront « *le droit d'exister pleinement, dans une fédération où on débat, où on respecte les minorités* ».

Plus pragmatique, M. Mandon constate que « *si l'anti-rocardisme ne suffit plus à fédérer les mitterrandistes, l'anti-NES ne parviendra pas pour autant à rassembler les mitterrandistes et les rocardiens* ». Il devine aussi que la fédération de l'Essonne fera sans doute l'objet d'une âpre partie de marchandage, bien éloignée des contingences locales, entre les dirigeants du PS de demain.

M. Loridant lui-aussi attend le congrès de Rennes, convaincu qu'il sonnera l'heure de la grande réconciliation oecuménique . « *Après tout, on est quand même tous au PS...* » *Ite missa est.*

PASCALE ROBERT-DIARD



12 L'affaire des fichiers informatisés
13 Possible accord sur la convention médicale
13 L'arrivée de la Transantarctica
14 Athlétisme : satisfactions françaises à Glasgow
15 Cinéma : le triomphe de Bertrand Blier
16 Danse : « Les mystères de Subal », à Grenoble

Le rassemblement œcuménique de Séoul

Nous espérons aboutir à des propositions en faveur du désendettement des pays pauvres et de la réduction des armements

nous déclare le pasteur Emilio Castro, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises

Huit cents évêques, pasteurs et laïcs, délégués par toutes les Eglises protestantes et orthodoxes, membres du Conseil œcuménique de Genève, participent, du 5 au 12 mars à Séoul, en Corée du Sud, à un rassemblement mondial, sans précédent, consacré au triple thème de *« Justice, paix et sauvegarde de la Création »*. C'est l'aboutissement d'un processus né, en 1982, de l'Eglise évangélique d'Allemagne de l'Est souhaitant la réunion d'un « concile de la paix », repris ensuite par l'Alliance réformée mondiale et, en 1983, par l'assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises (COE) à Vancouver.

M. Emilio Castro, *secrétaire* général du COE, s'explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, sur la relative bouderie de l'Eglise catholique. Invité, dès 1987, à s'associer à la convocation de cette réunion d'Eglises à Séoul, le Vatican a décliné l'offre. Il a délégué vingt « consulteurs », mais, craignant d'engager l'autorité de l'Eglise catholique sur ces questions de paix, de justice et d'environnement, il n'a pas permis que ses délégués prennent part aux votes.

Le mouvement œcuménique connaît ainsi des crises. Les rapports entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes sont actuellement très tendus en Ukraine et en Roumanie, en raison de la sortie de clandestinité d'Eglises uniates (rattachées à Rome, mais de rite grec ou byzantin, celui des orthodoxes), qui avaient été liquidées par le pouvoir communiste au lendemain de la guerre. Les uniates veulent récupérer leurs églises, aujourd'hui entre les mains des orthodoxes, et des violences ont éclaté en Ukraine occidentale.

« A l'origine, vous souhaitiez un véritable « concile » des Eglises chrétiennes pour traiter de ce triple thème de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création. N'aviez-vous pas vu trop grand ?

– Le terme de « concile » ne convient pas, en effet, pour qualifier notre rassemblement mondial de Séoul. Chez les orthodoxes et les catholiques, ce mot a un sens juridique précis. Mais nous continuons de parler de *« processus conciliaire »*, dans la mesure où les travaux de Séoul vont engager des Eglises, en tant qu'Eglises, dans les questions concrètes de survie de l'humanité. Les trois expressions de justice, de paix et de protection de la création rendent bien compte de ces urgences. Nous *espérons* aboutir à des propositions précises en faveur du désendettement des pays pauvres, de la réduction des armements et de l'« effet de serre ». Il s'agit non pas de copier les mouvements pacifistes ou écologistes, mais de dire que les conflits militaires *même localisés, les injustices* sociales, les atteintes à l'environnement touchent à des questions fondamentales pour l'homme. Le problème de la dette du tiers-monde n'est pas seulement financier : il est aussi éthique et même théologique. Toutes ces questions intéressent le salut de l'homme, qui est au cœur du message de l'Evangile.

– Il y aura à Séoul un quasi-absent de marque : l'Eglise catholique. N'êtes-vous pas déçu par son refus de participer plus officiellement à cette assemblée et comment l'expliquez-vous ?

– L'Eglise catholique a refusé d'être « coinvitante », avec le Conseil œcuménique des Eglises, de cette assemblée de Séoul. Les vingt « consulteurs » délégués par le Vatican n'ont même pas été autorisés à prendre part aux votes. Je n'ai pas à me prononcer sur les raisons d'une telle attitude que je regrette. Aucun obstacle théologique ne se pose à la collaboration entre Eglises au plan local, national et *même continental* (1), *mais* il n'en va pas de même au niveau de l'autorité universelle de l'Eglise catholique. Celle-ci a craint d'être engagée dans un processus, sur des questions de paix, de justice et d'écologie, qu'elle ne pourrait pas contrôler jusqu'au bout.

« L'unité n'est pas un hobby »

– Est-ce qu'au fond le Conseil œcuménique des Eglises ne se résigne pas à ce face-à-face avec le Vatican, alors que sa vocation première, à sa création en 1948, était l'unité totale ?

– Chez nous, il peut y avoir de la tristesse, de la déception, des désaccords, mais certainement pas de la résignation. En dépit de ces accidents de parcours, notre vocation et notre détermination restent intactes. Il n'est pas question de nous résigner à une situation qui ne correspond pas à la dynamique du mouvement œcuménique.

» J'étais à Chypre il y a quelques semaines pour participer à une conférence des Eglises chrétiennes du Moyen-Orient qui pour la première fois réunissait des Eglises divisées depuis le concile de Chalcédoine (V[e] siècle) et des Eglises catholiques. Je viens de visiter l'Ethiopie, où, ensemble, les Eglises catholique, protestantes et orthodoxes, font face à la guerre civile et à la famine. Comment parler de rupture avec l'apartheid en Afrique du Sud, sans évoquer l'action conjointe des Eglises chrétiennes de ce pays ?

» Il y a trop de signes encourageants pour que nous tombions dans une amertume paralysante. L'essoufflement de l'œcuménisme est une lecture des événements typiquement occidentale. Elle ne correspond pas à la réalité du réveil religieux partout dans le monde, notamment en Amérique latine et en Afrique. Cette lecture est liée à nos difficultés structurelles avec le Vatican, mais elle ne reflète absolument pas l'effervescence œcuménique actuelle.

– Au plan local, l'œcuménisme avance, mais au niveau des autorités, n'assiste-t-on pas plutôt à des raidissements ?

– Je dirais plutôt que nous avançons à un autre rythme. A chaque fois que je rencontre Jean-Paul II, je souligne ma conviction que nous allons vers une large et réelle com*munion* spirituelle, *mais* qu'il nous manque encore la capacité intellectuelle et institutionnelle de l'exprimer. Je suis convaincu que la réalité de confiance et d'amour qui existe entre nous est plus importante que nos rapports institutionnels.



» Nous avons de bons rapports de travail et d'amitié, à travers notamment des organismes du COE comme Foi et Constitution, Mission et Evangélisation. Mais nous ne pouvons pas méconnaître la réalité de tensions, aujourd'hui très visibles à l'occasion du rassemblement de Séoul, et plus encore avec le conflit orthodoxes-catholiques à propos des uniates en Ukraine et en Roumanie. Nous n'avons pourtant pas le droit de rester sur des échecs. L'unité des Eglises, ce n'est pas un hobby. C'est la *référence*, constante et obligatoire, à la prière du Christ, notre but et notre promesse. Il nous faut toujours recommencer, jusqu'au jour où nous aurons enfin la grâce d'être réunis.

Une nouvelle dynamique venue de l'Est

– Les changements en Europe de l'Est, qui atteignent toutes les Eglises, y compris les orthodoxes en URSS et en Roumanie, ne devraient-ils pas créer une dynamique nouvelle au sein du Conseil œcuménique ?

– Ils représentent une chance formidable, en effet. La liberté de circulation était autrefois limitée aux seuls cadres dirigeants des Eglises de l'Est. Nous aurons à présent de nouveaux partenaires – instituts de théologie, monastères, groupes de prêtres et de laïcs, – et cela devrait donner un coup de fouet au Conseil œcuménique. Les Eglises chrétiennes de l'Est nous posent déjà des questions toutes nouvelles, liées à la recherche dans leur pays d'un modèle de société. Elles savent ce qu'il faut rejeter, mais ignorent par quoi le remplacer. Ce nouveau modèle doit-il s'inspirer exactement de ceux que nous connaissons en Occident ? Doit-il tenir compte de certains acquis du socialisme, et lesquels ? Permettra-t-il à des cou*rants culturels traditionnels*, qui étaient brimés ou souterrains, de revoir le jour et comment ?

– Il existe aussi au COE une sorte de discours convenu – une langue de bois – lié aux contraintes politiques dans lesquelles évoluent les Eglises membres. Vous attendez-vous aussi de ce côté à des changements ?

– Dans les pays où la liberté religieuse est restreinte, nous ne pouvons pas développer notre discours et notre action avec les mêmes moyens que dans les pays où s'exprime une opinion publique. Nous pouvons critiquer ouvertement les essais nucléaires français dans le Pacifique. Lors de notre dernière assemblée générale de Vancouver, en 1983, nous avons aussi dénoncé, devant plus de mille journalistes et des chaînes de télévision, l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

» Mais nos résolutions officielles ne doivent pas desservir le ministère des Eglises dans les pays où il n'y a pas d'opinion publique. Vous appelez cela langue de bois. Moi, je dis que c'est un langage responsable, et il reste aujourd'hui bien des pays où le contrôle politique et religieux mettrait en péril des populations entières, si nous osions dire tout haut ce que nous croyons être la vérité.

Propos recueillis par
HENRI TINCQ

(1) La rencontre de Bâle en mai 1989, déjà sur ce thème de « Paix, justice et sauvegarde de la création », avait été organisée conjointement par le Conseil des conférences épiscopales (catholiques) européennes et le Conseil européen des Eglises chrétiennes (protestantes et orthodoxes), membres du COE.

► Le Conseil œcuménique de Genève compte trois cents sept *églises* protestantes et orthodoxes. Pasteur uruguayen, Emilio Castro est le secrétaire général depuis 1984.

La hiérarchie orthodoxe de Moscou demande l'intervention du Vatican

Les « Uniates » d'Ukraine récupèrent leurs églises

Des occupations d'églises, parfois *accompagnées* de violences, se poursuivent depuis plusieurs semaines en Ukraine occidentale. Les catholiques de rite grec (ou byzantin) unis à Rome (les uniates) entendent récupérer les biens de leur Eglise, liquidée en 1946 par Staline, remis à l'Eglise russe orthodoxe. L'archevêque Cyrille de Smolensk, chargé des relations extérieures au patriarcat de Moscou, estime que *« la situation s'aggrave de jour en jour »* et, dans un entretien accordé au quotidien italien *Il Messagero* du 18 février, demande au Vatican d'intervenir *« avant qu'il ne soit trop tard »*.

A l'opposé de la situation en Tchécoslovaquie, où le premier évêque catholique uniate a pu être librement ordonné le 18 février à Presov, la tension monte aussi en Roumanie, comme en Ukraine, entre les grecs catholiques et les orthodoxes, majoritaires.

La « guerre des clochers » prend un vilain tour en Ukraine. Des communautés de fidèles grecs catholique – environ quatre millions, surtout implantés en Ukraine occidentale – récupèrent de force les églises qu'elles possédaient avant 1946, aujourd'hui entre les mains du clergé orthodoxe. Parmi beaucoup d'autres, la grande église de la Transfiguration, à Lvov, et la cathédrale d'Ivano-Frankovsk ont été occupées, avant d'être officiellement rendues par les autorités locales aux catholiques, mais sans l'accord de la hiérarchie orthodoxe.

La reconnaissance légale de cette Eglise catholique, de rite byzantin mais unie à Rome (« uniate »), que M. Gorbatchev avait *promise au pape le* 1[er] décembre dernier au Vatican, n'a pas encore vu le jour. Elle devrait figurer dans le projet de loi sur la liberté religieuse, toujours en cours de discussion. Mais sans attendre, en dépit des appels à la patience et au calme venus du Vatican, les communautés uniates sortent de la clandestinité, réorganisent leurs réseaux et réclament la restitution de leurs biens (églises, écoles, séminaires). Tirant profit de mesures de libéralisation prises à Moscou en décembre, six cents paroisses catholiques en Ukraine ont même pu se faire officiellement enregistrer. Et ce n'est qu'un début.

Cent mille personnes, déjà, avaient manifesté à Lvov, le 17 septembre 1989, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'invasion de l'Armée rouge, en faveur de la reconnaissance de l'Eglise catholique uniate. La flambée nationaliste n'est évidemment pas étrangère à cette animosité religieuse en Ukraine, où les gréco-catholiques font figure d'Eglise nationale et indépendante, à l'opposé de l'Eglise orthodoxe, accusée d'avoir contribué à la « russification » du pays.

Un brûlot historique

Alors que le patriarcat de Moscou tire de l'Ukraine une grande partie de ses ressources – en nombre de paroisses, de prêtres et de séminaristes, – deux cents prêtres déjà ont rompu leurs liens avec l'orthodoxie et demandé leur rattachement à l'Eglise gréco-*catholique. Récemment excommunié par le patriarcat russe*, un évêque ukrainien tente même de ressusciter l'Eglise orthodoxe autocéphale, qui a existé jusque dans les années 30 et que Staline a aussi liquidée. Dans son sillage, renaissent des paroisses orthodoxes échappant ainsi à la juridiction de Moscou.

Devant cette dégradation de la situation, le Vatican manifeste un réel embarras. Traditionnellement tendu, le fil n'est cependant pas coupé avec Moscou et, fait sans précédent, du 12 au 17 janvier dernier, au monastère Danilov, une délégation du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, dirigée par son nouveau président, Mgr Cassidy, a pu être accompagnée par une délégation d'uniates ukrainiens, *composée d'évêques* récemment sortis de clandestinité.

Dans les relations entre catholiques et orthodoxes, l'uniatisme, en particulier en Ukraine, est un traditionnel brûlot. Dans les pays slaves et au Proche-Orient, l'histoire de l'Eglise est en effet traversée de ces tentatives de Rome de reprendre le contrôle de communautés restées, après le schisme du onzième siècle, sous la coupe de Constantinople et de Moscou. Des Eglises ou des fractions d'Eglises orientales ont ainsi *rallié* Rome, tout en gardant leur liturgie (byzantine), leurs traditions et leur discipline (clergé marié), mais c'est en Ukraine que l'enchaînement des « unions », puis des ruptures, des scissions et des violences religieuses, aggravées par les occupations successive du pays (par la Pologne, l'Autriche, l'Allemagne, l'URSS) a été le plus dramatique.

L'acte de naissance de l'uniatisme ukrainien remonte au synode de Brest-Litovsk, en 1596, quand, inféodés aux souverains lituaniens et polonais, le métropolite de Kiev et six évêques orthodoxes sur huit se rallient à l'Eglise romaine. Près de quatre siècles plus tard, l'histoire se renverse : en *1946, à la* suite d'un synode manipulé par Staline à Lvov, l'Eglise gréco-catholique est brutalement dissoute et tous ses biens remis au patriarcat de Moscou. Staline entendait ainsi éliminer une Eglise qu'il tenait pour un foyer de revendications nationalistes et dont certains dignitaires avaient collaboré avec l'occupant nazi.

Recensement des fidèles

*Des quantités de prêtres gréco-*catholiques ont *été* arrêtés. Tous les évêques ont trouvé la mort dans les camps et les prisons, sauf le futur cardinal Slipyj, qui sera libéré en 1963 grâce à Jean XXIII et aussitôt expulsé. Il mourra en exil à Rome en 1984.

En *l'absence* de règlement de ce casse-tête uniate, tout voyage du pape en Union soviétique semble exclu. La légalisation de l'Eglise gréco-catholique constituerait sans doute un progrès décisif, mais à Rome, on estime qu'aucun apaisement ne pourra être sérieusement trouvé sur le terrain sans la reconnaissance des injustices subies par les catholiques et du principe que toute spoliation doit entraîner une restitution (1).

Si à l'issue d'une concertation locale entre les deux clergés orthodoxe et catholique, *l'utilisation* commune des lieux de culte est une hypothèse envisagée, elle semble difficile à mettre en œuvre compte tenu de l'échauffement des esprits. L'idée progresse donc d'une sorte de recensement des fidèles, qui précéderait la répartition *des lieux de culte*, comme celui qu'Alexandre Dubcek avait organisé en 1968 en Slovaquie, région confrontée à un problème analogue.

Liées à la succession de Pimène, patriarche de Moscou, gravement malade, les tensions observées au sein de la hiérarchie russe orthodoxe ne facilitent pas la solution. Si une personnalité réputée ouverte, comme Kyrill de Smolensk, est récemment devenue responsable des questions œcuméniques, Philarète de Kiev reste le numéro deux (compte tenu du prestige historique du siège de Kiev) et *le* plus rétif à des compromis avec Rome qui affaibliraient un peu plus encore son Eglise orthodoxe d'Ukraine.

H. T.

(1) On lira le remarquable dossier consacré à l'Eglise en Ukraine (De la contrainte à la liberté) par la revue *Istina*, avec le concours du CNRS, 45, rue de la Glacière, 75013 Paris.

Après l'annulation des deux décrets sur l'informatisation des fichiers des renseignements généraux

M. Rocard annonce un renforcement des moyens de contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés

Le premier ministre n'a pas attendu : les deux décrets du 27 février parus au *Journal officiel* du 1er mars et autorisant le fichage informatisé des personnes par les renseignements généraux ont été annulés dès dimanche 4 mars par un autre décret. M. Michel Rocard, qui a parlé de *« grave malentendu »* et continue de justifier le bien-fondé des mesures contestées, a annoncé la mise en chantier d'un nouveau projet. Mais celui-ci ne sera arrêté qu'au terme d'une procédure de consultation des partis politiques, syndicats et organisations de défense des droits de l'homme. Dans l'immédiat, le chef du gouvernement a affirmé sa volonté de renforcer les moyens de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) *« de façon,* a-t-il dit, *que tout le monde sache que les contrôles seront possibles ». « Il faut un contrôle plus sérieux, plus général de ces dossiers,* a déclaré le président de la CNIL, M. Jacques Fauvet, qui a été reçu, samedi après-midi 3 mars à l'Hôtel Matignon. *Il faudrait un contrôle plus systématique pour amener les services de police et de gendarmerie à avoir une sorte de déontologie du fichage. »* M. Fauvet a souhaité que *« par le renforcement des moyens de la CNIL, les informations non sensibles puissent être communiquées à chaque personne qui le demande (...) On ne s'en sortira pas,* a-t-il conclu, *sans un second décret qui ressemblera au premier comme un frère. »*

La petite histoire d'une volte-face

Lorsque M. Michel Rocard pénètre, samedi matin 3 mars, peu avant midi, dans la toute nouvelle salle des fêtes de la commune d'Aubergenville enlevée au RPR en mars 1989 et choisie à ce titre comme siège du congrès de la fédération socialiste des Yvelines, l'ovation qu'il reçoit est à la mesure du plébiscite qu'il devrait obtenir dans ce fief rocardien pour le congrès de Rennes. Le premier ministre semble pourtant loin des querelles socialo-socialistes. Il boude la tribune officielle et va s'asseoir dans la salle, le sourire figé, parmi les militants.

M. Rocard a l'esprit ailleurs. Le tollé national que suscite la parution au *Journal officiel* des deux décrets autorisant la police et la justice à stocker des données « sensibles » le prend véritablement à découvert. Tout semble en place pour qu'une nouvelle « affaire » prenne corps. Un front du refus original réunit Mme Simone Veil, M. Charles Pasqua et le Parti communiste. Le Parti socialiste, par la voix de MM. Jean-Jack Queyranne et Claude Cheysson, a déjà pris ses distances.

« Trouver la voie juste »

Le premier ministre ne peut compter, en tout et pour tout, que sur le soutien de M. Robert Pandraud, ancien ministre RPR de la sécurité, et de M. Jean-Marie Le Pen... Bref, il y a de quoi sérieusement s'alarmer. D'ordinaire, il n'est déjà pas bon pour un socialiste de passer pour un liberticide. A deux semaines d'un congrès, cela relèverait presque de la tentative de suicide politique.

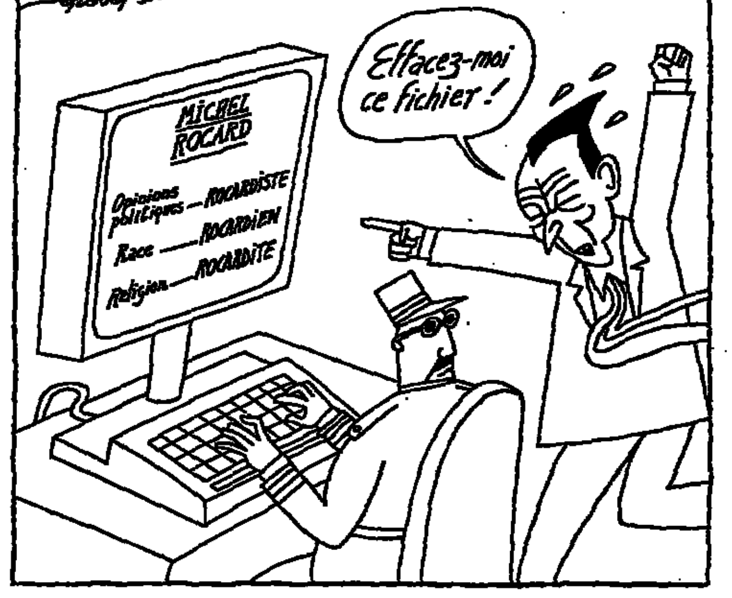
Les proches de M. Rocard, eux-mêmes, ne comprennent pas. De l'avis d'un responsable de la fédération des Yvelines, *« ça a un peu rué dans les brancards ce matin »*, au cours des premières rencontres. L'accueil triomphal masque donc une grande perplexité. Dans ces conditions difficiles et imprévues, l'entourage du premier ministre improvise tant bien que mal. Le discours que devait prononcer M. Rocard a été annulé à la dernière minute, mais c'est simplement parce que *« trop de responsables socialistes polémiquent en ce moment »*. Les militants devront se contenter de *« quelques mots »*.

Quelques mots en effet ! L'intervention du premier ministre est lapidaire. *« Un grave malentendu est en train de se répandre à propos d'un décret récent qui touche l'évolution du travail de la police et l'organisation des libertés publiques en France »*, commence-t-il. Une pause. Un militant se risque à battre des mains, les autres se cantonnent dans un silence prudent. M. Rocard remarque goguenard : *« Alors, on ne sait pas s'il faut applaudir ou pas ? »* Puis il annonce, en détachant nettement chaque syllabe : *« Je vais faire annuler ce décret. »* Les applaudissements et les exclamations fusent aussitôt.

Le premier ministre poursuit. *« Pourquoi croyez-vous que les services de police aient pu remonter certaines filières terroristes, sinon parce qu'ils avaient dans leurs fichiers les indications de quelques noms à côté desquels figuraient la mention* « violent », « raciste » *ou la mention* « chiite » ? », explique-t-il en essayant de justifier sa démarche. *« Le texte correspondait à l'idée que la France soit le premier pays du monde à délimiter ce que la police a le droit de faire et n'a pas le droit de faire (...). Nous ferons comme tout le monde, avec une police qui travaillera sans règles officielles »*, regrette-t-il. *« Les Français sont en grande demande de sécurité et nous la leur devons. Je souhaite simplement que le gouvernement ne soit pas l'objet d'une ferme incrimination de l'opinion parce que l'insécurité est trop grande et qu'il se voit interdire les moyens de suivre les fauteurs d'insécurité »*, prend-il soin de préciser.

De toute façon, *« les libertés publiques sont une chose beaucoup trop essentielle pour faire l'objet de polémiques »*. Le premier ministre rend d'ailleurs hommage *« à la ferveur démocratique des Français ». « Ce n'est pas étonnant si nous avons du mal à trouver la voie juste, c'est à l'honneur de la France. »* Il promet enfin de ne pas en rester là : *« C'est un chantier qu'il nous faudra reprendre. »*

De la tribune, M. Rocard se rend directement au « pot » organisé par la fédération, poursuivi par des militants nettement plus enthousiastes qu'en début de journée. Il peut alors mesurer pleinement auprès des siens la pertinence de sa décision. Les motions 1, 5 ou 7, MM. Lionel Jospin ou Laurent Fabius, sont loin. Les questions qui se succèdent tournent sans exception autour des fameux



décrets. *« Michel »* ne craint-il pas de se désavouer en demandant l'annulation de textes rédigés sous sa responsabilité ? *« Je m'en fiche,* dit-il, *l'état de l'opinion est déjà tel qu'il ne faut pas aller plus loin. »*

Quand a-t-il pris sa décision? : *« Dix minutes avant de monter à la tribune ; les militants ont eu la primeur de cette nouvelle importante. »* M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, n'a donc pas été prévenu ? *« Il le saura bientôt, je fais confiance à la diligence des médias »*, lâche-t-il dans un sourire. Et François Mitterrand ? Le président est en visite privée à Venise... Pressé par son directeur de cabinet, M. Jean-Paul Huchon, M. Rocard abandonne les militants, regagne sa voiture, rentre à Paris.

Dix ans de ballet

Au ministère de l'intérieur, aucun commentaire officiel en ce samedi après-midi. On a la conscience tranquille. Ce week-end de mars 1990 ne constitue, en fait, qu'une nouvelle phase de l'étonnant ballet exécuté, depuis bientôt dix ans, autour des fichiers des RG. De fausses notes en vrais « couac », la légalisation de ces fichiers « sensibles » est en effet annoncée, et retardée, depuis... 1981. Dès l'origine, la CNIL a donné le « la » : les fichiers des RG, avec leurs renseignements d'ordre politique, syndical ou ethnique sur les personnes, doivent être mis en conformité avec la loi sur l'informatique et les libertés.

Dans le rôle de la *prima donna*, on trouve d'abord M. Christian Bonnet. Le ministre UDF de l'intérieur du gouvernement Chirac déclare à la CNIL, le 3 avril 1981, plusieurs fichiers de police, dont ceux des renseignements généraux. Une première mesure qui précède, de peu, l'alternance politique.

Il revient au gouvernement de Pierre Mauroy de jouer une partition qui s'annonce difficile. Et il faut attendre le 6 octobre 1982 pour que le projet de décret sur les fichiers des RG soit transmis à la CNIL. La commission se dit favorable au principe de leur légalisation, mais sous réserve d'un certain nombre de modifications. La copie est donc renvoyée au gouvernement. Les modifications qu'il propose ne satisfont pas la CNIL. Celle-ci va apporter plus d'un bémol. Le 5 juillet 1983, les « sages » de la rue Saint-Guillaume rappellent qu'il est interdit de trier le nom des personnes fichées sur la base de leur opinion politique ou philosophique, de leur appartenance syndicale ou de leur origine ethnique.

La commission estime, en outre, que les services de police accédant aux fichiers des RG ne doivent pas être trop nombreux. En juillet 1985, la CNIL demande que l'expression *« origine raciale »* soit remplacée, dans le décret, par celle d' *« origine ethnique de l'intéressé »* ; il faut aussi prévoir une procédure d'apurement et de mise à jour des fichiers.

Sur fond d'attentats terroristes, en mars 1986, les fichiers des RG ont manqué une occasion d'être légalisés, souligne-t-on place Beauvau. Un décret relatif à d'autres fichiers « sensibles » – ceux de la direction de la surveillance du territoire (DST), de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), et de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) – est publié au *Journal officiel* du 8 mars. Signé par MM. Laurent Fabius, premier ministre, Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Paul Quilès, ministre de la défense, ce texte est passé presque inaperçu.

Pas de désaveu pour la CNIL

Il prévoyait pourtant que les décrets autorisant la DST, la DGSE et la DPSD à gérer les fichiers nominatifs comportant des mentions d'ordre politique ou ethnique, ne seraient *« pas publiés »*... Grâce à cette extrême discrétion, ces décrets-là n'ont provoqué aucune polémique (1). Rétrospectivement, les responsables des RG doivent se mordre les doigts d'être passés à côté de cette opportunité. Dans l'entourage de Pierre Joxe, en ce samedi, on se borne donc à ces rappels historiques. Le « patron » aura l'occasion de s'expliquer avec Michel Rocard qui le recevra lundi matin, comme chaque semaine, à l'Hôtel Matignon.

Un nouveau premier ministre a ajouté une exigence toute militaire au projet de décret, en janvier 1987. M. Jacques Chirac a voulu que la gendarmerie puisse accéder aux fichiers des RG. Le processus a ainsi été alourdi par les rivalités traditionnelles entre policiers et gendarmes. MM. Pasqua et Pandraud se sont alors accordés pour demander la légalisation des fichiers des RG (les positions respectives des deux ex-ministres devaient par la suite diverger).

Le 6 septembre 1988, après avoir obtenu d'autres modifications, la CNIL rend un avis conforme sur le projet de décret. Tout semble alors en bonne voie. Le conseil d'Etat donne un avis favorable en février 1989. Deux mois plus tard, M. Joxe signe le texte qui est transmis pour contreseing au ministre de la défense. Autre gouvernement, mêmes réticences du côté des militaires : M. Jean-Pierre Chevènement se fait à son tour prier. Pourquoi, interroge-t-il, les fonctionnaires de la DPSD (ex-sécurité militaire) ne peuvent-ils pas accéder directement au fichier central du terrorisme ?

Reprise des atermoiements. Tant et si bien que le président de la CNIL, M. Jacques Fauvet, somme M. Joxe de lui envoyer *« dans les meilleurs délais »* les textes définitifs. On est alors le 11 octobre 1989. Les contreseings des ministres de l'intérieur et de la défense sont acquis au mois de décembre. M. Chevènement a obtenu gain de cause, puisque les militaires de la DPSD et les gendarmes auront accès aux fichiers des RG. Le décret est aussitôt adressé au secrétariat général du gouvernement – organisme placé sous l'autorité de Matignon – pour publication *« en urgence »* au *Journal officiel*. Paraphé par M. Rocard le 27 février, les deux décrets sont enfin publiés au *JO* du 1er mars. Un dénouement qui n'en est plus un.

Installé dans la tribune officielle du Parc des Princes pour le match de rugby France-Irlande et informé des premières réactions favorables à sa volte-face, M. Rocard peut se satisfaire d'avoir su éteindre le début d'incendie par une retraite honorable. Pour que cet essai soit vraiment transformé, il faudra aboutir à une réglementation qui tienne compte des réticences naturelles de l'opinion. Le premier ministre s'apprête à recevoir M. Fauvet à Matignon pour lui indiquer que sa décision d'annuler les deux décrets du 27 février ne constitue en rien un désaveu pour la CNIL. M. Rocard s'engagera à doter la commission de moyens accrus. Le décret annulant les deux textes contestés paraîtra dès dimanche au *Journal officiel*.

ERICH INCIYAN et GILLES PARIS

(1) Cette procédure de non-publication est prévue par l'article 20 de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés.

Une question de « scrupule démocratique »

par Alain Rollat

LE premier ministre était placé devant un dilemme. Ou il assumait les décrets contestés en essayant de convaincre ses détracteurs de leur bien-fondé et il prenait le risque de transformer une fronde en crise. Ou il admettait que son gouvernement avait commis une erreur d'appréciation en ayant cru que ces décrets passeraient dans l'opinion comme un lettre à la poste et il s'exposait aux sarcasmes. M. Rocard a sagement préféré les sarcasmes à la crise. Les réactions d'approbation quasi unanimes qui ont accueilli sa décision d'annuler les deux décrets montrent qu'il a fait le bon choix politique. Même s'il affirme n'avoir reculé que pour mieux sauter, voilà une bombe bien désamorcée.

M. Rocard n'en est pas quitte pour autant. Son pas en arrière ne le dispensera pas d'une explication sur les méthodes de travail du gouvernement. Le secrétaire général de la CFDT, M. Jean Kaspar, et l'ancien secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, sont parfaitement fondés à se demander pourquoi, sur un sujet aussi sensible, le premier ministre n'a pas procédé plus tôt à la concertation qu'il annonce aujourd'hui. Cette polémique laissera, en outre, des traces au sein de la gauche, parce qu'elle vient se superposer à d'autres affaires tout aussi révélatrices de la conversion des socialistes au réalisme gestionnaire.

Lorsqu'il s'agit des impératifs de sécurité intérieure, de la lutte contre le terrorisme, ou de l'immigration, personne ne fait plus vraiment grief aux socialistes d'avoir abandonné leurs illusions, ce que M. Charasse appelle *« l'angélisme »* : sur ces terrains, les électeurs de gauche ne sont pas en reste avec ceux de droite pour réclamer des politiques adaptées aux réalités de notre société.

De Big Brother à M. Dupont

Mais que l'on touche, ou que l'on donne l'impression de toucher aux libertés individuelles, à ces droits fondamentaux tant exaltés lors du Bicentenaire de la Révolution et dont M. Mitterrand se veut le champion, c'est assurément atteindre le cœur même de la gauche française. Sur ce terrain, M. Rocard a peut-être péché par inattention, et il ne manquera sans doute pas d'âmes charitables pour le lui rappeler au fil des courants du congrès de Rennes.

Quant à la question de savoir s'il faut ou non autoriser les policiers et les magistrats à recourir à l'informatique pour faire leur métier, elle est complètement obsolète. Que cela plaise ou non, l'informatique fait désormais partie de notre vie et il n'y a pas de différence de nature entre un fichier manuel ou un fichier informatisé.

Le vrai problème que pose le développement de l'informatique est, en effet, celui de la protection de l'individu dans une société où l'emprise des nouvelles technologies est déjà devenue telle que les citoyens vivent avec le sentiment d'être placés en permanence sous haute surveillance. Car il est bien connu que l'Etat et ses serviteurs sacrifient plus volontiers à Big Brother qu'à M. Dupont.

Et c'est un problème dont la solution dépend d'abord des gouvernants, comme le soulignait, dès 1979, le premier secrétaire du PS : *« On ne se dispensera quand même pas de l'informatique. Pas plus que du nucléaire ou de la maîtrise de la génétique. Plus le progrès technique s'accroît, plus le scrupule démocratique doit être grand chez ceux qui nous gouvernent. Et comme, malheureusement, ceux qui nous gouvernent économisent ce scrupule, le progrès sert à renforcer leur pouvoir. C'est pourquoi, comme une société ne peut pas compter sur la simple vertu des citoyens, il faut des institutions. Les institutions, on les a inventées pour que l'harmonie d'un groupe humain ne soit pas à la merci des humeurs, des impulsions, des intérêts de ceux qui les composent (...). Il faut des institutions pour contrôler l'usage de l'informatique ; il faut des institutions pour limiter toujours et partout l'emprise de l'Etat et des pouvoirs publics. »*

Ce premier secrétaire-là, on l'aura deviné, s'appelait François Mitterrand et la création de la Commission nationale de l'informatique et des libertés a été, après son élection à la présidence de la République, l'une des premières traductions concrètes de cette profession de foi. La logique voudrait donc que M. Rocard saisisse l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui de se montrer plus hardi encore que M. Mitterrand en élargissant la protection institutionnelle des libertés individuelles à toutes les sphères de la vie économique et sociale touchées par le virus de l'informatique. Un beau *« chantier »* en perspective !

Satisfaction presque unanime

□ **M. Jean-Jack Queyranne**, porte-parole du PS : *« Le premier ministre a eu une bonne réaction. La gauche et les démocrates ne pouvaient se retrouver dans ces textes qui instauraient la possibilité d'un fichier généralisé sans garanties pour les libertés individuelles. »*

□ **M. Michel Charasse**, ministre du budget : *« La défense de la liberté, ce n'est pas seulement de l'angélisme. Il ne faut pas se tromper d'adversaire et tout doit être mis en œuvre pour que ceux qui veulent tuer la démocratie soient poursuivis.*

□ **M. Georges Marchais**, secrétaire général du PCF : *« Les communistes, les démocrates se félicitent d'avoir mis en échec cette mesure scélérate. Mais, je veux le dire avec gravité, si d'aventure il venait à l'esprit de quiconque d'envisager à nouveau, sous une forme ou une autre, de telles attaques contre les libertés individuelles de notre peuple, toujours il y aura les communistes pour leur barrer la route. C'est l'honneur du pays des droits de l'homme qui est en jeu, l'honneur de la France. »*

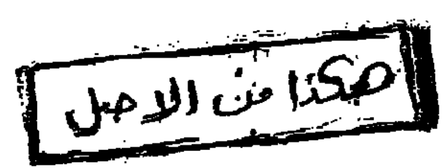
□ **M. Jacques Toubon**, député RPR de Paris : *« M. Rocard a avoué une faute. Ce faux pas est inquiétant car, ou bien le premier ministre a signé le décret sans le lire et c'est inquiétant, ou bien il l'a signé après l'avoir lu et ça l'est encore plus. La décision du premier ministre marque une victoire de la liberté et de l'opinion publique mais nous devons rester vigilants. »*

□ **M. Robert Pandraud**, ancien ministre RPR de la sécurité : *« C'est un scandaleux recul en rase campagne. Michel Rocard change de logique. Il abandonne sa signature devant une fédération socialiste. Il devrait pousser cette logique juridique jusqu'à son terme et annoncer la destruction des fichiers manuels des renseignements généraux puisque les fonctionnaires sont susceptibles d'être poursuivis pour utilisation de ces fichiers. »*

□ **SOS Racisme** : *« Mieux vaut revenir sur une mauvaise décision que s'entêter dans l'erreur. Nous proposons au premier ministre de saisir sans tarder la commission nationale consultative des droits de l'homme avant la préparation de tout autre décret intéressant le stockage informatique de données aussi délicates pour les libertés individuelles »*.

□ **M. Jean Kaspar**, secrétaire général de la CFDT : *« L'intelligence et la sagesse l'ont emporté. Le premier ministre a fait preuve de courage politique mais il serait temps que M. Rocard comprenne que le problème des méthodes est quelque chose d'essentiel. Je trouve ahurissant qu'il ait pu prendre un décret de ce type sans avoir consulté les partis politiques, les organisations démocratiques et syndicales, pour avoir avec eux un débat de fond afin de savoir si ce type de décret était utile ou pas. Il faut que le premier ministre comprenne qu'on ne gère pas un gouvernement comme il le fait actuellement. Il ne faut pas que dans notre pays nous ouvrions des espaces qui puissent remettre en cause les libertés et la démocratie. »*





SOCIÉTÉ

Possible accord sur la convention médicale

La FMF lie sa signature à une revalorisation substantielle des honoraires

M. Claude Evin, ministre de la solidarité et de la santé, se retrouve devant le fait accompli. Alors que les deux autres syndicats *avaient repoussé* les dernières propositions de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), l'aval donné dimanche 4 mars à ce texte par la Fédération des médecins de France (FMF) – à condition qu'intervienne une revalorisation supplémentaire des honoraires – le met dans une position inconfortable.

Certes, la décision de la FMF éloigne l'hypothèse d'une intervention législative à laquelle le gouvernement menaçait, sans aucun *enthousiasme*, de recourir. Or la FMF, qui est aussi la plus petite des trois organisations représentatives, a lié sa signature à une revalorisation supplémentaire (10 francs au lieu des 5 francs *prévus en 1990*) des honoraires conventionnels. Au cours d'une assemblée générale extraordinaire réunie dimanche à Paris, 85,5 % des participants ont voté une motion mandatant le président de *la FMF, le docteur* Jean Marchand, pour *« mener à bien et conclure »* une convention médicale autorisant, conformément aux souhaits de la CNAM, une revalorisation des honoraires du secteur 1 (médecins conventionnés appliquant des tarifs fixés par la Sécurité sociale).

Si au ministère de la solidarité on serait tenté d'estimer que ce coup de pouce est le prix à payer à un règlement, provisoire, du conflit, le ministère des finances n'est pas de cet avis. Porter le tarif de la consultation du généraliste de 85 F à 95 F (et non à 90 F comme prévu) signifierait une progression annuelle de 11,7 %. A l'heure où les dépenses de santé augmentent de 10 % et que le gouvernement prêche la poursuite de la rigueur salariale, l'addition peut paraître lourde, même si les honoraires n'ont pas été revalorisés depuis deux ans.

M. Evin, qui devait faire le point lundi et mardi avec les partenaires conventionnels mais aussi le patronat et les syndicats de salariés, se trouve d'autant plus embarrassé que, sur le fond, le compromis sur lequel se rejoignent la CNAM et la FMF lui paraît peu satisfaisant. Il s'agirait en effet de réserver chaque année l'accès au secteur 2 (honoraires libres) à un millier de jeunes médecins (chefs de clinique, *internes généralistes et spécialistes*) sur cinq mille. De plus, les praticiens exerçant actuellement en secteur 1 devraient y demeurer, leurs confrères déjà installés en secteur 2 étant appelés à réaliser une partie de leur activité (20 % à 30 %) en honoraires conventionnels.

Outre qu'il fige les avantages acquis, ce schéma ne garantit pas l'égalité de traitement entre générations que réclament internes et chefs de clinique en grève. On relèvera d'ailleurs que la FMF rassemble essentiellement des médecins spécialistes appartenant au secteur 2. Plutôt que de courir le risque de voir les pouvoirs publics mettre en place une double convention (l'une pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes) permettant le libre accès en secteur 2 mais l'encadrant strictement (quotas d'actes en tarifs conventionnels, dépassements d'honoraires limités), la FMF a, entre deux maux, choisi le moindre. Aussi, ne s'étonnera-t-on pas que les internes et chefs de clinique aient décidé dimanche de reconduire leur mouvement jusqu'à mercredi et réaffirmé leur opposition à un compromis qui *« sacrifierait injustement les générations à venir et créerait ainsi une injustice sans précédent »*.

En cas de signature d'un accord – ce qui devrait en tout état de cause prendre quelques jours – la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation, aura tout le loisir de s'y rallier quelques semaines plus tard, *comme elle le fit en 1980 et* 1985.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le succès de l'expédition Transantarctica

Les arpenteurs de l'extrême

A 13 heures (heure de Paris), le *samedi 3 mars, les six membres* de l'expédition Transantarctica, Jean-Louis Etienne (France), Victor Boyarsky (URSS), Will Steger (Etats-Unis), Geoff Somers (Grande-Bretagne), Keizo *Funatsu (Japon) et Qin Dahe* (Chine), leurs quarante chiens et leurs trois traîneaux sont arrivés à la base antarctique soviétique Mirny (1). Ils sont passés sous une grande banderole sur laquelle *était écrit en très grosses lettres* « FINISH », et se sont vu offrir le pain et le sel, cadeaux traditionnels russes de bienvenue.

Ainsi se terminait la première traversée du continent antarctique réalisée sans moyens motorisés (sauf quelques ravitaillements apportés par de petits avions). Mieux encore, cette arrivée était retransmise en direct par plusieurs chaînes de télévision – Antenne 2 pour la France – grâce à un satellite soviétique, à un satellite américain et à la station de réception de Pleumeur-Bodou (Côtes-du-Nord). Les images, après ce périple incroyable, étaient excellentes.

L'expédition est partie le 28 juillet 1989 de Seal-Nunatak (2) (65,01° sud et 59,6° ouest) sur la côte est de la péninsule Antarctique. Elle est passée le 8 novembre non loin du *massif Vinson (5 140 mètres, le* point culminant du sixième continent). Le 11 décembre, elle est arrivée à la station américaine Amundsen-Scott (3) du pôle sud géographique (2 912 mètres *d'altitude), d'où elle est repartie* le 15 décembre ; le 19 janvier, elle était à la base soviétique Vostok (3 500 mètres d'altitude) et a repris sa marche le 22 janvier. A *leur arrivée à Mirny, (66,5° sud,* 93° est), les six hommes avaient parcouru à skis 6 130 kilomètres en deux cent dix-huit jours.

Lutte contre les « sastruggi »

Les moments les plus difficiles ont été la montée et la descente du plateau antarctique, qui sont l'une et l'autre barrées de crevasses. *Outre le froid,* de – 15 °C à – 42 °C, dû à la latitude et à l'altitude, l'expédition a dû se battre contre les *sastruggi* (des crêtes de neige durcie façonnées par le vent), les vents violents qui accentuent beaucoup la sensation de froid et les blizzards. Trois jours avant l'arrivée à Mirny, le Japonais s'est perdu dans le *white out*, ce brouillard opaque fait de particules de neige soulevées par le vent. Il a eu le bon réflexe de s'enfouir tout de suite dans la neige, qui lui a fait une sorte d'édredon isolant. Treize heures après sa disparition, il a émergé de cette couette d'un genre un peu particulier sans dommage physique important.

A leur arrivée à Mirny, les six hommes – et les quarante chiens – étaient dans une étonnante forme physique malgré quelques rages de dents et un ongle incarné *soignés en route. Ce qui leur a le* plus manqué : les arbres et les fleurs.

Le but de la Transantarctica : réaliser un exploit sportif, montrer que la coopération internationale est efficace *dans les conditions* les plus extrêmes et attirer l'attention sur le continent antarctique.

Transantarctica était bien *différente de l'Expédition* transantarctique du Commonwealth réalisée du 24 novembre 1957 au 2 mars 1958 sous la direction du docteur Vivian Fuchs (Grande-Bretagne). Cette expédition a parcouru 3 500 kilomètres dans six véhicules à chenilles tirant des traîneaux. Tout au long de la route, ses membres ont procédé à des mesures de météorologie, de glaciologie, de gravimétrie, de magnétisme, d'études de l'ionosphère.

Le 21 mars, les six membres de la Transantarctica seront reçus par le président Mitterrand. Ils ont rendez-vous le même jour à la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette avec des adultes et surtout les enfants qui voudront bien venir.

YVONNE REBEYROL

(1) En 1819-1821, Fabian van Bellingshausen fit, pour le tsar Alexandre Ier, l'un des premiers voyages d'exploration de l'Antarctique à bord de deux bateaux, le *Mirny* (le *Pacifique*) et le *Vostok* (*l'Orient*). Il découvrit notamment, les îles Pierre-Ier et Alexandre-Ier, situées à l'ouest de la péninsule Antarctique. La mer qui baigne ces îles porte le nom de von Bellingshausen.

(2) Un mot eskimo qui désigne un pointement rocheux isolé qui émerge de la glace.

(3) Le Norvégien Roald Amundsen a « conquis » le pôle sud le 14 décembre 1911. Le Britannique *Robert Scott n'est arrivé que le* 18 janvier 1912 et est mort avec tous ses compagnons sur le trajet de retour.

REPÈRES

ESPACE

Retour de la navette Atlantis

La navette spatiale américaine Atlantis et son équipage de cinq personnes a atterri sans encombre, dimanche 4 mars à 19 h 08 (heure française), sur une des pistes de la base aérienne d'Edwards (Californie) au terme *d'une mission très discrète* de quatre jours. A cette occasion, l'équipage a mis en orbite un lourd satellite d'observation photographique et d'écoute (17 tonnes) représentant une valeur de 500 millions de dollars, soit environ 2,85 milliards de francs.

En réussissant un sans faute pour cette délicate mission, les cinq hommes d'équipage ont donc bien achevé ce trente-quatrième vol de la navette Atlantis qui avait été reporté à cinq reprises. – *(AFP, AP.)*

Le réveil de la sonde Giotto

Après quatre années d'hibernation dans l'espace lointain, la sonde Giotto de l'Agence spatiale *européenne* (ESA) a été tirée de son sommeil, a annoncé l'ESA dans un communiqué. Giotto avait réussi, le 14 mars 1986, un rendez-vous à 150 millions de kilomètres de la Terre avec la comète *de Halley, dont elle avait frôlé* le noyau pour le photographier. La sonde, qui, selon les premières données de télémesure, a survécu à cette mission-suicide, va être réorientée pour une rencontre similaire avec la comète Grigg Skjellerup, prévue pour 1992 (*le Monde* du 21 février).

Par une série de commandes – lancées depuis le centre de contrôle spatial européen de *Darmstadt* (RFA), *relié au « réseau de l'espace lointain »* d'antennes géantes de la NASA, – les techniciens de l'ESA sont parvenus à réorienter l'engin, dont l'antenne pointe désormais vers la Terre. Cent cinquante heures de travail ont été nécessaires pour la réactivation de Giotto. Le véhicule spatial est en parfait état, et des essais de fonctionnement plus poussés devraient être mis en route, a annoncé l'ESA.

NUCLÉAIRE

Contamination radioactive au Bugey

Un technicien travaillant sur le site nucléaire de la centrale nucléaire du Bugey (Ain) a été victime, vendredi 2 mars, d'une légère contamination radioactive. L'accident s'est produit lors d'une vérification sur le réacteur n° 2, qui fait actuellement l'objet d'une révision décennale. Bien que le taux de contamination mesuré soit, selon la direction d'EDF, *« très inférieur à la limite fixée par la réglementation »*, un contrôle supplémentaire a été effectué dans les locaux du service central de protection contre les rayonnements ionisants. – *(AFP.)*

□ **Manifestation contre la centrale nucléaire de Golfech.** – Près de trois mille personnes se sont rassemblées dimanche 4 mars devant la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne) pour s'opposer à sa mise en service, prévue pour juin prochain. Le chargement en combustible de la première tranche, d'une puissance de 1 300 mégawatts, a eu lieu en décembre 1989.

BIBLIOGRAPHIE

« Justice pour la justice », de Daniel Soulez-Larivière

Le réel, l'imaginaire et le symbolique

Pauvre justice. La justice est pauvre et les juges mal payés, et surtout sous-équipés. Bien connus, les chiffres cités n'en sont pas moins consternants : la France consacre à sa justice 1,35 % du budget de l'Etat, soit *« deux à trois fois moins que dans les démocraties comparables »*. Le recrutement s'en ressent : en trois ans (1986-1989), la magistrature a perdu 23 % de ses candidats. *« Justice en guenilles dans la réalité »*, constate Daniel Soulez-Larivière.

Mais ce n'est pas tout. L'originalité de son livre tient dans la volonté de montrer *« comment sont noués le réel, l'imaginaire et le symbolique de la justice »* et comment l'écart produit des malentendus, par exemple entre les adversaires de la peine de mort qui démontrent son inefficacité dans la réalité et ses partisans qui plaident pour le symbole. Précisément, du côté symbolique, la situation n'est pas meilleure. En témoigne le sondage effectué en 1988 à l'initiative du barreau de Paris auprès de jeunes de seize à vingt et un ans qui expriment une perception de la justice *« très mécanique et contradictoire »*. Quant à l'imaginaire, il serait quasiment absent : juges sans visages et sans noms, sauf quelques-uns auxquels le plus souvent la célébrité vient par l'échec. Bref un *« imaginaire de pacotille »*. S'affirmant lacanien dès les premières pages, l'auteur s'accorde, il est vrai, quelques libertés dans l'utilisation des trois concepts. Il le reconnaît lui-même : *« L'usage qui en sera fait dans ce livre est plus métaphorique que conceptuel, se rapprochant selon les circonstances et les nécessités soit de la fonction que Lacan leur a attribuée, soit de la signification courante. »*

Car ce livre n'est pas une théorie de la justice. Ecrit avec fougue, étayé de nombreux exemples dans l'actualité, c'est avant tout un appel – *« justice pour la justice »*, – lancé par un juriste croyant qui considère que *« le juge n'est pas un fonctionnaire et la justice est davantage qu'un service public »*, et pour qui *« l'amour de la justice suppose une croyance en sa vertu »*.

Sans doute, la crise de la justice serait-elle mieux comprise resituée dans un cadre plus large : on pense aux travaux décapants de Pierre Legendre, notamment lorsqu'il évoque le *« rationalisme gestionnaire »* dont les critiques *« manifestent un point de convergence très intéressant, politiquement décisif en bien des cas, entre les discours industrialistes nés de l'Europe, qu'ils se disent libéraux ou marxistes : ils misent sur la casse des grands systèmes rituels. »*

Harmonisation européenne

Il reste que D. Soulez-Larivière ne se contente pas du constat. Suit une analyse des politiques de la justice menées par les trois derniers gardes des sceaux réunis dans la même dédicace : *« A Robert Badinter, pour la beauté du symbolique ; à Albin Chalandon, pour les avatars de l'imaginaire ; à Pierre Arpaillange, pour l'ingratitude du réel. »*

Enfin, il propose un programme de rénovation où s'articulent adroitement le réel, le symbolique et l'imaginaire : d'abord le réel, qui implique, selon lui, la redéfinition de la matière à juger (*« recentrage et reciblage »* des affaires), la séparation plus stricte du siège et du parquet, la réforme de l'instruction, *« à la fois la plus urgente, la plus nécessaire et la plus difficile de toutes »*, la réunification des fonctions judiciaires et administratives, l'amélioration du recrutement ; puis le symbolique et l'imaginaire, avec la réforme du statut, à laquelle il ne croit guère, mais qu'il juge indispensable pour *« faire plaisir »*, aux juges comme au public : *« qu'on le veuille ou non, cette modification constitutionnelle est le point de passage obligé de toute évolution de la justice en France, à condition de ne pas tomber dans le piège de croire qu'elle emportera à elle seule quelque effet que ce soit dans le réel. »*

Tout en partant d'une opposition – qu'il faut, à notre avis, dépasser – entre procédure accusatoire et inquisitoire, l'auteur est en accord sur bien des points avec la commission *« justice pénale et droits de l'homme »*, par exemple lorsqu'il relève la contradiction entre les fonctions d'investigation du juge d'instruction et celles de juridiction, ou quand il propose d'autoriser toute personne mise en cause à choisir de plaider coupable et d'être jugée selon une procédure simplifiée.

Mais le programme se veut plus large que la seule justice pénale. Dès lors qu'il s'agit d'une réflexion prospective sur la justice, il est dommage que l'auteur n'évoque que très incidemment les données spécifiquement européennes, face auxquelles l'exemple américain est d'un faible secours. D'abord en raison de traditions juridiques fortement diversifiées d'un pays à l'autre, ce qui implique la recherche non pas de l'impossible unification, mais d'une harmonisation qui préserve l'identité juridique de chacun, tout en la rendant compatible avec une vision commune de la justice. Egalement, parce que la coexistence de plusieurs Europe (le Marché commun des 12, les 23 du Conseil de l'Europe, peut-être un jour la « maison commune » des 35) impose un renouvellement complet de la pensée juridique, traditionnellement unitaire et hiérarchisée. Dès à présent, deux cours européennes coexistent : celles de Strasbourg (les 23) et de Luxembourg (les 12). Même si leur compétence est en principe différente (Europe économique d'un côté, droits de l'homme de l'autre), on découvre que bien des questions peuvent être saisies par l'une et l'autre : de la police des étrangers aux biotechnologies, en passant par le traitement des données informatisées ou la communication audiovisuelle. Or la logique des droits de l'homme ne coïncide pas toujours avec celle du marché, et des conflits sont possibles, malgré les efforts d'information réciproques d'une cour à l'autre.

Fédération, mais à géographie variable, l'Europe de demain est encore à inventer, constatait récemment le président de la République. Pour les juristes, inventer l'Europe, c'est inventer une justice qui sache sub/ordonner, mais aussi co/ordonner des ordres juridiques différents en les rendants compatibles : en somme, combiner identité et proximité, conformité et compatibilité, hiérarchie et harmonie.

Même si on ne partage pas tous les points de vue de l'auteur, on ne peut que lui savoir gré, dans un milieu trop souvent enclin à un scepticisme amer et plaintif, d'oser une réflexion résolument optimiste et de rendre accessible à un large public les enjeux actuels de la justice.

MIREILLE DELMAS-MARTY
professeur de droit
présidente de la commission
« justice pénale et droits de l'homme »

► ***Justice pour la justice*, de Daniel Soulez-Larivière, Le Seuil, 288 pages, 95 francs.**

FAITS DIVERS

Un couple retrouvé vivant six jours après sa disparition dans le massif du Mont-Blanc

Les deux randonneurs qui avaient disparu depuis six jours dans le massif du Mont-Blanc ont été retrouvés vivants, samedi 3 mars, dans l'abri de fortune qu'ils s'étaient construit. Philippe Bensimon, trente-quatre ans et Marie-Antoinette Meynet, trente et un ans, souffrent d'hypothermie, mais leur état, jugé sérieux, n'inspire plus d'inquiétude aux médecins de l'hôpital de Chamonix où ils ont été admis. La température corporelle de Philippe Bensimon, le plus gravement atteint, était tombée sous 26 degrés et il souffre d'importantes gelures aux pieds. Le couple, qui réside à Chamonix, *était parti, dimanche après-midi* 25 février, pour une randonnée hors piste dans le secteur du Pas-de-Chèvre. Ne les voyant pas rentrer, la mère de Philippe Bensimon a alerté les secours lundi matin. Mais la tempête qui s'était levée lundi après-midi a empêché tout survol du massif en hélicoptère jusqu'au samedi matin 3 mars. Les deux randonneurs qui avaient construit un « igloo » de fortune avec leurs skis ont survécu en mangeant de la neige et en mâchant les chewing-gums qu'ils avaient emportés.

SPORTS

ATHLÉTISME : championnats d'Europe en salle

« Nous sommes extrêmement pauvres »

constate le docteur Nicolae Maracescu secrétaire général de la Fédération roumaine

L'équipe de Roumanie a maintenu son niveau de résultat (un titre pour six médailles), lors des championnats d'Europe d'athlétisme en salle qui ont eu lieu à Glasgow les 3 et 4 mars. Elu récemment secrétaire général de la Fédération roumaine, le docteur Nicolae Maracescu, qui a été auparavant entraîneur de demi-fond, a analysé pour *Le Monde* cette situation.

GLASGOW

de notre envoyé spécial

« Qu'a représenté pour les sportifs roumains le passage à l'Ouest, en décembre dernier, de l'ancienne championne olympique de gymnastique Nadia Comaneci ?

– Pour nous cela voulait dire de nouvelles restrictions de visas pour les sportifs, de nouvelles suppressions de stages à l'étranger, encore plus de suspicion. Chaque fois qu'un champion roumain est passé à l'Ouest, la réaction du régime Ceausescu avait été la même. Mais avec Nadia Comaneci nous n'avons pas très bien compris pourquoi elle avait fait cela à ce moment. Elle aurait pu partir quand elle était au faîte de sa gloire. Elle aurait pu alors monnayer ses titres. Au lieu de quoi elle est restée en Roumanie... Sa fuite aurait été la conséquence d'une affaire sentimentale, ont dit les journaux occidentaux. Enfin, peu de temps après son départ, le régime de terreur s'est effondré et cela n'a plus eu d'importance.

– Quels changements ont entraîné pour l'athlétisme la chute du « Conducator ?

– Avant tous les sports étaient sous le contrôle du comité des sports, c'est-à-dire directement dépendant de Ceausescu. Désormais il y a un ministre des sports – un ancien joueur de football et pas un homme politique – qui a clairement dit que la responsabilité des sports appartenait aux fédérations. Aussi pour la première fois venons-nous d'avoir des élections véritablement libres, à bulletin secret, à l'issue desquelles je suis devenu secrétaire général. C'était il y a deux semaines. Des élections ont également eu lieu ces derniers jours pour désigner un président du Comité national olympique qui était avant présidé par Ceausescu personnellement. C'est la championne olympique du 1 500 mètres à Séoul, Paula Ivan, qui a été choisie.

« En proportion de leur talent »

– De quels moyens l'athlétisme roumain va-t-il disposer maintenant ?

– En fait nous sommes extrêmement pauvres. J'ai dû demander à la Fédération grecque d'assurer l'organisation des Jeux balkaniques l'été prochain parce que Ceausescu avait organisé un grand rassemblement à sa gloire sur le stade de Bucarest et que nous n'avons pas l'argent pour remettre en état la piste.

La Fédération n'a pratiquement pas de moyens financiers parce qu'avant le renversement du régime Ceausescu le comité des sports gardait tout pour lui. C'est un ami français qui nous a fait cadeau du téléfax dont nous nous servons maintenant. Nous avons une seule salle d'entraînement couverte où les virages sont tellement serrés qu'il faut ralentir pour les négocier. La seule machine de chronométrage électronique dont nous disposons est presque toujours en panne. Nous manquons de coussins de réception pour les sauteurs en hauteur alors que Matei et Astafei sont parmi les meilleurs du monde. Nous n'avons pas de sauteur à la perche parce qu'on ne peut pas payer les perches...

» Les exemples sont innombrables. Pour remédier à tout cela il faudrait beaucoup d'argent. Notre budget actuel, qui est de l'ordre de dix millions de lei, ne nous le permettra pas. Nous devrons obtenir l'aide d'amis étrangers.

– Dans les autres pays de l'Est le sport ne semble plus être une priorité. Est-ce qu'il le reste en Roumanie ?

– Le nouveau ministre des sports a dit clairement que tous ceux qui avaient un talent sportif pourraient désormais le monnayer librement à l'étranger. C'est la grande différence avec la RDA, la Bulgarie ou la Hongrie. Dans ces pays comme en URSS, les champions avaient des positions privilégiées dans la société. Chez nous ce n'était pas le cas. Le nouveau régime donne l'occasion aux sportifs d'obtenir des situations auxquelles ils ne pouvaient pas rêver auparavant. Par exemple la Fédération d'athlétisme avait un contrat avec Adidas qui donnait le même équipement à tous les athlètes, qu'ils soient champions olympiques ou champions du village.

» Tout cela va changer. La fin du régime, au lieu de couper les moyens aux champions, va leur en donner en proportion de leur talent. C'est ainsi que Diona Melinte, en battant le record du monde du mile et du 1 500 m au passage aux Etats-Unis a pu garder les 6 000 dollars de prime que valait cette performance. Même si elle a dû laisser cette somme en Amérique, pour des raisons fiscales, cela représente un formidable encouragement.

» En plus il n'y a plus cette terreur qui était exercée sur chacun pour qu'il réalise des performances ou gagne des médailles sans lesquelles il n'était plus possible d'obtenir de visa de sortie du pays pour des compétitions ou des stages.

– Est-ce pour cela que le demi-fond féminin roumain a été et reste l'un des meilleurs du monde ?

– En dépit de toutes les difficultés du pays, l'athlétisme a toujours été une priorité, même si le football passait d'abord pour les garçons. Les filles qui voulaient faire du sport ont donc surtout pratiqué l'athlétisme. Mais comme nous manquions de matériel, elles ont fait ce qui était le plus facile et le moins cher : pour entraîner des coureurs à pied il n'y a besoin que d'une paire de chaussures, d'un short et d'un sentier en forêt. Voilà pourquoi le demi-fond féminin roumain est aussi fort et pourquoi il devrait le devenir encore plus avec les nouvelles motivations que vont avoir les championnes.

Propos recueillis par
ALAIN GIRAUDO

Satisfactions françaises

Avec un titre pour six médailles, la sélection française aux championnats d'Europe d'athlétisme en salle, disputés les 3 et 4 mars à Glasgow (Ecosse), a pris la cinquième place au classement des nations derrière l'URSS, la RFA, la RDA et la Grande-Bretagne. Résultats et comportement d'ensemble satisfaisants pour le directeur technique national, Serge Bord, dans la perspective d'une saison estivale qui sera marquée par les championnats d'Europe de Split (Yougoslavie).

L'or d'Eric Dubus. – Aide-comptable chez un négociant en vins bordelais, Eric Dubus, âgé de vingt-quatre ans, n'avait quasiment pas fait parler de lui avant ces dernières semaines. Une deuxième place aux Jeux de la francophonie l'été dernier lui a permis de rentrer dans la liste des athlètes de haut niveau aidés par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Sous la houlette de Roger Grange à Bordeaux, ce jeune homme apparemment réservé a acquis une autorité incroyable sur les pistes. Victorieux au Match des six nations au à Bercy sur 3 000 m puis champion de France en salle du 1 500 m à Bordeaux, il a procédé de la même façon pour remporter son premier titre européen sur 3 000 m : il a pris le commandement de la course dès le départ puis a durci le train quatre tours avant l'arrivée, permettant seulement à son coéquipier Jacky Carlier de rester dans son sillage. Actuellement en période d'entraînement foncier, Eric Dubus envisage de se consacrer cet été aux 800 et 1 500 m.

L'argent de Laurence Bily. – Battue en finale des championnats de France le 18 février dernier à Bordeaux par Patricia Girard, qui avait égalé son record national du 60 m (7 s 17), Laurence Bily avait semblé alors en proie à quelques tourments secrets. Mais la Parisienne a retrouvé le sourire le 3 mars à Glasgow. A bientôt vingt-sept ans, la sprinteuse du Stade Français qui, victime d'une embolie pulmonaire, avait semblé perdue pour l'athlétisme en 1983, a réussi samedi en trois courses à améliorer trois fois son record de France du 60 m en salle : 7 s 16 en série, 7 s 15 en demi-finale, enfin 7 s 13 en finale. En tête jusqu'aux 50 mètres, Laurence Bily a laissé une poitrine d'avance sur la ligne à l'Allemande de l'Ouest Ulrike Servari, qui a réalisé la meilleure performance de l'année (7 s 10) avant de s'imposer aussi sur 200 m. Au total Laurence Bily a amélioré de quatre centièmes le record national pour monter sur la deuxième marche du podium européen, qu'elle occupait déjà l'an passé. Cette progression est selon elle l'aboutissement d'un long travail technique et d'une puissance accrue. Cela devrait lui permettre d'aborder les championnats d'Europe de Split en position de candidate au podium.

Le record de Véronique Pongérard. – Trois semaines après avoir établi un nouveau record de France en salle du 1 500 m, la jeune Rennaise Véronique Pongérard a amélioré son chrono sur la distance de 1 s 78 en réalisant 4 min 15 s 23 lors d'une série disputée dans le sillage de la nouvelle détentrice du record du monde, la Roumaine Diona Melinte. En finale, la Française âgée de vingt-deux ans n'a pu faire mieux : elle a pris la sixième place en 4 min 19 s 36.

RUGBY : le XV de France bat l'Irlande (31-12)

Le coq sur une patte

En remportant son dernier match du Tournoi des cinq nations, samedi 3 mars à Paris, contre l'Irlande (31-12), Le XV de France présente un bilan assez médiocre (deux victoires, deux défaites). En effet, ce large succès face à un adversaire très limité ne parvient pas à masquer les faiblesses de cette équipe, largement surclassée par l'Angleterre et l'Ecosse qui se disputeront le grand chelem, à Edimbourg samedi 17 mars.

Alors le public s'est mis à siffler l'un des siens, un souriant Biterrois, jeune homme de bonne famille et buteur de talent : Didier Camberabero. Non pas pour critiquer son efficacité – il venait d'inscrire quatorze points, – plutôt pour lui reprocher de ne pas jouer à la main une pénalité située à vingt-trois mètres de la ligne irlandaise. Le public parisien ne pouvait se contenter de si peu d'audace de la part d'un XV de France qui menait alors 18-9 à un quart d'heure de la fin du match. Il réclamait du « show », exigeait des sensations. Il voulait du rêve, du panache, demandait de l'aventure, du risque. Juste pour suivre le vol du ballon de mains en mains, le voir filer jusqu'à l'aile où le Biarrot Pierre Hontas semblait s'ennuyer, faute de munitions.

Que Didier Camberabero ait finalement décidé d'inscrire trois points supplémentaires n'a rien de scandaleux. Mais, face à un adversaire aussi faible que l'Irlande, les Français ont sans doute perdu là une occasion unique de se réconcilier avec leur public, de renouer avec une certaine conception du jeu, celle qui a fait leur réputation, aujourd'hui évaporée après un médiocre tournoi 1990 (deux victoires, deux défaites).

L'affaire pourrait paraître anecdotique. Elle ne l'est pas. Et illustre au contraire le divorce entre une équipe et ses fidèles. Les sifflets du Parc résument à eux seuls le fossé qui s'est creusé entre un public nostalgique et une formation à l'imagination flétrie. Un quart d'heure avant la fin de la partie, ils sont venus prévenir qu'en aucun cas il ne faudrait tirer gloriole d'un succès, même large (31-12), contre de modestes Irlandais qui n'ont pas gagné contre la France depuis 1983 (22-16 à Dublin). Les huées ont d'autorité posé les limites de la victoire à venir.

De ce match, les siffleurs les plus frustrés préféreront retenir l'excellente prestation d'un phénoménal gaillard : Eric Melville. Des grands troisième-ligne, il a la carrure (1,96 mètre et 103 kilos) mais aussi la « gueule ». Avec ses pommettes tuméfiées, son nez trop charnu pour être malhonnête et sa moustache de gentilhomme, il porte l'amour du jeu de rugby sur son visage. Il est de ces hommes de combat dont les oreilles trahissent l'enthousiasme, déchirées, boursouflées, écartelées comme deux étendards rescapés de toutes les batailles. D'origine sud-africaine, il est arrivé en France en 1983. Il a joué à Hagetmau, à Mont-de-Marsan puis à Toulon, avant d'opter, en janvier dernier, pour la nationalité française. Contre l'Irlande, appelé à la rescousse après la sortie du Montferrandais Jean-Marc Lhermet, blessé à un genou, il a très vite imposé son physique et sa générosité.

Son bonheur de Sud-Africain promu Français avec mention, tout autant que la fantaisie d'un Franck Mesnel qui a embrassé le ballon avant d'inscrire son deuxième essai, ou encore le coup d'œil d'un Didier Camberabero (dix-neuf points au total), ont donné quelques couleurs à ce match. Mais tout cela n'a fait qu'entretenir l'illusion. A l'image de Serge Blanco, sorti en début de rencontre pour une légère déchirure, l'équipe de France a quitté la compétition en boitillant. Il ne pouvait en être autrement. Les défaites concédées face à l'Angleterre à Paris (26-7, *le Monde* du 6 février) et face à l'Ecosse à Murrayfield (21-0, *le Monde* du 20 février) ont trop secoué l'ensemble du rugby français pour que son sommet n'en soit pas affecté.

Premières victimes : les joueurs. Les critiques émises après les deux déroutes les ont énormément touchés. Les changements intervenus alors – en particulier l'éviction de Pierre Berbizier – les ont également ébranlés. L'ensemble des polémiques nées de ces échecs leur ont donné l'envie de revenir aux sains plaisirs du terrain. « *Nous ne comprenons rien à la propagande politique* », concluait samedi un Franck Mesnel amer.

« Victoire moyenne »

Le groupe, au sein duquel de nombreux jeunes commencent à peine à trouver leurs marques, est encore en formation. Il lui reste un match contre la Roumanie, à Auch, puis une tournée en Australie pour préparer la venue des All Blacks néo-zélandais en France à l'automne prochain. L'objectif est de constituer une formation compétitive pour accueillir les champions du monde. Sur ce qu'a montré l'équipe dans le tournoi, une telle ambition tient de l'inconscience.

Mais, au-delà des joueurs, les principales victimes de cet hiver tourmenté auront sans doute été les cadres, autrement dit Jacques Fouroux, l'homme de terrain, et Albert Ferrasse, celui de tous les pouvoirs. La présence du premier à la tête de l'équipe a été remise en question par certains opposants. La toute-puissance du second a été contestée par une partie du public lors du match contre l'Angleterre. Tous deux ont vécu là des moments pénibles.

Au sortir de ce match face à l'Irlande, qu'il qualifiait de « *victoire moyenne contre une équipe moyenne* », le président de la fédération semblait avoir retrouvé sa superbe assurance, multipliant les formules savoureuses pour évoquer ses parties de belote à Agen ou assurer que ses « pinsons » – les internationaux français – étaient sur la bonne voie.

Jacques Fouroux paraissait au contraire beaucoup moins serein. Lui qui, après les défaites contre les Anglais et les Ecossais, avait trouvé le moyen de parader, d'argumenter, de répliquer avec pugnacité à toutes les attaques, offrait samedi un tout autre visage, celui d'un homme affaibli, comme blessé au plus profond de son être par les événements de ces dernières semaines. Un seul homme, Albert Ferrasse, trouvait grâce à ses yeux, échappait à sa rancœur : « *Au cours des deux mois qui viennent de s'écouler, il est resté le même. Ce n'est pas un ami de circonstance. C'est un homme, un vrai.* »

Profond malaise

Le XV de France ne pouvait donc sortir indemne d'un tournoi si médiocre. Même une cinquantaine d'essais contre ces malheureux Irlandais n'auraient rien changé. Le malaise était trop profond. La convalescence sera longue. Ce n'est certes pas la première fois que le système Ferrasse est malmené. Quant à l'idée d'écarter Jacques Fouroux, elle n'est pas non plus très nouvelle. En revanche, l'émergence d'une opposition organisée constitue une indéniable nouveauté.

Albert Ferrasse lui-même a rendu, sans le vouloir, un fier service à ses opposants. En les qualifiant ironiquement de « *zozos brailleurs* », il les a regroupés sous le même drapeau de la contestation, il a posé les bases de leur unité grâce à cette appellation qui ne pouvait que séduire les médias. Lorsqu'on sait que les « *brailleurs* » en question sont aussi des techniciens très appréciés et écoutés dans le monde du rugby – Pierre Villepreux (Toulouse), Jean-Michel Aguirre (Trévise, Italie), Robert Paparemborde (RC France), Daniel Herrero (RC Toulon), – leur action prend encore plus de poids.

Vendredi 2 mars, dans les salons du Racing à la Croix-Catelan, le zozo parisien Paparemborde déclarait : « *Ce n'est pas seulement le jeu du XV de France, mais l'ensemble de sa gestion, que nous devons remettre en question.* » Le zozo toulousain Villepreux lui a apporté son soutien, expliquant qu'il était prêt à participer à un débat de fond sur le rubgy français.

Après la victoire de samedi, le discours des opposants n'avait guère varié. Daniel Herrero, le zozo barbu de Toulon, évoquait ainsi l'avenir de la sélection dans un billet publié par *le Journal du dimanche* : « *Est-ce qu'avec du travail elle pourra retrouver son lustre ? Les traces des dernières tempêtes sont, hélas, indélébiles. Le froid glacial de la guillotine a soufflé près des têtes dodues de nos big boss. Pourront-ils longtemps encore ignorer les grognements de la base ?* »

PHILIPPE BROUSSARD

Les résultats

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE A GLASGOW
(3 et 4 mars)

Hommes

60 mètres. – 1. L. Christie (G-B), 6 s 56 ; 2. F. Pavoni (Ita.), 6 s 59 ; 3. J. Valik (Tch.), 6 s 63 ; (...) 5. B. Marie-Rose (Fra.), 6 s 68.

200 mètres. – 1. S. Floris (Ita.), 21 s 01 ; 2. N. Antonov (Bul.), 21 s 04 ; 3. B. Marie-Rose (Fra.), 21 s 28 ; 4. R. Rosillette (Fra.), 21 s 34.

400 mètres. – 1. N. Dobeleit (RFA), 46 s 08 ; 2. J. Carlowitz (RDA), 46 s 09 ; 3. C. Cornet (Esp.), 46 s 91 ; 4. O. Noirot (Fra.), 47 s 76.

800 mètres (*). – 1. T. McKean (G-B), 1 min 46 s 22 ; 2. T. de Teresa (Esp.), 1 min 47 22 ; 3. Z. Janus (Pol.), 1 min 47 s 37.

1 500 mètres (*). – 1. J.-P. Herold (RDA), 3 min 44 s 39 ; 2. F. Cacho (Esp.), 3 min 44 s 61 ; 3. T. Morrell (G-B), 3 min 44 s 83.

3 000 mètres. – 1. E. Dubus (Fra.), 7 min 53 s 94 ; 2. J. Carlier (Fra.), 7 min 54 s 75 ; 3. B. Zorko (You.), 7 min 54 s 77.

5 000 mètres marche (*). – 1. M. Chennikov (URSS), 19 min 00 s 62 ; 2. G. de Benedictis (Ita.), 19 min 02 s 90 ; 3. A. Noack (RDA), 19 min 08 s 38.

60 mètres haies. – 1. Kazanov (URSS), 7 s 52 ; 2. T. Jarrett (G-B), 7 s 58 ; 3. F. Schwarthoff (RFA), 7 s 61.

Saut en longueur (*). – 1. D. Haaf (RFA), 8,11 m ; 2. E. Mellaard (P-B), 8,08 m ; 3. R. Emmian (URSS), 8,06 m.

Saut en hauteur (*). – 1. A. Partyka (Pol.), 2,33 m ; 2. A. Ortiz (Esp.), 2,30 m ; 3. G. Nagel et D. Moegenburg (RFA), 2,30 m.

Triple saut (*). – 1. I. Lapshin (URSS), 17,14 m ; 2. O. Sakirkin (URSS), 16,70 m ; 3. T. Henriksson (Suè.), 16,59 m.

Perche. – 1. R. Gataulline (URSS), 5,80 m ; 2. G. Egorov (URSS), 5,75 m ; 3. T. Vigneron (Fra.) et H. Fehringer (Aut.), 5,70 m.

Poids. – 1. K. Bodenmueller (Aut), 21,03 m ; 2. U. Timmermann (RDA), 20,43 m ; 3. S. Buder (RDA), 20,20 m ; (...) 16. L. Viudes (Fra.), 18,11 m.

Femmes

60 mètres. – 1. U. Servari (RFA), 7 s 10 ; 2. L. Bily (Fra.), 7 s 13 ; 3. N. Cooman (P-B), 7 s 14 ; 4. P. Girard (Fra.), 7 s 19.

200 mètres. – 1. U. Servari (RFA), 22 s 96 ; 2. N. Kovtun (URSS), 23 s 01 ; 3. G. Malchiugina (URSS), 23 s 04.

400 mètres (*). – 1. M. Shmonina (URSS), 51 s 22 ; 2. I. Oanta (Rom.), 52 s 22 ; 3. J. Forgacs (Hun.), 53 s 02.

800 mètres (*). – 1. L. Gurina (URSS), 2 min 1 s 53 ; 2. S. Zwienner (RFA), 2 min 2 s 23 ; 3. L. Baker (G-B), 2 min 2 s 42.

1 500 mètres. – 1. D. Melinte (Rom.), 4 min 9 s 73 ; 2. S. Gasser (Sui.), 4 min 10 s 13 ; 3. V. BecLea (Rom.), 4 min 10 s 44 ; (...) 6. V. Pongérard (Fra.), 4 min 19 s 36.

3 000 mètres (*). – 1. E. Van Hulst (P-B), 8 min 57 s 28 ; 2. M. Keszeg (Rom.), 8 min 57 s 50 ; 3. A. Hammann (RDA), 9 min 0 s 31.

3 000 mètres marche (*). – 1. B. Anders (RDA), 11 min 59 s 36 (nouveau record du monde, ancien 12 min 1 s 65) ; 2. I. Salvador (Ita.), 12 min 18 s 84 ; 3. A.-R. Sidoti (Ita.), 12 min 27 s 94.

60 mètres haies. – 1. L. Narozhilenko (URSS), 7 s 74 ; 2. M. Ewanje-Epée (Fra.), 7 s 84 ; 3. M. Pogacean (Rom.), 7 s 99 ; 4. A. Piquereau (Fra.), 8 s 02.

Saut en longueur (*). – 1. G. Chistiakova (URSS), 6,85 m ; 2. E. Kokonova (URSS), 6,74 m ; 3. H. Dadtke (RDA), 6,66 m.

Saut en hauteur. – 1. H. Henkel (RFA), 2 m ; 2. B. Voerces (RDA), 1,94 m ; 3. G. Astafei (Rom.), 1,94 m ; (...) 10. M. Ewange-Epée (Fra.), 1,84 m.

Poids. – 1. C. Losch (RFA), 20,64 m ; 2. N. Lisovskaya (URSS), 20,35 m ; 3. G. Hammer (RDA), 19,53 m ; (...) 9. A. Maurice (Fra.), 16,01 m.

(*) *Disciplines dans lesquelles aucun Français ou aucune Française n'avait été sélectionné.*

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A
(Trentième journée)

*Tours b. Mulhouse	80-77
*Avignon b. Cholet	82-78
*Limoges b. Villeurbanne	94-90
Saint-Quentin b. *Lorient	77-70
*Monaco b. Caen	89-77
*Montpellier b. Reims	98-85
*Antibes b. Gravelines	89-77
*Nantes b. Roanne	97-70
*Pau-Orthez b. Racing Paris	101-89

Classement. – 1. Limoges 59 ; 2. Antibes, 54 ; 3. Pau-Orthez, 52 ; 4. Cholet 51 ; 5. Mulhouse et Nantes, 50.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-huitième journée)

*Cannes b. Bordeaux	3-0
Nantes b. *Sochaux	3-1
*Monaco b. Paris-SG	2-0
*Lille et Lyon	0-0
*RP 1 b. Toulouse	1-0
*Toulon b. Auxerre	1-0
*Caen b. Metz	1-0
*Brest b. Mulhouse	2-0
*Montpellier b. Nice	1-0

*Saint-Etienne-Marseille reporté au 25-4

Classement. – 1. Bordeaux, 41 pts ; 2. Marseill, 37 ; 3. Monaco, 34 ; 4. Sochaux, 32 ; 5. Lyon et Paris-SG ; 29 ; 7. Toulouse, 28 ; 8. Nantes, Saint-Etienne, Brest et Caen, 27 ; 12. Auxerre, Lille, Metz, Cannes et Toulon, 25 ; 17. Montpellier et RP 1, 24 ; 19. Mulhouse, 22 ; 20. Nice, 21.

Deuxième division

GROUPE B
(Vingt-sixième journée)

Abbeville b. *Rennes	1-0
*Valenciennes b. Le Havre	1-0
*Laval et Saint-Seurin	1-1
*Beauvais b. Lens	1-0
*Niort b. Quimper	3-0
*Rouen et Dunkerque	1-1
Créteil b. *La Roche-sur-Yon	3-1
*Lorient b. Guingamp	1-0

Classement. – 1. Rennes, 35 pts ; 2. Valenciennes, 32 ; 3. Laval, 31.

GROUPE A

*Nancy b. Nîmes	2-1
*Strasbourg b. Reims	2-0
*Alès et Louhans-Cuiseaux	1-1
*Chaumont b. Bastia	1-0
*Martigues b. Istres	1-0
*Avignon et Montceau	1-1
Red Star 93 b. *Gueugnon	2-1
*Dijon b. Annecy	1-0
*Grenoble et Orléans	1-1

Classement. – 1. Nancy, 41 pts ; 2. Strasbourg, 34 ; 3. Alès, 32.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS EN ALGÉRIE
(Première journée)

GROUPE A

Algérie b. Nigéria	5-1
Côte-d'Ivoire b. Egypte	3-1

GROUPE B

Zambie b. Cameroun	1-0
Sénégal et Kenya	0-0

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS

*France b. Irlande	31-12
Ecosse b. *Pays de Galle	13- 9

Classement. – 1. Angleterre et Ecosse, 6 pts ; 3. France, 4 ; 4. Pays de Galle et Irlande, 0.

CULTURE

MUSIQUES

Zucchero, le blues dans la botte

Vedette chez lui, le rocker italien essaie de conquérir l'Europe.
Il était au Zénith en première partie d'Eric Clapton

Ces derniers temps, la principale contribution de l'Italie à la musique populaire s'entend sur les pistes des boîtes de nuit où la house music péninsulaire use des milliers de semelles. On entend moins de groupes italiens que d'espagnols et les grandes heures du slow sirupeux *(Vado via, Ti amo)* sont révolues.

Mais il y a Zucchero Sugar Fornaciari. Il a vendu plus de un million d'exemplaires de son dernier album, *Oro, incenso e birra* (« l'Or l'enceus et la bière », Polydor) sur lequel on entend les Memphis Horns, Ennio Morricone, Rufus Thomas et Eric Clapton. Le week-end dernier, Zucchero était au Zénith à Paris, en première partie du guitariste.

L'écoute de l'album ne suffit sans doute pas à convertir. Le son et l'instrumentation sont à la hauteur des grandes productions internationales, la voix de Zucchero prend son sobriquet à rebours, elle appelle le miel pour calmer sa cassure plutôt qu'elle ne l'évoque. Manquent des chansons qui identifieraient un style, une manière italienne d'aborder le blues et le rock, autrement qu'on le fait aux Etats-Unis ou ailleurs en Europe.

Sur scène, Zucchero, c'est autre chose. Soutenu par la colonie italienne, qui avait déjà rempli La Cigale lors d'un précédent passage, il a pris la scène du Zénith sans fausse humilité, résolu à oublier qu'il était là en première partie. De visage Zucchero ressemble à un mercenaire guelfe ou gibelin, rond et pâle, avec de longs cheveux roux foncé. Mais, quand il bouge, il fait penser à son maître en beuglance, Joe Cocker : il roule et bat des bras comme s'il lui fallait sans arrêt se maintenir à la surface.

Il est vrai que son groupe américano-italien fait beaucoup de bruit. Un bruit très propre, assez synthétique (deux claviers, cuivres, guitare, rythmique et choriste), qui porte le chanteur et lui permet de donner un peu de vie au lyrisme monotone qui domine en studio. C'est là qu'il trouve le point de rencontre entre le sentimentalisme italien (les fameux slows dont on parlait plus haut) et les déchirements du blues. Il le fait avec une facilité qui relève du talent et aussi de l'habitude.

Chez lui, Zucchero est une star qui s'est imposée contre toutes les habitudes d'un show-business dont le conservatisme n'a rien à envier à celui qui règne en France. D'abord batteur dans un groupe qui jouait des *covers* d'Otis Redding, il a fini par se rendre compte de ses capacités vocales. En tournant sans cesse, il a fini par trouver sa place entre l'équivalent ultramontain du Top 50 et le rock alternatif italien, *plutôt cérébral d'habitude*. A force de faire les premières parties des groupes qui passent en Italie, il s'est fait quelques amis, ce qui explique le générique impressionnant d'*Oro, incenso e birra*. Il lui faut maintenant conquérir l'Europe, ce qu'il essaie de faire (et devrait réussir, si l'accueil qu'il a reçu au *Zénith* se répète ailleurs) en se glissant dans le sillage de Clapton, tout en espérant comme tous ces bluesmen nés au mauvais endroit, arriver un jour jusqu'aux rives du Mississippi.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA

Une belle affiche

Robert De Niro et Sean Penn
dans une histoire de David Mamet

Dans une prison auprès de laquelle les oubliettes de Louis XI font confortable, gai, luxueux, règne un tortionnaire qui a un air de Général Dourakine et moisissent deux petits truands, Sean Penn et Robert De Niro. Invités à assister à une exécution capitale, ils s'évadent en même temps que le condamné. Le film de Neil Jordan, *Nous ne sommes pas des anges*, n'est ni réaliste ni dramatique, il est censé prendre les couleurs de la fantaisie satirique, grinçante et désinvolte. L'auteur en est David Mamet.

David Mamet plus un monstre sacré confirmé et un autre en voie de reconnaissance, c'est une belle affiche. Uniquement une affiche, le reste ne suit pas. L'histoire lambine. Elle entraîne les deux pauvres héros à la frontière canadienne, dans une ville de pèlerinage. Ils sont amenés à se faire passer pour des curés, sont accueillis dans un monastère, doivent résister aux tentations, faire face aux rites catholiques. Mis au pied du mur, Sean Penn, évidemment incapable du moindre sermon, se lance dans un prêche d'inspiration protestante et fait un tabac. A la fin, pourtant, il restera au monastère, grâce à un jeune moine avec qui il entretient des relations platoniquement troubles, tandis que Robert De Niro passe la frontière en compagnie de la jeune pute du coin et de sa fille...

On peut raconter l'histoire, elle est prévisible, annoncée à gros traits. Peut-être des intégristes purs et durs la trouveraient-ils subversive, qui sait ? Aux autres, elle peut rappeler les vaudevilles franchouillards, avec Sean Penn dans un rôle de benêt à la Bourvil et Robert De Niro tirant plutôt du côté de de Funès, un de Funès atteint d'une semi-paralysie faciale qui limiterait le nombre de ses grimaces. De Niro n'en a que deux – celle de la colère, celle de la peur – dont il ne débarrasse pas de tout le film.

Tourné paresseusement mais consciencieusement, *Nous ne sommes pas des anges* se laisse voir pourtant, parce que l'un des grands talents américains est de laisser croire à tout instant qu'il va se passer quelque chose, et on attend.

COLETTE GODARD

« Trop belle pour toi » triomphe aux Césars

L'Académie des arts et techniques du cinéma a couronné dimanche 4 mars *Trop belle pour toi* de cinq Césars. L'œuvre de Bertrand Blier devance largement celles de ses adversaires : deux Césars couronnent *la Vie et rien d'autre*, de Bertrand Tavernier ; *Monsieur Hire* et *Nocturne indien* obtiennent une seule récompense. Ces quinzièmes Césars du cinéma français furent rondement menés (moins de deux heures) et sans grande surprise. Avec *Un monde sans pitié* (meilleure première œuvre, Yvan Attal, meilleur espoir), Eric Rochant fait une entrée, attendue, dans le cinéma français. Après les *Victoires de la musique*, Vanessa Paradis (meilleur jeune espoir) a bien failli verser quelques larmes une seconde fois en direct.

Meilleur film : *Trop belle pour toi* ; Meilleur réalisateur : Bertrand Blier ; Meilleure actrice : Carole Bouquet *(Trop belle pour toi)* ; Meilleur acteur : Philippe Noiret *(la Vie et rien d'autre)* ; Meilleur second rôle féminin : Suzanne Flon *(la Vouivre)* ; Meilleur second rôle masculin : Robert Hirsch *(Hiver 54)* ; Meilleur jeune espoir féminin : Vanessa Paradis *(Noce blanche)* ; Meilleur jeune espoir masculin : Yvan Attal *(Un monde sans pitié)* ; Meilleur premier film : *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant ; Meilleur film étranger : *les Liaisons dangereuses*, de Stephen Frears.

Meilleur scénario : Bertrand Blier ; Musique de film : Oswald d'Andréa *(la Vie et rien d'autre)* ; Photo : Yves Angelo *(Nocturne indien)* ; Décors : Pierre Guffroy *(Valmont)* ; Son : Pierre Lenoir et Dominique Hennequin *(Monsieur Hire)* ; Montage : Claudine Merlin *(Trop belle pour toi)* ; Costumes : Theodor Pistek *(Valmont)* ; Meilleur court métrage d'animation : *le Porte-plume*, de Marie-Christine Perrodin ; Meilleur court métrage documentaire : *Chanson pour un marin*, de Bernard Abouy ; Meilleur court métrage de fiction : *Lune froide*, de Patrick Bouchitey ; Meilleure affiche : Jouineau-Bourduge et Gille Joy *(Cinéma Paradiso)*.

Marin Karmitz, producteur, à l'Institut Lumière

L'Institut Lumière de Lyon rend hommage à Marin Karmitz en présentant jusqu'au 6 mars dix films dont celui-ci a été producteur ou coproducteur et dont les copies ont été déposées à cet institut, l'une des places fortes du patrimoine cinématographique en France.

Ce sont *le Saut dans le vide*, de Marco Bellochio, *Poulet au vinaigre*, de Claude Chabrol, *Colonel Redl*, de Itsvan Szabo, *Sauve qui peut la vie*, de Jean-Luc Godard, *La nuit de San Lorenzo*, de Paolo et Vittorio Taviani ; *le Mur* de Yilmaz Güney, *Opera do malandro*, de Ruy Guerra, *la Tentation d'Isabelle*, de Jacques Doillon, *No man's land*, d'Alain Tanner, et *Mélo*, d'Alain Resnais.

▶ 25, rue du Premier-Film, Lyon-Monplaisir 69008. Tél. : 78-00-86-68.

DISQUES

Une main de fer dans un gant de velours

Kante Manfila,
***Diniya*. Un album**
CD Espérance/Sonodisc

Kanté Manfila avait peur. Avant lui, d'autres étaient partis d'Afrique pour tenter une carrière internationale en Europe. Certains y avaient laissé leur âme. Musicale s'entend. Car comment résister aux nouvelles lois de la *world music*, à l'habillage toutcouleur imposé uniformément par les grands labels de Londres à Libreville ? Kante Manfila n'avait pas voulu suivre Salif Keita, l'ami de tous les jours et le complice des succès des Ambassadeurs du motel de Bamako, puis des Ambassadeurs internationaux. Mandingue, né en Guinée, il était resté à Abidjan. En lui, la tradition avait gagné. Elle perdra en 1985 : Kante Manfila monte à Paris.

Diniya (« jeunesse » en malinké) est son troisième disque européen. Le premier fut une valse-hésitation sans intérêt, le deuxième un très bel album, en pleine tradition mandingue, avec Mory Kanté à la cora et la jeune choriste Djanka Diabaté, que l'on retrouve ici.

Kanté Manfila réussit cette fois son pari : faire du moderne sans perdre une miette de son authenticité de griot et d'homme africain. Nulle concession, mais des choix surprenants, qui tranchent et donnent au disque un ton indiscutable. Côté modernité, le synclavier, un équipement sophistiqué qui apporte une empreinte synthétique musclée, trop clairement revendiquée pour être gênante. C'est la main de fer. Côté tradition, les chœurs (la famille Diabaté, proche de Mori Kanté), la guitare mandingue de Kaba Kanté, la voix, les mélodies et l'inspiration de Kanté Manfila. C'est le gant de velours.

Les deux univers ne se mélangent pas, ils cohabitent harmonieusement grâce à de puissants et incongrus traits d'union : une chorale d'enfants. Les petits chanteurs de Paris, dans *Denko* ou dans *Jere Lon*, un chorus de saxophone soprano de Patrick Papineau, l'arrangeur de cet album si maîtrisé.

V. M.

Nouvelle offensive de la piraterie

L'explosion du disque compact sur le marché français a pour conséquence une augmentation de la piraterie. En un an, celle-ci a doublé en volume : 10 % aujourd'hui (50 % en Italie) ; cette nouvelle offensive de la piraterie s'est effectuée notamment par le biais des campagnes promotionnelles des grandes surfaces vendant les CD a des prix défiant toute concurrence : à partir de 9,95 francs...

La Société de perception et de répartition des droits des producteurs phonographiques (SCPP) a adressé une lettre aux grandes surfaces afin d'attirer leur attention sur leur responsabilité pénale en cas de distribution et de vente de produits contrefaits. Par ailleurs, en association avec la Société des droits et de reproduction mécanique (SDRM) et du Syndicat national des éditeurs phonographiques (SNEP), la SCPP a obtenu la collaboration des cinq presseurs de CD et des graveurs dans sa lutte anti-piraterie.

Quatre réseaux de piraterie ont ainsi été saisis, en liaison avec la Fédération internationale des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes. Rappelons aussi l'action menée sur le lieu même du dernier MIDEM par la SCPP : en moins de quarante-huit heures et avec la collaboration des directeurs généraux et des services juridiques d'EMI et de WEA Suisse, la Société civile de perception et de répartition des droits des producteurs phonographiques ont pu obtenir les attestations signées par les producteurs, par les artistes, les contrats d'exclusivité et les expertises musicales. Ces documents annexés à la plainte à fin de saisie et présentés au commissariat principal de police urbaine de Cannes ont permis de saisir des compacts et des documents sur deux stands de sociétés étrangères et notamment des CD pirates des Beatles.

C. F.

Touré Kunda : trois plus un

Touré Kunda :
Salam (Trema/EMI).

Grâce à sa puissance vocale et à sa présence scénique, Touré Kunda est l'un des premiers groupes à avoir franchi les frontières du continent noir. Depuis le début de son aventure, Touré Kunda, devenu producteur de ses propres disques, n'a jamais cessé de progresser sur le plan musical.

Après trois tours du monde et cinq années de concerts pratiquement sans entracte, le groupe a choisi, il y a deux ans, de faire une pause. Ce qui lui a permis de se séparer de ce qu'il nomme lui-même *« la gangrène du show-biz »* et de ne plus se perdre *« dans les machines, dans une technique inadaptée à la musique africaine »*. Touré Kunda a ainsi voulu que *Salam*, le neuvième album, soit enregistré sans ordinateur, sans système digital. Puis les trois frères Touré, Ismaël, Ousmane et Sixu, ont souhaité consolider leur assise familiale. Ils ont fait venir de Mauritanie, où il est à la fois médecin, directeur d'une troupe théâtrale et chef d'orchestre, un quatrième frère, Hamidou, percussionniste, qui, outre deux compositions, leur a insufflé une nouvelle énergie et les a replacés dans leur pleine authenticité.

Salam contient neuf titres, neuf thèmes traditionnels en forme de contes ou de légendes, de dialogue entre un père et son fils ou de chants rituels. Pour l'occasion, les frères Touré chantent alternativement en cinq langues : le ouolof, leur mère est née au Sénégal, le soninke, qui appartient à leur père et que l'on retrouve tout le long du fleuve, du Sénégal jusqu'au Mali, le poular qui est parlé dans l'Afrique saharienne, le mandingue et le créole portugais. Cette diversité élargit encore la richesse harmonique de l'album le plus sophistiqué et peut-être le plus original des Touré.

Ceux qui s'affirment eux-mêmes comme des *« marchands de bonheur et d'orgueil »* reprendront la route des concerts en avril prochain.

CLAUDE FLÉOUTER

▶ CD, album et cassette, dist. Pathé Marconi.

La virtuosité de l'absurde

They Might Be Giants :
***Flood* (Elektra WER).**

Lors d'une précédente chronique, on avait par erreur attribué la nationalité britannique à ce duo new-yorkais, sur la foi de sa parfaite excentricité. Depuis They Might Be Giants a signé avec une multinationale (WEA), mais c'est la seule concession que le groupe ait consentie à la normalité : *Flood* est un disque d'une immense bizarrerie, dix-neuf chansons, dont la plus facile à décrire est *Minimum Wage* (« salaire minimum »), un thème de western, garni du traditionnel coup de fouet à mi-parcours, dont on vient d'énoncer la totalité du texte. La reprise d'*Istanbul (Not Constantinople)*, succès du début des années 50, un faux Cole Porter dégénéré, rapproche discrètement le degré de crétinerie qu'avait atteint la musique populaire de l'époque de la norme du début des années 90.

Au bout de quelques écoutes, une fois assimilé l'effet burlesque (*Whistling in the Dark* ne se ferait pas trop remarquer sur un disque des Monthy Python), on découvre la méthode qui sous-tend ce délire apparent : un savoir-faire musical impeccable qui utilise tout le vocabulaire musical américain, de Broadway 1950 au Bronx 1990, et ouvre de petites failles vertigineuses dans les histoires drôles pour y contempler l'infini de l'absurde. De vrais humoristes. •

T. S.

Le Brésil de Sarah Vaughan

Sarah Vaughan, *Copacabana*.
Un CD Pablo Today/Media 7.
Sarah Vaughan, *O Som brasileiro de Sarah Vaughan*.
Un CD RCA/DAM.

Voici deux séries d'enregistrements qui ne sont pas tout neufs, mais qui viennent de nous arriver presque simultanément sous forme de CD. *O Som brasileiro de Sarah Vaughan* a été enregistré à Rio en 1978, et *Copacabana* l'année suivante. Le premier scelle les amours des musiciens brésiliens avec le jazz et plus particulièrement avec une chanteuse dont ils admirent la souplesse, la gravité, de la voix. Tom Jobim (dans *Triste*), Milton Nascimento (*Bridges*, *Courage*) et Dorival Caymmi (*Roses and Roses*) viennent donner un coup de pouce, pour le plaisir, quand Sarah Vaughan interprète une de leurs compositions. C'est charmant, mais ça se traîne un peu en fioritures variées. Quelques mois plus tard, Sarah Vaughan fait cavalier seul et interprète dans *Copacabana* Tom Jobim, Edu Lobo, avec goût et sobriété, accompagnée à la guitare par Helio Delmiro. Elle consacre ainsi l'admiration fraternelle des musiciens noirs américains pour ces Brésiliens si romantiques.

V. M.

Midnight Oil lave plus vert

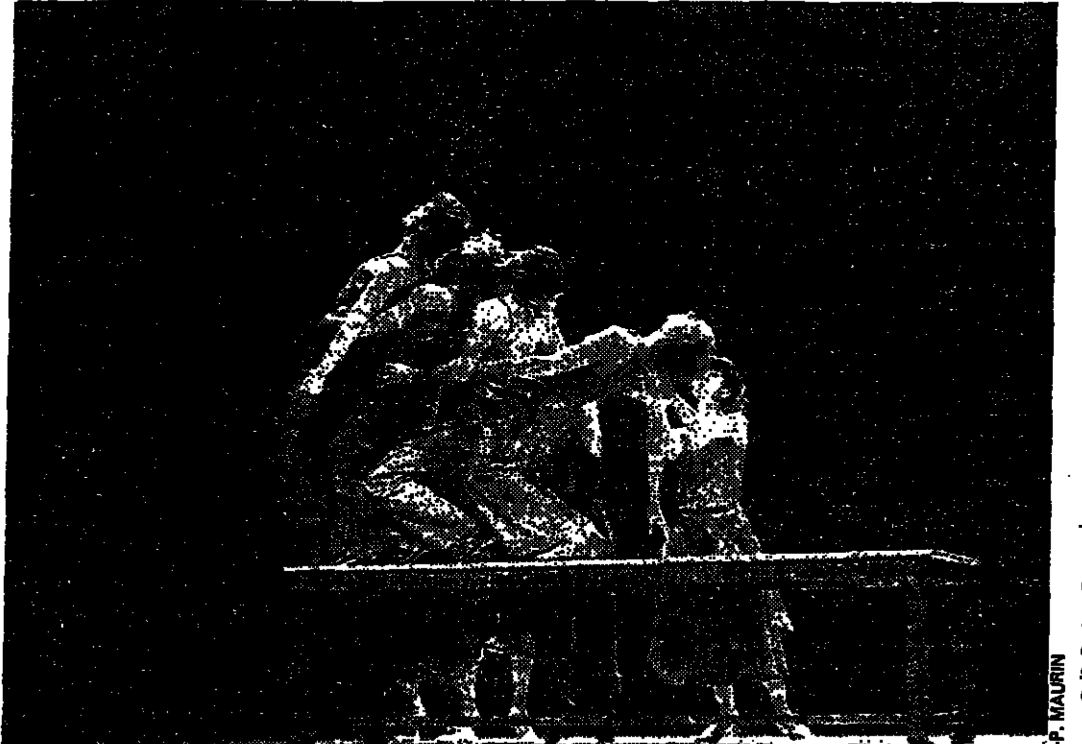
Midnight Oil :
***Blue Sky Mining* (CBS).**

C'est l'heure du procès de bonnes intentions, du dépavage de l'enfer, d'écouter le dernier disque de Midnight Oil. En Australie, le groupe est à l'avant-garde du combat écologique. Toutes les chansons de *Blue Sky Mining* affirment, plus ou moins littéralement, la nécessité de respecter notre environnement. Tous les compositeurs du groupe (Peter Garrett, le chanteur chauve, celui qui permet de reconnaître le groupe du premier coup sur une vidéo, le batteur Rob Hirst et le guitariste Jim Moginie) s'y collent chacun leur tour : l'Antarctique et l'exploitation minière à ciel ouvert, le sort des aborigènes et les pluies acides sont désignés à la vindicte publique.

A chaque chanson, les recettes qui ont fait leurs preuves servent encore une fois : les harmonies années 60 de *Stars of Warburton*, la scansion entêtante de *King of the Mountain*, la marche funèbre de *Forgotten Years*. Tout colle parfaitement, le sujet et la forme, la voix virile, plaintive juste ce qu'il faut, de Garrett et son inépuisable indignation. Alors pourquoi cette envie furieuse qui vien au bout de trois chansons, d'aller leur chercher des poux dans la tête, de prier pour l'élargissement du trou dans la couche d'ozone comme un premier communiant qui s'ennuie pendant la messe ? Parce que Midnight Oil ne prend aucun risque et que ce disque, chacun l'avait entendu (en l'espérant ou en le redoutant) avant qu'il ne soit même enregistré.

T. S.

DANSE



J.-P. MAURIN

« Les mystères de Subal » au Cargo de Grenoble.

Jeux et rituels

La tribu Gallotta en grande forme, à Grenoble, dans une nouvelle création plutôt énigmatique

GRENOBLE

de notre envoyée spéciale

Qu'est-ce que Subal, d'abord ? Lorsque Jean-Claude Gallotta leur a posé la question, avant les improvisations par quoi ont commencé les répétitions des *Mystères de Subal*, les danseurs ont répondu : un marin irlandais, une île près de Macao, un petit bordel en Birmanie, une voyante célèbre des années 20, un mammifère australien qui porte la poisse quand on est en équilibre, un arbre dont on utilise le bois précieux pour faire des tables et des crucifix, une boisson de Manille dont parle Morand dans ses *Carnets de voyage* et que Cendrars n'a jamais pu trouver.

Cette énumération ne donne pas au lecteur la moindre idée de ce à quoi ressemblent, en scène, *les Mystères de Subal* (encore qu'elle contienne quelques pistes) ; elle renseigne, au moins, sur la façon dont Jean-Claude Gallotta aime à solliciter l'imaginaire de ses danseurs. Et de son public.

Subal, c'est d'abord un anagramme de Labus. Allions-nous retrouver les quatre couples qui nous enchantèrent l'an dernier dans *Docteur Labus*, où ils nous en contaient des vertes et des pas mûres sur l'amour ? On retrouve les mêmes danseurs, les huit membres de la tribu Gallotta, mais les couples sont éclatés, dispersés, et l'amour ne semble pas l'aîné de leurs soucis.

« Un hommage à tous les voyageurs »

« *Subal*, dit Jean-Claude Gallotta, *est un hommage à tous les voyageurs, du marin qui escale au rêveur qui voyage dans sa tête* ».

Subal pourrait donc être une île perdue au loin dans les mers du Sud, connue des seuls marins au long cours, qui portent des T-shirts verts et des pantalons rouges, qui rencontrent dans les tavernes des ports des filles en jupes de madras à volants, à l'espagnole. Un fin croissant de lune nous dit que nous sommes en plein air.

Sur la droite du plateau sont plantés des sortes de mâts rouges, sur lesquels sont accrochés des petits personnages (des ex-voto ?) ; il y a aussi un mât à gauche, avec une vigie et un petit drapeau, à côté du synthétiseur où officie Henri Torgue, le musicien complice de Gallotta depuis huit ans (l'autre complice, Serge Houppin, est à la console). Au début, un épais brouillard bleu nappe le plateau, on croit entendre des bruits de vent et de mer.

Les mystères de Subal, comme ceux d'Eleusis, pourraient être des fêtes d'initiation. Il y a du cérémonial dans ces mouvements d'ensemble très lents, dans ces silences ; il y a du rituel dans ces gestes bizarres effectués avec gravité, qui alternent avec de brusques défoulements collectifs sur des musiques rock.

Subal pourrait être un jeu, ou une série de jeux, aux règles secrètes et peut-être partiellement perdues. La tribu Gallotta entre en riant, jamais son humeur n'a paru plus ludique. Elle crie, elle saute de façon désordonnée ou se lance dans une course frénétique. Les danseurs jouent de leur corps, qu'ils plient à toutes les fantaisies ; de leurs vêtements, qu'ils enlèvent et remettent ; de l'espace et du temps, qui se dilatent et se contractent. Ils jouent même de l'accordéon, de la guitare électrique, du tambour.

Il y a des numéros loufoques. Robert Seyfried est pris d'un fou-rire inextinguible (il se propage bientôt dans la salle) qui se termine en crise douloureuse ; on l'étend sur une table, on le palpe, on le déshabille, on lui met un cache-sexe à pétales verts et jaunes. Il se livre alors à d'hilarantes danses du ventre, poursuit les filles comme un satyre ou se fait baiser par elles le nombril, avec des poses de chasseur vainqueur.

L'esquisse d'un Buster Keaton

Il y a des numéros tristes. Pascal Gravat, en slip, les yeux bandés, effectue une sorte d'adage sur chaussons de pointes, appuyé sur un partenaire. Il est pathétique.

Jean-Claude Gallotta lui-même regarde ou virevolte comme une sorte de joker, micro à la main (« *Le contraire d'un manipulateur à la Kantor*, dit-il, *plutôt l'esquisse d'un Charlot ou d'un Buster Keaton* »). Sa manière de bouger ne ressemble toujours à rien de connu ; chacun de ses danseurs est doué, également, d'une personnalité et d'une présence singulières.

Une chaise descend des cintres. « *Qu'est-ce que c'est que cette chaise ?* », disent-ils en chœur, avant d'entonner un chant dans une langue inintelligible. Plus tard, ils psalmodient longuement « *Angelina, tortilla* ».

Les Mystères de Subal pourraient bien être une pièce de Jean-Claude Gallotta moins parfaitement réussie que *Docteur Labus* ou *Mammame* – à côté de moments très inventifs et très construits, la chorégraphie semble parfois remplie au petit bonheur la chance. Mais sa fantaisie exubérante, son énergie, son étrangeté, nous captivent pendant une heure et vingt minutes.

SYLVIE DE NUSSAC

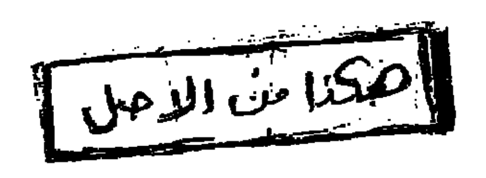
▶ **Grenoble, Le Cargo, jusqu'au 17 mars. Paris, Théâtre de la Ville, du 3 au 13 avril.**

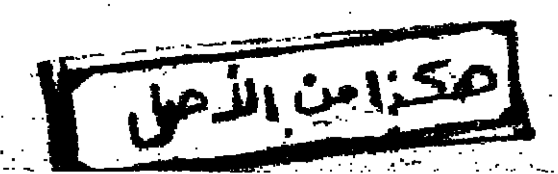
Un nouveau directeur à la Maison de la culture de Grenoble

Jean-Claude Gallotta, qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat à la direction de la Maison de la culture de Grenoble, où il a été nommé en 1986, est remplacé par Roger Caracache, déjà directeur délégué depuis janvier 1989.

Roger Caracache, sociologue de formation, a dirigé en 1967 le Centre d'action culturelle de Cannes. En 1974, il a participé à la création des cinémas 14-Juillet avec Marin Karmitz et François Maspero. Puis il a travaillé au centre Georges-Pompidou. En octobre 1984 il a été chargé de mission au secrétariat d'Etat aux techniques de la communication, et en mars 1986 à Radio-France.

La Maison de la culture de Grenoble reste la base de Jean-Claude Gallotta et de sa « tribu ».





CULTURE

LETTRES

La mort de l'abbé Alexandre

Le curé-ethnologue des paysans du Caux

L'abbé Bernard Alexandre, curé de Vattetot-sous-Beaumont (Seine-Maritime) et auteur du livre *le Horsain*, est mort d'une crise cardiaque dans la nuit du 2 au 3 mars *(nos dernières éditions datées 4-5 mars)*. Il était âgé de soixante-douze ans.

Curé depuis quarante-cinq ans d'un petit village proche du Havre, le Père Alexandre était devenu *« l'homme le plus célèbre du pays de Caux depuis Maupassant »*, avec la publication, en 1988, d'un livre dans lequel il racontait l'histoire de son ministère. *Le Horsain*, paru dans la collection « Terre humaine » chez Plon, s'était vendu à près de 400 000 exemplaires, alors que jusqu'à sa sortie son auteur n'était guère connu que par la manière fleurie et pleine d'humour dont il racontait, dans des veillées ou devant les caméras de la télévision, des histoires de son terroir.

Ce succès étonnant est le résultat d'un mélange subtil de science et de fraîcheur, de gouaille et de sérieux, d'évocation du passé et de sensibilité moderne. Ethnologue « sauvage », le Père Alexandre avait observé pendant près d'un demi-siècle ces Cauchois durs, « taiseux » et sombres qu'il aimait sans effusion et sans illusion. Il savait restituer les subtilités et le pittoresque de leur patois, mais aussi analyser avec finesse leurs relations avec l'argent, avec la religion, la famille, le travail, les valeurs morales. Il avait su aussi mesurer les évolutions et les résistances, montrer l'écart entre le changement des techniques est celui des mentalités et les drames qui naissaient de cet hiatus.

« Plus égliseux que chrétien »

Prêtre, enraciné dans un pays où, disait-il, *« on est plus égliseux que chrétien »*, plus respectueux des rites que des enseignements de l'Evangile, il avait sû aussi montrer, sans dramatisation excessive, avec un brin de sourire mais beaucoup de conviction, la solitude parfois tragique de ces petits curés de campagne anonymes, abandonnés à eux-mêmes, à des paroisses de plus en *plus vastes et souffrant d'isolement* physique autant que spirituel.

Le Père Alexandre avait fait un livre chaleureux, savoureux, empli d'humour et de bonhomie, mais il posait, sans complaisance des problèmes graves, avec un franc parler qui ne lui valut pas que des félicitations dans la hiérarchie ecclésiastique. Il donnait la parole à des oubliés proches : ces paysans accrochés à une civilisation rurale en voie de disparition, ces prêtres des villages perdus et des campagnes désertes. Le succès du *Horsain*, c'était le prix payé par l'oubli à la mémoire.

PIERRE LEPAPE

THÉATRE

Les mots à contresens

Au Théâtre national de Strasbourg, sur la piste du « Jeu de l'envers », d'Antonio Tabucchi, avec Daniel Zerki

L'Italien Antonio Tabucchi est un auteur très romanesque, un conteur né qui a l'art de tisser des histoires où se mêlent des souvenirs très personnels, des errances rêvées ou vécues, des airs connus, la rumeur des villes, la saveur d'un plat, des angoisses, la mémoire de tableaux vus ou de livres lus, dont ceux de Fernando Pessoa, son maître en dédoublement. Les monologues de ses personnages renvoient le narrateur et le lecteur à leur propre énigme, comme la figure de fond dans *les Ménines* de Velazquez. Tabucchi cite ce tableau dès le premier récit du *Jeu de l'envers*, qui donne son titre au spectacle de Daniel Zerki.

Fidèle au goût de Tabucchi pour les histoires gigognes, l'adaptation de Daniel Zerbi emboîte plusieurs récits : *le Jeu de l'envers, la Femme de Porto Pim*, un peu de *Nocturne indien* (dont Alain Corneau tira un film). *Le Jeu de l'envers* est infini et troublant : il consiste à lancer un mot et à demander à l'autre de le prononcer très vite, en inversant les lettres. Ainsi surgissent d'autres sonorités, d'autres sens. Ainsi on franchit les miroirs et, dans la mise en scène de Daniel Zerki, on passe vraiment de l'autre côté des reflets.

Reconstituer le puzzle

L'espace est tout en fausses profondeurs et perspectives, avec un escalier qui ne mène nulle part, que l'on ne gravit que pour mieux approcher de soi. Le spectacle est composé de quatre monologues adressés à des interlocuteurs muets, présents ou absents de la scène. A chacun de reconstituer le puzzle car ces histoires magnifiques se referment sur leur secret : il y a Antonio et ses flâneries dans les rues de Lisbonne, en compagnie d'une femme joueuse ; Lucas, le baleinier de Porto Pim ; Ettore, le fils du garde-barrière, devenu star de cabaret, plus une mère qui se souvient de son enfant joyeux, assassiné par l'Histoire. Un chant murmuré, une volée de cloches, la déferlante d'une vague, un rai de lumière suffisent à recréer pour chacun des monologues un lieu, une atmosphère, un pays.

Le spectacle repose beaucoup sur les comédiens. Il leur faut ici la force et la rouerie du conteur, son art d'habiter l'entre-deux des choses, de revivre l'émotion de l'instant passé, d'en mesurer les faits, de prononcer chacun des mots comme s'ils ouvraient une porte sur le songe.

Daniel Zerki joue sans grande présence Antonio, le narrateur, au centre de ses récits ; Philippe Lehembre a un rôle en or, celui d'Ettore. Il reste pourtant trop monocorde : Christian Cloarec est un baleinier habité de vent et d'amour ; Reine Courtois, enfin, nous ravit, au sens premier du mot : mère affligée, petite femme simple et digne, elle tend les bras par-delà la mort à son enfant rieur et tait sous sa tristesse un secret plus cruel, accusateur. Si chacun marchait à l'aune de cette comédienne-là, alors ce *Jeu de l'envers*, le spectacle, rejoindrait l'angoissante, prenante et douce instabilité du récit d'Antonio Tabucccchi.

ODILE QUIROT

▶ Jusqu'au 10 mars, Théâtre national de Strasbourg, 21 heures. Tél. : 88-35-44-52.

RÉGIONS

Au carrefour des TGV

Lille va construire un centre d'affaires

1993 sera le rendez-vous de Lille avec l'Europe : ce sera l'année du grand marché européen mais aussi celle de l'ouverture du tunnel sous la Manche et de l'arrivée du TGV-Nord. Lille veut prendre d'ici là, avec ses voisines Roubaix et Tourcoing, la dimension d'une eurocité. Le centre d'affaires que Pierre Mauroy a en projet, au-dessus de la future gare TGV, doit être la locomotive de ce renouveau.

LILLE

de notre correspondant

Au moment des grands choix sur le tracé du TGV-Nord, la métropole tout entière et la région quasi unanime s'étaient mobilisées pour que les trains à grande vitesse passent dans Lille et s'y croisent, en provenance ou à destination de Paris, de Bruxelles, de Londres... Le combat fut gagné non sans mal. Mais tout reste à faire.

C'est tout le pari du centre international d'affaires en gestation depuis plus de deux ans dans la tête des responsables d'Euralille, une société d'études créée à l'initiative du maire de Lille, Pierre Mauroy, pour ce projet, appuyée par de grands établissements financiers et la chambre de commerce, et de Rem Koolhaas, l'architecte-urbaniste hollandais choisi pour le mettre sur papier.

Lille ne manque certes pas d'atouts pour réussir. La ville dispose, à quelques dizaines de mètres de son centre, de terrains disponibles, ses anciennes lignes de fortifications notamment, qu'une loi datant de 1920, abrogée lorsque Pierre Mauroy était à Matignon, avait rendu inconstructibles et donc préservés jusqu'à maintenant : 60 hectares aujourd'hui, le double à plus long terme en comptant l'emprise actuelle de la Foire internationale et d'une gare de marchandises (la gare Saint-Sauveur).

Ces terrains sont ou seront en outre irrigués par un très bon système de communications : les autoroutes, le métro, le tramway, la SNCF et le TER (transport express régional) aujourd'hui, les TGV internationaux, une voie rapide urbaine vers l'autre versant de la métropole, le secteur de Roubaix-Tourcoing, les liaisons avec l'aéroport de Lille-Lesquin et le téléport de Roubaix demain.

Concert de critiques

Pendant deux ans, l'équipe d'Euralille et l'architecte Rem Koolhass ont construit un projet, dessiné une maquette. Ils ont travaillé dans l'ombre et la discrétion. Peu d'informations filtraient alors. Pierre Mauroy, en conflit latent avec le président de la communauté urbaine (CUDL) de l'époque, le bouillant maire de Lomme, Arthur Notebart, se contraignait au silence.

Le projet, manifestement, a souffert de cette absence de débat, d'un manque de concertation et de contradictions. Libérée de la « pression Notebart », avec l'élection de Pierre Mauroy à la tête de la CUDL en juin 1989, la ville a pu pourtant dévoiler les plans et les maquettes. Une période de concertation de trois mois était décrétée, que l'on vient de prolonger d'un bon mois supplémentaire. Il s'agit de rattraper le temps perdu, d'apporter des réponses techniques à des problèmes soulevés.

Du béton, des tours, des routes, un centre commercial mais aussi un nouveau parc urbain et des douves remises en eau : le futur centre des gares suscite des inquiétudes, des réserves, des critiques. Des associations ont tenté de mobiliser, sans véritable succès. Les élus de l'opposition municipale, qui ont accepté de le prendre en compte au départ, demandent aujourd'hui qu'on remette tout à plat et qu'on reparte à zéro. Les écologistes, partie prenante de la majorité municipale, se font sérieusement tirer l'oreille et dénoncent un projet qui, à leurs yeux, ne tient pas compte de son environnement urbain. Quant aux commerçants, ils crient au loup quand on leur annonce l'implantation d'un centre commercial autour d'une grande surface.

A l'extérieur de Lille même, les villes voisines s'inquiètent, craignant que le futur centre ne draine toute la richesse, au détriment d'elles-mêmes, ajoutant au déséquilibre d'une *« métropole à deux vitesses »*. *« Nous ne réussirons ce centre,* répond le directeur d'Euralille, M. Jean-Paul Baïetto, *que si nous ne vendons pas que ce centre d'affaires, que si nous vendons la métropole tout entière. Il nous faut des projets à Roubaix, à Tourcoing... »* On souligne en outre que le centre des gares ne se fera pas dans sa totalité avant une vingtaine d'années. Ce sont cependant 150 000 mètres carrés, sur les 600 000 prévus au total, qui seront aménagés dès la première tranche, en principe d'ici à 1993.

La commercialisation des terrains n'a pas encore commencé, même si les contacts sont nombreux. De nombreux investisseurs, assure-t-on aussi bien à Euralille qu'à la mairie ou à la chambre de commerce, s'intéressent à Lille. Mais ils regardent aussi vers Roissy, du côté de Bruxelles ou de Londres.

700 millions de francs

L'aménagement de la zone sera confié à une société d'économie mixte (SEM), en cours de constitution. Le coût global est estimé à environ 700 millions de francs, dont 136 réclamés à la ville de Lille par la SNCF au titre du surcoût occasionné par le passage du TGV dans Lille. M. Mauroy, ne voulant pas mettre les Lillois à contribution, entend financer la participation de la ville au capital de la SEM par l'apport des terrains dont elle est en grande partie propriétaire. Le montage financier serait désormais bouclé, qui permettrait d'assurer l'équilibre de l'opération à l'intérieur de fourchettes de prix très en deçà des tarifs parisiens et demeurant largement compétitifs avec d'autres places concurrentes. C'était là une exigence du maire de Lille : *« Je ne mettrai pas,* avait-il annoncé lors de la présentation du projet devant le conseil municipal en novembre dernier, *cette affaire en déficit pour me présenter en chemise devant les Lillois ! »*

JEAN-RENÉ LORE

Tout près du centre-ville

Voici en l'état actuel des choses – le projet sera adopté dans sa version définitive vers la fin avril – le schéma du futur centre des gares.

Construite en souterrain, à moins 7 mètres, la nouvelle gare *(n° 1 sur le plan)*, s'inscrivant dans le prolongement de la ligne du TGV (en pointillé sur le plan), dessine avec la gare actuelle, distante de quelque 400 mètres, un triangle.

C'est dans ce triangle des gares *(n° 2 sur le plan)* qu'est prévu un « centre des services » (galerie commerciale, commerces, loisirs, services divers) qui assurera la jonction entre les deux gares.

Le centre d'affaires proprement dit s'implantera au-dessus de la gare du TGV (six tours sont projetées mais trois seulement seront réalisées dans la première phase d'ici à 1993). Parallèlement à la « boîte » de la gare, le périphérique va être dévié. Il passera également en souterrain. Entre les deux, seront ménagés des parkings (10 000 places au total dans le secteur). A proximité s'implanteront les stations des lignes de métro et de tramway desservant Roubaix-Tourcoing.

Au nord, un parc urbain *(n° 3 sur le plan)* de 10 hectares, devant compenser la disparition au moins partielle d'un parc existant au sud, assurera la liaison avec le Vieux Lille, dont les remparts seront dégagés et les douves remises en eau.

La rue Le Corbusier (l'appellation antérieure au projet d'une rue déjà existante prendra à terme tout son sens) sera l'axe de liaison principal entre les deux gares *(n° 4 sur le plan)* entre le centre-ville et le centre d'affaires et au-delà avec les quartiers situés à l'est de la gare du TGV et des zones de bureaux et logements prévus à proximité *(n° 6)*. Enfin, l'architecte a retenu des espaces importants pour une urbanisation ultérieure *(n° 5 sur le plan)*. Parmi ceux-ci : l'actuelle foire commerciale dont la chambre de commerce souhaite le remplacement par un nouveau palais des congrès et d'expositions plus moderne.



Toulouse confie au privé son Service des eaux

Les bonnes affaires de la CGE

TOULOUSE

de notre correspondant

C'est dit, ce sera bientôt fait, le Service des eaux et de l'assainissement de la ville de Toulouse va changer de statut, même si le maire, Dominique Baudis, jure *urbi et orbi* qu'il en demeurera le patron. Le conseil municipal a donné son feu vert, vendredi 23 février, à cette opération, dont une majorité de Toulousains ne veut pas. Selon un sondage commandé par quatre associations de consommateurs (1), 53 % de la population y seraient opposés.

Toulouse était une des dernières grandes villes de France à administrer ce secteur en régie directe, ce qui ne l'empêchait pas de dégager de substantiels bénéfices, plus de 40 millions de francs en 1988.

C'est finalement la Compagnie générale des eaux (CGE) qui a décroché le marché et devient ainsi le partenaire de la mairie. Le montage est en fait complexe. A l'issue d'une consultation très privée qui aurait duré un mois, elle s'est montrée, au dire de la mairie, le « mieux-disant ». Elle va donc payer quelque 437 millions de francs son ticket d'entrée dans le réseau toulousain, et aura ainsi la concession d'exploitation pour trente ans. Deux sociétés d'économie mixte (SEM), dans lesquelles la mairie sera majoritaire, seront chargées de la gestion directe des réseaux de l'eau et de l'assainissement, d'ailleurs déjà séparés dans l'actuelle régie.

« Un montage voisin de celui retenu pour le métro », explique M. Jean Diébolo, adjoint au maire. De quoi pourtant faire bondir tous les tenants du service public qui voient dans ce montage *« une véritable privatisation »*. La mairie répond en montrant du doigt les autres villes, *« de droite comme de gauche »*, qui ont recouru à des solutions plus ou moins voisines, et jure qu'il s'agit d'introduire des méthodes de gestion modernes afin de pouvoir recruter, par une politique salariale plus attractive, les techniciens et ingénieurs qui boudent les salaires de la fonction publique. De leur côté, les usagers, surtout chez les plus âgés, craignent une augmentation du prix de l'eau. L'opposition municipale fait chorus, estimant que les contribuables paieront l'entretien des réseaux : les 9 millions de francs annuels prévus dans le contrat au titre des investissements à la charge de la CGE ne permettront pas de faire face à toutes les dépenses de modernisation.

FO et CGT main dans la main

Fin 1989, les projets de la mairie firent des vagues au sein des personnels municipaux. On vit même se constituer – une première à Toulouse – un front syndical où FO (largement majoritaire) et la CGT marchaient main dans la main. En dépit de déclarations bien senties, de manifestations publiques de mauvaise humeur, le bras de fer avec la mairie n'eut pas lieu.

Dans une lettre adressée à chacun des agents municipaux, Dominique Baudis promettait la garantie de l'emploi, le maintien du statut de la fonction publique territoriale, le billet de retour pour les déçus du privé, et, en prime, un meilleur salaire à tous ceux qui seraient détachés à la SEM. A peine le maire admettait-il que l'on procéderait à un *« dégonflement des effectifs »* sur la base des départs naturels, pour ajouter tout aussitôt que cela *« allégerait la charge des contribuables »*. Une fois de plus, le verbe baudisien a fait miracle. La grogne syndicale s'est mise en sourdine.

Mais d'autres interrogations pointent. Pourquoi la CGE comme partenaire de la mairie ? Dans quelles conditions le marché a-t-il été attribué ? Quatre sociétés étaient, semble-t-il, sur les rangs : une filiale de Saint-Gobain (la CISE), la SAUR de Martin Bouygues, la Lyonnaise des eaux et la Générale. Cette dernière aurait empoché le marché en mettant sur la table 50 millions de plus que ses concurrents Mais, en publiant le 3 février dernier une lettre ouverte au maire, Jacques Levy, chef du groupe socialiste à la mairie de Toulouse, a dit tout haut ce que certains, y compris dans l'entourage du maire, murmurent. *« Nous n'avons aucune information sur les propositions des autres compagnies et cela donne à penser que la participation de la CGE dans Télé-Toulouse, et surtout dans le câble, ne doit pas être étrangère au marché. »*

La Générale, il est vrai, est directement ou par le biais de ses filiales très présente dans la ville. Les nouveaux parkings souterrains, chers pour l'usager et guère rentables pour le concessionnaire, c'est la CGE, par le biais de sa filiale la SOGEA. Le parc de loisirs nautique Aqualand, qui ne remplit pas tous les espoirs de ses promoteurs, c'est la CGE, *via* une autre de ses filiales.

Le déficit de Télé-Toulouse

Et puis il y a TLT, Télé-Toulouse, qui vient, à la faveur d'une récente augmentation de capital, de changer de président, Axel Courtois de Viçose, président de la banque régionale Courtois, laissant son fauteuil à Etienne Mallet, déjà président de la Générale images, filiale... de la CGE. La télévision locale toulousaine avait accusé en 1988 un déficit de 11 millions de francs, excédant de très loin son capital initial de 4 millions.

Les candidats malheureux à la reprise du Service des eaux et de l'assainissement se consoleront peut-être sur un autre marché toulousain. Les socialistes, qui traitent à cette occasion Dominique Baudis d'*« autocrate »*, auront plus de peine à digérer la *« bonne opération politique »* réalisée par le maire. En faisant entrer le privé dans la gestion de l'eau, il enlève à la future communauté urbaine l'une de ses sources de revenus et conserve au seul profit de sa ville les produits de cette vente. Cette communauté, si elle voit le jour, devrait logiquement être dominée par les élus « roses » de la périphérie...

GÉRARD VALLÈS

(1) Sondage commandé à l'Institut de sondages télématiques par la Confédération syndicale des familles, la Confédération nationale du logement, l'Union des comités de quartiers et les Amis de la terre. Sondage réalisé les 14 et 15 février 1990 auprès d'un échantillon de 418 personnes, représentatif de la population toulousaine de plus de dix-huit ans.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Vin blanc « australien » près de Béziers

La firme australienne Hardy Wine Co. vient d'acquérir un vignoble abandonné de 20 hectares à Servian, près de Béziers, dans l'intention de produire localement, avec du personnel français mais sous l'autorité d'un vigneron australien, un vin blanc différent de celui habituellement produit en France. Il sera destiné pour une part au marché français, mais surtout à l'exportation vers la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, où il devra trouver de nouveaux créneaux.

Sur le domaine de La Baume, rebaptisé désormais « Hardy la Baume », les Australiens envisagent de récolter à terme 2 000 tonnes de raisin, du chardonnay au cabernet sauvignon en passant par du sauvignon blanc, avec une production où même la taille devrait être mécanique. Trois hectares et demi sont aujourd'hui cultivables, le reste devra être replanté. La production s'échelonnera sur plusieurs années.

La SAFER de l'Hérault, impliquée dans cette vente, voit dans cette expérience une chance pour la viticulture héraultaise aujourd'hui peu axée sur la production de vin blanc. Et un encouragement pour les professionnels d'un département viticole qui concentre désormais tous ses efforts sur une politique de qualité.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Mérindol dit non à l'aérodrome

Partagé entre deux factions à propos de l'aménagement d'un aérodrome destiné au vol à voile et aux avions tracteurs de planeurs, M. René Dumas, maire de la commune de Mérindol (Vaucluse), au pied du Lubéron, a eu recours au référendum d'initiative locale pour les départager. Le 4 février, les Mérindolais ont eu à voter pour ou contre le projet de l'association de vélivoles, Le Lubéron sous le vent, que préside M. Lucien Porte.

L'association de défense du Lubéron, présidée par M. Jean-Pierre Combe, reprochait à ce projet de présenter un danger pour la flore et pour la faune, en particulier en raison de la présence rare, aux environs de Mérindol, d'aigles circaètes. L'association craignait aussi que la création d'une piste n'attire des avions de tourisme à moteur.

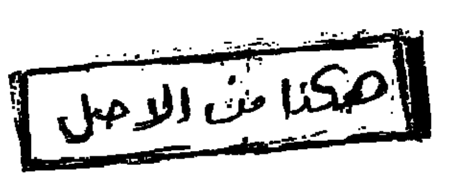
Le maire de Mérindol, opposé par principe à toute forme d'activité bruyante sur le territoire de la commune dont il a la charge, était contre le projet, mais, par souci de préserver la cohésion de son conseil municipal et pour ne pas risquer de se voir reprocher, par une décision autoritaire, de priver sa commune d'un projet qui pouvait avoir des « retombées » économiques, il avait décidé de recourir à une consultation populaire. Par 379 non contre 223 oui, les Mérindolais ont repoussé le projet. Mais la moitié d'entre eux ne sont pas allés voter.

□ **Rectificatif.** – Le futur parc d'activités de haute technologie de Limoges prendra place sur un terrain de 200 hectares, et non 2 hectares, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 23 février.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants Jean Contrucci et Jacques Monin.

Coordination : Yves Agnès.





RÉGIONS

L'avenir de l'Ile-de-France

Le débat sur le Livre blanc démarre en sourdine

Moins de trois cents maires – alors que l'Ile-de-France compte 1 281 communes – s'étaient déplacés samedi 3 mars pour entendre préfet de région et experts présenter le Livre blanc sur l'avenir de la région parisienne. Une fronde des élus de l'opposition et les réunions locales d'avant-congrès pour les socialistes expliquent peut-être les absences... Quant aux maires et adjoints communistes, soixante-quinze d'entre eux étaient venus jusqu'au Palais des congrès, où se tenait la rencontre mais ont préféré rester à la porte, dénonçant *« les méthodes employées pour imposer le projet Rocard aux élus »* et estimant *« menacée la démocratie locale »*.

Prélude en mineur donc au grand débat que le préfet de région, M. Olivier Philip, veut conduire avec les élus et les associations pour préparer le nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France (*le Monde* du 3 mars). Pourtant, l'exposé des experts plaçait à nouveau les élus locaux devant les grands choix qui les attendent. En 2015, la région comptera 500 000 habitants de plus. Parce que les familles éclatent, parce que les exigences de confort augmentent, il faudra construire près d'un million et demi de logements en vingt-cinq ans. Les déplacements quotidiens (18 millions aujourd'hui) atteindront les 25 millions, le nombre de voitures particulières passera de 3,8 millions à 5 millions. Sept à dix universités autour de Paris seront nécessaires pour accueillir les 150 000 étudiants supplémentaires attendus. Neuf mille places pour les handicapés adultes et six mille pour les personnes âgées devront voir le jour si l'on veut seulement combler le déficit actuel.

Ces chiffres désormais connus ont été baignés dans une lumière que les élus de tous bords n'aiment guère recevoir, celle des disparités économiques et sociales. M. Michel Rousselot, maître d'œuvre du Livre blanc, a souligné que Paris et les cent communes adjacentes abritent la moitié de la population de la région mais deux tiers des emplois, et que *« les familles en difficulté se rassemblent dans les communes en difficulté »*. Et M. Marcel Rousset-Deschamps, professeur à l'université Paris-XII de Créteil, prenant Londres comme exemple à ne pas suivre, a dénoncé le risque d'une *« spécialisation des espaces »*. Ainsi, les activités financières « nobles », les technologies et les autres entreprises sont-elles parquées dans la capitale britannique à l'intérieur de quartiers délimités. *« L'Ile-de-France frôle ce modèle »*, pense-t-il. Pourtant, il en existe d'autres, à l'image de Milan et de la Lombardie, où l'espace est diversifié, sans être émietté comme à Londres, encore, où la concentration de populations à problèmes dans certains espaces a provoqué les explosions de Brixton en 1981 et Tottenham quatre ans plus tard.

Tableau plus empreint de lucidité que d'allégresse. Les propos du préfet insistant sur le problème majeur, celui du logement et de *« l'insuffisance des terrains constructibles »*, à l'origine d'une *« pression foncière qui déstabilise l'agriculture »*, laissaient l'auditoire de glace. Qui devint franchement banquise quand le préfet expliqua que le grand nombre de communes dans l'agglomération parisienne justifie l'intervention de l'Etat et la procédure dérogatoire d'élaboration du schéma directeur.

Le premier adjoint au maire de Paris, M. Jean Tibéri, a reconnu que la région capitale, où réside le cinquième de la population française, peut mériter des *« dispositions spécifiques »*. Mais, aujourd'hui, *« la décentralisation est admise partout »*. Il a donc réitéré la demande formulée récemment par M. Chirac que le gouvernement dépose *« dès la session de printemps »* un projet de loi donnant aux collectivités *« la place qui leur revient »* dans la préparation du schéma directeur et établissant *« la co-responsabilité de l'Etat et de la région »*. Ce qui souleva les seuls applaudissements de la matinée.

CHARLES VIAL

ÉCHECS

Le tournoi de Linares

Kasparov vainqueur à l'arraché

Gary Kasparov a remporté de haute lutte, samedi 3 mars, le huitième tounoi de Linares (Espagne) de catégorie XVI (catégorie maximale selon le barème de la FIDE). Le champion du monde a marqué huit points sur onze possibles et n'a devancé son compatriote Guelfand que d'un demi-point.

Ce n'est que dans la onzième et dernière ronde que la victoire de Kasparov a été acquise grâce au point qu'il a marqué (après six heures de jeu) contre l'Espagnol Illescas tandis que Guelfand ne pouvait (avec les Noirs) qu'arracher un demi-point à Ivantchouk.

Classement final : 1. Kasparov 8 ; 2. Guelfand 7,5 ; 3. Salov 7 ; 4. Ivantchouk 6,5 ; 5. Short 6 ; 6. Goulko et Youssoupov 5,5 ; 8. Beliavsky 5 ; 9. Illescas, Spassky et Portisch 4 ; 12. Ljubojevic 3.

Le championnat du monde à New-York et à Lyon

Tandis que Karpov et Timman fourbissent leurs dernières armes avant de s'affronter, à partir du 9 mars à Kuala-Lumpur (Malaisie), dans la finale du Tournoi des candidats, finale qui désignera l'adversaire de Kasparov, ce dernier vient de confirmer, dimanche 4 mars à Linares, que le championnat du monde se déroulerait au mois d'octobre, pour la première moitié à New-York et pour la seconde à Lyon (*le Monde* du 13 février).

Kasparov a révélé qu'une réunion entre les représentants de la Fédération internationale des échecs (FIDE), de l'Association des grands maîtres (GMA) et des deux villes concernées avait eu lieu à Paris, vendredi 2 et samedi 3 mars. Cette réunion a abouti à la formation d'un comité d'organisation, composé d'un membre de la FIDE, d'un de la GMA et d'une personne qui sera désignée par les villes de New-York et de Lyon.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 3 mars :

UN ARRÊTÉ

● Du 21 février 1990 modifiant l'arrêté du 25 octobre 1976 portant déclaration des départements atteints par la rage (ajout du département du Cher) :

DES LISTES

● des élèves du Conservatoire national des arts et métiers ayant obtenu le diplôme d'ingénieur, le diplôme d'administration et gestion du personnel ou le diplôme d'économiste entre le 1er octobre 1987 et le 30 septembre 1988 ;

● des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1988.

⁂

Est publié au *Journal officiel* du dimanche 4 mars :

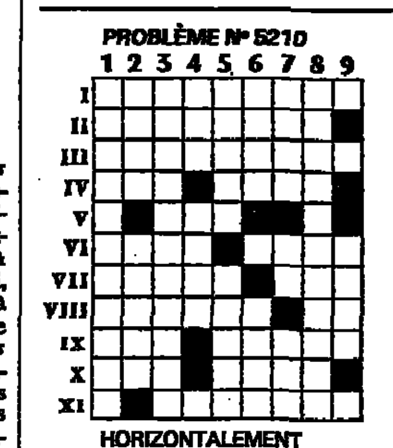
UN DÉCRET

● Du 3 mars 1990 portant retrait du décret nº 90-184 du 27 février 1990 portant application aux fichiers automatisés, manuels ou mécanographiques gérés par les services des renseignements généraux des dispositions de l'article 31 alinéa 3, de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 et du décret nº 90-185 du 27 février 1990 relatif au fichier informatisé du terrorisme mis en œuvre par les services des renseignements généraux du ministère de l'intérieur.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5210



HORIZONTALEMENT

I. Peut être un symptôme de grippe. – II. Est très médiocre en physique. – III. Peut se faire appeler demoiselle quand elle est bronzée. – IV. Est parfois héroïque. Gros, c'est une sorte de cornichon. – V. On y discuta de réparations. – VI. Capitale dans des îles. Son eau n'est pas appréciée en littérature. – VII. Coiffure pour un grand. Dans une main où il n'y a pas de poil. – VIII. Pousse. Partie de budget. – IX. Supprime. Lu rapidement . – X. Apparue. Met trop d'eau. – XI. Sujet d'un livre.

VERTICALEMENT

1. Recettes de familles. – 2. Un chef. Mesure pour le sang. – 3. Les cassis, par exemple. – 4. Poisson. Souvent dangereux quand il est stupide. – 5. Ce qu'on peut faire quand on a la pêche. Etendue d'eau. – 6. Bordure sur l'écu. Cri de prêtresses. – 7. Le Ciel, pour les Egyptiens. Agrément d'autrefois. Planches. – 8. Qui ne seront jamais rendus – 9. Qui a donc un siège.

Solution du problème nº 5209

Horizontalement

I. Grammairien. Pré. – II. Lavoir. Usuel. – III. Amer. Tapis. Abri. – IV. Do. If. Rimeuse. – V. Inabordable. Rée. – VI. Aéronaute. Loto. – VII. Tuent. Ruèrent. – VIII. Eroder. Abc. – IX. Apiéceuse. – X. Réaction. Etripe. – XI. Ogresse. Lee. Ir. – XII. Elée. Ii. Blister. – XIII. Té. Pantalon. Ere. – XIV. Dessine. Titan. – XV. Alésa. Fête. Lest.

Verticalement

1. Gladiateur. Etna. – 2. Ramoneur. Eole. – 3. Ave. Aréopage. Dé. – 4. Moribond. Crêpes. – 5. Mi. Fonte. Te. Asa. – 6. Art. Râ. Raisins. – 7. Ardue. Positif. – 8. Rapiat. Aîné. Ane. – 9. Imberbe. Blet. – 10. Sel. Uccello. – 11. Nu. Uélé. Eteint. – 12. Sas. Ordures. Il. – 13. Puberté. Si. Tête. – 14. R.E.R. Eon. Epieras. – 15. Elite. Ta. Errent.

GUY BROUTY

CAMPUS

Le RPR veut confier les universités aux régions

Quarante-neuf députés du RPR ont déposé une proposition de loi visant à transférer aux régions la charge des établissements d'enseignement supérieur public. Les régions en assureraient *« la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, le fonctionnement et l'entretien »*, à l'exception *« d'une part des dépenses pédagogiques à la charge de l'Etat et d'autre part des dépenses de personnel »*. Ce transfert prendrait effet au 1er janvier 1991.

Une *« dotation régionale d'équipement »*, regroupant les crédits précédemment consacrés par l'Etat à ces investissements, serait inscrite au budget et répartie entre l'ensemble des régions, en fonction de l'évolution de la population scolarisable, de la capacité d'accueil des établissements et des contrats de plan.

Les signataires de ce texte estiment que le retard pris dans l'équipement universitaire de la France, par rapport à l'objectif de mener 80 % des jeunes au niveau du bac, montre que l'Etat ne peut, à lui seul, en assumer la responsabilité. Seules les régions peuvent susciter autour d'elles les « synergies » nécessaires, et en particulier mobiliser l'intervention des entreprises, qui devront participer davantage au financement des universités et *« à la définition des filières de formation littéraires, scientifiques, commerciales ou techniques, en fonction des besoins du marché économique local, national ou européen »*.

Les auteurs de cette proposition estiment nécessaire d'augmenter légèrement les droits universitaires (de 450 F actuellement, à moins de 800 F) et de compenser cette augmentation par un *« mécanisme de prêt à taux bonifié, éventuellement assis sur la constitution d'un livret d'épargne dont le mécanisme pourrait s'apparenter au livret d'épargne logement »*.

Cette proposition est signée notamment par MM. Jacques Toubon, Pierre de Bénouville, Bruno Bourg-Broc, Michel Noir, Michel Péricard, Robert-André Vivien...

F. G.

Forum Nord

Le « Forum Nord », géré par des étudiants de diverses disciplines, organise deux journées de rencontre étudiants-entreprises, les 7 et 8 mars, au palais des Congrès de Lille.

▶ *Forum Nord, 77, rue Nationale, 59800 Lille. Tél. : 20-57-13-55.*

Création d'entreprises

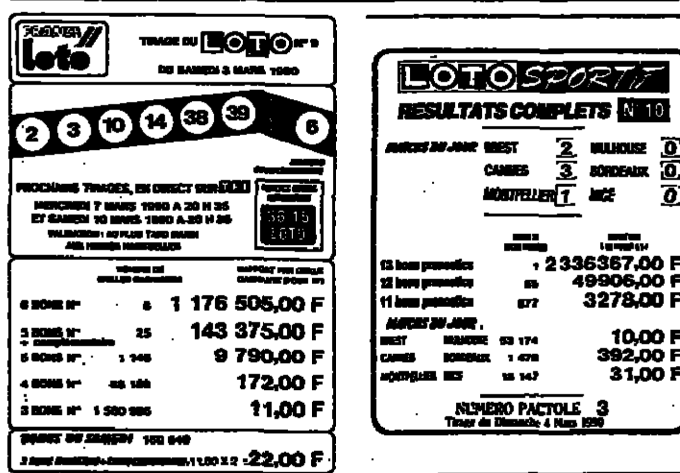
Le centre de sociologie de l'innovation organise, jeudi 8 mars de 14 h à 18 h, un colloque sur *« la création d'entreprise par les chercheurs »*, au grand amphithéâtre de l'Ecole des mines, 60, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Ducros ; Louis Henry ; Jean Royer ; Henri Voile ; Alfred Aumont ; Georges Balland ; Albert Bernard ; Edmond Bernard ; Georges Boche ; Gaston Bordeaux ; Félix Bourreil ; Marcel Cholat ; Hippolyte Crozier ; Ludovic Delpeyrou ; Georges Dereine ; Michel Dieghi ; Fernand Dondey ; Eliacin Dourel ; Alexandre Dupeux ; André Faucheux ; Emile Fesneau ; Joseph Garnes ; Jean Garnier ; Julien Goubet ; Raymond Grébert ; Gabriel Hubert ; Charles Humbert ; Jean-Baptiste Josserand ; Eugène Lainé ; Raoul Lapeyre ; Louis Le Barbanchon ; Victor Lemaître ; Victor Levesque ; Léon Lombard ; Jean-Baptiste Louette ; Pierre Mailliot ; Clovis Malapel ; Pierre Marielle ; Jean Mélia ; Victor Michel ; Moïse Monvoisin ; André Rabois ; Philippe Reydellet ; Antoine Rinieri ; Louis Robinet ; Maurice Sady ; Paul Salmon ; Joseph Touton ; Maurice Vaur.



CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Norbert de MONTETY ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Pauline,

le 15 février 1990, à Paris.

Décès

– Lyon. Paris. Bois-le-Roi.

Sylvie, Dominique, Denise, Marianne, Denis, Jean-François, Anne-Lou, Boris, Solveig, Jacques, François, Philippe,
Sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette CHARLET,

née le 7 avril 1935, survenu à Lyon, le 28 février 1990.

« Fleurissez vos jardins. Les fleurs sont si belles quand elles sont vivantes. »

– Mme Jean Ehrhard,
son épouse,
Marc et sa fiancée Yvane Pérez,
Marie-Hélène, Antoine,
ses enfants,
Mme Ferdinand Ehrhard
et sa famille,
M. et Mme Maurice Ehrhard
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean EHRHARD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
directeur général honoraire
de l'agence Havas,
PDG d'honneur de la SMH-Alcatel,
conseiller référendaire honoraire
de la Cour des comptes,
colonel de réserve honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Il s'est endormi dans la paix du Seigneur, le lundi 12 février 1990, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, en l'église de Garlan (Finistère).

6, rue Saint-Pierre,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Tony Dreyfus
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Fabre-Luce
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Le prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge,
La comtesse de Brantes,
ses frère et sœur,
M. et Mme Roland de Margerie,
ses beau-frère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred FABRE-LUCE,
née Charlotte de Faucigny-Lucinge,

survenu à Paris, le 3 mars 1990.

Les obsèques seront célébrées le mardi 6 mars 1990, à 8 h 30, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

6, place du Palais-Bourbon,
75007 Paris.
14, villa Léandre,
75018 Paris.

– Mme André Lacombe,
sa mère,
Mme René Lacombe,
son épouse,
Anne et Stéphane,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

René LACOMBE,

survenu le 25 février 1990.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 février.

12, rue Cortambert,
75016 Paris.

– Les associés et tous les collaborateurs des Voyages l'Escale,
ont la tristesse de faire part du décès de leur président,

René LACOMBE,

survenu le 25 février 1990.

29, rue de la Huchette,
75005 Paris.

– Mme Lucien Malavard,
Ses enfants, Alain et Martine Malavard,
Mme Lietard,
sa tante,
Tous ses fidèles et très chers amis,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès du

professeur Lucien MALAVARD,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand croix de l'ordre du Mérite,
membre de l'Académie
internationale et aéronautique,

survenu le 2 mars 1990, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité familiale et amicale, en l'église de Villemeux-sur-Eure, le mercredi 7 mars 1990, à 10 h 30.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 15 mars, à 11 heures.

Moulin de Boizard,
28210 Villemeux-sur-Eure.

– Mme Emile Nathan,
son épouse,
Claude, Dominique et Isabelle Nathan,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile NATHAN,

survenu le 27 février 1990, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

9, avenue Jean-Jaurès,
78000 Versailles.

– Les parents
Et amis de

Luce PARIS HILSUM,
artiste peintre,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu à son domicile, le 3 mars 1990.

– Nous apprenons le décès, survenu le vendredi 2 mars 1990, à Cannes (Alpes-Maritimes), du

général (cadre de réserve)
Raymond TISSIER.

[Né le 24 février 1908 à Paris et ancien élève de Polytechnique, Raymond Tissier a notamment commandé, entre 1959 et 1962, l'Ecole polytechnique, avant d'être nommé inspecteur technique de l'arme du génie, de 1962 à 1965, année de son départ de l'armée de terre comme général de division. Titulaire de plusieurs décorations, dont la Distinguished Service Cross, le général Tissier était commandeur de la Légion d'honneur.]

Remerciements

– Très touchée par les nombreux témoignages d'estime et d'affection à la mémoire de son mari

Clément MICHEL,

son épouse adresse à chacun ses vifs remerciements.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mardi 6 mars 1990, à 17 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris-16e, pour

M. Stephen de PIETRI,

décédé le 17 février 1990, à Paris.

– Une messe à la mémoire de

Pierre PRENTOUT,

décédé le 30 octobre 1989, sera célébrée dimanche 11 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, 15, avenue de Budenheim, à Eaubonne (Val-d'Oise).

Messes anniversaires

– Il y a un an disparaissait

Georges FREIXE,
ingénieur général à la RATP.

Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e, le jeudi 8 mars, à 19 heures.

De la part de
Mme Georges Freixe
Et de ses enfants.

Communications diverses

– Loge J. Th. Désaguliers nº 1. *Rite français traditionnel*, jeudi 15 mars 1990, 19 h 30 : passage au deuxième grade. Sur invitation : LNF, BP 81, 75160 Paris Cedex 04. Envoi de la Charte de la maçonnerie traditionnelle libre, sur demande.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le vendredi 9 mars à 14 h 30, salle 308. Mlle Roya Boroumand : « Le mouvement national iranien et les puissances pétrolières de 1945 à 1953 ».

– Université Paris-II, le vendredi 9 mars à 16 h 30, salle des Conseils. M. Salim Mekhantar · « Le contrôle juridictionnel de la proportionnalité dans l'action unilatérale de l'administration »

– Université Paris-IX, le vendredi 9 mars à 14 heures, salle D 520. M. Michel Surry : « L'analyse systémique et économétrique à l'hôpital · son application à la pédiatrie sociale ».

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 5 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : Il Posto (1961, v.o. s.t.f.), d'Ermanno Olmi, 16 h ; Rétrospective Masaki Kobayashi : Pavane pour un homme épuisé (1968, v.o. s.t.f.), de Masaki Kobayashi, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

LUNDI

Le Cinéma cubain : A Trabajar por pueblo (1944, v.o. traduction simultanée), de Cuba Sono Films ; Controversia (1981, v.o. traduction simultanée), de Rolando Diaz ; Omara (1983, v.o. traduction simultanée), de Fernando Pérez ; Maria la O (1947, v.o. traduction simultanée), d'Adolfo Fernandez Bustamente, 14 h 30 ; Colina Lenin (1962, v.o. s.t.f.), d'Alberto Roldan ; les Douze Chaises (1962, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Y Tenemos sabor (1967, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez ; la Mort d'un bureaucrate (1966, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MARDI

Les Métiers de Paris : Services hospitaliers : Melle Félicité et l'Hôtel-Dieu (1970) de Serge Moati, Un grand patron (1951) d'Yves Ciampi, 14 h 30 ; Photographes-reporters : Sygma : une agence photo (1980) de Fernand Moszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 16 h 30 ; Zoom avant sur la Parisienne, 18 h 30 ; Pub Samaritaine. Quelle aubaine pour la Parisienne (1960) : Eclair journal : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch ; Bande annonce : les Nuits de la pleine lune (1984) d'Eric Rohmer ; Publicités RFP : Interview de Mademoiselle Chanel (1968) de Guy Job ; Portraits d'Orangère (1987) d'Alain Cavalier ; Bande annonce : Edouard et Caroline (1950) de Jacques Becker ; les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, 18 h 30 ; les Mardis du documentaire de la SCAM, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CORPS PERDUS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE DINDON DE LA FARCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAL DU GOUVERNEUR. Film français de Marie-France Pisier : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

ERREUR DE JEUNESSE. Film français de Radovan Tadic : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MUSIC BOX. Film américain de Costa-Gavras, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES. Film américain de Neil Jordan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VILLE ET LES CHIENS. Film péruvien de Francisco J. Lombardi, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Club, 9e (47-70-81-47).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OPÉRATION CRÉPUSCULE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PAS NOUS, PAS NOUS (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE RENDEZ-VOUS DES QUAIS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOCKER (*) (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE SILENCE D'AILLEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLOVKI, LE PREMIER GOULAG (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

THE MAD MONKEY (Esp.-A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FESTIVALS

CYCLE WOJCIECH J. HAS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Clepsydre, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). La Petite Fille aux cerises, Champagne, Lily veut qu'on l'aime, Révestriction, Kuetchoup, (et des surprises...) jeu. 20 h 30. T.U. : 25 F.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Les Tueurs, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). La Restauration de la Ronde de nuit. Le Printemps, (traduction simultanée) lun. 12 h 30 Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Les Nuits blanches, lun. à 12 h (20F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Marquise d'O, mar. à 12 h (20F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARDIS JEAN-VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). A cheval sur le tigre, mar. 20 h 30.

RÉTROSPECTIVE GILLES CARLE, Lucernaire, 6e (45-44-57-34). La Guêpe, film à 16 h 10, 18 h, 20 h, 22 h ; Viol d'une jeune fille douce, lun. à 14 h ; la Vie heureuse de Leopold Z, mar. à 14 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Guerre et Amour, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Intérieurs, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES GRANDES REPRISES

BACH ET BOTTINE (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BEL AMI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRIN BLANC (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENSORCELÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MON ONCLE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA RONDE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANDRA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

TÉMOIN A CHARGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UCCELLACCI E UCCELLINI (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

THÉÂTRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

AMOUR, FROMAGE ET DESSERT. Sunset (40-26-46-60). Mer., jeu., sam. à 20 h (28).

LA FAMILLE. Théâtre de la Main-d'Or-Belle de mai (48-05-67-89). (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h. (28).

MICROMOCRI. Point-Virgule (42-78-67-03). (Lun.) 21 h 30 (28).

LES NEGROPOLITAINS. Au bec fin (42-96-29-35). (Dim.) 23 h 15 (28).

THÉORIQUEMENT ON S'EN SORT. Le Grenier (43-80-68-01). (Mer., jeu., ven., sam.), 22 h (28).

LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, L'IMPROMPTU DE VERSAILLES. Le Plessis-Robinson (Amphithéâtre Pablo-Picasso) (46-30-45-29). (Dim. soir, lun., mar., mer.) jeu., ven., sam. à 21 h., dim. à 17 h. (1er).

UN FILS DE NOTRE TEMPS. Théâtre 14 — Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). (Dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. à 17 h. (2).

TURCARET. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80). Lun. et mar. à 20 h 30 (5).

UN AUTEUR EN QUÊTE DE PERSONNAGES. Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. à 20 h 30, mar. à 14 h 30 (5).

BING-IMAGINATION MORTE IMAGINEZ. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (6).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Boulogne-Billancourt (Théâtre de Boulogne) (46-03-60-44) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h 30 (6).

LE CAILLOU BLANC. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) salle 1, 20 h 30 ; dim. à 16 h. (6).

LE CLAVECIN OCULAIRE. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. à 16 h 30 (6).

LES DACTYLOS. Akteon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

LA DANSE DE MORT. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. à 17 h. (6).

FEN. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30 (6).

LA FILLE DE RAIMBAUD. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. et dim. à 16 h. (6).

LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE. Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (6).

MELITE. Saint-Maur-des-Fossés (rond-point Liberté) (48-49-89-10) mar. à 21 h. (6).

LA MOUETTE. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

MUSIQUE LÉGÈRE SUR TERRAIN LOURD. Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 21 h. ; dim. à 17 h. (6).

LA NATURE DES CHOSES. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.) Grande salle, 21 h. ; dim. à 15 h 30 (6).

UNE ÉTOILE DANS L'ŒIL DE MON FRÈRE. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim. soir, lun) 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 (6).

VENISE RUE DE GRENELLE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h. (6).

LE VOYAGE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (16).

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30. ◊ Moa Binbin : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). ◊ Lorenzaccio : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◊ Le Vieil Alexandre le Cycle des poètes : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Un auteur en quête de personnages les Rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◊ Rupert's Birthday : 20 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◊ Turcaret : 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◊ Vive Valeque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

ZÉNITH (43-38-74-74). ◊ Spectacle Guy Bedos : 21 h.

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Robert Tear. 19 h. mar. Ténor, David Syrus (piano), Timothy Walker (guit.). Œuvres de Dowland, Weber, Mendelssohn, Tchaïkovski, Liszt.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Carlos Brumeel, Levente Kende. 12 h 45 lun. Flûte, piano. Œuvres de Reinecke, Verbesselt, Jolivet.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS. (42-78-71-72) Fabrice Gil, Patrick Messina, Jacques Bonvallet. 21 h. mar. Piano, clar., violon, Llona Cudek (violon), Joanna Szczepaniak-Lamy (piano). Œuvres de Stravinski, Wienawski, Bartok, Berg.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Voix de femmes russes. 20 h 30 mar. Diphonies de Touva et Bachkirie, polyphonies des Bouriates du lac Baïkal.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Musique traditionnelle chinoise 20 h 30 lun. Studio 106.

Ole Böhn, Noël Lee. 22 h 30 mar. Violon, piano. Œuvres de Bentzon, Walton, Carter, Lutoslawski. Dans le cadre du Cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.

Quatuor Arcana, Antoine Goulard. 18 h 30 mar. Cordes, violon, piano. Œuvres de Cartan, Favre. Dans le cadre du Cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.

Quatuor de Manhattan. 20 h 30 mar. Œuvres de Chostakovitch, Seguer. Dans le cadre du Cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57) Jean-François Heisser, Rebecca Angervo 21 h. lun. Pianos. Œuvres de Ravel, Chopin, Debussy. Véronique Hazan (soprano), Gabriella Torma (piano), œuvres de Wolss.

Béatrice Thiriet. 21 h mar. Œuvres de Satie, Scriabine, Ravel.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Concerts Pasdeloup.

Martine Dupuy. 20 h 30 lun. Soprano, Vincenzo Scalera (piano). Œuvres de Meyerbeer, Rossini, Mercadante.

Pascal Gallet, Laurent Lefevre, Trio Geister. 18 h 30 mer. Piano, basson. Œuvres de Chopin, Slukor, Bartolozzi, Pecou. CNSMP.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30 mar. Dir. Armin Jordan. Dezsö Ranki (piano). Œuvres de Mozart, Berg.

PARIS EN VISITES

MARDI 6 MARS

« Exposition Egyte-Egypte », 10 heures, entrée de l'exposition, Institut du monde arabe (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Exposition Cartier », 14 h 30, hall du Petit Palais (Tourisme culturel).

« Saint-Sulpice et son quartier », 14 h 30, fontaine place Saint-Sulpice (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les bâtiments conventuels du Val-de-Grâce spécialement accessibles », 14 h 45, angle du boulevard de Port-Royal/rue Saint-Jacques (M. Banassat).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra, architecture et décor », 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lully.

« La Bibliothèque nationale, histoire et architecture », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Garnier », 15 heures, dans le hall (D. Bouchard).

« Le cinéma s'affiche... à Boulogne », 15 heures, centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille à Boulogne-Billancourt (L'art pour tous).

« Le mystère de Louis XVII au cimetière Sainte-Marguerite », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Connaissance de Paris).

« Les cryptes de l'église Saint-Sulpice », 15 heures, porte principale de l'église, place Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

MARDI 6 MARS

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Menus propos sur le dessin et la couleur », par T. Chabanne (Musée d'art moderne).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Les Puniques en Sardaigne et en Sicile », par O. Boucher (Antiquité vivante).

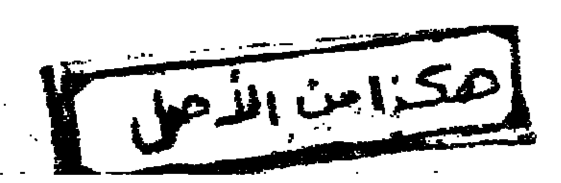
28, avenue Georges-V, 15 heures : « L'Indonésie, un archipel du bout du monde. Java la musulmane. Bali, l'île des dieux », par H. Beaumont (Paris et son histoire).

Foyer UCGF, 22, rue de Naples, 15 heures : « L'Italie baroque, la fête vénitienne », par M. Pennec (Approche de l'art).

Palais de la découverte, avenue Franklin Roosevelt, 18 heures : « Initiation à l'astronomie ».

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (auditorium), 18 heures : « De Gaulle et les Arabes », par P.-M. de La Gorce (Institut du monde arabe).

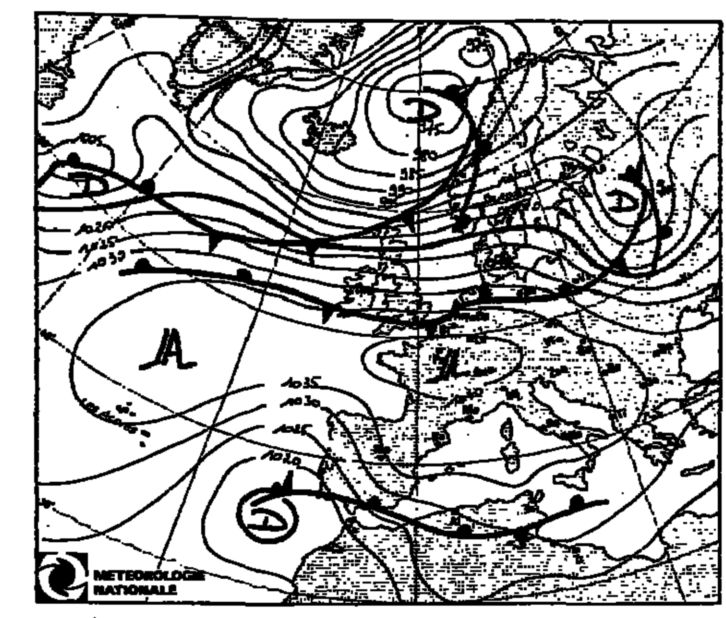
55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Le léger et le baroque dans les travaux d'ingénieurs des années 30 », par J.-A. Fernandez Ordonez (Société française des architectes).



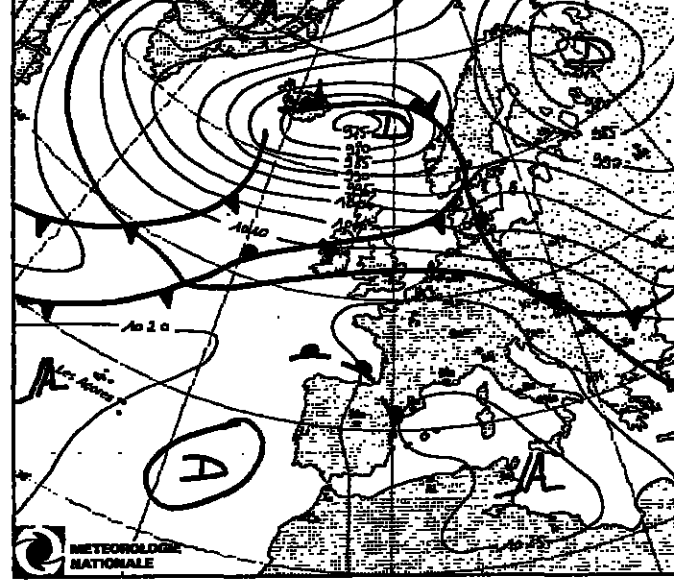
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 mars à 0 heure et le mardi 6 mars à 24 heures.

Les hautes pressions qui recouvrent notre pays nous protégeront encore des perturbations pour les jours à venir. En conséquence, le temps bien ensoleillé, frais le matin et doux l'après-midi, prédominera sur la majeure partie du pays. Seules les régions de l'extrême Nord et Nord-Est verront un peu plus de nuages.

Mardi : nuageux sur l'extrême Nord-Est, beau partout ailleurs.

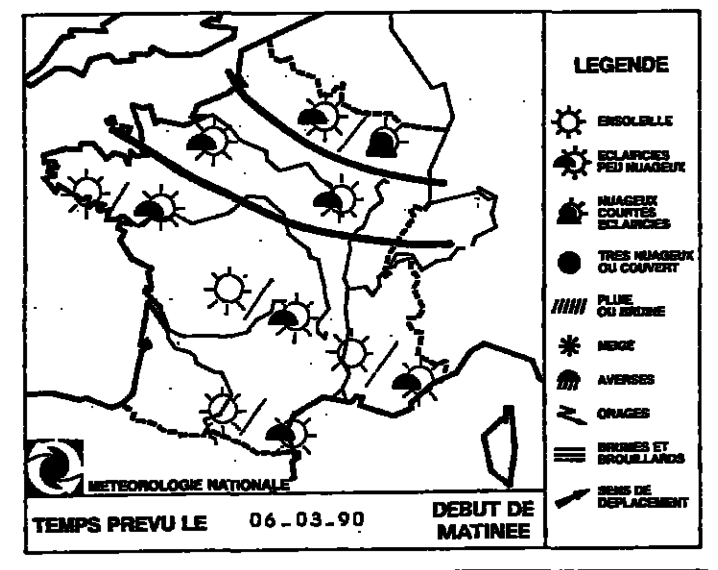
Sur le Nord-Picardie, les Ardennes, la Lorraine et l'Alsace, les passages nuageux seront nombreux, et ne laisseront qu'une toute petite place au soleil. Quelques gouttelettes de bruine pourront même tomber près des frontières du Benelux. Sur la Normandie, le Bassin parisien, la Bourgogne et la Franche-Comté, le soleil sera prédominant, malgré quelques nuages.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire partout au sud de la Loire, ainsi que sur la Bretagne, ce sera une très belle journée de fin d'hiver.

Les températures seront très fraîches le matin, avec encore des gelées, et quasi-printanières l'après-midi.

Les minimales seront généralement comprises entre – 1 et – 7 degrés dans tout l'intérieur, et entre 2 et 6 degrés près des côtes ; les maximales s'étageront entre 7 et 10 degrés sur le Nord, le Nord-Est et la région Rhône-Alpes, entre 11 et 13 degrés sur l'Ouest et le Centre, et jusqu'à 14 à 17 degrés dans le Sud-Ouest et sur les régions méditerranéennes.

Le vent de sud-ouest sera modéré à assez fort sur les côtes de Manche. Sur le reste de la moitié nord, il sera faible à modéré d'ouest ou sud-ouest. Sur la moitié sud, il sera généralement faible, de direction variable.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 5-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 4-3-1990 à 6 heures TU et le 5-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	15	1	D
BIARRITZ	13	1	D
BORDEAUX	13	–2	D
BOURGES	10	–2	D
BREST	12	1	D
CAEN	10	0	D
CHERBOURG	8	2	D
CLERMONT-FER	10	–4	D
DIJON	9	–3	D
GRENOBLE St-M-H	7	–3	D
LILLE	10	5	C
LIMOGES	12	1	D
LYON	9	–3	D
MARSEILLE-MAR	14	1	D
NANCY	9	–2	C
NANTES	12	0	D
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS	10	1	D
PAU	11	–2	D
PERPIGNAN	12	–1	D
RENNES	12	–2	D
ST-ETIENNE	09	–5	D
STRASBOURG	09	–3	D
TOURS	10	0	D
TOULOUSE	13	–3	D
POINTE-A-PITRE	30	19	N

ÉTRANGER

ALGER	17	7	D
AMSTERDAM	9	7	C
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	14	3	D
BELGRADE	7	0	C
BERLIN	7	4	P
BRUXELLES	8	6	C
LE CAIRE	26	13	C
COPENHAGUE	9	3	C
DAKAR	23	21	D
DELHI	24	10	D
DJERBA	16	14	C
GENÈVE	8	–3	D
HONGKONG	13	11	N
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	18	8	C
LISBONNE	12	10	C
LONDRES	11	6	C
LOS ANGELES	20	12	N
LUXEMBOURG	5	3	C
MADRID	11	2	D
MARRAKECH	17	11	N
MEXICO	25	9	B
MILAN	14	–3	D
MONTRÉAL	0	–14	D
MOSCOU	–2	–5	*
NAIROBI	29	15	P
NEW-YORK	10	–4	D
OSLO	10	4	N
PALMA-DE-MAJ.	16	8	P
PÉKIN	10	–1	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	14	0	D
SINGAPOUR	34	24	N
STOCKHOLM	5	0	N
SYDNEY	29	19	N
TOKYO	15	8	P
TUNIS	14	6	N
VARSOVIE	5	4	C
VENISE	13	–1	D
VIENNE	9	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 5 mars

TF 1

20.40 ▶ Feuilleton : Raid contre la Mafia. De Luigi Perelli.
22.20 Magazine : Chocs.
23.15 Magazine : Minuit sport.
23.50 Journal, Météo et Bourse.
0.10 Série : Mésaventures.
0.35 Série : Intrigues.
1.00 TF 1 nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.20 Info revue.
3.10 Feuilleton : Ballerina (1er épisode).
4.05 Série : Mésaventures.

A 2

20.40 Théâtre : Pyjama pour six. Pièce de Marc Camoletti.
22.40 Documentaire : L'amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 4. Il faut être deux pour danser le tango.
23.40 Informations : 24 heures sur la 2.
23.55 Météo.
0.00 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Roumanie : le cinéma roumain.

FR 3

20.35 Cinéma : La traversée de Paris. ■■■ Film français de Claude Autant-Lara (1956).
22.00 Journal et Météo.
22.25 Magazine : Tempsions. Thème : L'histoire de la France pendant la guerre.
23.10 Magazine : Océaniques. Les *Annales* ont soixante ans.
0.05 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■■ Film français de Pascal Thomas (1988).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Magazine : Lundi sport. Football : à 22.45, Mag max, de Didier Roustan ; à 23.45, Basket professionnel américain.
0.45 Cinéma : Pacte avec un tueur. □ Film américain de John Flynn (1987).
2.15 Série : Bergerac.

LA 5

20.40 Téléfilm : Meurtre au 43e étage. De John Carpenter.
22.20 Série : Vendredi 13.
23.30 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Rediffusions : Les cinq dernières minutes ; Joseph Balsamo ; Chéri-Bibi ; Tendresse et passion ; Voisin, voisine.

M 6

20.35 Cinéma : Le grand duel. ■ Film italien de Giancarlo Santi (1972).
22.10 Téléfilm : L'éclaircie. De Jacques Trebouta.
23.40 Boulevard des clips (et à 0.45).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions. L'éclaircie ; Culture pub ; Succès ; Julie Piétri en concert.

LA SEPT

20.00 Documentaire : El Salvador. De peter Chappel.
21.00 Cinéma : En compagnie de Max Linder. ■■ Films français de Max Linder (1921-1922).
22.30 Court métrage : Paris qui dort. De René Clair.
23.05 Documentaire : L'escalier céleste. De Hannsjörg Voth.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les Parisiens sous l'Occupation (1re partie).
21.30 Dramatique. Toutes ailes déployées, d'Henri-Michel Boccara.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 6 septembre lors du Festival de Berlin) : Les stigmatisés, prélude, de Schreker ; Wozzek (extrait), de Berg ; Symphonie no 3, de Hartmann, par la Jeune Philharmonie allemande, dir. Ingo Metzmacher ; sol : Nadine Secunde (soprano). A 22.30, Virtuoses, virtuoses : Leyla Gencer chante Mozart. A 23.07, Les quatre tempéraments, de Hindemith ; Requiem pour solistes, chœur et orchestre en ré mineur K 626, de Mozart.
0.30 Myosotis. Spécial retour d'URSS.

Mardi 6 mars

TF 1

16.25 Série : Vivement lundi.
16.50 Club Dorothée. Mes tendres années ; Mask ; Série : Cap danger ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Un shérif à New-York. ■■ Film américain de Don Siegel (1969).
22.20 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.10 Sport : Spécial Harricana.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF 1 nuit.
1.35 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.00 Info revue.
2.45 Feuilleton : Ballerina (2e épisode).
3.40 Série : Intrigues.
4.05 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf docteur ? Reportages ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 ▶ Les dossiers de l'écran : La femme de ma vie. ■■ Film français de Régis Wargnier (1986).
22.25 Débat : Quand l'alcool est aussi une drogue. Avec Philippe Léotard, comédien, Annabel Buffet, Laure Charpentier, Patrick Buchard, M. et Mme Melgras, anciens alcooliques, François Gonnet, alcoologue, Guy Caro, psychiatre, Bernard Gans, de l'association des brasseurs de France, George Vabre, de l'association interprofessionnelle des vins de table.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Roumanie : les intellectuels roumains.

FR 3

16.03 Magazine : Télé-Caroline. Mon héros préféré ; Cinéma, théâtre, livres ; Télé chic, télé choc ; De âne à zèbre ; Top sixties ; Le jeu de la séduction ; Cadeaumaniac ; Les recettes de l'amour ; Variétés.
17.30 ▶ Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Une ville de chiens, de Marianne Lamour, suivi d'un débat sur le thème : Les Français fous de leurs animaux. Invités : Mylène Demongeot, Maurice Denuzière, Jean-Pierre Digard, Michel Schifres, Raymond Forlani.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : J'aurai ta peau. ■ Film américain de Richard T. Heffron (1982).
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

17.05 Magazine : Dontact.
17.20 Cabou cadin. Croc-note show ; Police ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Alexandre Jardin.
20.30 Cinéma : Froid comme la mort. ■ Film américain d'Arthur Penn (1986).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Soleil de nuit. ■ Film américain de Taylor Hackford (1985).
0.25 Cinéma : L'infirmière. Film français classé X de Gérard Kikoïne (1978).
1.40 Cinéma : Tabataba. ■ Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo (1988).

LA 5

16.40 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Le petit lord (rediff.) ; Olive et Tom, champions de foot.
18.00 Série : Riptide.
18.50 journal images.
19.00 Magazine : Reporters. De Patrick de Carolis.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 Cinéma : On continue à l'appeler Trinita. □ Film italien de E.B. Clucher (1971).
22.35 Série : China beach.
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Rediffusions : Les cinq dernières minutes ; Joseph Balsamo ; Chéri-Bibi ; Tendresse et passion ; Voisin, voisine.

M 6

17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Sept bébés sur les bras. D'Alan Hopgood.
22.05 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : La glorieuse aventure. ■ Film américain de Henry Hathaway (1939).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Musique : Boulvrockn'hard.
1.00 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Succès ; Culture pub.
3.15 Concert : Espoir en mouvement.
4.45 Rediffusions. Culture pub ; Nicole Croisille en concert.

LA SEPT

16.30 Documentaire : Tadao Ando, architecte du silence. De Jean Antoine.
17.00 Documentaire : Dance of darkness (v.o.). D'Edin Velez.
18.00 Cinéma : Mister Boo, détective privé. ■ Film chinois (Hongkong) de Michaël Hui (1977).
19.30 Documentaire : Michaël Hui ou le fou-rire de l'Asie. De Jean-Luc Léon.
20.00 Documentaire : De Pékin à Shanghaï, à la découverte du Qi. De Yolande du Luart.
21.00 Documentaire : Les mémoires de Bindoute Da (v.o.).
22.00 Série : Contacts (Sébastiao Salgado ; Robert Doisneau).
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
23.50 Jazz soundies collection.
23.55 Documentaire : Le métier de créer (Jean-Raoul Guerlain).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La vie des mégalithes.
21.30 Débat. Le monde des inventeurs (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. La vie d'artiste.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. The Boswell Sisters.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Quatuor à cordes no 8 en ut mineur op. 110 et Quatuor à cordes no 9 en mi bémol majeur op. 117, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes, de Seguer ; Quatuor à cordes no 10 en la bémol majeur op. 118, de Chostakovitch, par le Quatuor de Manhattan, sol. Eric Lewis, Roy Lewis (violons) ; John Dexter (alto) ; Judith Glyde (violoncelle).
22.30 Récital. Sonate no 2, de Bentzon ; Sonate pour violon et piano, de Walton ; Duo pour violon et piano, de Carter ; Partita pour violon et piano, de Lutoslawski ; sol. : Ole Boehn (violon) ; Noël Lee (piano).
0.00 Club d'archives : Concert inédit d'Edwin Fischer. Concerto pour clavier et orchestre no 4 en la majeur BWV 1055, Offrande musicale BWV 1079, Concerto pour clavier et orchestre no 5 en fa mineur BWV 1050, Concerto brandebourgeois no 5 en ré majeur BWV 1050, de Bach ; Concertino no 4 en fa majeur, de Pergolèse, par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. et piano : Edwin Fischer. Les plus belles rééditions récentes.

Audience TV du 4 mars 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	51,4	7/7 16,3	Pub 13,9	Actual. région 9,4	Pet. chér. 3,3	Tout le m. 5,8	Cult. Pub 2,8
19 h 45	56,7	7/7 17,7	Maguy 23,3	19-20 infos 7,0	Ça cartoon 4,0	Journal 2,3	Murphy B. 3,4
20 h 16	70,1	Journal 24,5	Journal 19,7	Benny Hill 13,1	Ça cartoon 4,7	Journal 3,7	Pub 4,7
20 h 55	71,7	Les Fugitifs 37,7	15e Nuit Cés. 16,6	Créat. rêve 6,3	Sol. de nuit 1,8	Wolfen 7,3	Les Guerriers 3,8
22 h 8	68,5	Les Fugitifs 37,5	15e Nuit Cés. 14,0	Créat. rêve 6,7	Sol. de nuit 1,6	Wolfen 7,5	Les Guerriers 3,3
22 h 44	32,7	Gr. bagarre 18,1	Hts curiosité 5,8	Le Divan 2,6	Flash 1,8	Ciné 5 4,1	Capital 0,5

COMMUNICATION

Alors que Canal Plus Espagne réclame un délai pour émettre

M. Berlusconi fait ses débuts télévisés à Madrid

MADRID

de notre correspondant

Sept mois après l'attribution par le gouvernement des trois canaux de télévision privés, le nouveau panorama de l'audiovisuel espagnol est en train de se façonner. En janvier dernier, c'était la chaîne Antena 3 (qui compte parmi ses actionnaires la radio du même nom et le quotidien catalan *La Vanguardia)* qui s'était la première lancée sur les ondes. Antena 3 a désormais atteint le rythme de croisière en émettant depuis le 1er mars vingt-quatre heures par jour et vient de procéder à une forte augmentation de capital.

Un deuxième concessionnaire vient à son tour d'entrer en lice. Telecinco, la chaîne qui compte parmi ses principaux actionnaires M. Silvio Berlusconi, a commencé à émettre le samedi 3 mars. Le magnat italien a donc réussi à respecter les délais qu'il s'était fixés malgré la bataille juridique l'opposant à un autre actionnaire, la maison d'édition espagnole Anaya. Cette dernière semble finalement disposée à abandonner le projet et négocie actuellement avec M. Berlusconi et avec le troisième grand actionnaire, la ONCE (Organisation nationale des aveugles d'Espagne), les conditions de revente de sa participation.

Dans le style qui lui est coutumier, M. Berlusconi a célébré le lancement de sa chaîne espagnole par un grand coup médiatique : de Gina Lollobrigida à Ursula Andress, en passant par Alberto Sordi et Jerry Lewis, quelques-unes des plus grandes étoiles du monde international du spectacle se sont donné rendez-vous à Madrid pour participer au gala d'inauguration. Fidèle à des recettes éprouvées, le magnat italien offre, en Espagne comme ailleurs, une programmation basée sur la distraction où les jeux et le sport notamment occuperont une place de choix.

La situation semble par contre plus difficile pour le troisième concessionnaire, Canal Plus Espagne (le seul canal qui sera payant) qui compte parmi ses principaux actionnaires son homonyme français ainsi que la société éditrice du quotidien *El Pais*. L'administrateur délégué de la chaîne, M. Juan-Luis Cebrian, ancien directeur d'*El Pais* a annoncé, le jeudi 1er mars, qu'il avait demandé au gouvernement une prolongation du délai fixé pour commencer à émettre, qui arrive normalement à expiration à la fin de ce mois.

M. Cebrian a souligné que le délai imparti était excessivement court, ce qui est d'ailleurs l'avis général des intéressés. Il a précisé à cet égard que, contrairement à ses concurrents qui ont tous deux débuté par une phase expérimentale, un canal payant ne pouvait se permettre de commencer à émettre avant d'être parfaitement au point, sous peine de décourager ses abonnés potentiels. M. Cebrian a toutefois précisé que Canal Plus Espagne serait, malgré tout, techniquement à même de se lancer sur les ondes avant la fin de ce mois si sa requête était rejetée.

THIERRY MALINIAK

Après l'autosaisine du Conseil de la concurrence

« L'argent des entreprises disparaît dans le Triangle des Bermudes de la publicité »

nous déclare M. Dominique Vastel, directeur de la communication du GAN

L'enquête en contentieux déclenchée de la propre initiative du Conseil de la concurrence provoque de vifs remous dans les milieux publicitaires (*le Monde* daté 18-19 février). Si agences et centrales d'achat d'espaces observent un mutisme prudent, nombreux sont les entreprises et les médias qui souhaitent aujourd'hui que le Conseil remette un peu d'ordre dans un marché très perturbé. Beaucoup de régies de journaux, radios ou télévisions estiment que les abattements imposés par les grosses centrales d'achat compromettent leur marge bénéficiaire et ne voient de salut que dans une augmentation de leurs tarifs. Mais les annonceurs, qui jugent déjà ces tarifs très élevés, ne sont pas tous prêts à suivre le mouvement.

Ces parties de bras de fer commerciales, très périlleuses pour le marché dela communication, restent trop souvent secrètes. M. Dominique Vastel, directeur de la communication du groupe GAN et responsable de tous ses investissements publicitaires, a accepté de témoigner.

« Qu'attendez-vous de l'initiative du Conseil de la concurrence ?

– Il y a deux ans, le Conseil de la concurrence avait dans un premier avis analysé un certain nombre de dysfonctionnements graves du marché publicitaire français. Ce signal d'alarme n'a pas, hélas, été suivi d'effets. L'opacité tarifaire, les entraves au libre jeu de la concurrence persistent et se sont, dans certains cas, accentuées. J'espère que l'action en contentieux du Conseil remettra de l'ordre dans un marché qui fonctionne au mépris des lois économiques les plus fondamentales en oubliant que les annonceurs sont aussi des clients.

– Pourquoi le GAN a-t-il suspendu il y a trois ans sa publicité à la télévision ?

– En 1987, l'augmentation de l'offre d'espaces, la concurrence entre les chaînes auraient dû faire baisser les tarifs. Au contraire, ils ont flambé. Dans le même temps, nos messages perdaient leur efficacité, noyés dans des tunnels de plus de vingt minutes de publicité à peine entrecoupés par la météo, le Loto ou les annonces de programmes. De telles pratiques ont réveillé chez le téléspectateur des réflexes de publiphobie dont on avait mis dix ans à se débarrasser en France. Les chaînes n'ont jamais voulu discuter de ces problèmes avec les annonceurs. Dans ce pays, les entreprises, qui financent pourtant la quasi-totalité de la télévision, n'ont pas voix au chapitre quand il s'agit de l'organisation de l'audiovisuel. Dans ces conditions, j'ai préféré transférer mes cinquante millions de budget publicitaire sur d'autres médias.

– Cette année, vous mettez en concurrence agences et centrales pour votre achat d'espaces. Une initiative peu habituelle dans le monde de la publicité...

– La mise en concurrence des prestataires est le seul moyen, pour une entreprise, de maîtriser un peu ses coûts. Ensuite, l'argent disparaît dans ce Triangle des Bermudes formé par les agences, les centrales et les supports qui s'entendent entre eux au mépris de toute transparence. L'annonceur ne sait plus rien de la destination finale de ses budgets.

» Les agences – qui se rémunèrent à la commission – *privilégient* les campagnes massives pour gonfler la facture d'achat d'espace et les « médias-flanneries » se comportent souvent plus en comptables qu'en stratèges. Ils se justifient auprès des entreprises en brandissant des GRP (1). Mais la mesure est si imprécise qu'elle diffère d'une agence à l'autre et qu'on ne sait jamais si le message a touché dix personnes ou dix fois la même personne. Quant aux abattements consentis par les supports, aucun annonceur ne connaît la vérité sur les négociations et les ristournes réellement accordées.

– Pourquoi ne pas traiter directement avec les journaux, les radios et les télévisions ?

– Parce que, même dans ce cas, les médias continuent à verser une commission à l'agence ou à la centrale qui s'occupe habituellement du budget. Leur position de dépendance est telle qu'ils ne peuvent pas risquer de porter ombrage aux puissants de la publicité. Cela prend la forme d'une surcommission de fin d'année, de quelques spots ou quelques pages gratuites, une *« repasse »* officiellement justifiée par un quelconque défaut dans la première diffusion. L'opération ne laisse aucune trace comptable.

– Les annonceurs n'ont-ils pas leur part de responsabilité dans ces dérives du marché publicitaire ?

– Certains d'entre eux ne prêtent pas une attention suffisante à leur politique de communication. De façon plus générale, la responsabilité des budgets publicitaires – au lieu d'être concentrée dans les mains d'un seul homme comme au GAN – est souvent diluée entre plusieurs chefs de produits de l'entreprise qui ne sont pas toujours insensibles aux pressions.

» Sur les factures du marché publicitaire, il y a deux ou trois zéros de trop. Cet argent qui circule facilement et laisse peu de traces peut arranger bien des choses. Cela explique sans doute pourquoi il est si difficile de mettre un terme aux dérives de cette profession. Mais peut-on continuer longtemps à traiter les entreprises comme des vaches à lait et à asphyxier lentement les médias pour assurer aux agences et aux centrales des progressions de marge brute de 30 % par an ?

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

(1) Gross Rating Print : nombre de contacts d'un message publicitaire pour cent personnes de la cible. C'est l'indicateur de performance d'un plan média.

La radio suédoise redéfinit ses priorités internationales

STOCKHOLM

de notre correspondante

La radiodiffusion suédoise envisage de redéfinir certaines priorités de ses émissions en ondes courtes et en ondes moyennes, diffusées par Radio Sweden, dont le budget est fixé par le ministère des affaires étrangères.

Déjà en 1989 il avait été décidé, d'abord à titre d'essai, puis à titre permanent, d'émettre un bulletin quotidien d'informations en langues estonienne et lettone. M. Ove Joanson, le PDG de la radio nationale suédoise, envisage également l'introduction d'émissions en polonais. L'élargissement de la zone de réception des programmes de Radio Sweden de l'autre côté de la Baltique devrait en outre passer par un renforcement substantiel des sections anglaise et russe, mais surtout allemande. Ces changements devant être effectués sans augmentation de budget, les émissions en langues non prioritaires (celles qui ne sont pas représentées sur la nouvelle carte géopolitique) sont appelées, soit à disparaître, soit à ne plus disposer que d'un temps d'antenne extrêmement réduit. Le français, l'espagnol et le portugais ne coïncident sans doute plus avec les intérêts économiques, politiques et culturels de la Suède, et devraient être ainsi les victimes directes de cette redistribution des ressources. Le conseil d'administration de la radiodiffusion suédoise doit se prononcer le 17 avril au plus tard.

FRANCOISE NIÉTO

EN BREF

□ **Nielsen mesure l'audience du câble européen.** – La BBC, la RAI, Sky Television, RTL Plus, CNN et six autres télévisions européennes, réunies dans le PETAR (Pan European Television Audience Research), ont confié à Nielsen le soin de mesurer l'audience du câble européen.

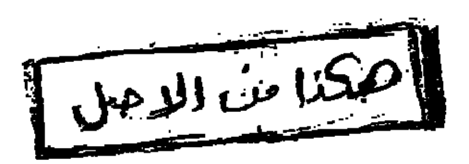
Nielsen fournira des résultats dès le printemps 1990 à partir d'un échantillon de trois mille cinq cents foyers européens représentatif des quinze à vingt millions d'abonnés au câble en Europe.

Le leader américain de la mesure d'audience travaille déjà dans une dizaine de pays dont la France, le Canada, l'Australie et la Finlande.

□ **Candidatures au Prix Albert-Londres 1990.** – L'Association du Prix Albert-Londres, présidée par M. Henri Amouroux, décernera le 16 mai son cinquante-deuxième prix couronnant le meilleur reportage écrit et, pour la sixième année, le meilleur reportage audiovisuel.

Pour concourir, les journalistes de moins de quarante ans devront adresser, avant le 31 mars, l'ensemble de leurs reportages publiés entre le 1er janvier 1989 et le 31 mars 1990 ainsi que les livres publiés, en vingt exemplaires, au secrétariat du Prix, hôtel de Massa, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris-14e.

Les candidats au Prix audiovisuel devront faire parvenir à cette adresse une cassette 3/4 U'Matic ou 1/3 VHS, Secam ou Pal, d'un reportage diffusé entre le 1er janvier 1989 et le 31 mars 1990. Les journalistes doivent être francophones. Outre 10 000 francs de prix, le lauréat deviendra membre de l'Association du Prix Albert-Londres et sera membre du jury qui décernera le prix en 1991.



Le Monde

ÉCONOMIE

24 Le financement de la retraite à soixante ans
25 Philips change de tête
26 Capital et intérêts
27 à 30 Champs économiques
46 Marchés financiers
47 Bourse de Paris

BILLET

L'Europe Mercedes

Réunion difficile à Bruxelles lundi 5 mars sur l'entrée des voitures japonaises dans la Communauté. Les ministres des affaires étrangères ou des affaires européennes des Douze devaient se prononcer sur ce dossier du marché unique de l'automobile qui divise les capitales européennes.

Paris, Rome et Madrid n'acceptent pas de démanteler entièrement les quotas limitant actuellement les importations de voitures nipponnes dans différents pays. L'automobile est une industrie « *vitale pour l'économie européenne* » et une protection vis-à-vis des constructeurs japonais, qui protègent leur propre marché intérieur. Ils demandent à la Commission européenne de négocier âprement avec Tokyo un accord qui prendrait la forme d'une autolimitation des Japonais pendant une période intermédiaire de dix ans.

Reprenant une demande des constructeurs Fiat, Volkswagen, Peugeot et Renault, soutenus par les filiales de General Motors et de Ford, le clan des « durs » veut que la production des usines japonaises en Europe contienne un minimum de 80 % de composants locaux. Ils souhaitent enfin que l'ensemble de la production hors du Japon (usines transplantées) soit comptabilisé dans le contingent global des nippons. La Commission a accepté pour les usines en Europe mais pas pour celles situées aux Etats-Unis, craignant une vive protestation de Washington.

Sur ce dossier, c'est la position de Bonn qui fera pencher la balance. L'Allemagne, qui est le seul pays à presque équilibrer sa balance commerciale automobile avec le Japon, a naturellement tendance à préférer la liberté des échanges. Mais depuis quelques semaines, les industriels d'outre-Rhin semblent changer d'avis. Il est donc probable que Bonn acceptera les mesures protectionnistes voulues par les « durs », tout en les regrettant publiquement. Cela permettra de maintenir une facade libérale et de renvoyer sur Paris et Rome la responsabilité du protectionnisme. Les avantages sans les inconvénients.

E. L. B.

Lire aussi page 27 l'article d'Eric Le Boucher sur les difficultés de l'automobile française face à ses concurrents.

Le président de la Bundesbank face à la réunification monétaire

M. Poehl se bat pour la stabilité du deutschemark

La Bundesbank travaille sur l'hypothèse d'un taux de change de 1 deutschemark pour 1 mark-est en vue de l'union monétaire interallemande, selon le magazine ouest-allemand *Der Spiegel* qui cite, dans son édition datée du lundi 5 mars, un rapport de M. Claus Koehler, membre du directoire de la Bundesbank. Le plan permettrait aux Allemands de l'Est d'obtenir l'équivalent en deutschemarks de 2000 marks-est (6800 francs) en espèces et jusqu'à 3000 marks de leur compte en banque, leur épargne étant gelée provisoirement.

Le porte-parole de la Bundesbank a indiqué samedi qu'il ne s'agissait que d'un des projets à l'étude, et son président refuse de mettre en péril la stabilité monétaire en RFA.

Jeudi 1er mars 1990, entre midi et midi un quart, le monde entier a cru que M. Karl-Otto Poehl, président de la Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank), avait démissionné. La rumeur venait tout droit de Francfort, relayée par Londres et diffusée sur toute la planète par les milliers d'écrans des terminaux sur les tables des opérateurs. On ne parlait plus que de cela sur les cinq continents lorsqu'au bout d'un quart d'heure, sur ces mêmes écrans, tomba le démenti officiel et exceptionnel de la Bundesbank dont le porte-parole qualifiait cette rumeur de « *complètement absurde* ».

Il n'empêche que, pendant ce même quart d'heure, les milieux financiers internationaux, eux, ne l'avaient pas trouvée absurde. Certains même s'y attendaient et trouvaient logique cette décision de M. Poehl, d'autant que, suivant d'autres rumeurs, le désaccord entre le président de la Banque centrale allemande et le chancelier Helmut Kohl sur le calendrier et les modalités de l'union monétaire entre la RFA et la RDA devenait criant.

Ce même jeudi, M. Kohl évoquant l'échange de monnaies entre les deux pays avouait sa « *sympathie* » pour une parité de 1 mark de l'Ouest pour 1 mark de l'Est. La veille, dans un entretien accordé au *New York Times*, M. Poehl déclarait tout crûment : « *Un mark de l'Est ne vaut pas 1 mark de l'Ouest. L'idée de tout échanger sur la base de un pour un a quelque chose de naïf, mais elle est politiquement et psychologiquement puissante parce que beaucoup d'Allemands de l'Est ont peur de perdre leurs économies.* ».

Le président de la Bundesbank assure, on veut bien le croire, qu'il fut « *pris par surprise* » lorsque, passant la journée du 6 février 1990 à Berlin-Est avec le président de la Banque centrale de l'Est et avec le ministre des finances de RDA, il entendit le chancelier Kohl faire soudainement sa proposition d'union monétaire immédiate : « *J'avais le sentiment que nous étions bien d'accord auparavant pour maintenir séparée la RDA pendant un certain temps et je n'avais pas été prévenu de cette initiative. Nous aurions proposé une approche plus lente, étape par étape, qui aurait duré des mois (et peut-être des années) mais la politique nous a pris de vitesse.* »

Il avoue : ce fut « *désagréable mais, naturellement, j'avais à accepter cette décision politique* ».

M. Poehl ne croit pas que le gouvernement ouest-allemand conclura avec la RDA un accord que la Bundesbank ne pourrait accepter et pose par avance trois conditions à cet accord : d'abord, un changement radical du système économique est-allemand dans son intégralité ; la Bundesbank doit contrôler les effets de la politique monétaire est-allemande en cas d'union ; un système bancaire efficace doit être créé en RDA.

Par ailleurs, la Banque centrale ouest-allemande a indiqué officiellement, vendredi 2 mars, que le deutschemark ne sera pas introduit en Allemagne de l'Est au 1er juillet prochain. Contrairement aux affirmations du quotidien ouest-allemand *Bild Zeitung*, « *ces affirmations sont fausses*, a déclaré un porte-parole de la Bundesbank, *les négociations concernant l'union monétaire ne font que commencer et les décisions concernant la fixation du cours des changes entre les deux monnaies ainsi que le moment de l'introduction du deutschemark en RDA ne sont pas encore prises* ».

Sans doute le chancelier Kohl, tout en se déclarant favorable à la parité un pour un pour les dépôts d'épargne est-allemands, a bien pris soin d'ajouter qu'on ne pouvait encore fixer un taux définitif.

Mais l'avertissement de M. Poehl, social-démocrate, président depuis 1979 d'une Bundesbank constitutionnellement indépendante du gouvernement, et reconduit par M. Kohl en 1987, est parfaitement clair : il n'est pas question, pour des motifs électoraux, de sacrifier la stabilité monétaire en RFA, pierre angulaire de la politique de la Banque centrale ouest-allemande depuis plus de quarante ans.

FRANCOIS RENARD

Lire aussi page 29 deux points de vue sur l'unification monétaire allemande.

La revanche du dollar

Dollar contre deutschemark

Dollar contre yen

Le dollar est le grand gagnant des incertitudes qui frappent simultanément ses deux grands rivaux, le yen japonais et le mark ouest-allemand. En conséquence, la devise américaine, qui avait connu une baisse continue face au mark et une stabilisation face à un yen « fondant » au deuxième semestre de 1989, a repris depuis la mi-février une pente ascendante. Le dollar a dépassé vendredi 2 mars à New-York le seuil psychologique de 150 yens, et cotait lundi 5 mars à Tokyo 149,95 yens en clôture, en hausse de 0,20 yen. A Francfort, il s'échangeait dans la matinée à 1,7125 deutschemark, inchangé par rapport à vendredi. La hausse des taux d'intérêt en Allemagne fédérale et au Japon n'a pas réussi à rassurer les marchés. Paradoxalement, l'économie américaine qui donne des signes très nets d'essoufflement offre un panorama plus stable qu'une RFA engagée dans la course à la réunification – jugée au moins à court et moyen terme comme un facteur d'inflation – et qu'un Japon où les autorités financières – ministère des finances et Banque du Japon – affichent de façon assez insolite leurs désaccords sur l'opportunité de relever une nouvelle fois les taux d'intérêt.

La banque allemande souhaitant éviter des poursuites judiciaires

L'affaire de la DG Bank est en voie de règlement

Après que nous l'ayons interrogée, le vendredi 2 mars, sur l'attitude qu'elle comptait adopter dans le conflit qui l'oppose à plusieurs banques françaises, sur une affaire de contrats sur obligations (*le Monde* daté des 27 et 28 février, 1er et 3 mars 1990), la DG Bank nous a fait parvenir, dimanche 4 mars, par son directeur de la communication, M. Schmodde, le texte suivant : « *Les investigations nécessaires menées par la DG Bank sur la nature des transactions étant maintenant quasiment terminées, des rendez-vous entre le président de la DG Bank et les établissements français concernés ont pu être convenus pour la semaine qui vient. Ainsi la DG Bank pense pouvoir arriver maintenant rapidement à la conclusion d'accords comme elle l'a toujours souhaité. La DG Bank ne désire pas faire de nouvelles déclarations avant les rencontres avec les établissements français concernés pour ne pas gêner celles-ci.* »

Vendredi 3 mars, le conseil d'administration de la DG Bank, réuni à Francfort, a approuvé la position de la direction de la banque dans le conflit en cours et s'est félicité de ce que l'établissement et ses contractants français aient « *désormais entamé un dialogue qui, dans l'intérêt de tous, a pour but de clarifier les questions juridiques, tout comme de régler bientôt le conflit* ».

Au-delà de ces propos prudents, il est clair que, effectivement, ce conflit est entré dans une période de règlement et que la direction de la DG Bank est désireuse d'éviter l'ouverture d'une instance judiciaire par les banques françaises. Ces dernières lui ont donné jusqu'au 7 mars pour s'exécuter et, déjà, la maison de courtage parisienne Viel a décidé de poursuivre en diffamation le président du directoire de la DG Bank, M. Helmut Guthardt.

Toute cette affaire s'était déclenchée au début du mois de février 1990, lorsque des opérations irrégulières entre la DG Bank et une de ses filiales de crédit hypothécaire, le Schwaebisch Hall, furent découvertes. Le directeur chargé du marché obligataire, M. Friedrich Steil, fut licencié, et l'établissement, s'estimant victime d'une escroquerie, porta plainte, en même temps qu'il procédait à un audit général sur les affaires en cours et suspendait les opérations de pension sur titres avec les banques françaises, ce qui provoqua une levée de boucliers à Paris.

Par ailleurs, le bureau fédéral des affaires criminelles de RFA vient d'ouvrir une enquête sur une éventuelle escroquerie. Il semble maintenant que la DG Bank soit prête à confronter ses documents avec ceux des banques françaises, qui ne veulent pas entendre parler de « négociations » sur des accords qu'elles jugent tout à fait valables.

Une dégradation du climat

Manifestement, la DG Bank n'a pas mesuré les conséquences de ses mesures conservatoires dans un domaine aussi sensible et explosif que celui des opérations sur les marchés. La dégradation du climat qui s'est produite à son détriment n'est pas surprenante. Vendredi 2 mars en fin de journée, la DG Bank a dû démentir catégoriquement les termes d'une dépêche de l'AFP citant une source bancaire à Londres, selon laquelle « *elle n'arriverait pas à assurer ses appels de marge sur le marché à terme* (Liffe) », ce qui apparaissait tout de même assez ridicule pour un établissement dont le bilan dépasse 500 milliards de marks (1 700 milliards de francs).

Voilà ce qu'il en coûte de laisser publiquement contester des accords de marchés, alors que tout aurait dû se régler discrètement.

F. R.

INSOLITE

Pâtés de cobaye

Un sénateur RPR de la Charente, M. Michel Alloncle, médecin de son état, vient de proposer, dans une question écrite au ministre de l'agriculture, un nouvel aliment carné. Il suggère d'utiliser les cochons d'Inde – employés normalement dans les expériences de laboratoire ou comme animaux de compagnie – pour la consommation humaine. « *Leur chair*, dit il, *est délicieuse, en pâté ou en civet* ».

A quand le pâté de cobaye ? Selon M. Alloncle, celui-ci « *s'est toujours fait* ». « *Dans les fermes où l'on élève des lapins,* explique-t-il, *en général on mélange le cochon d'Inde aux pâtés ou aux civets de lapin* ». Cette observation inquiète un peu sur la composition réelle du pâté de lapin, mais le sénateur de la Charente a indiqué que les services de la consommation et de l'hygiène étudiaient sa proposition et allaient donner une réponse dans les deux mois.

Si celle-ci était positive, les éleveurs devraient modifier leurs exploitation. Selon l'un d'eux, en effet, « *il faudrait un millier de bêtes pour que l'élevage soit rentable* ».

Relance de l'agriculture et de la micro-entreprise

De petites solutions pour les grands problèmes de l'économie bulgare

Avec un dette extérieure en forte croissance, que l'OCDE évalue à 8,26 milliards nets et le gouvernement bulgare à 10 milliards de dollars, la Bulgarie vit, comme ses voisins, à l'heure des révisions déchirantes. L'agriculture redevient la priorité.

En Bulgarie, c'est la fin d'une époque. Des petits métiers meurent : peintre en slogans (« efficacité et qualité », « avec l'Union Soviétique, amitié éternelle »), sculpteur de Lénine (dans un dépôt aperçu au détour d'une route, on stocke des Lénine de toutes tailles, en buste ou en pied)... Des petits métiers naissent : laveur de carreaux (le socialisme est un univers de baies vitrées sales), conseil en création d'entreprise (plus de 10 000 sociétés privées employant d'une à dix personnes créées depuis janvier 1989). On s'attend même à voir renaître le paysan, rebaptisé « agriculteur ».

Depuis que, le 10 novembre dernier, le plus ancien dictateur d'Europe de l'Est, Todor Jivkov, a été éliminé en douceur et remplacé par son ministre des affaires étrangères Petar Mladenov, la Bulgarie fait sa révolution démocratique à l'ombre du palais. Et l'économie ? « *Un désastre* », vous disent les Bulgares avant de passer à un sujet plus passionnant (le retour des exilés d'origine turque ou la dernière de Micha Gorbatchev). Ceux qui, dans l'opposition ou le gouvernement, réfléchissent aux questions économiques sont presque aussi désarmés. L'économie s'ausculte avec des chiffres, et tous les chiffres bulgares sont faux, ou cachés. Chacun peut voir que le malade a la fièvre, mais où est le thermomètre ? Les économistes font tant bien que mal leurs diagnostics, invoquent les vertus du marché, comme leurs voisins de l'Est, et cherchent des solutions.

Une priorité nationale

L'état de l'agriculture, c'est la blessure nationale. Ce pays où le folklore paysan – exceptionnellement riche – imprègne encore toute la culture, en est réduit à importer des céréales. On ne trouve plus d'oignons ! Plus de tomates ! « *Quand même le fromage blanc a manqué, le régime s'est effondré* », analyse tranquillement une intellectuelle sofiote. Aujourd'hui, le « souffle des sapins » venu du Balkan n'est plus qu'un souvenir. Aujourd'hui, la vallée des roses sent l'œuf pourri et la mauvaise essence.

Il a suffi d'une rumeur, début janvier : « ils » vont rendre la terre. Alors les Bulgares ont entrepris des fouilles dans les malles et les greniers, à la recherche de papiers jaunis : les titres de propriété des terrains qu'eux-mêmes, leurs parents ou leurs grands-parents possédaient autrefois. La terre n'a jamais été nationalisée en Bulgarie, mais simplement confisquée. Quarante-cinq ans de collectivisation ont abouti à un tel désastre que l'agriculture est désormais la priorité nationale.

Le nouveau pouvoir communiste vient d'accorder aux paysans privés le droit de décider seuls comment et quoi cultiver. Ils pourront exporter leurs produits et obtenir des financements auprès d'une nouvelle banque agricole. L'opposition réfléchit beaucoup à la réforme agraire et penche pour une redistribution des terres à ceux qui les travaillent (avec indemnisation des anciens propriétaires). Mais les ouvriers agricoles enrégimentés dans des complexes agro-industriels redeviendront-ils des paysans, ce type humain travailleur et âpre au gain qui formait le socle de la société bulgare jusqu'aux années 70?

« *Relancer l'agriculture est la condition première du décollage économique*, explique M. Tchavdar Kiuranov, ancien dissident communiste récemment réintégré dans le Parti, *c'est notre seul avantage comparatif. Nous avons un savoir-faire, même s'il s'est beaucoup perdu, et une bonne terre, même si elle a été mal exploitée et polluée. Il faut redresser le revenu agricole et investir massivement.* » Alors, peut-être, les magasins ne regorgeront plus d'oranges importées – à coup de devises empruntées – tandis que manquent la viande et les pommes de terre.

Ceux qui vous parlaient d'accumulation et de propriété collective des moyens de production parlent maintenant de flexibilité de la main-d'œuvre et de rigueur budgétaire.

SOPHIE GHERARDI

Lire la suite page 24

ÉCONOMIE

SOCIAL

En conflit avec les syndicats et le patronat

Le gouvernement souhaite régler définitivement le financement de la retraite à soixante ans

L'histoire rattrape le gouvernement, le patronat et les syndicats. Lorsqu'en 1983, ils mirent au point, non sans difficultés, les principes du financement de l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite, les différents partenaires n'imaginaient sans doute pas que sept années plus tard il leur faudrait remettre l'ouvrage sur le métier.

D'ici à la fin de la semaine, il leur faut pourtant trouver un nouvel équilibre et mettre fin à un différend qui empoisonne leurs relations.

Afin d'amortir le surcoût occasionné par cette mesure sur les comptes des régimes de retraite complémentaire, gérés paritairement par les partenaires sociaux, l'Association pour la structure financière (ASF) avait été constituée en 1983.

Son financement était assuré par l'Etat sur la base de dix milliards de francs (valeur 1983) jusqu'au 31 mars 1990 et par un prélèvement de deux points sur les cotisations d'assurance-chômage (UNEDIC) dans la mesure où l'abaissement de l'âge de la retraite a contribué à limiter le nombre des chômeurs.

Après avoir atteint un plafond en 1989 (40,4 milliards de francs) les charges de l'ASF devraient décroître dans les prochaines années (39,1 milliards cette année, 32,4 milliards en 1991). Mais, à l'approche de la date fatidique du 31 mar- 1990, le patronat et les syndicats ont multiplié les appels au gouvernement pour qu'il maintienne sa contribution, expliquant en substance que l'on *« ne peut poursuivre à deux une partie engagée à trois »*.

Il y a peu, les pouvoirs publics opposaient encore un refus net, invoquant les termes de l'accord de 1983. Or, les partenaires sociaux ont fait monter la pression, accusant le gouvernement socialiste de 1990 de menacer un droit ouvert par le gouvernement socialiste de 1983, quitte à semer -inutilement- l'inquiétude parmi les futurs retraités.

Ce forcing a conduit les pouvoirs publics à assouplir leur position. Alors que la contribution de l'Etat à l'ASF était de 13 milliards de francs en 1989, ils acceptent désormais d'accorder un milliard de francs pour les trois derniers trimestres de cette année.

L'Etat, au lieu de verser chaque année aux régimes de retraites complémentaires ARRCO (ensemble des salariés) et AGIRC (cadres) les points de retraite des bénéficiaires des allocations chômage et FNE (pré-retraite) atteignant soixante ans, pourrait les honorer *« en temps réel »*, comme n'importe quel employeur. En outre, le calendrier des dépenses et des recettes de l'ASF serait aménagé.

A l'exception de la CFE-CGC, les syndicats estiment que le compte n'y est pas. Selon eux, il faudrait que l'Etat prenne à sa charge au moins une partie des garanties de ressources, notamment celles résultant des pré-retraites anticipées de sidérurgistes et de salariés des chantiers navals. *« Un milliard de francs ne peut être considéré comme un solde de tout compte »* assure-t-on à la CFDT comme à FO.

Un prélèvement en question

Un autre élément vient alimenter cette controverse. Un accord interprofessionnel de 1986 prévoit qu'à partir du 1 er avril prochain, le prélèvement de deux points de cotisation UNEDIC opéré au profit de l'ASF sera réduit de 0,2 point, permettant ainsi de réduire les cotisations d'assurance-chômage.

Le CNPF y tient par dessus tout mais le gouvernement fait de la non application de cet accord -que M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales de l'époque avait refusé d'agréer- un préalable à l'attribution d'une rallonge budgétaire pour 1990... Or, avec un prélèvement réduit à 1,8 point, la trésorerie de l'ASF ne *« passerait »* pas 1990.

Dans ces conditions, le front uni des partenaires sociaux face à MM. Pierre Bérégovoy, ministre des finances (et ministre des affaires sociales en 1983) et Claude Evin risque fort de se lézarder. Aussi, le CNPF ayant astucieusement convoqué une réunion des partenaires sociaux jeudi 8 mars dans l'après midi, le gouvernement entend-il réunir syndicats et patronat jeudi dans la matinée.

« Si certains de nos partenaires semblent se satisfaire bien facilement de cette modique contribution (...), le CNPF ne saurait se contenter (...) d'un abondement d'un milliard de francs (...) » précisait d'ailleurs dès vendredi un communiqué de l'organisation patronale.

La journée du 8 mars s'annonce donc animée. En cas d'accord, le gouvernement pourrait espérer mettre un terme à une controverse dont il se passerait bien à quelques jours du congrès de Rennes du Parti socialiste.

Quant aux syndicats, ils risquent d'entrer en conflit avec le CNPF qui pourrait alors durcir son attitude sur d'autres dossiers, notamment celui de la négociation sur le travail atypique...

JEAN-MICHEL NORMAND

Création de 500 emplois

Nouvelles implantations industrielles à Dunkerque

M. Michel Delebarre, maire de Dunkerque (Nord), a annoncé, samedi 3 mars, de nouvelles implantations industrielles, représentant un investissement total de 1 milliard de francs et la création, à terme, de 500 emplois.

Le groupe pharmaceutique suédois Astra devrait implanter une unité de production, créant ainsi une cinquantaine d'emplois dans une première phase. Une entreprise métallurgique suédoise et un spécialiste américain dans la protection des cultures – dont les noms n'ont pas été révélés – devraient aussi s'implanter, ainsi qu'un groupe néerlandais du textile. Enfin plusieurs projets français sont en cours de réalisation : une unité de traitement de tabac destiné à l'exportation, une entreprise de céramique industrielle et une société de maintenance industrielle, sans oublier une centaine d'emplois prévus dans une unité d'Usinor-Sacilor.

La couverture sociale des accidents du travail

L'Etat va devoir payer des cotisations pour les bénéficiaires du RMI et du traitement social

Dans le cadre des mesures arrêtées le 28 février, en conseil des ministres, pour améliorer les conditions de vie quotidienne des chômeurs, figure la création d'un groupe de travail chargé de la mise en place d'une couverture sociale des accidents de trajet et de travail pour les bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) et des stages du traitement social.

En soi, la mesure peut paraître anodine. En réalité, elle vient corriger une situation qui, à terme, aurait pu se révéler dangereuse. Jusqu'à présent, en effet, l'Etat ne payait pas les cotisations pour les accidents du travail ou de trajet, dont tout employeur doit s'acquitter dès lors qu'une personne travaille et peut être blessée sur le lieu de son activité ou en s'y rendant... Or dans le cadre des actions entreprises en faveur des demandeurs d'emploi, et principalement des chômeurs de longue durée, par le service public de l'emploi, dont l'ANPE, il arrive que des personnes officiellement prises en charge par les pouvoirs publics soient intégrées dans des entreprises et y courent, en théorie, les mêmes dangers que des salariés normaux. Pendant des années, le problème n'était pas quantitativement préoccupant. On ne comptait que quelques milliers de stagiaires de la formation professionnelle rémunérés par l'un des dispositifs de lutte contre le chômage qui étaient amenés à suivre une période d'application dans une entreprise dont ils n'étaient pas les salariés. Le risque était donc limité de voir l'un de ces bénéficiaires d'un dispositif d'insertion réclamer une couverture sociale. Seul cas connu : celui d'un chômeur, victime d'un accident de trajet, qui a pu fort heureusement être transféré dans les effectifs d'un stage conventionné qui se déroulait dans le même temps dans l'entrepise utilisatrice.

Depuis ces derniers mois, il en va autrement, et, les effectifs devant encore grossir, la situation de vide juridique et social devenait périlleuse. Des chômeurs de longue durée qui effectuent des stages de 400 heures, dont 146 heures passées en entreprise, n'ont pas de protection sociale adaptée. Et ils sont plusieurs dizaines de milliers.

Des allocataires du RMI seront dans la même situation quand le volet insertion, parfois dans l'entreprise ou une collectivité locale, se généralisera. Pour l'instant, on ne compte qu'environ 130 000 contrats d'insertion, mais il est prévu qu'il y en ait davantage à l'avenir. Il faut aussi compter avec le développement prévisible des contrats emploi-solidarité, accompagnés d'un véritable contrat de travail, ou avec les contrats de retour à l'emploi, exonérés de charges sociales, qui posent un problème identique et se chiffreront en centaines de milliers de bénéficiaires (300 000 dans la première formule).

Il fallait donc clarifier une situation qui n'avait jamais été envisagée auparavant et qui commence à prendre des proportions inquiétantes. On ne connaît cependant pas l'ampleur réelle du problème, et, pour compliquer le tout, personne n'est en mesure d'évaluer et le manque à gagner pour les caisses d'assurance-maladie et le coût d'une régularisation devenue nécessaire.

ALAIN LEBAUBE

ÉTRANGER

Pour endiguer l'hyperinflation

Le gouvernement argentin va réduire massivement les dépenses publiques

M. Antonio Gonzalez, ministre argentin de l'économie, a annoncé le 4 mars des mesures destinées à endiguer l'hyper inflation (79 % en janvier) qui dévalorise chaque jour la monnaie. Les dépenses publiques vont être réduites de 2 milliards de dollars. M. Gonzalez a déclaré que l'Etat devrait réduire de 25 % ses *« dépenses bureaucratiques »*. Selon l'AFP, il a annoncé la suspension pour deux mois des prêts de l'Etat et de ses aides à l'exportation.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Dollarisation de droit ou dollarisation de fait de l'économie, le débat fait rage en Argentine. Depuis plusieurs semaines, il oppose les tenants de la substitution pure et simple de l'austral par le billet vert américain à ceux qui préfèrent maintenir la situation actuelle dans laquelle le dollar est devenu, selon l'expression d'un responsable de la banque centrale, *« le dénominateur commun »*. L'hyperinflation a en effet provoqué une ruée sur le billet vert : l'austral a perdu six fois sa valeur depuis le début de l'année.

Après avoir libéré le marché des changes en décembre, le gouvernement résiste encore, refusant d'entériner la tendance à une dollarisation toujours plus avancée. Il est beaucoup question d'autoriser une ouverture de comptes bancaires en dollars, réclamée par les entreprises.

Mais la décision n'a pas encore été prise. Certaines firmes fonctionnent pour moitié dans leurs transactions en dollars liquides. La quantité de dollars en circulation serait d'environ 2,5 milliards, soit deux fois et demie la valeur des australes en circulation dans le pays.

Les transactions commerciales se font de plus en plus ostensiblement en monnaie américaine. Les commerçants incitent leurs clients à payer en dollars. Une grande entreprise offre ainsi une ristourne de 5 % à ses clients qui paient en dollars cash. L'hyper inflation – d'au moins 100 % en février – a introduit un certain flottement dans l'appréciation du marché.

Le gouvernement argentin se refuse à franchir l'étape de la dollarisation de droit. Les réserves de l'Etat argentin ne le lui permettraient pas. La banque centrale disposerait en effet de 800 millions de dollars actuellement, un chiffre que des banquiers privés réduisent à 300 millions. L'Etat argentin ne veut pas faire volontairement le deuil de sa souveraineté en s'interdisant toute émission monétaire.

EDITH CORON

La stabilité du marché pétrolier

L'Arabie saoudite, le Koweït et l'Irak soutiennent les objectifs de l'OPEP

Réunis le samedi 3 mars à Koweït, en prévision de la tenue le 16 mars d'une réunion du Comité de surveillance de l'OPEP, les ministres du pétrole saoudien, irakien et koweïtien sont parvenus à un *« accord total »* pour soutenir les décisions de leur organisation *« en vue de la stabilité du marché pétrolier international »*.

S'ils entendent soutenir les objectifs de production fixés par l'OPEP, les trois ministres n'ont, en revanche, pas précisé à quel niveau ils voulaient voir s'établir les cours du brut. Il semble que l'Arabie saoudite et l'Irak soient favorables à un prix de 20 dollars le baril, soit 2 dollars de plus que celui fixé par l'OPEP en novembre 1989.

Le FMI recommande à Israël des mesures de relance « draconiennes »

Le Fonds monétaire international (FMI) a recommandé aux responsables israéliens de prendre des *« mesures draconiennes »* en vue de relancer l'économie, compte tenu de la forte vague d'immigration juive, a annoncé dimanche 4 mars, la Banque centrale d'Israël.

Dans son rapport annuel, le FMI préconise deux stratégies : soit une forte dévaluation, suivie de l'imposition d'un taux fixe pour le shekel, soit une libéralisation générale de l'économie, une baisse plus forte des barrières douanières et une plus grande mobilité de la main d'œuvre, option qui a la préférence du FMI.

Le FMI estime que l'intégration de 40 000 immigrants juifs soviétiques en un an nécessitera une croissance de 5 % du PNB (produit national brut), alors que celle-ci n'a pas dépassé 1 % en 1989.

Au rythme actuel des arrivées en Israël, le nombre annuel d'immigrants soviétiques devrait s'élever à une cinquantaine de milliers. Mais, selon certaines estimations, il pourrait atteindre 100 000, voire 200 000.

Selon le FMI, l'immigration juive d'URSS peut constituer rapidement un puissant facteur de reprise, car elle apporte une main-d'œuvre qualifiée (1 200 ingénieurs et techniciens pour le seul mois de janvier, selon des chiffres officiels) et stimule la consommation. – *(AFP.)*



Les petites solutions de l'économie bulgare

Suite de la page 23

Bas les masques anciens ! Haut les nouveaux masques ! Les bureaucrates se font-tout petits. Les technocrates arrivent à la barre.

Avant même que la Bulgarie ne rejoigne les rangs du Fonds monétaire international (elle vient de poser sa candidature), elle a sorti – d'où ? – de jeunes prodiges parlant l'anglais de New-York et la langue de l'orthodoxie financière. *« Nos efforts visent à trouver l'équilibre entre l'ajustement des paramètres intérieurs et extérieurs*, jargonne le jeune vice-président du Conseil suprême-présidium du Parti communiste, Gueorgui Pirinski. *La première étape consiste à réduire les dépenses non productives. Nous devons faire pression sur les agents économiques pour commencer à réduire les transferts sociaux. Gestion de la demande globale, assainissement de la balance des paiements, ce sont les deux axes de notre politique. »* Et de conclure avec coquetterie : *«C'est une approche de type FMI. »* Autant s'habituer, en effet : la dette extérieure nette a quintuplé depuis 1985. Situation bizarre. Les nouveaux communistes sont des « yuppies » qui parlent comme s'ils avaient l'éternité – politique – devant eux. Les vieux communistes sincères (il y en a) sont dans l'opposition et parlent encore de progrès social. Quant aux anciens jivkoviens, ils montent des entreprises ! L'ancien ministre de l'économie Stoian Ovtcharov vient de déposer les statuts d'une société privée (type SARL) dont les activités s'étendent de l'électronique au commerce international.

Le système D

« Le cas n'a rien d'exceptionnel. Une foule de hauts fonctionnaires créent en ce moment leur entreprise, explique M. Ilko Eskenasi, juriste spécialiste de la propriété intellectuelle, lui-même conseil aux entreprises privées. *La loi est totalement libérale. Il suffit de disposer de 10 000 léva de capital – qui peut être souscrit par des étrangers – pour monter une société. »* Le plus problématique, c'est de trouver des locaux. Les appartements sont normalement réservés à usage d'habitation, mais on se débrouille (les Bulgares sont devenus très forts pour le système D). On voit même pousser de petites usines privées sur des terrains concédés par les communes.

L'Union pour l'initiative économique privée des citoyens (un de ces groupes apparus l'an dernier comme par génération spontanée) a fait un sondage auprès de ses adhérents pour savoir combien d'emplois pourraient être créés dans le secteur privé en 1990 et aurait obtenu une estimation de 200 000 postes !

Mais que sont donc censés faire tous ces entrepreneurs en herbe ? Cela va du chauffeur de taxi privé (on trouve plus facilement un taxi à Sofia qu'à Paris) au concepteur de logiciels, en passant par tous les services imaginables. Les gisements d'emploi sont effectivement considérables si l'on songe qu'il est pratiquement impossible de faire réparer un téléviseur ou une voiture, repeindre un appartement ou construire une maison en faisant appel au secteur d'Etat. Ce que les ouvriers faisaient au noir, ils le feront peut-être demain à leur compte.

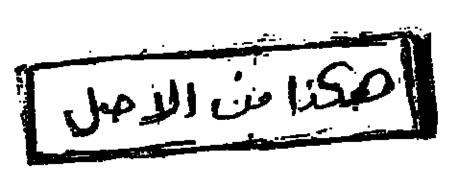
Car personne n'est capable de prédire l'avenir de l'industrie existante. Les aciéries géantes et polluantes comme Kremikovtsi vont être fermées. Mais que deviendra l'industrie chimique, si par hasard l'Union soviétique s'avise de modifier les contrats de livraison de pétrole et de matières premières qui ont longtemps été très favorables à la Bulgarie ? Ayant un commerce imbriqué à près de 65 % avec l'URSS, la Bulgarie a tout à craindre d'une désagrégation trop rapide des liens du COMECON, l'organisation qui régit les relations économiques entre les pays de l'Est.

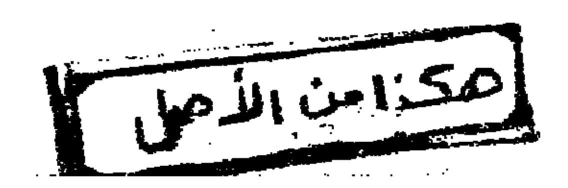
L'investissement étranger peut être un espoir (plusieurs gros contrats sont en négociation : avec un groupe japonais qui compte racheter des cimenteries, avec des français pour l'industrie du bois). Mais par rapport aux grands pays voisins, la Bulgarie se sent à juste titre un peu marginale.

Elle a bien sûr son or bleu, la côte de la mer Noire, où elle offre depuis vingt ans un tourisme bon marché surtout destiné aux estivants « captifs » du bloc de l'Est. Les nerfs du touriste occidental le plus patient craquaient vite devant le masque hostile de la serveuse, la tiédeur uniforme de la bière et du plat du jour, et les braillements de l'inévitable chanteuse de charme du restaurant Balkantourist.

L'espoir existe, pourtant. Deux mois à peine après le changement de régime, on pouvait se faire servir à Sofia une boisson fraîche, un pain du jour et un café digne de ce nom. Petits miracles pleins de promesses.

SOPHIE GHERARDI





AFFAIRES

Assainissement des dettes, réduction des coûts

Les banques britanniques redécouvrent la prudence

Les quatre grandes banques britanniques, qui viennent de publier leurs résultats, ont délibérément sacrifié leur exercice 1989 pour tourner la page sur le problème de la dette du tiers-monde, ajoutant 44 milliards de francs à leurs provisions pour créances douteuses... Mais à peine sorties de ce bourbier, elles font face à une détérioration de leur portefeuille de prêts commerciaux dans les pays riches à cause du ralentissement de l'économie mondiale.

LONDRES
correspondance

« Dans le pässé, on avait du mal à trouver une différence entre les quatre grandes banques britanniques, affirme le président de Barclay's Bank, *aujourd'hui il faut chercher les rèssemblances. »* Sir John Quinton vient d'annoncer une baisse de 50 % de ses bénéfices mais il cache mal sa satisfaction : avec 6.6 milliards de francs de résultat avant impôts, Barclay's, dernière des quatre grandes à publier ses comptes jeudi, est restée la banque la plus profitable de Grande-Bretagne l'an dernier.

Une bonne performance de fond sur le marché britannique a permis à Barclay's de trouver sans difficulté 9 milliards de francs à ajouter à ses provisions pour risques exceptionnels dans le tiers-monde sans plonger dans le rouge.

Midland avec 2,5 milliards de pertes et Lloyds avec 6,8 milliards (nouveau record européen) n'ont pas eu cette chance. De son côté, le bénéfice de NatWest a chuté de 10 milliards de francs à 3,8 milliards. Mais pour NatWest, Lloyds et Barclay's les résultats sont là : leurs risques dans les pays « à problèmes » sont désormais couverts à plus de 70 %. *« Le pire est derrière nous dans ce domaine et nous allons pouvoir consacrer une part plus importante des bénéfices au paiement de dividendes »*, a commenté le directeur général de Lloyds, M. Brian Pitman. De fait, les trois institutions ont majoré leur coupon d'entre 18 % et 19 %.

Midland a décidé de faire cavalier seul, ne relevant ses provisions que de 32 % à 50 % des risques encourus. Ce niveau, a-t-elle expliqué, dépasse celui de nombreuses banques européennes et le capital actuel suffit pour absorber d'éventuels chocs. Avec un ratio capital/actifs totaux de 10 %, Midland est en effet largement au-dessus des 8 % recommandés par la Banque des règlements internationaux (BRI).

« Au total, résume un analyste financier, *les banques britanniques sont devenues financièrement solides sous la pression de la Banque d'Angleterre et des actionnaires, dont elles ne se sont jamais autant préoccupées. Il y a eu quelques traumatismes au cours des années 80, aujourd'hui plus personne ne veut voir son cours de Bourse faire du yo-yo »*.

Réduire les coûts

L'horizon s'assombrit pourtant déjà. Si les quatre banques ont dégagé 44 milliards de francs de provisions au titre du tiers-monde, elles ont aussi mis de côté 14 milliards pour couvrir de mauvaises dettes en Grande-Bretagne et dans le reste du monde occidental.

« Les taux d'intérêt élevés ne gonflent plus les profits bancaires comme par le passé », fait remarquer tristement le président de Llyods, Sir Jeremy Morse. A 15 %, les taux britanniques font mal, particulièrement pour les promoteurs immobiliers qui ont doublé leurs emprunts bancaires en moins de deux ans.

Paradoxalement, ce sont Midland et Barclay's, les deux banques les plus imprudentes de la décennie écoulée, qui ont le moins augmenté leurs provisions domestiques.

Pour certains analystes, la bonne santé apparente des créanciers de Barclay's est la preuve du redressement spectaculaire opéré en trois ans par le numéro un britannique. Echaudée par ses mauvaises dettes du début des années 80, Barclay's n'avait pas su profiter de la reprise économique jusqu'en 1987, note Martin Green, un analyste de Smith New Court. Depuis une augmentation de capital importante il y a deux ans, la banque a reconstitué un portefeuille de prêts de qualité, en limitant notamment son exposition dans l'immobilier. *« En substance, ses dirigeants proclament : nous avons réappris à prêter prudemment »*, ajoute M. Green.

L'an dernier le bénéfice de Barclay's a progressé de 20 % avant provisions sur prêts au tiers-monde, contre seulement 3 % pour NatWest, et ses frais de fonctionnement ont été les seuls à diminuer.

La réduction des coûts est l'un des rares objectifs communs des quatre banques. Barclay's, dont les coûts représentent 64 % des revenus, se fixe comme objectif le ratio de 53 % de la Wells Fargo californienne.

Pour le reste les stratégies divergent. NatWest et Barclay's continuent à se disputer la prééminence sur le marché britannique mais, à l'étranger, Barclay's compte sur ses traditionnelles régions d'influence en Europe et en Afrique et NatWest tente de monter une superbanque régionale dans le nord-est des Etats-Unis.

Llyods a abandonné toute ambition de taille et se replie progressivement sur la Grande-Bretagne, où elle privilégie la rentabilité aux parts de marché. Elle est à la pointe des tentatives d'expansion dans les services financiers avec sa filiale d'assurance-vie à 57 %, Lloyds Abbey Life, qui fournit déjà un quart de ses revenus. A l'inverse, Midland paraît se destiner à une stratégie planétaire si elle fusionne d'ici un an avec son actionnaire à 14,9 %, Hongkong and Shangaï Bank, comme les milieux financiers s'y attendent.

VINCENT BORD

Philips change de tête

La multinationale d'Eindhoven, pour son centième anniversaire, va changer de président. Après l'ère des restructurations, symbolisée par Cornelius van der Klugt, s'ouvre une période offensive où l'adversaire de Jan Timmer sera l'industrie électronique japonaise.

● Cornelius Van der Klugt : l'homme des ruptures

« Je pars parce que je ne peux pas rester. » Président du groupe Philips depuis avril 1986, Cornelius Van der Klugt aura soixante-cinq ans le 30 mars. Cependant, il ne prendra sa retraite que le 1er juillet 1991. Il ne voulait pas rater l'occasion d'être le *« président du centenaire »*. Mais c'est à un titre moins anecdotique qu'il entrera dans l'histoire de l'entreprise. Sous sa houlette, Philips a connu une véritable révolution culturelle. Fini le paternalisme d'antan : les salariés aux Pays-Bas comme ailleurs ont découvert qu'on ne restait pas chez Philips « du berceau jusqu'à la tombe ». Restructuration, délocalisation, retour aux activités de base, *désinvestissements* : C. Van der Klugt a été l'initiateur d'une stratégie industrielle en rupture avec le credo de la diversification et de la dispersion des forces. Cette politique s'est traduite notamment par la fermeture de 75 usines – il en reste 346 – et la suppression d'environ 15 000 emplois en deux ans. Au 1er janvier de cette année, les effectifs mondiaux de Philips étaient de 305 000 personnes. Production, vente, encadrement, direction : aucun échelon de l'a hiérarchie n'a été épargné par le souci de « réveiller » Philips, de lui ôter ses œillères en forme de lauriers, de rendre son organisation plus flexible et de réduire ses circuits de décision. *« Nous avons apporté plus de changements ces trois dernières années qu'au cours des trente précédentes »*, constatait en novembre dernier le président. Il rappelait à cette occasion sa *« priorité »* : le rétablissement de la rentabilité de Philips. En 1989, le bénéfice net total représente 8,2 % des capitaux propres contre 6,6 % un an auparavant. A ce rythme, les 10 % seront atteints en 1991, année du centenaire. Un beau cadeau.

CHRISTIAN CHARTIER

● Jan Timmer, « l'Ouragan »

La *nomination* de Jan Timmer en remplacement de C. Van der Klugt, n'a surpris personne. Agé de cinquante-sept ans, il est l'étoile montante de Philips où il a fait toute sa carrière commencée à dix-neuf ans. Ayant alterné les postes à responsabilité aux Pays-Bas et à l'étranger (Ethiopie et Afrique du Sud), Jan Timmer a donné la première mesure de ses talents de manager en redressant Polygram, la filiale musicale du groupe, entre 1983 et 1987. Associé à ce titre au succès du disque compact, Jan Timmer a pris dans la foulée la direction de la division produits grand public. Il a atteint en 1989 l'objectif qu'il s'était fixé pour 1991 : un ratio chiffre d'affaires/résultat d'exploitation d'environ 4 %. Ce n'est pas sans raison que Jan Timmer porte un surnom : « l'Ouragan ». Doté d'un physique de taureau, l'homme sait ce qu'il veut et sait l'obtenir. Expert ès *réorganisations*, le futur numéro un de Philips a la réputation d'être quelqu'un aimant le travail d'équipe, sachant s'entourer, motiver ses collaborateurs et décidant vite. Tout comme C. Van der Klugt, Jan Timmer est convaincu de la nécessité pour les Américains et les Européens de faire front commun face aux Japonais : *« Ces derniers ne respectent qu'une seule chose : la force »*, analysait-il dernièrement. L'enjeu du bras de fer avec les industriels de l'empire du Soleil-Levant est déterminant : *« Les produits grand public sont à la base de l'électronique. C'est par eux que nous maintiendrons notre indépendance technologique. »* La remarque vaut autant pour la télévision à haute définition que pour l'informatique, les deux terrains de bataille de la décennie 1990.

C. C.

Akzo est devenu l'un des principaux fabricants mondiaux de revêtement

AMSTERDAM
de notre correspondant

Le groupe chimique néerlandais Akzo a clos l'exercice 1989 sur un bénéfice net de 954 millions de florins (2,8 milliards de francs), en hausse de 13 % par rapport au résultat 1988. Le chiffre d'affaires a augmenté dans la même proportion et atteint 18,7 milliards de florins (56 milliards de francs). Modérée, la croissance du groupe néerlandais n'est imputable que pour 2 % au développement de ses ventes. Les principaux moteurs en ont été l'augmentation du prix des produits (pour 4%) et les acquisitions (pour 5%). Akzo a consacré en 1989 un peu plus de 3 milliards de francs à des rachats d'entreprises, dont les deux plus importants ont eu lieu aux Etats-Unis avec Filtrol (catalyseurs de craquage) et Reliance (peintures). Cette dernière opération explique la progression du chiffre d'affaires dans le secteur des revêtements (+ 31 %) dont Akzo est devenue l'un des trois premiers producteurs mondiaux. C'est dans ce domaine d'activité que l'entreprise néerlandaise va créer, d'ici au milieu de l'année, une entreprise mixte avec la firme hongroise TVK. Akzo n'a pour l'instant aucun autre projet concret en Europe de l'Est, où elle réalise 3% de son chiffre d'affaires.

C. C.

AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRETS

POINT DE VUE

Mythes et réalités du contrôle fiscal

par Jean Lemierre

L'HABITUDE se prend de voir des livres sur le contrôle fiscal au titre accrocheur : *C'est la lutte fiscale* (1989), *le Racket fiscal* (1990). Coïncidence (?), ils sortent peu avant la souscription des déclarations de revenu par 26 millions de contribuables qui se sentent concernés. Une nouveauté toutefois cette année : l'auteur porte un masque.

Ces ouvrages ont pour objectif de plonger dans le trouble des Français dont l'honnêteté fiscale ne saurait être mise en cause. En cherchant à discréditer les vérificateurs et les méthodes de l'administration fiscale essentiellement par cinq affirmations :

– Le vérificateur serait généralement d'origine modeste et avide de revanche sociale ;

– Le contrôle fiscal serait guidé par la préoccupation du rendement quantitatif ;

– L'essentiel du contrôle fiscal porterait sur les petits contribuables ;

– Les redevables seraient démunis de garanties réelles ;

– Le contrôle fiscal n'appréhenderait pas la vraie fraude.

Quelques informations permettront de montrer le caractère outrancier de ces critiques et feront sans doute mieux comprendre ce qu'est le contrôle fiscal.

1. – Les vérificateurs sont-ils des justiciers ou des redresseurs de torts ?

Les 6 800 vérificateurs des impôts sont des hommes et des femmes chargés de veiller au respect de la loi fiscale. Afin que les impôts votés par le Parlement soient correctement recouvrés. Comme pour les autres cadres de la fonction publique, l'origine sociale des vérificateurs est diverse. Mais ils sont des professionnels de la fiscalité et de la comptabilité. Ils ont un haut niveau de formation. Au total, la direction générale des impôts consacre près de 7 % de la masse salariale à la formation de ses agents.

Les vérificateurs ne travaillent pas dans l'anonymat d'un bureau ; ils voient les contribuables et vont dans les entreprises. Leur métier est difficile ; il demande une constante vigilance aux réactions psychologiques et des compétences techniques rendues plus vastes par la complexité croissante de la législation fiscale.

2. – Une préoccupation exclusive de rendement quantitatif ?

Les détracteurs du contrôle fiscal entretiennent une confusion entre les objectifs en nombre de vérifications et le rendement financier du contrôle sur place. Les objectifs en nombre de vérifications servent à organiser le travail des inspecteurs. Mais ceux-ci ne sont soumis à aucun objectif de rendement financier. Est-il besoin d'ajouter qu'ils ne sont pas « intéressés » aux résultats financiers de leur travail, comme cela est parfois avancé ? En fait, l'activité de contrôle est appréciée au travers de plusieurs facteurs : certes, l'incidence financière, ne serait-ce que pour apprécier l'importance de la fraude découverte ; mais entrent tout autant en ligne de compte la qualité des investigations, le respect des procédures, la solidité juridique des redressements.

Enfin, les contribuables dont le dossier nécessite un examen sur place ne sont pas choisis par le vérificateur. Cette sélection est de la responsabilité du directeur des services concernés, qui peut écarter les propositions qui lui sont faites et, à l'inverse, demander d'autres propositions, notamment pour assurer un équilibre géographique ou par professions et activités des contrôles.

3. – Les petits contribuables sont-ils vérifiés en priorité ?

Ce n'est pas le cas. Pour comprendre, il faut savoir que le contrôle fiscal comporte deux étages.

Premier étage : pour assurer une surveillance suffisante du système déclaratif sur lequel repose notre fiscalité, le « contrôle sur pièces » examine environ 15 % des dossiers de contribuables par an. Il s'agit d'un examen qui est fait du bureau, sans visite chez le contribuable et sans investigation comptable. Le contrôle sur pièces donne lieu à 14 milliards de francs de redressements (1988).

Second étage du dispositif : le contrôle sur place. Il y a 53 000 opérations par an, pour 26 millions de particuliers dont près de 13,5 millions sont soumis effectivement à l'impôt sur le revenu et 2,9 millions d'entreprises (entreprises individuelles et sociétés). La moitié de ces contrôles concerne les sociétés, l'autre moitié les entreprises individuelles et des particuliers. Son rendement est de 19,3 milliards de francs (1988). 75 % de ces redressements proviennent des grandes et moyennes entreprises, et de particuliers « importants » (examen contradictoire de situation fiscale personnelle). Il est donc inexact de laisser entendre que le contrôle sur place concerne essentiellement les petits contribuables. Au demeurant, le renforcement de l'information préalable et de la prévention a constitué une priorité de l'action de l'administration. Notamment par l'intermédiaire des centres et associations de gestion agréés qui aident les entrepreneurs individuels et les membres des professions libérales à remplir leurs obligations fiscales. Enfin, les méthodes de contrôle tiennent compte de la situation des petites entreprises, afin de limiter le poids et la durée du contrôle sans pour autant compromettre son efficacité. La technique de la « vérification-diagnostic » permet désormais d'arrêter les investigations très vite lorsque aucune anomalie importante n'est révélée. En 1988, 13 229 vérifications de ce type ont été faites, dont 36 % ont donné lieu à un diagnostic d'arrêt.

4. – Procédures inquisitoriales ? Non-respect de la loi ?

Les garanties du contribuable sont très développées en France ; elles ont été constamment renforcées depuis trente ans. La charte du contribuable, qui regroupe l'ensemble de ces garanties, est remise obligatoirement au contribuable vérifié ; ses dispositions sont opposables à l'administration. Toute la procédure de contrôle est soumise à des exigences qui permettent au contribuable de faire valoir ses droits. Il est faux d'affirmer que ces garanties sont des alibis pour l'administration. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les « conseils » donnés pour faire échec aux vérifications, qui sont souvent inspirés des dispositions de la charte du contribuable. Quatre-vingts pour cent des contrôles suivent la procédure contradictoire dans laquelle la charge de la preuve incombe au vérificateur. Pour le reste, il s'agit de contrôles de contribuables qui ne respectent pas leurs obligations déclaratives en dépit de mises en demeure préalables.

Quelle que soit la procédure utilisée, le redevable n'est pas seul face au vérificateur. Il est expressément invité à se faire assister d'un conseil. Il peut en appeler aux supérieurs hiérarchiques de l'inspecteur. Cela lui permet d'exposer ses arguments auprès de fonctionnaires qui ne conduisent pas la vérification.

Enfin, le recours au juge lui est ouvert. Quant à la « transaction », souvent dénoncée, il s'agit d'un contrat équilibré prévu par la loi pour le règlement d'un redressement ; elle ne concerne que les pénalités. En renonçant à contester les redressements, le contribuable admet ses erreurs. En contrepartie, le taux des pénalités est réduit. Cette procédure ne peut jamais être imposée au contribuable ; celui-ci doit en faire la demande.

5. – Le contrôle fiscal inefficace ?

Certes, la fraude fiscale est un phénomène qui n'est pas encore assez maîtrisé. Mais la capacité de l'administration fiscale à lutter contre la fraude n'a cessé de se renforcer par le développement de la recherche de renseignements et la modernisation des méthodes de travail. Deux éléments permettent d'apprécier l'efficacité croissante du contrôle fiscal dans la lutte contre les comportements les plus frauduleux :

– Le poids des redressements par rapport au total des impôts déclarés est passé de 2,3 % en 1980 à 3,5 % en 1987.

– Le nombre de poursuites pénales pour fraude fiscale a progressé de 76 % depuis 1980 (408 plaintes en 1980 ; 718 en 1989). Ces poursuites concernent des fraudeurs pour lesquels les droits éludés sont en moyenne trois fois plus élevés que les résultats moyens d'un contrôle sur place. Les poursuites sont engagées après l'avis obligatoire d'une commission indépendante formée de hauts magistrats. 98 % des poursuites engagées concernent des activités non déclarées, réseaux clandestins et occultes, des abus de droit. Dans la quasi-totalité des affaires, les tribunaux infligent des condamnations.

A cet égard, l'administration fiscale reçoit parfois des dénonciations. Mais elle ne les utilise qu'après un examen approfondi et pour des affaires particulièrement répréhensibles. Bien entendu, les procédures de contrôle sont respectées. Ces renseignements contribuent à la lutte contre les grandes fraudes et les trafics de toutes sortes. Enfin, les méthodes de l'administration fiscale sont constamment adaptées à l'évolution de l'environnement. Deux exemples peuvent être donnés. Les moyens de contrôle dans les comptabilités informatisées ont été développés : cinq brigades hautement qualifiées ont été créées ; le dispositif législatif d'accès à ces données a été renforcé. De même, le Parlement vient d'adapter le droit de communication des informations bancaires pour tenir compte de la libération des mouvements de capitaux. Le débat sur le contrôle fiscal est légitime. Le gouvernement et le Parlement sont très attentifs à cette mission de service public. Dans tous les Etats, les citoyens ont une relation double avec l'administration fiscale : ils la craignent parfois, mais ils lui demandent d'assurer une application égale et équitable de l'impôt. Peu de contribuables fraudent ; mais il ne faut pas oublier que la fraude fiscale existe et peut être importante.

Bien des progrès sont encore à faire pour améliorer les relations entre les Français et les services fiscaux. Mais y contribue-t-on en cherchant à discréditer les fonctionnaires qui en sont chargés et en passant sous silence certaines réalités du contrôle fiscal ?

► **Jean Lemierre est *directeur* général des impôts.**

BIBLIOGRAPHIE

« David et les diplodocus », de Gérard Athias

Un « traître » s'adresse aux assurés-vie, les « zozos »

M. Gérard Athias, président de l'Association française d'épargne-retraite (AFER), est un traître. Au sens le plus noble du terme, puisqu'il n'hésite pas à dévoiler les secrets de son milieu professionnel (les « zinzins » de l'assurance, les grands institutionnels), pour le plus grand profit des assurés (les « zozos »). Il vient de publier un livre-interview qui ne manquera pas d'intéresser les épargnants.

Il est rare que les Mémoires d'un individu soient d'utilité publique. Le livre-interview que M. Gérard Athias vient de publier est de ceux-là. Professionnel de l'assurance, Gérard Athias est aujourd'hui passé de l'autre côté, celui des assurés. L'Association française d'épargne-retraite (AFER) qu'il préside a été créée contre les compagnies d'assurances traditionnelles. Preuve que cette association répondait à une demande réelle, elle compte aujourd'hui 140 000 adhérents et gère une épargne collective de plus de 20 milliards de francs.

Son ouvrage, publié avec la collaboration de M. Jean-Luc Bengel, journaliste spécialisé dans l'assurance, répond à un double objectif : justifier un itinéraire professionnel houleux en réglant au passage quelques comptes, mais aussi mettre à la disposition des épargnants une connaissance claire des principaux mécanismes de l'assurance-vie.

C'est, bien sûr, ce deuxième aspect qui, en période d'inquiétude sur l'avenir du système de retraite par répartition (les actifs cotisent pour la retraite des non-actifs) et d'incertitude sur la meilleure manière de placer son épargne, vaut le détour. Avec des raisonnements limpides et des exemples détaillés, Gérard Athias montre comment les assureurs ont, des décennies durant, ignoré le phénomène de l'inflation... pour leur plus grand profit. Considérant l'érosion monétaire comme un phénomène temporaire, ils ont emprisonné des générations d'épargnants sur des contrats à rentabilité mirobolante pour peu que l'inflation soit nulle ou négative. Et comme évidemment la hausse des prix atteignait des sommes à deux chiffres dans les années 60-70, l'épargne restituée au bout de vingt ans par une compagnie d'assurances était souvent largement inférieure au simple montant des primes épargnées. Gérard Athias démontre également comment les assureurs ont capté l'argent des épargnants sur des contrats à rentabilité nulle voire négative – les fameux contrats « mixtes » – dans le seul but d'entretenir une structure de vente pléthorique et coûteuse:

« Dès les années 70, l'assurance-vie faisait vivre 70 000 personnes dont environ la moitié affectée à la production (vente)... *et comme il fallait bien rémunérer tout ce monde, le coût de production de l'assurance-vie devenait de plus en plus élevé. Traduisez, l'assurance-vie coûtait de plus en plus cher aux assurés. »*

En 1984, révèle Gérard Athias, les prélèvements de toute nature nécessaires à couvrir les frais généraux des compagnies s'élevaient à *« près de 35% des primes encaissées. Cela veut dire que lorsque l'assuré verse 1 000 francs à une société d'assurances, celle-ci commence par prélever 350 francs (voire même 500 francs et plus) avant d'investir le reste. Il est clair que l'opération ne peut se solder que par un résultat désastreux pour l'assuré-épargnant ».*

Tout le chapitre intitulé « Le syndrome du tiroir-caisse » est un véritable guide de survie destiné à armer l'épargnant face à l'argumentaire d'un vendeur d'assurance-vie. Il apprend à poser les bonnes questions sur la rentabilité, le placement, et surtout le montant des charges effectivement prélevées par les compagnies d'assurances. Le succès de l'AFER, en contrepoint, montre que la vente d'un service réel et clair en matière financière est aujourd'hui source de réelle compétitivité.

YVES MAMOU

► ***David et les diplodocus*, de Gérard Athias, entretiens avec Jean-Luc Bengel, Editions de Verneuil, décembre 1989, 197 pages, 89 F.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

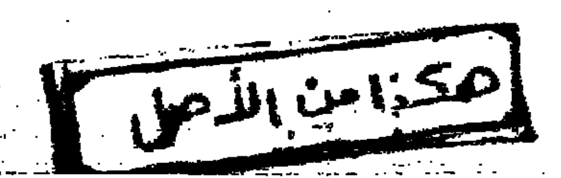
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

L'automobile française patine

Les constructeurs nationaux ont renouvelé leurs modèles et retrouvé les profits mais ils ne rattrapent pas les Allemands.

UNE alliance spectaculaire entre Renault et Volvo, des ventes record mais un commerce extérieur qui pique du nez : l'automobile aura été depuis un an à l'image de toute l'industrie française. Le redressement désormais bien confirmé de Peugeot SA et de Renault ne se traduit pas, du moins pas encore, par un bénéfice pour les grands équilibres du pays.

A ne pas avoir cru assez à la reprise économique, à trop craindre le débarquement dans le courant des années 90 des japonais, les constructeurs français ont manqué des ventes faute d'investissement de capacité. Les marques importées, les allemandes en premier, en ont profité.

L'année 1989 aura été marquée par une nouvelle croissance des ventes de véhicules en Europe.

Contrairement aux perspectives de stagnation, voire de léger ralentissement, annoncées par les constructeurs en début d'année, le marché a augmenté pour la cinquième année consécutive. D'après les chiffres du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), il a gagné encore 1,6 % en RFA pour atteindre 2,851 millions de voitures, 8,1 % en Italie devenu le deuxième marché du Vieux Continent avec 2,362 millions de voitures, 3,9 % en Grande-Bretagne avec 2,300 millions et 2,6 % en France avec 2,275 millions de ventes. Au total, sur les 17 pays de l'Europe de l'Ouest, les immatriculations ont crû de 3,5 % à 13,4 millions de véhicules, nouveau record. Dans cette conjoncture très favorable c'est Volkswagen qui termine en tête, dépassant les 2 millions de voitures et obtenant une part de 14,9 % du marché.

Viennent ensuite Fiat (14,8 %), puis Peugeot SA, les américains qui signent la meilleure progression (+ 6,8 % pour Ford qui atteint 11,6 % et + 9,6 % pour General Motors, qui parvient à 10,9 %) et Renault. Parmi les six grands constructeurs, aucun n'est détaché et le peleton est plus serré que jamais puisque les trois derniers regagnent sur les trois premiers.

En France, les chiffres du mois de décembre, affecté par des grèves des services des cartes grises, perturbent un peu la lecture de la fin de l'année. Mais les ventes établissent néanmoins un nouveau record. Environ 3,410 millions de voitures particulières ont été produites dont pratiquement 2 millions ont été exportées, chiffre satisfaisant car en hausse de 3,6 %.

Le retour de l'argent

Pour PSA, l'année 1989 aura été celle du lancement de la Citroën XM et de la Peugeot 605, deux haut de gamme, dans un segment du marché qui se développe vite. Il represente environ 10 % des ventes en France mais 24 % en RFA. D'une façon générale on observe depuis quelques années une partition du marché en faveur des « petites » d'une part et des« grosses » de l'autre. Dans cette catégorie on peut ranger les voitures de luxe Jaguar, Ferrari et autres Rolls-Royce, dont les ventes ont crû de 30 % en France en 1989 *et ont été multipliées par près de* six en cinq ans. Jaguar a eu 2 000 clients l'an passé contre 200 en 1985. Chez Ferrari tout est vendu jusqu'en 1992... L'argent est de retour.

L'arrivée des 605 et des XM ne semble guère gêner la Renault 25 (65 000 exemplaires vendus en 1989) : l'offre nouvelle crée une demande nouvelle. Les groupes français grignotent sans doute aussi un peu la part des belles étrangères mais il faudra attendre les résultats de 1990 pour en être sûr.

La 605 achève en tout cas, le complet renouvellement de la gamme d'Automobiles Peugeot engagé en 1983, par le bas, avec la 205. M. Calvet, le PDG du groupe, y aura consacré près de 30 milliards de francs en sept ans : « *La décennie qui s'achève était celle de la renaissance* », estime-t-il. Toutefois, les concessionnaires ont manqué des ventes du fait d'une insuffisante capacité de production, notamment de moteurs. Les grèves de l'automne à Mulhouse et Sochaux ont ajouté leur effet. En conséquence, Peugeot a perdu des parts du marché de voitures particulières en Europe où il revient de 8,2 % en 1988 à 7,9 % et en France, où il chute de 22,2 à 20,8 %.

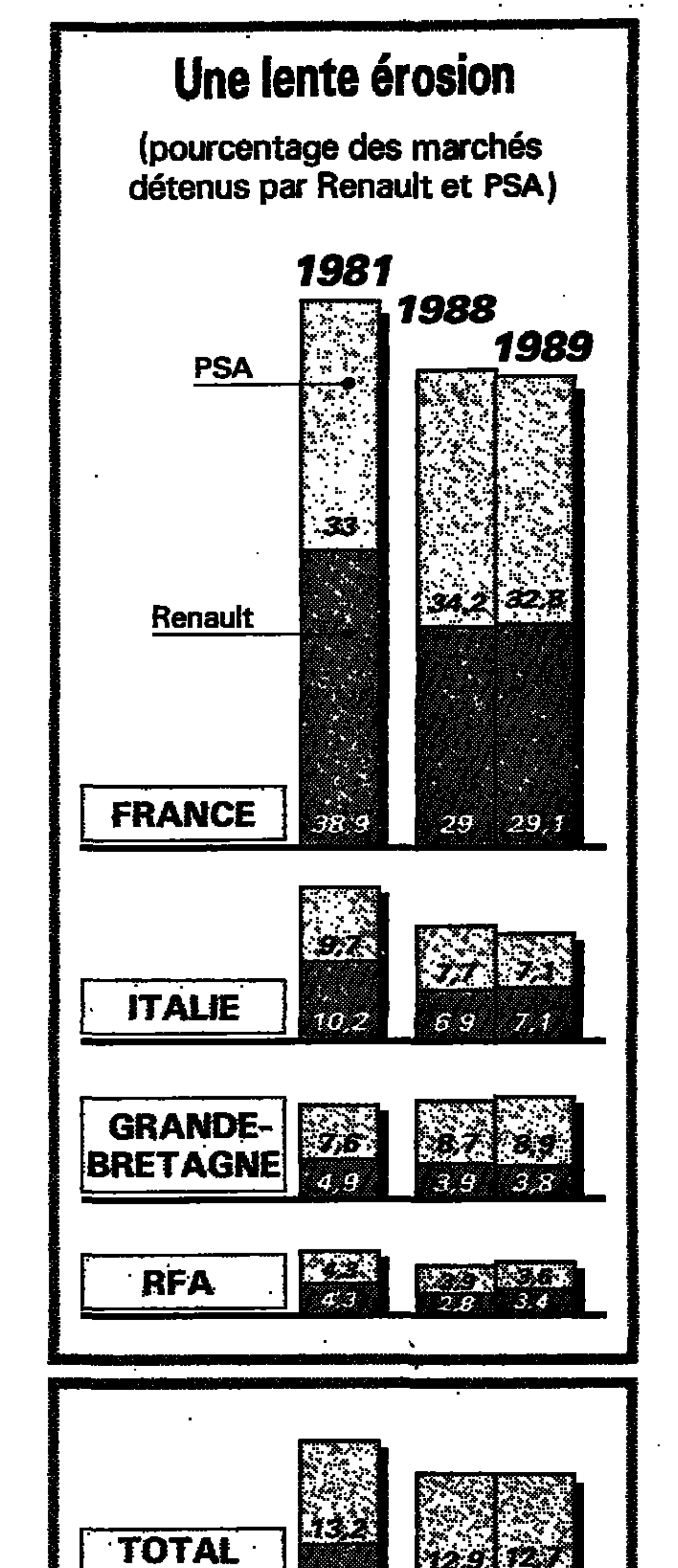
ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 28

Ventes à l'étranger : + 6,1 % en 1989

	Immatriculation (milliers de véhicules) 1988	1989	% var	Part de marché
Peugeot	492	473	– 3,8 %	20,8
Citroën	266	273	+ 2,7 %	12
Total PSA	758	746	– 1,5 %	32,8
Renault	643	661	+ 2,9 %	29,1
Total France	1 401	1 407	+ 0,5 %	61,9
Total Etranger	817	867	+ 6,1 %	38,1
Total marché	2 218	2 274	+ 2,6 %	100
Dont Diesel	522	678	+ 29,8 %	29,8

Source : Comité des constructeurs français d'automobiles.



Un coup de sabre dans la montagne

Quarante-deux mois pour édifier un barrage : une manne provisoire et une vitrine française au Kenya.

« UN *coup de sabre dans la montagne.* » Ainsi les ingénieurs de Spie-Batignolles décrivent-ils le travail d'Hercule qu'ils ont dû accom*plir sur les flancs de la gorge de* Turkwel, au nord-ouest du Kenya, pour y encastrer un immense barrage en voûte de 150 mètres de haut et autant de large. Une vue aérienne le fait ressembler à une parenthèse ouverte sur le filet ténu de la rivière qui traverse la Kerio Valley. A pied d'œuvre, l'édifice galbé rappelle plutôt par sa forme les voiles des boutres qui longent la côte, à quelques heures de vol d'ici, sur l'océan Indien.

Lors de son entrée en service, prévue pour janvier 1991, le barrage de Turkwel et son usine souterraine, qui abrite deux centrales électriques, satisferont près du quart des besoins kényans en courant. Il aura fallu quarante-deux mois de travaux, commencés en juillet 1986, avant de mettre en eau cette barrière de béton, dont le coût total est évalué à quelque 2,3 milliards de francs.

Financé à 100 % par la France, avec les concours de la Banque française du commerce extérieur et la Banque d'union européenne (du groupe CIC), *le barrage de Turkwel* est sans conteste un symbole de la pénétration tricolore dans une zone d'Afrique sous influences anglo-saxonne et nippone. Si la réalisation française tient ses promesses, le Kenya s'affranchira de sa dépendance énergétique vis-à-vis de l'Ouganda voisin. Le régime irrégulier des eaux sera dompté et, grâce à un lac de retenue situé en aval de l'ouvrage, 500 hectares de terres cultivables pourront, dans un premier temps, être irriguées.

Mais aujourd'hui encore, longtemps après l'érection des premiers grands barrages d'Afrique, construire de tels édifices reste avant tout une aventure humaine et technique. Un condensé du projet de Turkwel en livre, pêle-mêle, la mesure, ou plutôt la démesure. Au chapitre des moyens, figurent successivement les expatriés (140), le personnel local (1 300 personnes), le ciment (70 000 tonnes), la dynamite (650 tonnes), 1 000 kilomètres de câbles et 550 pylônes pour tendre une ligne à très haute tension de 210 kilomètres, chargée de distribuer le courant, un bâtiment de commande et de contrôle informatisé. Ajoutons encore les 850 000 mètres cubes d'excavations rocheuses déblayées et les 220 000 mètres cubes de béton coulé. Etonnant déploiement de force dans une région où, selon l'expression *sommaire d'un technicien, « il n'y avait rien ».*

Rien n'est pas le mot. Le projet s'est fixé dans une réserve naturelle à cheval sur les territoires de deux tribus, les Pokots et les Turkanas. Les uns chasseurs, les autres éleveurs, ils avaient vécu jusqu'ici à l'écart de tout contact étranger. De l'avis de Christian Thuillier, expatrié depuis 1963 et expert en ouvertures de chantiers, ces populations n'avaient jamais vu d'hommes blancs : « *Quand ils ont découvert nos véhicules et nos habitations, les indigènes se disaient entre eux que Nairobi s'installait ici.* »

Sous le regard des singes

Une fois déterminé le bon rocher où appuyer le barrage, Thuillier et sa petite équipe ont planté leurs tentes de toile et construit, jour après jour, une « base-vie » accueillante pour les futurs migrants, sous le regard avide des singes du cru. Pendant plusieurs semaines, ces Blancs venus d'ailleurs ont défriché, construit des logements, une école et un centre de soins, tracé une piste d'atterrissage non loin d'un mont curieusement profilé qu'ils ont baptisé « *De Gaulle* »...

Pendant tout ce temps, les autochtones sont restés en retrait, chapardant çà et là quelques matériaux (dont, à plusieurs reprises, la cabane qui tenait lieu d'aéroport), tirant dans la nuit deux ou trois coups de fusil. C'est lorsqu'une délégation de villageois, transportant un blessé, s'est présentée un matin au campement que Christian Thuillier a compris que Pokots et Turkanas vidaient leurs querelles avec d'authentiques fusils à poudre !

Quand l'ambition des Français sur ce site vierge a été connue, une main-d'œuvre spontanée a afflué de tout le Kenya par familles entières venues chercher fortune sur le chantier. Chaque jour, avant même le commencement des travaux, un millier d'hommes et de femmes attendaient le signal. Les meilleurs ont été formés. Ils contribueront à la maintenance du barrage et de ses installations lorsque les experts de Spie-Batignolles et de la Sogreah (une firme grenobloise d'ingénierie) auront quitté les lieux.

Les Anglo-Saxons ne croyaient pas possible la construction d'un monument en voûte – une technique qu'ils maîtrisent mal – en raison de la configuration des lieux. Ils proposaient de réaliser un ouvrage plus massif, dit « barrage poids », plus droit, plus lourd. La solution de la firme française retenue, il lui fallait prouver qu'elle serait en mesure de réaliser, dans les délais, ce que d'aucun nomment à présent « *la plus belle brèche d'Afrique* ».

Lors de sa visite à Turkwel, en février, le ministre français de l'économie et des finances, Pierre Bérégovoy, a pu juger sur pièces à quoi ressemble un grand projet. Pour s'être personnellement impliqué dans le programme d'aménagement de la Kerio Valley, il n'a pas paru hanté par la vision des éléphants blancs, ces constructions somptuaires, coûteuses et inutiles apportées par l'aide occidentale et dont le continent noir est truffé. « *Mieux vaut un barrage que la famine* », s'est-il exclamé pendant que les experts de Spie-Batignolles écartaient les dangers de nuisances écologiques liées à de tels travaux. La maîtrise de l'eau est une question vitale pour le développement du tiers-monde et la survie de ces populations, au Kenya comme au Bangladesh.

Des alpinistes sur le chantier

Le barrage de Turkwel illustre aussi le savoir-faire traditionnel de la France en matière hydraulique. Fort de cette référence, le groupe Spie-Batignolles espère bien se voir confier la construction d'un barrage géant dans « le royaume des montagnes », au Lesotho. Un projet dont la première phase des travaux met déjà en jeu 1 milliard de dollars... En compétition avec le français Campenon Bernard et deux firmes sud-africaines, la filiale de Schneider saura au printemps si Turkwel ouvre la voie pour une autre aventure dans cette zone stratégique limitrophe de l'Afrique du Sud, *terra incognita* des opérateurs hexagonaux. S'ils rêvent d'autres crêtes, les techniciens de Spie ne se lassent pas d'imaginer Turkwel lorsque l'eau aura atteint son niveau optimal.

Pour l'instant, ils suivent les évolutions spectaculaires des alpi*nistes de Chamonix, engagés sur le* chantier pour assurer la sécurité des travailleurs. Ces guides de haute montagne ont formé quelques Kényans, insensibles au vertige, pour nettoyer en permanence les parois des falaises où restent souvent en équilibre des morceaux de rochers dynamités.

Véritables hommes-araignées, ils accrochent aux versants abrupts des grillages métalliques protégeant des éboulements. Les plus audacieux se sont offert le luxe, cent mètres au-dessus du vide, d'inscrire à la peinture noire des messages de bienvenue aux personnalités de passage. Il appartient encore à ces acrobates de récupérer l'outillage mobile laissé contre le barrage au moment de poser un nouvel étage de béton.

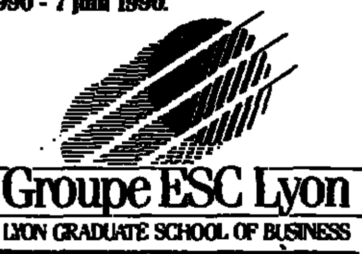
A moins d'un an de la livraison au client kényan, l'aventure de Turkwel touche à sa fin et les employés le sentent. Les vols se multiplient, les contestations salariales aussi. Des militaires en armes surveillent le personnel. Chacun veut *profiter* jusqu'au bout de la manne du chantier. Les esprits s'échauffent plus facilement à mesure que sont comptés les jours de travail.

N'était l'isolement, la « base-vie » ressemblerait à un de ces villages de vacances aseptisés pour cadres en mal d'exotisme. Piscine, terrain de tennis, villas et salle de réception ombragée, restaurant et supermarché.

Les expatriés, eux aussi, se surprennent parfois à compter les jours. *Pierre Bérégovoy leur a dit* que leur tâche ici était importante et difficile. L'adaptation des hommes à cette nature-là ne va pas toujours de soi. « *A peine arrivés, certains ne dorment plus, dépriment, deviennent nerveux. On s'en aperçoit vite et on les affecte ailleurs* », témoigne un technicien de Spie. Ceux qui restent se souviendront de cette vallée à perte de vue, soudainement interrompue par un éperon rocheux où ils ont vécu le temps d'une parenthèse.

De Nairobi
ÉRIC FOTTORINO





CHAMPS ECONOMIQUES

L'automobile française patine

Suite de la page 27

Citroën a aussi souffert d'une petite pénurie de voitures mais dans une proportion moindre, ce qui a permis de compenser en partie le revers de Peugeot. Citroën a stabilisé sa part du marché européen à 3,8 % et sa part du marché français à 12 %.

Au total, toutefois, l'année n'aura pas été commercialement conforme aux plans de M. Calvet, qui veut se hisser à la place de numéro un en Europe en 1993 : sa part du marché européen revient de 12,9 % à 12,7 %. PSA espère rattraper le retard cette année en atteignant 14 %.

Une règle de prudence

Renault a fait mieux. La future ex-régie (après son accord avec Volvo, son statut devrait changer par le vote d'une loi au printemps) a réalisé un taux de pénétration en Europe de 10,3 % contre 10,1 % l'année précédente. Cette petite percée est plus importante dans les pays du Nord qui constituent la cible principale de M. Lévy, le PDG. En RFA, Renault bénéficie du succès de la 19 et conclut sa meilleure année depuis 1981 avec plus de 100 000 unités vendues. Toutefois, sa part du marché allemand reste minime : 3,4 %. Par comparaison, le groupe Volkswagen (avec Audi) détient 7,5 % du marché français. En France, Renault obtient 29,1 % du marché en 1989.

Ce redémarrage, que M. Lévy trouve néanmoins trop lent, semble se poursuivre en ce début d'année 1990, faisant de Renault la première marque d'Europe (il faut distinguer d'avec le premier constructeur d'Europe, puisque les autres fabricants ont en général plusieurs marques).

Le redressement des groupes automobiles français est spectaculaire par la modernisation des usines, des gammes et par leurs profits : ils devraient à nouveau annoncer, l'un comme l'autre, dix milliards de francs de bénéfices nets pour 1989. Mais, en termes commerciaux, la reconquête n'a pas encore lieu. L'industrie nationale, qui a perdu près de 5 points du marché européen dans le début des années 80, n'a encore rien regagné.

La croissance des marchés a suffi à assurer celle des firmes, et la prudence est devenue la règle d'or des états-majors. Echaudés par leur crise du début des années 80, Peugeot et Renault ont affecté toutes leurs ressources aux investissements de robotisation et au renouvellement des modèles, mais n'ont pas augmenté leurs capacités de production, de crainte d'un retournement du marché. Chaque groupe aurait pu vendre, ne serait-ce qu'en France, au moins 50 000 voitures de plus en 1989. La part des marques étrangères (toutes importées) a ainsi atteint 38,1 % du marché contre seulement 36,6 % en 1985.

L'examen de la balance commerciale conduit à un constat qui est, lui, inquiétant. Le solde des échanges de l'industrie automobile dans son ensemble est toujours très positif, mais il s'est contracté, passant de 31 milliards de francs en 1984 à 19,2 milliards l'an dernier. La dégradation provient pour partie d'une délocalisation des usines des constructeurs : PSA produit aussi en Grande-Bretagne, Renault en Espagne ou en Turquie.

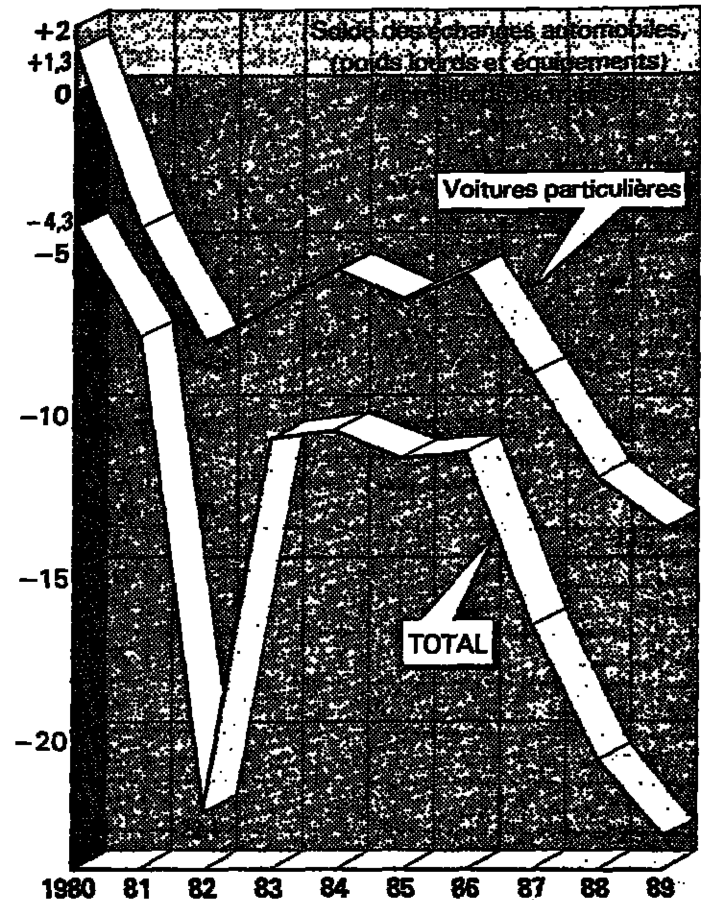
Le problème de tous les Européens

Mais une lecture géographique des échanges apprend que les dix milliards perdus en cinq ans se retrouvent en intégralité dans nos échanges avec l'Allemagne. La France a maintenu ses positions vis-à-vis des autres pays, regagnant même dans ses échanges avec la Grande-Bretagne, mais elle a gravement reculé face à la RFA. Le déficit automobile avec ce pays ne cesse de se creuser, pour représenter 23 milliards de francs l'an passé.

Les importations de Volkswagen, de Mercedes, de BMW et autres Porsche constituent le plus gros poste déficitaire de la France avec la RFA. Le déséquilibre avec le Japon n'en représente que le cinquième : 4 milliards de francs en 1988. Tous les pays européens sont d'ailleurs dans le même cas. L'automobile reflète exactement la situation de l'industrie tout entière, soulignant que l'énorme excédent allemand est le problème de tous les Européens.

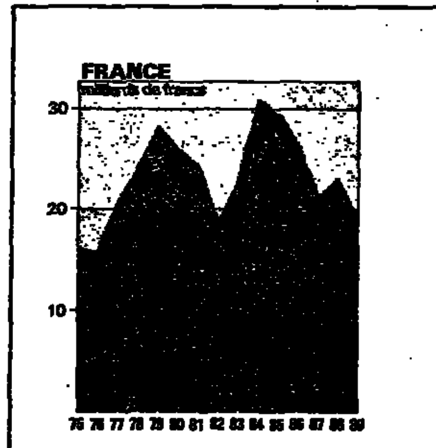
ERIC LE BOUCHER

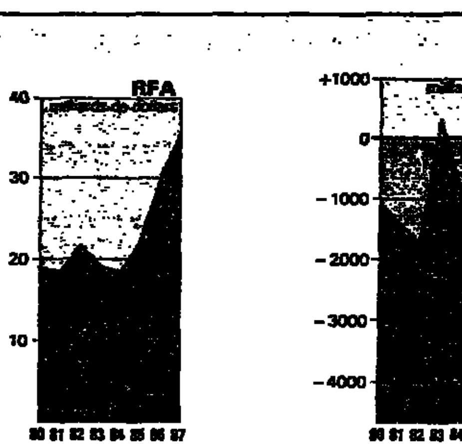
Un déficit croissant avec la RFA

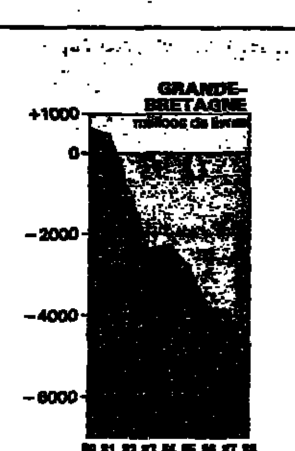


Le triomphe allemand

Balances automobiles avec l'étranger (exportations - importations)







Bibliographie

L'économie autrement...

« Richesse et puissance », de François Fourquet

IL est bien des façons de se percher pour regarder l'économie. François Fourquet est de ceux qui refusent son autonomie à cette discipline. On ne peut la comprendre, estime-t-il, que comme un aspect de la société qui y est tout entière. Il s'agit d'un « *phénomène social total* ». Et ce phénomène est nécessairement mondial.

Trop d'économistes ne sont à l'aise pour élaborer leurs concepts que dans des « *sociétés abstraites, nationales et paisibles* ». C'est pourquoi notre auteur a trouvé dans Fernand Braudel et sa notion d'« *économie-monde* » une ouverture particulièrement éclairante.

Son propos, dans *Richesse et puissance*, particulièrement audacieux, est de lancer une « *critique de la raison économique* » qui s'appuiera sur l'histoire (ce premier tome s'arrête au dix-neuvième siècle) et sur une nouvelle recherche de cette « *pierre philosophale* » qu'est la valeur. François Fourquet se dit séduit par les conceptions pré-classiques – avant Adam Smith – de la richesse et de la puissance. Pour lui, la généalogie de la valeur doit être recherchée dans Galiani, Graslin et Turgot dont on peut tirer une « *théorie de la valeur sociale* ». La valeur cristallisée dans les produits n'existe pas. « *La seule valeur réelle, c'est le prix du marché... La théorie de la valeur n'est rien de plus qu'une théorie de la comptabilisation des produits.* »

Notons quelques-unes des idées fécondes que François Fourquet tire du parti qu'il a pris de considérer l'économie autrement. Selon lui, la croissance n'est pas un phénomène de nature purement économique. « *La révolution industrielle est un produit de l'usine intégrale qu'est l'Angleterre depuis le dix-septième siècle, et dont les chaînes de production sont indissociablement politiques, culturelles, sociales et entre autres économiques.* »

Notre auteur étudie aussi – ce que l'on fait si peu – les relations entre l'économie et les deux autres fonctions de la puissance que sont la guerre et la religion. François Fourquet en vient à dire que richesse et puissance sont les deux faces d'une même réalité, « *la puissance étant considérée du point de vue du souverain dans le champ international, et la richesse... du point de vue intérieur de la nation ou de la société civile.* »

Il en veut précisément à Adam Smith d'avoir considéré les phénomènes de puissance comme étrangers à la science. Ainsi, « *il s'est interdit de comprendre les ressorts de la richesse des nations* ». Il lui reproche également de n'avoir pas saisi l'ampleur de ce qu'il appelle la « *valeur informationnelle* ».

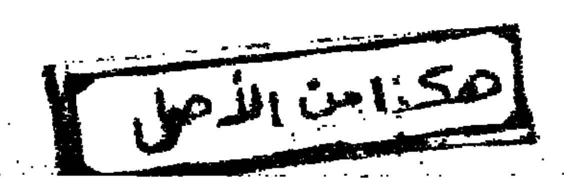
La richesse d'Amsterdam au dix-septième siècle n'est pas faite de l'accumulation de marchandises mais c'est « *le cadre d'un réseau d'informations commerciales, bancaires, politiques, culturelles qui couvre l'univers entier* ». Cette puissance de « *captage mondial* » est supérieure à toutes les autres, mais l'économie comptable ne peut la mesurer.

Ce n'est pas la première fois que l'économie est remise à sa place, « *à l'arrière-plan* », comme le souhaitait Keynes. Gageons que ce ne sera pas la dernière.

PIERRE DROUIN

▶ Richesse et puissance. Une généalogie de la valeur, de François Fourquet. La Découverte, 318 p., 140 francs.





CHAMPS ECONOMIQUES

Points de vue sur l'unification monétaire allemande

Un ou deux marks ?

par Steve Hanke et Alan Walters

LES deux Allemagnes se sont *mises d'accord* pour engager des discussions sur une réforme monétaire. Ce n'est là qu'un premier et petit pas le long d'un chemin qui promet d'être long et plein d'embûches.

Sans aucun doute, la proposition préventive, faite par le chancelier Helmut Kohl, servira de point de départ aux délibérations. Le chancelier préconise de passer dès que possible de deux monnaies à une seule. Une telle réforme impliquerait la disparition de la Banque centrale de la RDA et de la monnaie inconvertible et faible qu'elle émet.

En échange, les Allemands de l'Est accepteraient que la Banque fédérale (Bundesbank) de l'Allemagne de l'Ouest devienne leur seul fournisseur de monnaie, le deutschemark, remplissant désormais chez eux la fonction de monnaie légale unique.

Ce projet d'union monétaire préoccupe beaucoup M. Karl-Otto Poehl, ainsi qu'un certain nombre de responsables est-allemands. Les tensions ainsi suscitées par le projet d'adoption d'un seul mark sont inutiles. Il existe une solution alternative, propre à satisfaire à la fois M. Kohl, M. Poehl et les Allemands de l'Est.

La réforme que nous proposons consisterait à remplacer l'actuelle banque centrale de la RDA par une nouvelle institution que nous appellerons « Centre de gestion monétaire ». Ce dernier garantirait la stabilité monétaire en RDA et établirait un mark de l'Est fort et totalement convertible.

Ainsi les objectifs du chancelier seraient-ils atteints. Le Centre de gestion monétaire de la RDA n'affecterait pas la politique menée par la Bundesbank et jetterait les bases d'une union monétaire en vue de la future réunification de l'Allemagne.

Par conséquent, les préoccupations de M. Poehl recevraient une réponse appropriée. Le mark de l'Est (Ostmark) serait conservé, mais sous forme d'un mark solide et convertible. Ainsi les Allemands de l'Est pourraient-ils sauver la face.

La nouvelle institution monétaire, dont nous proposons la création, peut paraître une innovation, voire le résultat d'un tour de passe-passe. Ce n'est pas le cas : de pareils centres de gestion monétaire ont partout existé dans les anciens régimes coloniaux d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes. Cependant, lorsque les anciennes colonies devinrent indépendantes, pendant les années 50 et les années 60, la plupart écartèrent ce genre d'institution pour créer à la place une banque centrale. Mais, en agissant de la sorte, les nouveaux Etats obéissaient plutôt au souci du paraître qu'à une préoccupation d'efficacité : les anciens organismes étaient regardés comme des instruments de l'exploitation coloniale.

En réalité, là où les anciens organismes ont survécu, à Singapour et à Hongkong, ils ont, au contraire, empêché l'exploitation que représente la dévalorisation monétaire (1). Ces pays font figure, en effet, de bastions de la stabilité dans un monde qui fut longtemps victime de l'inflation spoliatrice.

Centre de gestion monétaire

Les principaux attributs d'un centre de gestion monétaire sont l'émission d'une monnaie intérieure, convertible en un instrument monétaire de réserve à un taux fixe ; une monnaie intérieure gagée par des réserves liquides détenues par le centre et libellées en une unité monétaire étrangère ; enfin, un montant des réserves ainsi constituées égal ou supérieur à la valeur du montant de la monnaie intérieure émis.

Les obligations de convertibilité à taux fixe et de constitution des réserves sont propres à assurer la confiance. La discipline qu'elles impliquent est à l'origine du succès des organismes monétaires fonctionnant sur ce modèle.

Afin d'établir la nouvelle monnaie, la RDA devrait donc transformer sa banque centrale en un tel centre de gestion monétaire.

Le centre retirerait de la circulation les Ostmarks actuels et les remplacerait par les nouveaux. Les nouvelles unités monétaires seraient gagées à 100 % par des bons du Trésor de la RFA et par d'autres instruments libellés en deutschemark. En outre, les nouveaux Ostmarks, totalement convertibles, seraient considérés comme aussi bons que les deutschemarks, puisque le centre de gestion de la RDA échangerait les premiers contre les seconds à taux fixe.

La question cruciale est la suivante : à quel niveau fixer ce taux de change ? Un taux trop élevé (comme la parité 1 contre 1) rendrait toute l'industrie de la RDA pratiquement incapable de soutenir la *concurrence. Les salaires* réels seraient, en terme relatif, trop élevés et bien peu de travailleurs pourraient effectivement en profiter car les emplois, à ce taux, seraient rares.

En sens inverse, un taux trop bas, disons de 10 contre 1, entraînerait une pénurie de main-d'œuvre par suite d'une ruée des entreprises du monde entier pour installer des unités de production en RDA.

A l'abri des politiciens

Le meilleur taux, à notre avis, serait le taux actuel du marché libre, soit aux environs de 6 contre *1. Il est vrai qu'à ce taux les détenteurs* actuels de marks de l'Est ne recevraient de la RFA aucune subvention du fait de la réforme.

Pour respecter les exigences de la transparence, il conviendrait que toute subvention, si subvention il y a, apparaisse clairement comme un don de l'Etat et des contribuables ouest-allemands au lieu de n'être *qu'une conséquence indirecte* d'une opération monétaire.

Une réforme comme celle que nous suggérons aiderait les Allemands de l'Est à s'affranchir des tristes réalités du socialisme. Le Trésor public de la RDA serait à l'abri des politiciens, ces derniers cessant d'avoir accès à la création monétaire.

Les Allemands de l'Est pourraient jouir d'un taux d'inflation aussi bas que celui de la RFA et paieraient des taux d'intérêt analogues. Ils n'auraient donc aucune raison de préférer l'un des marks à l'autre et n'éprouveraient pas le besoin de se défaire des Ostmarks qu'ils détiendraient. Grâce à ce système, les investisseurs étrangers, à même de convertir les nouveaux Ostmarks en une autre monnaie, pourraient donc rapatrier les profits encaissés en RDA. La convertibilité favoriserait les échanges, établirait un climat de confiance de nature à encourager les apports de capital étranger.

Entre les Allemands de l'Est et les marchés internationaux de capitaux s'établiraient des liens sans l'intermédiaire de l'Etat. Ces liens seraient une incitation pour les grandes banques internationales de s'installer en RDA. Les Allemands de l'Est pourraient ainsi avoir accès, aux meilleures conditions, aux sources de capital et aux services d'experts internationaux. A cela s'ajouteraient tous les autres avantages économiques attachés à la simplicité et à l'automatisme.

Le chancelier Kohl a raison : la banque centrale de la RDA inspire peu de confiance et « produit » des marks faibles et inconvertibles.

Son existence empêche la mise en vigueur de réformes économiques libérales. M. Poehl a raison aussi : créer immédiatement une union monétaire entre les deux Allemagnes serait une menace pour l'autonomie de la Bundesbank et rendrait plus difficile pour elle la conduite d'une saine politique monétaire.

Pour concilier les préoccupations du chancelier et celles du président de la Bundesbank, tout en permettant aux Allemands de l'Est de conserver jusqu'à la réunification une institution monétaire qui leur soit propre, il est donc nécessaire d'établir immédiatement un tel centre de gestion monétaire.

---

(1) Selon des modalités qui leur sont propres, les instituts d'émission de la zone franc peuvent être considérés comme l'équivalent des centres de gestion monétaire tels qu'ils sont conçus par les auteurs de cet article *(NDLR)*.

► **Professeurs à l'université Johns Hopkins, à Baltimore (Etats-Unis). Sir Alan Walters était, jusqu'au 26 octobre dernier, le conseiller pour les affaires économiques de Mme Margaret Thatcher.**

Une expérience pour l'Europe

par Stefan Collignon

L'EUROPE s'étonne. Pendant de longues années, les autorités allemandes ont fermement défendu la position qu'une union économique et monétaire en Europe ne pouvait se faire qu'après un long processus de convergence économique et monétaire. Et voici que la RFA s'apprête à créer une union monétaire avec la RDA dont *le système économique ne pourrait* être plus différent. Quelles seront les conséquences pour l'Europe ? L'union monétaire interallemande ne crée pas de nouveaux risques : au contraire, elle offre de nouvelles chances pour l'intégration de l'Europe monétaire.

La demande d'union économique et monétaire interallemande *est venue de la rue – les manifestations* de Leipzig – et de l'expérience des 16 millions d'Allemands de l'Est passés en RFA pour voir la richesse de leurs cousins.

Ils sont rentrés avec le sentiment d'avoir été trompés sur le résultat de leur travail par quarante ans de communisme. La productivité de la RDA est de 60 % à 40 % inférieure à celle de la RFA.

Un ouvrier est-allemand gagne entre le tiers et le quart de ce que gagne son collègue de l'Ouest. Convertie au taux de change du marché noir, qui fleurit partout, la différence de niveau de vie est de 1 à 10, voire de 1 à 15.

Comment s'étonner alors que plus de 60 000 citoyens de RDA *aient quitté leur pays depuis le* début de l'année ? Ils vivront mieux avec la sécurité sociale en RFA que par leur travail dans une RDA en déclin. Même pour ceux qui sont restés, le deutschemark est devenu un moyen de paiement, un symbole de renouveau économique et de progrès social. Cette situation a créé un fait accompli auquel le *pouvoir ouest-allemand a dû* répondre.

Que pourrait-on proposer de mieux à une population déçue et mécontente que l'annonce d'une union monétaire, leur promettant de pouvoir bientôt se servir pleinement du deutschemark, pour l'encourager à rester à la maison ? Pourtant, les problèmes économiques, qui sont la source de la misère est-allemande, ne sont pas automatiquement résolus par l'union monétaire. Les biens d'équipement fabriqués par l'industrie est-allemande ressemblent souvent plus à des pièces de musée qu'à des produits modernes. Les structures étatiques empêchent *toute flexibilité de la* production, et le moral des travailleurs est au plus bas.

Des réformes profondes sont nécessaires pour instaurer une économie de marché et pour créer les conditions dans lesquelles une politique économique pourrait permettre de sortir de la crise : la liberté du commerce ou le droit à la propriété privée des biens de production.

Hausse des taux d'intérêt

Pour le succès d'une union monétaire, la fixation d'une parité correcte sera indispensable. Si le *taux de conversion de la monnaie* est-allemande en deutschemarks est trop élevé, la différence entre les salaires de l'Est et ceux de l'Ouest sera réduite au minimum, mais l'industrie est-allemande perdra toute compétitivité sur les marchés internationaux. Sa faible productivité entraînera ainsi une destruction de ses structures productives, et l'Allemagne de l'Est deviendra le Mezzogiorno d'une future Allemagne unifiée. Si le taux est trop bas, le gain de productivité entraînera de nouveaux investissements étrangers, mais l'écart des salaires entre Est et Ouest maintiendra une migration des travailleurs qui empêchera une croissance nécessaire.

Pour la RFA, l'opération n'est pas sans risques non plus. Une demande additionnelle de 16 millions de consommateurs créera de nouvelles pressions inflationnistes. Une politique monétaire très restrictive sera nécessaire, ce qui implique, d'un côté, que la Banque centrale est-allemande se soumette à la Bundesbank de Francfort et, de l'autre, que les taux d'intérêt *en* RFA augmentent. Cela peut donner naissance à des tensions monétaires internationales, et notamment au sein du SME.

Certains observateurs voient déjà le franc français comme un nouveau point d'ancrage de stabilité du système. On peut craindre que la poussée des taux d'intérêt ne freine les investissements nécessaires à l'Est.

Pour la RDA, cependant, l'avantage d'une monnaie convertible, internationalement acceptée, peut compenser l'augmentation temporaire des taux d'intérêt.

Les risques de l'intégration monétaire des deux Allemagnes ne sont donc pas négligeables. Pour l'union monétaire de l'Europe occidentale, l'effet dépendra du succès de l'expérience allemande. Si celle-ci échoue, c'est-à-dire si l'in*flation reprend en* RFA *et si le* développement économique de la RDA ne progresse pas, les adversaires de l'intégration monétaire reprendront leur plaidoyer avec vigueur. N'ont-ils pas toujours craint qu'on ne puisse pas unir des espaces économiquement hétérogènes ?

Par contre, si l'union monétaire *interallemande réussit, après une* brève poussée inflationniste maîtrisée, et avec une augmentation rapide du niveau de vie en RDA, un nouveau modèle sera donné à l'Europe, car cette expérience prouvera aux pays moins développés d'Europe qu'une intégration économique et monétaire peut non seulement être le moteur d'une croissance accélérée, mais rester parfaitement compatible avec une politique monétaire rigoureuse et anti-inflationniste, et même être provoquée par celle-ci.

Ils pourraient donc accepter plus facilement qu'un système européen de banques centrales soit doté d'instruments nécessaires à une telle politique, et notamment le partage de la souveraineté nationale à travers une autorité européenne autonome.

Mais la réussite de l'expérience allemande montrerait aussi que l'union monétaire européenne peut être mieux réalisée par un acte politique et institutionnel – l'établissement d'une monnaie unique – que par une lente compétition entre monnaies ou par le développement d'une monnaie commune coexistant avec les monnaies nationales.

La volonté de procéder à cet acte en Europe sera sûrement fortement stimulée par le désir de voir l'Allemagne unifiée bien intégrée dans la Communauté européenne et d'empêcher le retour à l'instabilité géopolitique du dix-neuvième siècle. N'est-ce pas ce saut politique qu'avaient voulu, il y a onze ans, les créateurs du SME et de l'écu ? Faut-il donc avoir peur de l'unification monétaire allemande ? Non, il faut plutôt tout faire pour qu'elle réussisse et qu'elle ouvre la porte à l'union économique et monétaire de l'Europe.

► **Economiste allemand, directeur des études et de la communication de l'Association pour l'union monétaire de l'Europe.**

CHAMPS ECONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Le retour des vieilles méfiances ?

QUARANTE-CINQ ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, les choses se passent comme si c'était seulement aujourd'hui que sonnait l'heure de vérité. Cela ne veut pas dire que l'œuvre accomplie entre-temps pour réconcilier les peuples naguère belligérants et pour construire un monde nouveau était sans véritable portée. Au contraire, en Europe surtout mais en Asie aussi, le presque demi-siècle écoulé depuis l'arrêt des hostilités avec l'Allemagne et le Japon a tissé entre des nations qui venaient de se combattre cruellement des liens inédits dont les bienfaits ont été considérables : alliance atlantique, Communauté économique européenne d'un côté, interpénétration économique et financière nippo-américaine de l'autre. Dans les deux cas on a trop tendance à l'oublier, l'impulsion initiale des Etats-Unis aura été déterminante pour provoquer les grands mouvements vers l'unité (y compris la réconciliation franco-allemande et le mouvement vers l'unité européenne) et pour créer une dynamique des échanges. L'utopie marxiste n'a finalement pas résisté au succès de l'entreprise.

On a beau, cependant, fonder des institutions internationales compétentes et bien charpentées, multiplier entre les hauts fonctionnaires, les hommes d'affaires, les économistes, les syndicalistes, les médecins, les juristes et j'en passe d'innombrables symposiums, colloques, séminaires d'études, d'information, d'initiation, il semble que l'épaisse croûte d'ignorance réciproque semble n'avoir été entamée que superficiellement. En dépit des images de la télévision, des voyages professionnels et de vacances, les opinions publiques, d'un pays à l'autre, ces pays fussent-ils voisins, restent profondément étrangères l'une à l'autre. Quant à ceux qui savent, eux qui devraient expliquer pour dissiper les malentendus, on a parfois l'impression qu'ils comptent au contraire sur l'incompréhension générale pour exprimer leur mauvaise humeur et leur rancune. La chauvine M[me] Thatcher ne rate guère une occasion pour cela, mais elle n'est pas toujours la seule.

Heureusement, l'idée que la prospérité de chacun dépend de la perpétuation, et de l'approfondissement, des liens patiemment noués pendant l'ère de la menace soviétique est partagée par la grande majorité des esprits. Mais le cœur y est-il ? La question pourrait paraître incongrue si la politique ne se nourrissait pas de passions, bonnes ou mauvaises. Nul ne fait le mal en pleine connaissance de cause, pensait le philosophe de l'Antiquité. Le fond de l'affaire n'est toujours pas tranché. Dans le doute, il convient, avant de charger l'adversaire, ou l'ex-adversaire, ou le futur adversaire, des desseins les plus noirs, de se demander si cette supposition ne sert pas de prétexte pour des conflits destructeurs de tout ordre international, là où il suffirait de veiller calmement à la défense de ses intérêts légitimes.

Avec le Japon, on a pu, au cours des derniers mois, mesurer les dangers inhérents à l'accumulation des malentendus entre Washington et Tokyo, entre Paris et Tokyo, entre Bruxelles et Tokyo. Philippe Pons en a analysé les ressorts, notamment dans son article « La montée de la nippophobie » (*le Monde* du 18 octobre 1989). Notre confrère y citait un livre qui continue à faire beaucoup parler de lui en Occident, bien que les deux auteurs, japonais, aient refusé d'en laisser publier une version traduite. Les textes qui circulent dans les salles de rédaction sous le titre (1) *The Japan that can say « no »* (avec pour sous-titre : *The new US-Japan relations card*) émane de l'administration américaine.

Shintaro Ishihara, un parlementaire réélu aux dernières élections et ancien ministre, et Akio Morita, le fondateur de Sony, se sont partagé la tâche. Au premier, un peu fou, d'exprimer dans son style excessif et passablement confus (autant qu'on peut en juger) les griefs que les Japonais ont sur le cœur et les ripostes qu'ils imaginent pour tenir la dragée haute aux arrogants Américains. On devine que ces ripostes conçues dans la hargne, à la façon des fils rebelles qui complotent contre le père, sont comme taillées sur mesure pour se retourner contre leurs auteurs. Il s'agit essentiellement de faire payer cher les Etats-Unis, voire de les faire chanter, pour leur donner accès à l'avance technologique des Japonais. Sous prétexte de se venger de la méfiance des nippophobes, on leur fournit, avant même de brandir réellement la menace, des raisons pour soutenir leur méfiance : processus classique de dégradation des relations entre individus ou groupes d'individus. Dans ces conditions, l'autre auteur, Aiko Morita, qui s'est chargé, lui, d'argumenter, sur le ton de l'explication franche et amicale, en faveur des thèses japonaises, ne parvient pas à faire disparaître le malaise ainsi créé.

Ce qu'Ishihara reproche amèrement aux Américains, allant jusqu'à les taxer de *« préjugés raciaux »*, c'est au fond de *« ne pas aimer les Japonais pour la simple raison qu'ils sont japonais »*. La critique est-elle vraiment privée de fondement ? Ne pourrait-elle pas s'adresser à certains de nos compatriotes ? A lire plusieurs notes de l'administration ou de milieux d'affaires français, on a la pénible impression qu'elles sont inspirées par le proverbe selon lequel celui qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

AUSSI, comparé aux procès d'intention systématiques dressés contre les Japonais par les nippophobes, le livre nippon apparaît-il, malgré ses incroyables maladresses, ou à cause d'elles, comme une invitation au dialogue. Et cela d'autant plus qu'il soulève de vraies questions. Comment ne pas approuver, au moins pour une bonne partie, Morita quand celui-ci estime que l'économie américaine manque de « substance » parce que ses managers sont obnubilés par la recherche du profit à très court terme (l'horizon des dix minutes qui suivent le spéculateur sur les marchés du dollar). A cette attitude, il oppose la perspective sur dix ans des entrepreneurs nippons, animés par le souci de produire.

Le patron de Sony marque encore un point, sur un sujet fondamental, lorsqu'il conteste le droit moral des employeurs américains de licencier leur personnel quand il s'agit non pas de sauver l'entreprise mais de « maximiser » le profit (et le profit immédiat) en cas de retournement de la conjoncture. La question vaudrait d'être reprise sous tous ses aspects, y compris théorique. Pour les sectaires néo-libéraux, la maximisation des gains a valeur d'axiome. Cependant, ce principe n'a guère de sens si on ne précise pas sous quelles conditions et sur quelle durée il doit s'appliquer.

En revanche, dans d'autres domaines, Morita semble ignorer ce qui a fait et fait encore la grandeur du système économique américain. Pourquoi, se demande-t-il, n'existe-t-il pas aux Etats-Unis un ministère de l'industrie chargé, comme l'est le MITI au Japon, d'organiser une coopération constructive entre les industries américaines et les services de l'Etat dans le domaine de la production civile ? Beaucoup de Français seraient enclins à partager le même étonnement. Cependant, c'est là où l'idée que se font les Américains du marché reprend ses droits et sa force d'exemple. La « coopération » tant vantée à Tokyo et à Paris ne risque-t-elle pas de tourner à la connivence sur le dos du public ? Aurait-on jamais fait savoir aux consommateurs français que l'eau Perrier contenait du benzène si l'affaire n'avait pas d'abord éclaté aux Etats-Unis ?

Tant Ishihara, le vindicatif, que Morita, le discoureur, font sans doute une erreur plus grave. Le premier semble assuré que les Japonais pourront maintenir, pour peu qu'ils le veuillent, leur avance technologique (laquelle est probablement surestimée). Le second ne voit pas de remède à l'individualisme forcené de la société américaine. Sans vouloir le moins du monde tomber dans la polémique, on rappellera ici qu'il y a un demi-siècle les stratèges des pays de l'Axe comptaient sur la léthargie américaine pour pousser leurs redoutables pions.

En Europe, c'est un fait que les événements extraordinaires et heureux qui se produisent à l'Est avivent les sensibilités. Si c'est un devoir pour les voisins de l'Allemagne, et donc pour la France, de se montrer fermes sur certaines réalités nées de la guerre, c'en est un autre de ne pas ranimer les vieux réflexes de méfiance en parlant et en agissant comme si, sur ce chapitre de la confiance, on ne pouvait pas *a priori* traiter les Allemands comme un autre peuple. Depuis quarante-cinq ans, ceux-ci ont donné d'innombrables gages de leur capacité à vivre démocratiquement et de leur volonté de respecter leurs engagements.

DEPUIS 1970, les dirigeants allemands, qu'ils appartiennent au SPD ou à la CDU, et tout récemment le chancelier Kohl, ont donné de multiples assurances de leur ferme intention de ne pas remettre en question la frontière avec la Pologne. Leurs propos et leur signature compteraient-ils pour rien ?

Il est clair que, juridiquement, c'est un gouvernement de l'Allemagne tout entière qui peut s'engager définitivement sur la renonciation aux frontières fixées par le traité de Versailles ? Faut-il brûler les étapes ? On doit comprendre que pour un Allemand il ne s'agit pas d'une simple formalité, même s'il va de soi que la recherche de toute autre solution serait insensée et injustifiée (la Pologne avait été rayée de la carte par Hitler et Staline). Les territoires annexés après la guerre par la Pologne (et l'URSS) formaient près du tiers de l'ancien territoire reconnu par le traité de Versailles ; quelque dix-sept millions d'Allemands y vivaient en 1945, dont treize millions au moins ont été expulsés brutalement, et souvent épouvantablement (il y aurait eu, après la fin des hostilités, largement plus d'un million de victimes, peut-être le double). Ce n'est pas atténuer les crimes du nazisme que de rappeler que les Allemands ont subi avec le maximum de rigueur le sort antique des vaincus. Mais les opinions publiques, en dehors des pays directement intéressés, ne connaissent guère ces faits. Cela permet aux hommes politiques de se donner parfois le beau rôle et par là de rendre les peuples encore plus étrangers les uns aux autres.

(1) *Le Japon qui peut dire « non »* (sous-titre : *l'Atout du Japon dans ses relations avec les Etats-Unis*).

Comment faire payer l'agriculteur pollueur ?

Les agences de bassin cherchent des formules pour faire participer les paysans à la lutte contre les nitrates. Pas si simple

LES agriculteurs, responsables de plus de la moitié de la pollution de l'eau par les nitrates, pourront-ils être amenés à participer financièrement à la lutte contre cette pollution ? Avant même les déclarations de M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, mettant en cause l'agriculture le 20 février dernier (*le Monde* du 22 février), l'administration de l'environnement, préoccupée de la dégradation de la qualité de l'eau en France, et notamment de la croissance des teneurs en nitrates (1), y avait réfléchi.

Elle avait chargé les agences financières de bassin d'étudier les moyens d'étendre à l'ensemble de la pollution par les nitrates, à partir du 1[er] janvier 1992, début de leur sixième programme d'action quinquennal, le dispositif de la loi sur l'eau de 1964. Cette loi repose sur le principe *« qui pollue paie »*, mais a mis en place un système incitatif : le pollueur paie une redevance mais bénéficie d'une aide pour réduire ses rejets et donc, progressivement, sa redevance. L'extension du dispositif aux nitrates, de plus en plus abondants, touchera certaines industries (notamment agroalimentaires, comme les abattoirs), les collectivités mais surtout les agriculteurs.

Un défi pour les agences de bassin. Habituées à traiter avec un nombre relativement limité d'établissements industriels et de collectivités locales, elles devraient pratiquer une perception de masse auprès d'un million d'agriculteurs et d'éleveurs travaillant sur près de trente millions d'hectares. Déjà, depuis vingt ans, les agences n'ont pas réussi à faire payer aux quelques milliers d'éleveurs de porcs leurs redevances sur les rejets d'azote organique et ammoniacal.

N'ayant ni les structures ni le personnel suffisant pour percevoir elles-mêmes la redevance, elles vont devoir recourir à des intermédiaires, obligatoirement issus du milieu agricole. L'exercice proposé est d'autant plus périlleux que les futurs redevables ne cachent pas, déjà, par la voix de la puissante Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), leur opposition au projet.

Enfin, dernière difficulté, tous les nitrates « agricoles » n'ont pas la même origine. Ils proviennent soit de pollutions *« ponctuelles »* – des déjections animales rejetées dans les nappes phréatiques ou les cours d'eau à partir des bâtiments d'élevage (étables et surtout porcheries), – soit de *« pollutions diffuses »* sur de grandes surfaces, provoquées par une mauvaise gestion des sols. Si les deux coexistent dans les exploitations mixtes (agriculture-élevage), il faudra de toute façon deux méthodes pour calculer la redevance.

La nudité des sols

Seules les deux agences les plus concernées par les nitrates, Seine-Normandie et Loire-Bretagne, ont réfléchi à des projets de redevance. La seconde s'est tout naturellement penchée sur les pollutions *« ponctuelles »* des élevages de porcs, alors que la première a travaillé à la fois sur les élevages bovins et sur la pollution *« diffuse »* due à la culture des céréales, largement dominante dans le Bassin parisien.

Dans ce dernier cas, le passage de nitrates dans les nappes phréatiques résulte du mauvais enfouissement des résidus de récoltes ou du maintien de sols « nus » en hiver, qui facilite le lessivage des sols par les eaux de pluie et l'infiltration des nitrates et, naturellement, d'un excès de fertilisants qui pourtant ne représenterait que 15 % à 20 % du total.

Le projet de Seine-Normandie vise donc à pénaliser la consommation excessive de fertilisants et à encourager la couverture des sols. La redevance brute serait proportionnelle aux achats de fertilisants et pourrait atteindre 450 F par hectare. Une somme considérable, *a priori*, la marge brute des céréaliers allant généralement de 2 000 F à 3 000 F par hectare. Mais elle serait diminuée d'une *« prime d'épuration »* calculée en fonction des « pratiques agronomiques », des cultivateurs, sur la base d'une déclaration remise à un organisme de contrôle (à déterminer).

Pour éviter la nudité des sols en hiver, l'agence recommande de préférer autant que possible les variétés d'hiver à celles de printemps, d'étaler en surface les débris végétaux provenant de la récolte et de les laisser pendant toute la période critique de l'*« interculture »* (de la fin de la récolte aux semis suivants) ou d'utiliser un *« engrais vert »*, c'est-à-dire une culture intérimaire qui « fixe » les nitrates. Enfin, pour la fertilisation, l'agence propose de calculer des doses optimales pour chaque parcelle et chaque culture à partir de données établies par des organismes de développement agricole (chambres d'agriculture, centres techniques ou de gestion).

La redevance « nette », après application de la prime d'épuration, serait collectée par les entreprises d'approvisionnement en fertilisants et reversée aux agences de bassin. Le système faciliterait la perception de la redevance et le contrôle de la consommation d'engrais (par sondages sur la comptabilité des entreprises). Les sommes collectées financeraient toutes les opérations de conseil et les expérimentations des organismes de développement, voire une partie du coût des semences d'*« engrais vert »*.

Le montant de la redevance « brute », bas au départ, serait relevé progressivement sur les cinq années du sixième programme. *« Si les agriculteurs appliquent ce code de bonne conduite, ils gagneront sur deux tableaux en achetant moins d'engrais et en ne payant pas de redevance, ou presque »*, explique M. René Delouvée, ingénieur à l'agence Seine-Normandie. Et parallèlement, on réduirait la pollution...

Les représentants des organisations agricoles ne sont pas convaincus. *« L'agriculture n'est pas l'industrie. L'an passé, l'automne a été sec et dans de nombreuses régions, les paysans n'ont pu semer d'engrais vert. Auraient-ils dû être pénalisés parce que le climat ne leur était pas favorable ? »*, demande M. Gérard Gripeay, responsable des questions d'environnement à la FNSEA. D'autres estiment au contraire que la redevance devrait varier selon le niveau des pluies, le lessivage étant plus important quand celles-ci sont abondantes...

Pour l'élevage, l'agence Seine-Normandie propose aussi de prélever une redevance en « amont » sur les achats d'aliments pour le bétail. Pour réduire la pollution, elle préconise de collecter les effluents des bâtiments d'élevage, de les conserver dans des cuves étanches et de les épandre par la suite à des périodes favorables, sur les terres de l'exploitation. Une opération coûteuse : 1 000 F par bovin, selon une étude-pilote de l'agence. Mais pour les porcs, d'après l'agence Loire-Bretagne, la dépense serait de 50 000 F à 100 000 F par exploitation. Sans compter le traitement du lisier, évalué à 60 F par animal, soit la marge moyenne de l'éleveur...

La peur du gendarme

Qui paiera l'addition ? Selon les agences, si les éleveurs s'acquittent de la redevance, les sommes collectées permettront de financer 30 % du coût d'aménagement des bâtiments. Avec des aides des départements, des régions et de l'Etat, on arriverait à la moitié. Mais au-delà ? En fait, selon M. Pascal Maret, ingénieur à l'agence Seine-Normandie, le problème peut être résolu en élevant progressivement le montant de la redevance. *« Celle-ci n'étant perçue qu'à partir d'un montant de 5 000 francs* (au-dessous, la perception coûterait trop cher) *les éleveurs pourraient toucher les aides et se mettre en conformité avant de débourser le moindre centime. »*

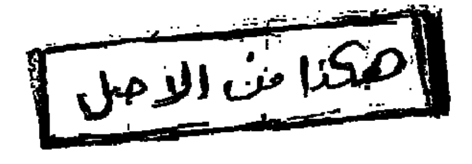
Cette analyse n'est pas partagée à l'agence Loire-Bretagne. *« Une partie du coût de la pollution devra sans doute être pris en charge par la collectivité et, notamment, par les consommateurs qui devront accepter de payer plus cher le kilo de viande »*, estime M. Dubois de la Sablonnière, ingénieur à l'agence... et éleveur lui-même. Logiquement, M. Dubois de la Sablonnière propose que la redevance soit calculée au kilo de viande ou au litre de lait et prélevée en aval par les laiteries et les abattoirs. *« C'est le système le plus efficace et le plus simple à gérer »*, même si, reconnaît-il, il *« n'a pas vraiment de caractère incitatif »*. En effet, c'est seulement en agissant en amont, sur les achats, que l'on oblige l'agriculteur comme le dit M. Delouvée, à *« mieux raisonner ce qu'il fait et à réduire effectivement sa pollution »*. Priorité à l'incitation ou à la simplicité de gestion ? Les agences de bassin, qui ont établi, le 20 février dernier, un calendrier de travail, n'ont pas trop de deux ans pour se mettre d'accord et faire accepter un projet de réglementation par les syndicats agricoles. Ceux-ci proposent d'ailleurs un système encore plus simple : pas de redevance du tout. Les agriculteurs de 1990, font-ils valoir, étant de plus en plus sensibilisés à la protection de l'environnement – ce qui est vrai – appliqueront d'eux-mêmes les méthodes appropriées *« sans recourir à la peur du gendarme »* – ce qui est moins sûr. Pour eux, une prime, comme on l'étudie en Grande-Bretagne, serait plus *« incitative »* encore.

« Pourquoi ne pas verser aussi une prime aux automobilistes qui respectent le code de la route ?, objecte-t-on du côté des agences. *Une redevance n'est pas une taxe puisqu'il suffit de se mettre en conformité pour ne plus la payer*, souligne M. Pascal Maret. *Les éleveurs, de surcroît, y gagneront sur le plan sanitaire et sur leurs conditions de travail. »* Le message sera-t-il entendu ? Sinon, on voit mal les coopératives d'approvisionnement en engrais ou les abattoirs, gérés en majorité par des administrateurs issus de l'agriculture, accepter de jouer les percepteurs contre l'avis des syndicalistes.

Les plus optimistes pensent que sous la pression des autres usagers de l'eau et d'un monde de plus en plus sensibilisé à son environnement, la position de la FNSEA évoluera avec le temps. D'autres en revanche craignent de voir les nappes entièrement polluées avant que la redevance « nitrates » ne soit un jour votée par le Parlement... *« J'attends de voir quel sera le ministre de l'agriculture qui, politiquement, prendra ce risque »*, n'hésitait pas à déclarer, le 20 février, M. Henri Jouve, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA).

MARC MENNESSIER

(1) Celles-ci augmentent chaque année de 0,5 à 1 milligramme par litre dans les nappes les plus exposées à la pollution.



FUTUR DIRECTEUR GENERAL
Créateur de notre filiale française

• Notre origine : les USA
• Notre expertise : le Marketing Direct par catalogue
• Notre produit : la signalisation et l'identification industrielles.
• Notre cible : tous les secteurs d'activité.
• Nos valeurs : qualité et service
• Nos moyens : ceux d'un puissant groupe international
• Nos ambitions : la réussite avec vous

En Grande Bretagne, notre filiale, créée il y a 4 ans, comprend aujourd'hui 36 personnes et réalise un CA de 40 MF. En France, vous serez le pionnier • à la recherche de locaux (RP), d'outils (informatique....) d'hommes et de fournisseurs pour létablissement de notre catalogue.

Totalement autonome, initiateur de votre projet, vous possédez également les qualités d'un développeur et celles d'un manager sachant insuffler un fort dynamisme à son entourage, véritablement meneur d'hommes comme d'affaires. Alors vous vivrez avec nous une réussite prenante, mais exceptionnelle. Pour ce poste, en plus d'un niveau minimum Bac +4 (école de commerce, ingénieur), une expérience similaire, de préférence, en marketing direct dans un contexte international est vivement souhaitée, la pratique de l'Anglais est impérative. La rémunération, fonction de l'expérience, est une motivation importante. Véhicule de fonction. Formation au produit assurée.

Adressez CV (de préférence REDIGE EN ANGLAIS), photo et prétentions à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru - 75008 PARIS, s/réf 61.3464 LM.



CONTESSI



Une Société à taille Humaine ...
Une nouvelle stratégie à développer ...

MELITTA - leader de la préparation du café - 8000 personnes dans le monde, 300 en France, a un large projet de diversification... et s'en donne les moyens. C'est le bon moment pour notre futur

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

de venir créer, à Paris, chez nous la fonction DRH auprès de notre Directeur Général, auquel il sera directement rattaché.

Vos missions ? Aussi larges que possible : renforcer notre culture d'entreprise, en facilitant notamment l'identification de tous à nos objectifs communs, concevoir et mettre en pratique une véritable stratégie des Ressources Humaines (politique de rémunération, formation, développement social,...), être un conseil et une véritable force de proposition auprès de notre Directeur Général et des membres du Comité de Direction très "demandeurs" de la fonction.

Après 5 ou 6 ans d'une expérience réussie (comme Adjoint, par exemple), vous souhaitez à présent mettre en oeuvre en première ligne vos idées, votre conception moderne d'une stratégie de Ressources Humaines dans une Société dynamique, qui souhaite mettre au diapason sa diversification et son développement social. Rencontrons-nous !

Michèle DUCHER, notre Conseil, attend votre résumé de carrière sous réf. P/DRH/LM au **34 rue de la Fédération - 75015 PARIS.**

membre de SYNTEC

EuroPA



Raymond Poulain Consultants

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE COMMERCE INTERNATIONAL

Nous dessinons et faisons fabriquer en Asie des gammes complètes de vêtements vendus principalement à la grande distribution. Le développement constant de nos activités nous amène à rechercher aujourd'hui un :

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

VOTRE MISSION :
Rendant compte au Président Directeur Général, et en collaboration avec le département création produits, vous serez **Responsable des Opérations Commerciales.**

- Vous êtes responsable de votre compte d'exploitation pour un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.
- Opérationnel avant tout, vous animez et dynamisez les départements spécialisés par types de produits.
- En collaboration avec notre bureau de Hong-Kong, vous intervenez aussi bien en amont, au niveau des diverses origines, qu'en aval auprès de nos différents clients.
- Vous prenez sur le terrain les décisions qui s'imposent et négociez avec les fournisseurs comme avec les distributeurs.
- En collaboration avec le responsable produits, vous êtes capable de définir avec le client une gamme de produits cohérente et adaptée aux besoins du marché, de suivre ensuite avec les services techniques concernés l'élaboration et la mise au point de ces produits.
- Vous participez à la définition de la politique commerciale par vos idées et suggestions.

VOTRE PROFIL :
40 ans environ, fortement motivé et prêt à s'investir sans compter, passionné par la vente mais réaliste, parlant couramment anglais, ce sont avant tout vos qualités d'**HOMME DE TERRAIN** et d'animateur d'équipe qui feront votre réussite.
Si possible familier du textile, vous avez en tout cas une première expérience réussie dans la gestion d'un centre de profit et dans le suivi des relations commerciales avec la grande distribution.

Contactez-nous : nous saurons vous communiquer notre passion et vous convaincre de rejoindre notre équipe. Envoyez C.V., photo et lettre manuscrite à Dominique Prot Conseil, 6, avenue du Château-de-Bertin, 78400 Chatou

---

Dans un groupe leader sur son marché, une PME de pointe en région lyonnaise

Située dans l'univers de l'emballage plastique, notre filiale (environ 100 personnes) possède toutes les caractéristiques de la performance : unité de production efficiente, structure commerciale dynamique, capacité d'innovation, cadre financier solide. Nous y créons le poste de

Directeur d'Etablissement

Vous recevrez la délégation du PDG du groupe - lui-même référence de son milieu professionnel - dont vous mettrez en oeuvre la stratégie établie avec votre participation.

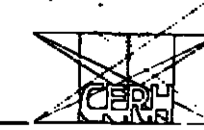
Gestionnaire et animateur, responsable autonome de l'ensemble des domaines industriel, financier et commercial, vous aurez pour objectif de mobiliser les énergies, en prenant toutes initiatives dans le sens du développement et saurez bénéficier de la synergie des autres sociétés du Groupe.

Ingénieur généraliste avec une formation complémentaire en gestion, homme d'envergure, éminemment pragmatique, à la fois proche du terrain et doté d'un esprit d'entreprise, vous souhaitez vous investir dans un projet où se concilient ambition et maîtrise.

Selon vos capacités et votre expérience, votre rémunération se situera autour de 400 KF.

Pour traiter votre dossier en toute confidentialité, nous vous remercions d'envoyer CV + lettre manuscrite s/réf.90 24 à

BESANCON
PARIS
LYON



CERH
Chantal GUY
26 Av. de Montrapon
25000 BESANCON

DESSEIN

Entreprise industrielle
400 personnes - Siège social à DIJON
recherche

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Poste intégrant la Direction Administrative et financière)

Ce Cadre se verra confier la responsabilité des fonctions :
- Comptabilité générale,
- Comptabilité analytique et budgets,
- Gestion de trésorerie.

Le candidat dispose d'une solide culture économique et financière. Il possède des notions juridiques et peut faire état d'une expérience acquise au sein d'une PMI.

La rémunération, non inférieure à 400 KF/an, dépendra de la valeur du candidat.

**Ecrire sous nº 8821 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy - 75007 PARIS**

TRANSPORTS AERIENS

Directeur général adjoint opérationnel

Les turbulences du monde aérien ne font que commencer. Vous êtes de ceux que cette ambiance stimule : homme de challenge et de défis, il vous faut des responsabilités lourdes, des missions difficiles pour vous réaliser. Parce que, pour savourer vos victoires, il vous faut vous battre avec les plus grands. Si vous êtes un professionnel du transport aérien au plus haut niveau, si vous avez exercé des responsabilités de management des hommes et en particulier de navigants techniques dans le milieu commercial, si votre formation est du type X + ENAC ou Ecole de l'Air, nous vous proposons un poste à la mesure de votre potentiel et de vos ambitions. Votre dossier sera étudié avec une discrétion totale par Marie-José FOURNIAT, réf. 23829/M

CEGOS Département Recrutement
Tour Vendôme 92516 BOULOGNE

cegos

Membre de Syntec

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

... Les métiers de la finance...

Très importante banque d'affaires française, notre Direction des Marchés renforce ses structures de Back-Office et recherche son :

Responsable Back-office
Devises / Eurobonds

A la tête d'une équipe de 12 personnes :

• *vous assurez la fiabilité et la qualité des traitements administratifs* des opérations devises en vous impliquant tout particulièrement sur les produits plus complexes ou spécifiques (NIF, Eurobonds),

• interlocuteur de la Direction de l'Organisation, vous contribuez activement à l'optimisation des procédures et des systèmes d'information du Back-Office,

• vous gérez et animez vos collaborateurs dans un double souci de formation permanente et de polyvalence sur la gamme des opérations traitées.

A 30/35 ans, de formation supérieure, votre expérience significative des opérations devises, des nouveaux instruments financiers et des Eurobonds, vous a déjà permis d'encadrer une petite équipe de Back-Office.
Vous pratiquez l'informatique et parlez anglais.
Vos aptitudes d'organisateur et de gestionnaire sont vos atouts pour réussir dans cette fonction et évoluer vers des responsabilités élargies au sein de notre banque.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. Y0110 à notre conseil :

CONCEPT RECRUTEMENT
2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS

CONCEPT

MEDIA-SYSTEM

ANALYSE FINANCIERE, CONTROLE DE GESTION, CONSEIL TERRAIN

PLUS QU'UN POINT DE VUE : UN

PANORAMA

Pour l'avenir, nous voyons les choses en grand. Chaîne d'optique et de lunetterie de détail, nous fondons notre réussite sur deux facettes de notre métier que nous mêlons étroitement : la qualité du conseil et la diversité des produits. Avec 63 magasins en FRANCE, dans les DOM-TOM et à l'ETRANGER nous n'avons pas fini de grandir.

Pour accompagner notre expansion et agir en conseil tant auprès des opérationnels que du siège, nous créons un poste de Responsable Finance et Gestion. Rattaché au Directeur Général, votre rôle présente deux aspects :

•contrôle de gestion en collaboration avec les gérants de magasin, mise en place d'outils de gestion des ventes et organisation des procédures.

• analyse financière et montage de dossiers dans le cadre de la politique de croissance de la chaîne.

A 30 ans environ, vous possédez une formation Ecole de Commerce option finance ou DESS ainsi qu'une expérience en cabinet d'audit ou comme contrôleur interne d'une entreprise commerciale décentralisée. Vos qualités relationnelles et votre rigueur professionnelle sont les atouts indispensables pour réussir dans votre mission.

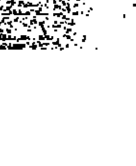
Pour nous rencontrer, adresser votre candidature avec salaire actuel sous réf. FM 9063 à Isabelle Ducros - DRH - 6, place de Stalingrad - 92150 SURESNES.

LYNX OPTIQUE

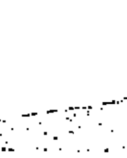
HCAP

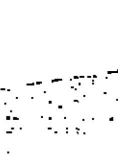
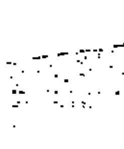
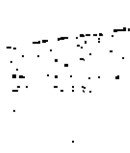
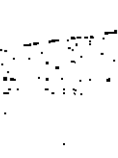
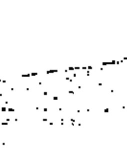
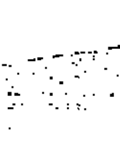
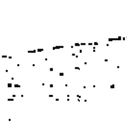
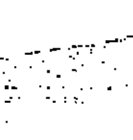
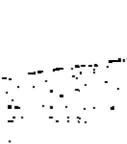
---

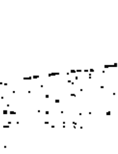
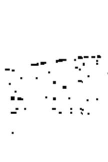
ollueur ?






Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les métiers de la finance... Les métiers de la finance... Les métiers de la finance...



LA BANQUE D'INITIATIVES

GROUPE CIC

Nous sommes un partenaire économique de poids avec 350 000 clients (entreprises, professionnels et particuliers). 2 800 collaborateurs, 170 agences en Ile-de-France, Lorraine et Champagne-Ardenne.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur (E.S.C., Ingénieur, D.E.S.S...), débutant ou déjà expérimenté, passionné par l'action commerciale et la conquête de nouveaux marchés.

Construisons notre avenir

Notre réseau d'exploitation vous attend, venez intégrer l'équipe de Direction d'une agence.

Notre processus d'intégration comporte une formation à nos techniques et services bancaires et un suivi personnalisé (parrainage). Il vous permettra d'accéder immédiatement à un poste alliant responsabilités et autonomie.

Merci d'adresser un C.V. et une lettre de motivation manuscrite sous réf. 0131 à : J.P. Pomet Conseil, 8, rue Jean-Jaurès - 54320 Maxeville.

GROUPE CIC

MEDIA-SYSTEM

Ouest Paris

JEUNE CADRE FINANCE COMPTABILITE

Affilié à un Groupe international, cet ensemble de Sociétés constitué en holding (plus de 400 MF de C.A.) est l'un des leaders européens de sa branche. Son Directeur Financier recherche un jeune cadre à potentiel. Chargé des aspects financement-trésorerie, il évoluera vers l'animation d'une équipe financière et comptable.

Ce poste intéresse un(e) candidat(e) de formation ESC + DECS, âgé(e) d'au moins 27 ans et possédant 3 à 5 ans de gestion financière et comptable acquise en filiale internationale ou en cabinet d'audit. La pratique courante de l'anglais est nécessaire. Le poste se situe à 60 km à l'Ouest de Paris (près de Vernon).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 8/3149 A à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

DHL Worldwide Express livre colis et documents urgents en porte-à-porte dans le monde entier. Avec 20 000 collaborateurs dans 180 pays, une flotte aérienne de plus de 100 appareils, nous sommes leader international d'un marché en forte progression. Pour répondre aux attentes de nos clients nationaux et internationaux à qui nous apportons un service essentiel à la réussite de leurs affaires. Suite à la promotion du titulaire nous recherchons :

RESPONSABLE JURIDIQUE

De formation supérieure en Droit privé, vous possédez une expérience significative en entreprise ou en cabinet. Vous prendrez en charge l'étude et l'élaboration des contrats d'assurances, des problèmes contentieux (recouvrement des impayés, réclamations clients/fournisseurs, prud'homme). Vous informerez l'entreprise sur la législation en vigueur dans les diverses branches de son activité (Droit commercial, des transports, des assurances, Droit civil et Droit du travail) et la conseillerez judicieusement afin de défendre au mieux ses intérêts et limiter les risques de contentieux.

Un anglais opérationnel est bien entendu indispensable à ce poste.

Merci d'adresser sous réf MO/DAF/1, lettre manuscrite, CV, photo à Christine Bonhoure, DHL INTERNATIONAL, Service Recrutement, ZI Paris Nord II, BP 50252, 95957 Roissy CDG.

L.B.W.

DHL WORLDWIDE EXPRESS

BANQUE PRIVEE TRES ACTIVE DANS LE DOMAINE FINANCIER, FILIALE D'UN GROUPE EUROPEEN A VOCATION INTERNATIONALE
recherche un

ANALYSTE DE CREDIT

Diplômé d'enseignement supérieur, vous avez de l'analyse de bilan et des techniques de crédit, une première expérience d'environ deux ans.
Vous êtes prêt à l'approfondir pour environ deux ans dans un Département dont les interventions s'étendent progressivement à l'ensemble des engagements de notre Banque : bancaires, domestiques, internationaux, financiers, immobilier, leasing et nouvelles activités "de marché".

Vous aurez pour mission d'analyser, afin d'émettre un avis, les risques et la situation financière et comptable de notre clientèle ou de nos contreparties. Vous pourrez ensuite évoluer vers d'autres activités, notamment celles impliquant une responsabilité de clientèle.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 341122 à CONTESSE PUBLICITE, 38, rue de Villiers, 92532 LEVALLOIS-PERRET cedex, qui transmettra.

CONTESSE

CEGELEC PARTOUT OU LE PRESENT A DE L'AVENIR

Avec 27 000 personnes, un C.A. de 15 milliards de Francs et une présence dans 80 pays, un grand groupe industriel confirme sa dimension internationale. L'ingénierie électrique CEGELEC, c'est l'entreprise électrique, le contrôle industriel, les services d'assistance technique. Trois métiers de pointe, exercés par des hommes qui partout dans le monde ouvrent l'avenir au présent.

FINANCIER EXPORT

Au sein du département financier vous participerez à la conception et au montage de dossiers de financement et d'assurance de biens d'équipement à l'export, en liaison avec nos Ingénieurs responsables d'affaires.

Agé de 25-30 ans, de formation supérieure commerciale, vous maîtrisez les techniques de financement à l'export et possédez de préférence une première expérience en entreprise ou au sein d'une banque.

Votre dossier de candidature parviendra sous la réf. 320/LM à notre conseil, Yves KERNEVEZ Consultants S.A. - 6, av. Franklin Roosevelt - 75008 PARIS

DDB NEEDHAM MEDIAPA



CEGELEC

CEGELEC UN GRAND DE L'INGENIERIE ELECTRIQUE DANS LE MONDE



IMPORTANTE SOCIETE DE CAPITAL-RISQUE

nous recherchons un :

Chargé de Mission

Au sein de notre équipe de professionnels de la transmission d'entreprises et du capital-développement, vous prenez progressivement en charge le suivi commercial et financier d'un portefeuille de participations :
- montage et présentation des dossiers d'investissement après évaluation des entreprises, et ingénierie juridique, fiscale et financière,
- négociation avec les dirigeants et les partenaires financiers en vue de la réalisation de l'opération, d'éventuelles interventions complémentaires et lors de la sortie de l'investissement.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou Ingénieur double formation, votre première expérience de l'audit, du contrôle financier ou de l'ingénierie de haut de bilan vous a familiarisé avec l'environnement PME/PMI et vous prépare aujourd'hui à évoluer vers des responsabilités plus complètes et opérationnelles.

Vos qualités de contact, votre sens des opportunités et votre disponibilité sont les atouts indispensables à votre réussite.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. Y0240 à notre conseil:

CONCEPT RECRUTEMENT
2, PLACE ANDRE MALRAUX 75001 PARIS



MEDIA-SYSTEM

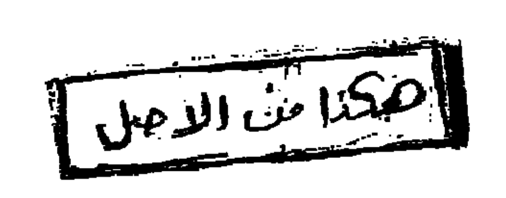
Une gestion professionnelle et innovatrice

Le département administratif et financier de HP, ce sont des équipes spécialisées "General Accounting", Import-Export, Cost Accounting, Contrôle de Gestion, et un département informatique. Ce sont plus de 150 personnes, des techniques et outils sophistiqués, des compétences de haut niveau. C'est aussi la volonté d'associer rigueur et imagination. C'est avant tout une fonction tournée vers l'information et le conseil au management.
Nous recherchons aujourd'hui pour l'une de nos divisions industrielles des

CONTROLEURS DE GESTION

Vous apporterez un soutien financier à notre département *Manufacturing*. Vous représenterez la fonction financière au sein des équipes qui développent nos futurs produits. Vous analyserez pour notre *Manufacturing Manager* les résultats d'une ligne de produits. Vous l'assisterez dans l'élaboration et le contrôle de ses budgets et, d'une manière générale, lui apporterez votre support dans la gestion de son activité.
Pour ces postes, une première expérience de 2 à 3 ans en contrôle de gestion et une connaissance des techniques anglo-saxonnes seraient appréciées.
Nous souhaiterions rencontrer des diplômés IEP Paris, HEC, ESC Paris, ESC Lyon, ESSEC, débutants ou ayant une première expérience.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à Hewlett-Packard France, Ressources Humaines, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 Eybens.





LA FEDERATION CONTINENTALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
GROUPE GENERALI

Juriste talentueux pour entreprise passionnée

Filiale d'un des leaders Européens de l'Assurance, nous sommes une jeune société d'Assurance sur la Vie.
Notre CA multiplié par 3 en 4 ans dépasse les 2 milliards de F en 89, et exprime concrètement notre volonté de nous surpasser, avec talent.
Juriste de haut niveau, 28 ans environ, de formation Bac + 5, vous avez acquis dans un service juridique ou au sein d'un cabinet d'avocats une bonne connaissance du droit des assurances.
Responsable de l'ensemble des opérations fiscales et juridiques liées à l'assurance vie, vous assurerez également la gestion du contentieux.
Vous saurez associer votre passion constructive à nos ambitions en vous intégrant dans une équipe dynamique.
Merci d'adresser CV détaillé, lettre manuscrite et rémunération actuelle sous réf 1102M à préciser sur l'enveloppe à notre conseil
Claude GOLDSTAUB
17 rue Galilée 75116 PARIS

LEVI-TOURNAY/ASICOM

RESPONSABLE DU CONTENTIEUX

Etablissement financier

Paris - Un établissement financier professionnel spécialisé dans le tourisme et le transport recherche son responsable du contentieux. Basé au siège, il sera directement rattaché à la direction générale et sera entièrement responsable de son activité. Il *aura à concevoir une politique générale de* contentieux, à mettre en place les règles et les procédures, à définir les moyens (qui seront essentiellement externes) et à en assurer le suivi. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 28 ans minimum, possédant une formation juridique de type Bac + 4, ayant acquis une expérience de 4 ou 5 ans dans un service de contentieux et de recouvrement d'un établissement de crédit. En termes de personnalité, il devra être organisé, méthodique, et avoir les capacités relationnelles lui permettant de s'adapter à des interlocuteurs variés. Des déplacements *en métropole sont à prévoir. La rémunération* sera fonction de l'expérience et des compétences du candidat. Ecrire à O. PECH en précisant la référence A/R9700M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.** (PA Minitel 36.15 code PA)



PROCTER & GAMBLE FRANCE recherche pour son Département Juridique à Neuilly un Juriste d'Entreprise. Jeune diplômé titulaire d'un 3ème cycle en Droit des Affaires (DEA, DESS ou DJCE), vous désirez mettre votre compétence au service d'un groupe international de grande renommée.
En tant que conseil d'une catégorie de produits, vous assisterez principalement nos groupes de marques, notamment en droit de la publicité-promotion, de la concurrence, réglementation économique, contrats et propriété industrielle. Votre rigueur de raisonnement et vos qualités relationnelles feront de vous un partenaire apprécié au sein de votre équipe de travail.

LE MEILLEUR investissement que fera un JURISTE D'ENTREPRISE en entrant dans le Groupe Procter et Gamble au département Juridique

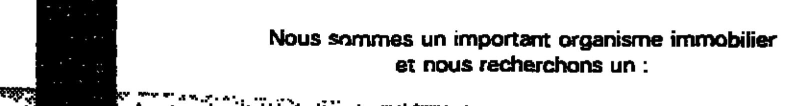
JURISTE D'ENTREPRISE

Vous pratiquez couramment l'anglais et désirez évoluer *dans les différents domaines* du Droit de l'Entreprise.
PROCTER & GAMBLE FRANCE est la filiale de The PROCTER & GAMBLE Company, l'un des plus grands groupes mondiaux de l'industrie chimique.
Le groupe en France représente 2 000 personnes pour un chiffre d'affaires de 6 milliards de FF. Il produit et commercialise des produits de grande consommation, tels que Ariel, Dash, Vizir, Monsieur Propre, Camay, Lenor, Zest, Pampers...
Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo à : PROCTER & GAMBLE - Service Recrutement Cadres - Boîte Postale 107 - 92201 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

PROCTER & GAMBLE

CONTESSE

Nous sommes un important organisme immobilier et nous recherchons un :



En relation permanente avec les avocats, *les experts, les assureurs, et l'ensemble* des services de notre organisme, vous prendrez en charge la gestion des affaires pré-contentieuses et contentieuses (analyse juridique des affaires, élaboration des stratégies d'attaque et de défense).
Vous avez 30 ans environ, un DESS de *Droit Immobilier ou une formation* ICH et une première expérience dans un sec*teur similaire.*
Nous vous demandons des qualités rédactionnelles, une capacité à vous exprimer en public, à vous imposer, le goût du terrain, et surtout une personnalité fine et nuancée.
Ce poste est basé à Paris ; quelques déplacements sont à prévoir.



Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature sous référence B 03.02 à notre Conseil,
Béatrice Galievsky - FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

(Organisation et Publicité)

Banque régionale des Caisses d'Epargne du réseau Ecureuil en Picardie

Moteur de leur développement

Centre de ressources

Partenaire économique

CHARGE DE REGLEMENTATION BANCAIRE ET DE CONTENTIEUX

Vous prendrez en charge à la SOREFI et au niveau régional, le suivi et l'application de la réglementation des opérations bancaires et la mise en place de la gestion du contentieux.
Vous apporterez conseil et assistance à vos interlocuteurs.
Diplômé de l'enseignement supérieur : DEA Droit Privé, vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience similaire dans un établissement financier.
Ce poste très ouvert demande des qualités de rigueur, d'analyse et de communication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo) à SOREFI Picardie - 2, bd Jules Verne - B.P. 727 - 80007 AMIENS cedex

Sorefi Picardie

MEDIAPA



Cadre juridique au tempérament de manager

Homme ou femme de contact, possédant d'excellentes connaissances juridiques (niveau maîtrise de droit privé).

Vous avez une première expérience réussie du management des hommes.

Venez prendre la responsabilité de notre agence du Mans.

La DIAC 1er établissement européen de crédit automobile

Manager d'une équipe de 16 personnes, responsable de 3 implantations géographiques (Le Mans, Tours, Nantes), vous assurerez avec une grande autonomie le recouvrement de nos créances dans la région Bretagne - Pays-de-Loire.
Une mission complète où vous exercerez avec talent vos qualités de management et votre aptitude à appréhender la relation avec nos correspondants judiciaires, les réseaux commerciaux DIAC et Renault et notre clientèle.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à DIAC, PIC 47, 14 avenue du Pavé Neuf, 93168 Noisy-le-Grand Cedex.

MEDIA-SYSTEM

JURISTE D'ENTREPRISE

Cette société holding définit et coordonne la stratégie d'un *groupe exerçant tant en France qu'à l'étranger.*

Rattaché au Directeur des services juridiques et administratifs, le titulaire du poste prend en charge la négociation et la gestion des polices d'assurances. Il analyse et évalue les risques encourus et propose les couvertures. Il est aussi responsable de la gestion administrative du patrimoine immobilier. A ce titre, il est chargé des déclarations et paiements des impôts et taxes relatifs à ces deux domaines. Il intervient ponctuellement en droit des affaires et collabore à l'analyse et à la rédaction des contrats nationaux et internationaux.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un(e) jeune juriste d'entreprise (27/35 ans) ayant acquis une expérience d'au moins 3 ans de la gestion des contrats d'assurances, du droit immobilier et du droit des affaires.

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 66/3532 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Jouez la polyvalence

Diminuez votre temps de travail sans pour autant réduire le nombre de vos fonctions.
C'est ce que vous propose SIPLAST, 1er fabricant Européen de Matériaux d'étanchéité dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (950 MF de CA, 630 pers.), 4 unités de production mondialement réparties.

siplast
LA MAITRISE PARTAGEE

Juriste A MI-TEMPS !

Vous assisterez le responsable du service juridique et assurance dans la majorité de ses tâches : contentieux, *assurance et propriété industrielle.*
Votre formation Maîtrise, DEA juridique (droit des affaires si possible) est complétée par une expérience dans l'entreprise (le domaine du BTP sera apprécié) ou dans un cabinet de Conseil.
Le poste basé à Paris est disponible immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Frédéric BAYLE SIPLAST SA - 12, rue Cabanis - 75014 PARIS. Tél. : 40.78.35.00.

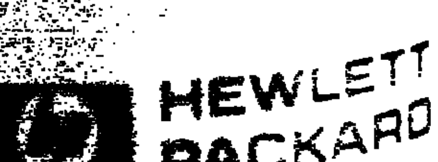
Finter Bank France

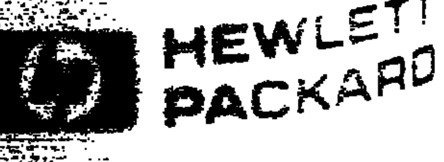
Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe *international. Nous recherchons pour notre siège à Paris 8e un*

Juriste H/F

En collaboration étroite avec le service Exploitation, vous serez chargé des consultations juridiques ainsi que de la rédaction d'actes spécifiques et de la gestion de dossiers pré-contentieux. Vous participerez de plus à la mise en place de montages financiers.
A 28-30 ans environ, de formation juridique supérieure, vous avez acquis 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un service juridique dans une banque.
Des connaissances approfondies en droit des sociétés, droit fiscal et ingénierie financière seraient un plus.
Votre esprit d'analyse, votre souci de la précision, mais également votre polyvalence et votre capacité d'adaptation sont vos qualités essentielles.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. JM à FINTER BANK FRANCE - Service du Personnel 1, rue François 1er - 75008 PARIS.

MEDIAPA





Le Monde des Juristes

Schlumberger

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

En permanence sur votre Minitel tous les postes INGÉNIEURS ET CADRES proposés par Schlumberger

■ **Avec une formation 3e cycle universitaire et/ou un diplôme juridique étranger équivalent, vous avez acquis un début d'expérience en droit des affaires ou en droit du commerce international.**

Vous êtes parfaitement bilingue anglais et vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière.
Vous seconderez dans un premier temps, à Paris, notre Directeur Juridique et participerez à ce titre à diverses missions nécessaires à votre formation, avant de prendre, à moyen terme, un poste opérationnel dans l'une de nos sociétés en France ou à l'étranger.
Le goût de l'initiative et des responsabilités ainsi que la faculté de communiquer, vous permettront de vous intégrer comme membre à part entière dans une équipe de gestion.
La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité, indispensables chez SCHLUMBERGER, seront les garants de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence JI/LM0503, à

SCHLUMBERGER LIMITED
Département du Personnel
42, rue Saint-Dominique, 75340 PARIS Cedex 07

AD'COM.

RAPPORTS LOCATIFS, BAUX COMMERCIAUX, COPROPRIETE, DROIT IMMOBILIER

JURISTE

Expérience acquise dans une société immobilière, administration de biens, notariat, profession judiciaire...

Nous recherchons un

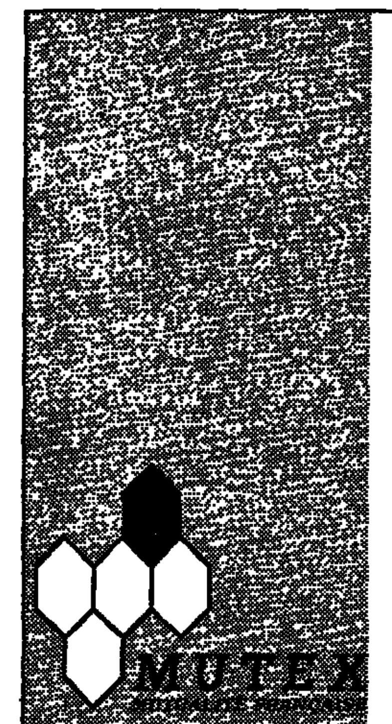
HOMME DE CONSULTATIONS

Son rôle consiste à recevoir nos adhérents pour les aider dans les divers problèmes qui se posent à eux, concernant la copropriété, les rapports locatifs, les loyers commerciaux, le contentieux. Il travaille dans le cadre d'une équipe de consultants, tous juristes compétents dans chacune des matières liées à la gestion d'un patrimoine immobilier (copropriété, rapports locatifs, expropriation, assurances, fiscalité, amélioration de l'habitat, financement...).

Ce poste convient à un homme pouvant justifier d'une très bonne culture juridique et de 10 années d'expérience professionnelle. Age indifférent.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 2850 M à CEPIAD, 135 Avenue de Wagram 75017 PARIS.

DUBIN



La MUTUALITE FRANCAISE, leader dans le domaine de la Protection sociale complémentaire (6000 mutuelles, 25 millions de bénéficiaires) a créé MUTEX.

MUTEX, c'est la conception mutualiste de la Prévoyance : un organisme offrant une gamme de produits et un service de haute qualité, accessible à tous, à la hauteur de l'exigence mutualiste : garanties retraite, épargne, maintien des revenus, capitaux décès...

JURISTE PRODUITS

Missions :
• Conception et rédaction des documents contractuels type pour les produits de prévoyance.
• Définition des procédures administratives liées à la souscription et au fonctionnement des garanties.
• Assistance technique interne et au réseau.

Profil :
• Diplôme du 3ème Cycle en droit privé avec spécialisation appréciée en assurances (D.E.S.S. ou Institut des Assurances).
• Expérience minimum de 4 à 6 ans acquise au sein d'une entreprise d'assurances ou d'un organisme de prévoyance ayant permis de maîtriser tous les aspects liés aux missions précitées.

Nous souhaitons rencontrer des candidats alliant aisance rédactionnelle, goût et sens de la recherche et des études.

Merci d'adresser votre dossier complet en précisant la référence du poste (Réf. JP), votre rémunération actuelle et souhaitée à : Mutualité Française - Direction Administrative - 255, rue de Vaugirard - 75719 PARIS CEDEX 15.

CONTESSE

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN

JURISTE BANCAIRE

Au sein du service juridique et fiscal central, il intègre le secteur juridique qui exerce une activité de prestataire (pour toutes les directions opérationnelles et filiales) tant en matière de conseil que d'étude, d'assistance, d'information et de contrôle.

Consultant spécialiste auprès de notre département bancaire et de notre réseau, il est sollicité sur toute question touchant au droit et au contentieux bancaire, à la rédaction des actes de caution et des contrats de prêts, et aux montages financiers mis en place par l'établissement.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat de formation juridique supérieure (BAC + 5) riche d'une première expérience au sein du service juridique d'une banque. Il possède d'excellentes qualités rédactionnelles et le goût des contacts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1008 à CONTESSE PUBLICITE - 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET, qui transmettra.

CONTESSE



Industrie & Services

Professionnel de l'Ingénierie Informatique recherche

JURISTE D'ENTREPRISE

Votre mission : Assister le responsable juridique de la branche, dans :
• la négociation et la rédaction de contrats commerciaux • la gestion des assurances et du parc immobilier • le suivi des marques • le contentieux • le secrétariat juridique (Assemblée, conseil)...

Votre profil : une maîtrise de Droit des Affaires, une première expérience réussie de 2 ans minimum dans la rédaction et négociation de contrats, l'expérience des marchés publics, le sens prouvé des relations et la connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV, photo et salaire actuel, sous réf. JR, à Anne-Marie DANIEL - Direction des Ressources Humaines - TS TELESYSTEMES Industrie et services - 33, rue de Vouillé 75015 Paris.

DECOLLEZ !

Le groupe TAT, 2500 salariés, CA : 1,85 milliard de Frs, est aujourd'hui grâce à son positionnement de complémentarité sur le marché du transport aérien, son savoir-faire spécifique, sa stratégie de diversification et de développement, la 1ère compagnie Aérienne privée Française. Dans le cadre de notre expansion nous recherchons :

ASSISTANT JURIDIQUE

Rattaché au directeur des affaires juridiques vous prendrez en charge la mise en oeuvre et le suivi du service contentieux, le recouvrement des impayés ainsi que le suivi des contrats et des baux. Vous assurerez aussi l'assistance juridique auprès des différentes sociétés du groupe pour l'élaboration de contrats.
Vous possédez au moins une maîtrise de droit et vos connaissances sont confortées par un goût pour la micro informatique (autonomie bureautique).
La pratique de l'anglais et une expérience de 2 ans en entreprise seront appréciées.
Le poste est basé à TOURS ce qui vous situe à moins d'1 heure de Paris.

Merci d'adresser votre votre candidature en précisant la référence AJ/90 à TAT, Service Recrutement, 47 rue Christian Huygens, BP 237, 37002 TOURS cédex.

TAT

Le Monde de la Gestion

Etablissement Bancaire de premier plan recherche son

FISCALISTE

Sa formation, DESS de fiscalité ou Ecole Nationale des Impôts valorisée par une expérience d'au moins 3 ans au sein d'un établissement bancaire ou de la D.V.N.I. lui permettra de prendre en charge avec une complète autonomie sa mission :
- Suivre dans son ensemble la fiscalité de la banque, impôts sur les sociétés , T.V.A., fiscalité des instruments financiers...
- Etre une force d'initiative auprès des différents Directions pour intégrer les évolutions législatives et jurisprudentielles.

(Poste basé à Paris)

Téléphonez pour renseignements au 42.22.02.98 ou adressez votre CV, en précisant les établissements exclus, sous la référence FISC. à
PRO FEEL RECRUTEMENT
91 Bis rue du Cherche- Midi
75006 PARIS.

PRO FEEL RECRUTEMENT

42.22.02.98.

Contrôleur de Gestion

SUD-OUEST

Notre société - en constante expansion, 100 personnes, filiale d'un groupe américain performant - conçoit, fabrique et commercialise des produits mécaniques de haute technologie.

Rattaché au DG et en liaison permanente avec le groupe, vous êtes responsable de l'ensemble du contrôle de gestion : comptabilité, trésorerie, budgets, plans, informatique...

Agé de 30 ans environ, de formation supérieure (Ecole de commerce + DECS), vous avez une expérience similaire d'au moins 3 ans. Homme de communication, organisé, rigoureux, vous avez de bonnes capacités d'adaptation et vous parlez anglais.

Ce poste est basé dans une ville moyenne du Sud-Ouest en fort développement.



& PARTNERS

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence 1006, à Act & Partners, 55, boulevard de l'Embouchure, 31200 Toulouse.

MEDIA-SYSTEM

ORGANISME PROFESSIONNEL SECTEUR CULTUREL

RECHERCHE POUR PARIS SON

DIRECTEUR (TRICE)

En étroite liaison avec le conseil d'administration, et en vous appuyant sur une petite équipe, vous assurerez l'animation technique et administrative, et notamment la préparation et le suivi des décisions d'aide aux entreprises du secteur.

A l'extérieur, vous vous attacherez à développer des relations de confiance avec l'ensemble des partenaires de la profession : entreprises, associations, banques, municipalités, pouvoirs publics,...

Vous serez enfin chargé(e) de préparer les évolutions nécessaires, en particulier dans un cadre international : amélioration permanente des prestations fournies, nouvelles prestations, nouveaux modes de financements.

Les responsabilités exigent une bonne expérience de la

GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE

beaucoup de rigueur et de sens de l'organisation, des qualités de contact et d'animation, et une bonne pratique de l'anglais.

Salaire brut annuel : 260 KF

Merci d'adresser CV et photo à R. BIALEK 20 bis, rue Daru - 75008 PARIS

KPMG Fiduciaire de France

Nous recherchons pour notre DIRECTION REGIONALE DE PARIS des

EXPERTS CONSEILS

Diplômés d'une GRANDE ECOLE DE GESTION, une expérience réussie au sein d'un Cabinet d'EXPERTISE COMPTABLE vous a rompu au métier de contrôle des comptes.
Vous alliez ESPRIT DE REALISATION, IMAGINATION et RIGUEUR, vous avez désormais la volonté de contribuer activement aux décisions qui engagent l'avenir de vos clients.
Nous vous proposons de rejoindre un **Cabinet en Expansion** qui vous apportera :

• DES METHODES et des PRODUITS PERFORMANTS
• UNE FORMATION PERSONNALISEE
• UNE REMUNERATION BASEE SUR VOS RESULTATS.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV + photo à :
KPMG FIDUCIAIRE DE FRANCE - François MAHE
18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS - PERRET.

Deb's



هكذا من الأصل

Renault, des métiers, des hommes

"Notre activité financière ? Une double dimension Produits et Services"

INTERVIEW DE BRUNO MORANGE, DIRECTEUR DU CONTRÔLE DE GESTION RENAULT



*D'un côté des étudiants de Grandes Ecoles dans le rôle de journalistes ; de l'autre, des cadres de Renault se prêtant en toute franchise au jeu des questions-réponses : Renault ouvre le dialogue. De droite à gauche : **Bruno Morange**, Directeur du Contrôle de Gestion Renault, **Domnin de Kerdaniel**, Ecole Centrale Paris et **Axel Dauchez**, Ecole Polytechnique.*
Avant de prendre la Direction du Contrôle de Gestion de Renault, Bruno Morange a pratiqué tous les métiers liés à la finance au sein du groupe. Pour lui, loin d'être "à part", les financiers participent pleinement à la vie et au développement de l'entreprise.

■ Etre contrôleur de gestion, n'est-ce pas être le super-gendarme de l'entreprise ?

Il ne faut pas se laisser tromper par la terminologie. Faire du contrôle de gestion veut dire maîtriser la gestion d'une société afin que celle-ci soit rentable ou le devienne. Il s'agit d'une tâche indispensable au management de l'entreprise. Le contrôleur de gestion contribue à améliorer les résultats et la performance économique du groupe. Les américains l'ont compris avant nous puisqu'ils font du contrôle de gestion depuis 30 ans. En France, nous rattrapons progressivement notre retard.

■ Que recouvre votre fonction ?

La fonction Finance-Gestion, comprend la gestion, la comptabilité et divers aspects financiers, et compte 6000 collaborateurs dans l'ensemble du Groupe Renault. Cette structure, indépendamment de sa dimension fonctionnelle, agit au service des entités opérationnelles, pour qui elle développe des systèmes d'information élaborés afin de les aider à mieux diagnostiquer leurs besoins, diriger leur gestion. Pour cela, nous intervenons très en amont.

■ Pouvez-vous donner des exemples ?

Nous mettons actuellement en place un outil informatique complexe de remontées d'information. Il sera suffisamment puissant pour intégrer les informations de 300 sites répartis à travers le monde, les agréger et les consolider en temps réel. Grâce à un terminal, chaque pays pourra entrer ses données physiques ou comptables et dialoguer en toute interactivité avec l'ordinateur central. Autre exemple : nous avons développé un système de contrôle des projets permettant de calculer les investissements à prévoir et les coûts des études, c'est-à-dire les ingénieurs, les prototypes... C'est ce qu'on appelle chez nous le ticket d'entrée !

Une activité omni-présente...

■ Cela signifie que vous êtes partie prenante dans les grandes décisions industrielles.

Absolument. Lorsqu'une décision est proposée, on formule un avis économique : est-elle en phase avec notre stratégie, en cohérence par rapport à nos budgets ? L'investissement est-il rentable ? L'achat d'une société est-il en adéquation avec nos objectifs ? Vous voyez que nos centres d'intérêt sont bien éloignés d'un contrôle tatillon !

■ Jusqu'à quel niveau pouvez-vous intervenir ? Concrètement, quelles sont les répercussions de votre action sur le terrain ?

La fonction de contrôle de gestion est présente partout. Il y autant de contrôleurs de gestion qu'il y a de filiales, de sites industriels, de départements ou de services, ou même de projets. En fait, tout centre de décision, toute activité de l'entreprise a son contrôle de gestion, qui joue souvent le rôle d'un arbitre.

■ Par exemple...

Quand la Direction Commerciale veut lancer un modèle sur le marché, nous discutons ensemble de son prix ; elle peut souhaiter baisser le prix pour vendre plus et gagner des parts de marché, alors que nous, financiers, nous trouvons que le prix n'assure pas une rentabilité suffisante. Eh bien, on s'explique, on discute et on finit en général par trouver un accord.

■ Vous n'avez pas tendance à voir le côté négatif des choses ?

Il est vrai que notre fonction nous amène à évaluer les risques financiers encourus ! Cela dit, il nous arrive de "pousser" un projet, d'encourager des choix qui comportent des risques mais qui, à terme, nous semblent excellents pour l'entreprise.

■ Qu'en est-il de la synergie entre les différents départements ?

Je peux vous dire sincèrement qu'elle est remarquable. Notre organisation interne a toujours eu le souci de préserver l'autonomie de chacun. Chez Renault, on fonctionne beaucoup par délégation de pouvoirs et la collaboration horizontale est ainsi clarifiée et simplifiée. A l'intérieur de la Direction Financière, nous travaillons quasiment avec tous les services et plus particulièrement avec le service des "Méthodes et Procédures" avec lequel nous concevons des outils. Nous travaillons continuellement avec la Planification qui, elle, se projette sur une période de 3 à 6 ans. L'industrie automobile est, en effet, obligée de travailler sur le long terme. Le lancement d'un nouveau modèle comme la Renault 19 a nécessité 4 ans de travail.

Le client achète la voiture et son... financement

■ Que recouvrent précisément les activités financières ?

C'est une question complexe. Pour simplifier, je dirais que les activités financières sont réunies en deux grands groupes d'entités :
- Renault Finance et la Société Financière et Foncière améliorent l'activité de logistique financière, consacrée à des opérations de change afin d'obtenir les ressources indispensables au financement de nos investissements.
- Renault Crédit International, qui regroupe l'ensemble des filiales de crédit, est une entité dont le poids est grandissant car aujourd'hui les ventes à crédit représentent près de 40% du total des ventes. Désormais, le client a besoin non seulement d'un produit mais d'un service. Aussi, avec sa voiture, on va lui vendre son financement, son assurance, etc. On peut dire qu'on lui vend ainsi un véritable "service de déplacement".

■ N'est-ce pas une mission un peu à l'écart de l'activité première de Renault qui consiste à fabriquer et vendre des automobiles ?

Non seulement c'est un prolongement obligatoire, mais c'est une tendance que l'on retrouve dans les autres secteurs d'activités. Nous ne nous écartons jamais du produit automobile.

■ Cela n'a pas toujours été le cas. Votre groupe s'était beaucoup diversifié dans les années 70.

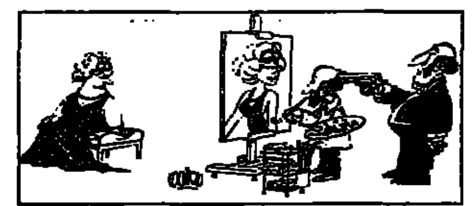
On ne peut vraiment rien vous cacher... Depuis quelques années et sous l'impulsion d'abord de M. Besse et aujourd'hui de M. Lévy, Renault a réorienté sa stratégie en se désengageant de certaines activités trop éloignées pour se recentrer sur son vrai métier : l'automobile et le poids lourd.

■ On a souvent reproché à Renault - vos concurrents en particulier - de bénéficier de son statut privilégié d'entreprise publique, d'être abusivement aidé par l'Etat.

Comme vous le savez, dans ce domaine aussi les choses ont beaucoup évolué. Renault se désendette, fait des bénéfices et investit. Renault reste une entreprise publique ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir les mêmes contraintes qu'une entreprise privée. Une chose est certaine : le statut de l'entreprise ne modifie en rien mon métier de contrôleur de gestion.

■ On imagine que dans une grande maison comme Renault, quand on entre pour faire de la gestion, on se condamne à vie à faire de la gestion.

Il ne faut pas se leurrer : lorsqu'une entreprise investit sur un jeune cadre, on peut aisément admettre qu'elle veut le "rentabiliser" dans le domaine où il a acquis une réelle compétence. Ce qui n'empêche pas, bien au contraire, une grande souplesse dans les types de responsabilités ou l'existence de passerelles entre fonctions et services. En effet, la rentabilité maximum que l'on peut obtenir de ce cadre, c'est d'en faire un très bon dirigeant et donc de lui faire connaître plusieurs secteurs, voire toutes les activités de l'entreprise.



Contrôle de gestion : le courage d'une image fidèle.

■ Vous-même êtes un bon exemple de mobilité professionnelle ?

Au cours de mes 16 ans chez Renault, j'ai changé cinq fois de job ! J'ai commencé par faire de l'informatique et de l'analyse financière puis j'ai travaillé à la Trésorerie Internationale où j'ai monté des opérations de financement avec les banquiers, puis je suis allé à Lorient comme Directeur Financier d'une de nos filiales.

■ Vous êtes parti ensuite pour l'Argentine.

J'y ai été pendant plusieurs années Directeur Financier et ce poste comportait la présidence de deux filiales financières. Nous avons une forte implantation industrielle et commerciale en Argentine. A lui seul, Renault y détient 1/3 du marché des véhicules particuliers et emploie environ 10000 personnes.

■ Puis ce fut le retour en France...

J'ai été d'abord responsable du contrôle de gestion de la Direction Commerciale, puis Directeur Financier de Renault Agriculture avant de rejoindre le Siège comme Directeur du Contrôle de Gestion où j'ai en charge l'animation fonctionnelle de ceux qui font de la comptabilité et du contrôle de gestion. Je définis avec mes collaborateurs leurs missions et (cela, je pense, vous intéresse directement), leurs évolutions de carrière.

Le contrôleur de gestion ? Avant tout un entrepreneur !

■ Justement, pour réussir chez Renault, quelles conditions faut-il remplir ?

La meilleure formation, c'est celle qui vous fait "passer" par les aspects essentiels de l'entreprise. Il est important, sans nécessairement y avoir des responsabilités opérationnelles, de connaître les différentes facettes d'une entreprise, comprendre ce que signifie produire, vendre, avoir le sens du marché... Il ne faut pas oublier que les mécanismes de contrôle de gestion, ce sont simplement des techniques. Ce qui importe pour s'affirmer, c'est d'avoir en vue la finalité de l'entreprise, son développement, sa rentabilité... Et puis avoir une sensibilité contrôleur de gestion.

■ C'est-à-dire ?

Je vous étonnerais peut-être si je vous disais que le contrôleur est avant tout un entrepreneur. Auparavant, le responsable financier d'une entreprise était un peu le super-comptable. Aujourd'hui, la direction financière de Renault, outre la finance pure, s'intéresse avant tout à la super-structure (c'est-à-dire aux opérations vis-à-vis des marchés monétaires et financiers, qui offre des services intégrés à la démarche industrielle et commerciale (le conseil aux entités opérationnelles) mais aussi, par ses filiales de services et de crédit, une gamme complete d'activités commerciales et de gestion d'affaires.

Renault-Volvo : n°4 mondial

■ Selon vous qu'apporte à Renault le récent accord avec Volvo ?

Cet accord, qui vient d'être annoncé est un événement majeur dans la vie de l'entreprise. Il nous assure d'être bien placé dans la compétition économique internationale. L'ensemble Renault-Volvo se situe désormais au 4e rang des constructeurs automobiles mondiaux.
Il me permet d'être optimiste sur l'avenir du groupe et pas uniquement parce que nos résultats sont meilleurs et que nous renouons avec les bénéfices. J'ai le sentiment que Renault est durablement sur la bonne voie, que nos produits sont plus appréciés et que leur qualité est vraiment reconnue. Un dernier signe de notre vitalité : nous assistons à un regain d'intérêt de la part des jeunes diplômés pour nous rejoindre dans notre challenge. Nos portes leur sont grandes ouvertes !

Propos recueillis par Axel Dauchez, Ecole Polytechnique et Domnin de Kerdaniel, Ecole Centrale Paris (février 90).

Le Monde de la Gestion

Pour accompagner le fort développement de son activité, une des sociétés de l'un des premiers groupes privés internationaux d'assurance recherche le

Responsable de la distribution institutionnelle

Paris — **250/300 KF + Intéressement**

Responsable de votre centre de profit, vous prendrez en charge la gestion et le développement des accords de partenariat avec les grands distributeurs institutionnels : banques, caisses de retraite, réseaux divers...

Vous animerez et coordonnerez l'action vis à vis de cette clientèle sur les plans de la conception des produits et de leur commercialisation, de la gestion, de l'actuariat et de l'informatique.

Agé de 28/35 ans, de formation Grande Ecole et si possible juridique, vous avez une expérience d'environ quatre ans de la vente ou du marketing de produits financiers techniques, acquise en milieu bancaire ou financier.

Les perspectives d'évolution sont très ouvertes pour un candidat de valeur.

Adressez votre dossier de candidature à Antoine KAMPHUIS sous référence AK 9112 LM à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS

ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD



Controleur de gestion

Paris — **Réf. AM 9113 LM**

Avec près de 2 Mds de francs de marge brute, Roux, Seguela, Cayzac et Goudard est l'un des premiers groupes de communication français.

Dans le cadre de son expansion mondiale par croissance externe, il recherche un jeune financier pour assister le controller international.

Il devra assurer le contrôle budgétaire, le reporting et l'analyse des résultats pour les filiales Européennes, Grande-Bretagne, Hollande, Espagne, Portugal, Allemagne, etc... Il participera à la consolidation, et à des missions ponctuelles : montages financiers et fiscaux ; dossiers de participations.

Le candidat recherché, diplômé d'une école de commerce, possède une première expérience réussie de 1 à 2 ans maximum en audit interne opérationnel.

Contactez Antoine MORGAUT au 49.24.90.00 ou adressez votre dossier de candidature à l'adresse suivante :

Kamphuis Morgaut
FINANCE

34, rue Pasquier - 75008 PARIS

Organisateur comptable

Analyser, concevoir, faire adopter

Au sein d'un des plus importants organismes financiers à la clientèle diversifiée : collectivités locales, habitat, économie mixte..., le titulaire du poste sera chargé, dans le cadre du nouveau système d'information, de participer à la conception des procédures administrative et comptable et de faire accepter leur mise en place. Pour cela, il travaillera en collaboration avec les consultants externes et les informaticiens, prendra en charge les règles informatiques de traduction comptable et fera évoluer les procédures. De formation supérieure + DECS, le cadre recherché justifiera d'une expérience minimum de 3 ans acquise en milieu bancaire. Ses compétences comptables et ses connaissances de l'outil informatique, ainsi que ses qualités de sérieux, d'imagination et de dialogue seront des atouts pour réussir dans ce poste.

Evelyne LEVY, 2, avenue Hoche 75008 PARIS — Réf. 4322/M

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT



JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ESCO Corporation (US), un des leaders mondiaux dans le domaine de l'acier, fabrique des produits innovants et des alliages destinés principalement aux TP, mines et dragages. Pour notre siège européen (LYON), nous recherchons

Rattaché au DAF Europe, sa mission est double :
- Elaboration des budgets et reporting du groupe
- Implication directe dans la gestion financière et comptable.

Il participe activement à l'évolution du système d'informations financières de la société et dispose d'un outil informatique performant.

Les contacts fréquents avec les filiales européennes impliquent une bonne maîtrise de l'ANGLAIS.

Une formation supérieure comptabilité/finance, une expérience de 3/4 ans dans ces domaines alliées à un sens aigu de la communication sont nécessaires pour réussir et s'épanouir dans ce poste.

Intéressé ? Adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL sous référence 55.3382 M 3 cours Albert Thomas 69416 Lyon cedex 03.

Mercuri Urval



Chargé d'études de coûts

approche industrielle

Premier Etablissement Bancaire de sa région, le Crédit Mutuel de Bretagne recherche, pour renforcer son équipe du Contrôle de Gestion, un Collaborateur (H/F) chargé de développer les études de coûts des opérations en milieu bancaire.

Profil : formation supérieure scientifique ou commerciale. Expérience de 2 à 3 ans du contrôle de gestion, de préférence en milieu industriel.

Poste basé à Brest.

Adressez votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf 3.90 à : Crédit Mutuel de Bretagne-Service Recrutement - 29288 Brest cedex.

Crédit Mutuel de Bretagne

une banque à qui parler



elf aquitaine

L'un des tous premiers groupes industriels français à présence mondiale, 72000 collaborateurs travaillant sur les 5 continents

RECHERCHE POUR SA DIRECTION EXPLORATION-PRODUCTION

FISCALISTE INTERNATIONAL PARIS

Au sein d'une division fiscalité, vous assurez le suivi fiscal de filiales étrangères : déclarations fiscales, négociations avec les administrations, optimisation des structures fiscales.

Agé de 28/32 ans, de formation juridique, ou financière, vous avez acquis une expérience fiscale significative d'au moins 2 ans auprès d'un cabinet, d'un service fiscal d'entreprise ou de l'administration.
Vous maîtrisez parfaitement l'anglais notamment en vue de déplacements à l'étranger.

Envoyez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prét.) ss/réf. 90BO1/LM à SNEA(P) - DPRS - Carrières Recrutement - Tour ELF - CEDEX 45 92078 PARIS LA DEFENSE.

chef du service formation

SOCIETE DE CONSEILS — PARIS

Nous sommes le Conseil n°1 (6250 pers. - 1,7 Mdf de C.A.) des PME/PMI en milieu rural.
A travers un réseau de plus de 430 agences réparties sur le territoire national, nous intervenons dans les domaines suivants : Comptabilité - Gestion - Juridique - Fiscal et Informatique.
Notre service "Formation" a été créé pour renforcer le professionnalisme de nos collaborateurs, et aussi pour répondre aux besoins de nos clients. Notre Directeur Général recherche son :

CHEF DU SERVICE FORMATION.

Véritable manager d'un centre de profit, vos missions sont :
- l'élaboration et la réalisation des plans de formation • la conception de nouveaux produits
- l'animation du réseau de nos 70 consultants formateurs • leur recrutement.

Par ailleurs, vous menerez des actions de conseil en matière de gestion prévisionnelle de l'emploi et des carrières, et de communication interne.

Vos atouts : - de formation supérieure de type ESC... vous êtes un professionnel des Ressources Humaines et plus particulièrement de la fonction formation,
- vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie en tant que Consultant et/ou Responsable d'un centre de profit dans le domaine du Service.
- vous êtes organisateur, gestionnaire, et possédez de réelles qualités relationnelles.

Vous êtes intéressé par ce challenge.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + prétentions) sous réf. ADT 901 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

COCEPLAN — 2, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16 — 11, rue Victor Hugo 69002 Lyon

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes l'un des plus importants établissements financiers français intervenant tout particulièrement sur le marché boursier. Nous souhaitons, dans ce domaine, posséder en interne un véritable "observatoire". C'est pourquoi nous recherchons aujourd'hui un :

Responsable d'études boursières

Au sein de notre service Etudes et Développement, et à la tête d'une petite équipe d'analystes, il aura la tâche de :
- *mettre en place des instruments d'observation et de mesure du marché (en s'inspirant de ce qui peut exister en France ou à l'étranger),*
- *analyser les résultats et en préparer des synthèses,*
- *diffuser aussi bien en interne qu'en externe, les études ainsi réalisées et en promouvoir l'intérêt.*

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un diplômé d'enseignement supérieur (finances, économie, statistiques) ayant déjà une expérience de 3 à 5 ans dans un service d'études d'une société de bourse ou d'un établissement financier.

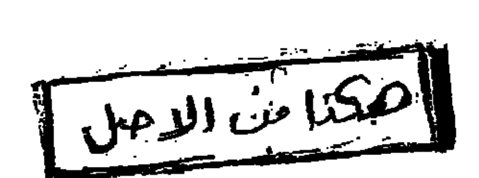
Outre le dynamisme et la rigueur, nous demanderons au titulaire une bonne connaissance de la micro-informatique et une très bonne maîtrise de l'anglais.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, Curriculum Vitæ et prétentions) à notre Conseil Denis SESBOUE COREX - 11, avenue Myron T. Herrick 75008 PARIS sous la référence REBIM



COR'EX
Conseil Recrutement Excellence

MEDIAPA



THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

GESTION



Françoise FLORES - Christophe DUVAL - Luc DEMIANS D'ARCHIMBAUD

LA GESTION : AU CŒUR DES AFFAIRES.

Le contrôle de gestion ? Certains croient connaître. Des chiffres, des statistiques, des graphiques, voilà pour cliché. Thomy, armé de son stylo, a préféré aller voir chez Thomson à quoi ressemblaient les nouveaux contrôleurs de gestion. Il n'a pas été déçu. Curieux, inventifs, passionnés par les projets du groupe, ces jeunes se retrouvent rapidement au coeur de la vie économique de l'entreprise.

80 milliards de chiffre d'affaires! A lui seul, ce chiffre en dit plus long sur le groupe Thomson que des explications complexes sur son importance économique. Au coeur de cet immense navire, la direction du budget et du contrôle de gestion constitue le véritable centre nerveux de l'information économique par lequel passe un nombre insensé de chiffres, analyses, études et projets de tout ordre, tous dirigés vers la direction générale. "Un bateau a besoin d'instruments de pilotage pour pouvoir réagir rapidement", note Bernard Huet, 42 ans, ESCP, directeur du budget et du contrôle de gestion du groupe Thomson, "nous devons être capables de donner à la direction générale la position de l'entreprise par rapport aux prévisions budgétaires; nous mesurons la performance, mais nous devons également proposer ou nous assurer que les mesures correctrices sont prises si le cap n'est pas tenu, et contrôler leur mise en oeuvre". Corriger, expliquer, améliorer, proposer, voilà les principaux leitmotivs qui guident le contrôle de gestion modèle Thomson. Dans un monde qui bouge, Thomson est au coeur de l'évolution des activités et des produits tant de l'électronique grand public que de l'électronique de défense. "Voilà pourquoi notre métier n'est pas figé dans sa technicité; il vit au rythme de l'entreprise", poursuit Bernard Huet.

Pas question de chercher une cohorte de vieux comptables arc-boutés sur des comptes poussiéreux, Thomson offre au contraire à de jeunes diplômés la chance d'assumer des fonctions qui font la part belle aux propositions et aux initiatives. Lorsque Christophe Duval arrive il y a trois ans à la direction du budget avec une formation d'ingénieur complétée par un DEA de physique des solides et l'IAE en poche, il se retrouve en charge du suivi des activités composants électroniques. Rapidement, il devient l'un des acteurs clés dans les relations entre les différents partenaires de la joint-venture européenne SGS/Thomson. "En plus du travail de base de contrôle de gestion et de suivi des budgets, Thomson nous permet de participer à des négociations à un haut niveau, ce qui est rare pour des gens de nos âges", reconnait Christophe qui a été associé au rachat d'Inmos en Grande Bretagne.

Au coeur de la réalité opérationnelle, les contrôleurs de gestion travaillent aussi en pointe. Là, il s'agit de recherche et de développement, un domaine où le groupe totalise des investissements de 7 milliards de francs par an. Un secteur que Luc Demians D'Archimbaud, 33 ans, ancien de Supelec et de l'Insead, connaît bien. "Nous veillons à mieux suivre les études dans les différentes unités du groupe", souligne-t-il, "nous procédons à des analyses ponctuelles sur les projets, nous mettons en évidence les problèmes de réalisation. Nous cherchons aussi les synergies entre ces grands projets".



Et, chez Thomson, entre l'électronique de défense et l'électronique grand public, ils ne sont pas près de manquer de travail.

Au sein de la direction financière, Françoise Flores, 32 ans, formée à HEC, a trouvé depuis cinq ans chez Thomson une équipe qui partage sa passion de l'excellence. Sa mission actuelle consiste à assurer le maintien de Thomson au fait de l'évolution de la doctrine comptable internationale, et des systèmes d'informations financières les plus avancés. Grâce à un contact permanent avec les autres cadres financiers du groupe, elle en assure la mise en oeuvre, en s'impliquant notamment dans l'effort de formation que privilégie le groupe. "Chez Thomson, qualité et progrès sont des mots d'ordre qui me permettent de faire évoluer notre métier vers une efficacité et une pertinence toujours accrues". Ils ne sont pourtant que neuf cadres à la direction du budget et du contrôle de gestion, au siège de Thomson, à la Défense. Les autres contrôleurs sont répartis entre les différentes branches qui coordonnent le contrôle financier des divisions et filiales, le tout dans un souci de décentralisation et d'efficacité évident.

Ces trois exemples ne sont pas des cas isolés, loin de là. Aujourd'hui, les jeunes contrôleurs de gestion arrivent de plus en plus avec des formations solides et diversifiées : écoles de gestion et formation d'ingénieurs. Une des raisons qui expliquent qu'ils ont la ferme intention de ne pas s'en tenir à leur fonction présente et parient sur une mobilité professionnelle accrue, en France mais aussi de plus en plus à l'étranger. "Le groupe change beaucoup, la mutation entre les filières professionnelles est encouragée", reprend Christophe Duval, " à 32 ans, on n'a pas envie de s'enfermer". Ce n'est pas Luc Demians D'Archimbaud qui le démentira. En huit ans il est passé du secteur de l'intelligence artificielle où il avait débuté, au contrôle de gestion.

"Chez Thomson, le contrôle de gestion demande une compréhension et une immersion totale dans l'entreprise", achève Bernard Huet, "c'est pourquoi il est passionnant". On a pu largement s'en apercevoir.

THOMSON
Direction des Ressources Humaines
Cedex 67
92045 Paris La Défense



Chef comptable très impliqué dans la gestion.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion de centres de stockage d'hydrocarbures en France et l'ingénierie de stockage à l'étranger.

Rattaché au secrétariat général et directement responsable de huit personnes, vous prendrez en charge la comptabilité du siège et d'une douzaine de sociétés - dont certaines anglo-saxonnes -, superviserez la paye et gèrerez notre trésorerie. Vous préparerez les budgets et serez le garant de la fiabilité des documents transmis aux maisons mères. Vous participerez à l'analyse des coûts et des tarifs résultants de la comptabilité analytique et serez le pivot de l'informatique de gestion.

Une formation de niveau DECS minimum, une expérience de près de 10 années : autant d'atouts qui vont vous permettre de prendre rapidement la hauteur nécessaire à la maîtrise de situations parfois complexes. Vous trouverez ainsi facilement vos marques dans un environnement intellectuel de haut niveau qui a largement privilégié un bon climat social. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, vous confirmera que nous apprécierons des connaissances fiscales sérieuses et un bon niveau en anglais. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 079 712 LM au 140, Bd Haussmann - 75008 PARIS.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Société Internationale leader européen sur son marché recherche un

Controller

Province, 150 KM de Paris — **300 KF±**

Bras droit du Directeur, il sera responsable du suivi financier d'un centre de profit, en particulier :
- il prendra en charge un reporting anglo-saxon, analysera les résultats et produira les informations financières nécessaires à la direction.
- il proposera les plans d'actions annuels et bouclera le budget.
- il contrôlera les prix de revient et se prononcera sur la rentabilité des investissements planifiés.

Assisté dans ses fonctions par une équipe de quatre personnes, le candidat devra être à même de faire évoluer son service.

Ce poste d'intégration s'adresse à un candidat d'une trentaine d'années, justifiant d'une première expérience en milieu industriel, en cabinet d'audit ou en cabinet de conseil anglo-saxon.

L'anglais est nécessaire dans une optique d'évolution à l'international. Une formation type grande école est indispensable.

Contacter Alain Noret, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis rue Spontini, 75116 Paris, sous réf.AN5139MO.

MP

Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

Schlumberger

AUDIT FINANCIER ET ORGANISATION DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

■ La Direction de l'Audit de SCHLUMBERGER Limited souhaite intégrer de jeunes

AUDITEURS

Vous êtes diplômé d'une grande école de gestion, titulaire d'un MBA, DECS,... parfaitement bilingue Anglais.

Vous avez acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un grand Cabinet d'Audit et vous souhaitez donner à votre carrière une dimension internationale.

Nous vous confierons dans un premier temps des missions d'organisation et d'audit financier. La connaissance de notre environnement et de nos structures, jointe à vos capacités d'initiative et de responsabilité, vous permettra d'évoluer à moyen terme vers un poste opérationnel de Contrôleur de Gestion au sein de SCHLUMBERGER INDUSTRIES, SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES ou de SCHLUMBERGER SERVICES PETROLIERS.

La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre réussite chez SCHLUMBERGER.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée, sous la référence AU/LMO502, au Département du Personnel.

SCHLUMBERGER LIMITED
42, rue Saint-Dominique
75340 PARIS Cedex 07

En permanence sur votre Minitel tous les postes INGÉNIEURS ET CADRES proposés par Schlumberger

AD'COM.

Un groupe industriel français en forte croissance, 21 Mds de CA, recherche pour l'une de ses principales filiales internationales un

Adjoint au Directeur Comptable

Nanterre (92) — **260 KF+**

Bénéficiant d'une large autonomie, il sera le responsable direct de la comptabilité de plusieurs sociétés. En outre, il participera étroitement à l'élaboration des comptes financiers consolidés et au reporting mensuel. Le candidat, titulaire d'un DESCF, âgé de 26/30 ans, justifie d'une expérience de 3 à 5 ans en cabinet d'audit et/ou entreprise industrielle.

Contacter Frédéric Pougeon, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV+ photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Comptabilité, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.FP4882MO.

MP

Michael Page Comptabilité
Spécialiste en recrutement Comptable

SOCIÉTÉ FINANCIERE, FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS RECHERCHE :

INSPECTEUR

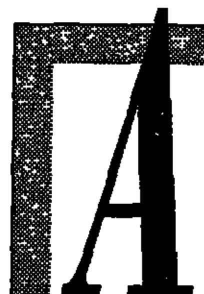
H.F

A 35 ans environ, de formation juridique et comptable, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans au sein d'une banque, dont une, dans une fonction inspection.

Rattaché au Directeur Général, votre mission sera double :
- Contrôler et vérifier les engagements, les procédures, ainsi ques les pièces comptables et administratives ;
- concourir à l'étude de l'organisation et des méthodes de travail.

Votre sens du contact et votre disponibilité sont vos atouts indispensables pour réussir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, Curriculum Vitæ, photo) sous référence 6629 à **MEDIAPA** 50-54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX



GRANDE BANQUE APPARTENANT A UN PUISSANT GROUPE FINANCIER

ADJOINT COMPTABILITE GENERALE

Vous intégrez, comme adjoint, le service chargé de la comptabilité générale de la banque : tenue comptable, états de synthèse, déclarations B.D.F. et C.B., consolidation, déclarations fiscales, et comptabilités de fillales.

Vous participez à la mise en place de notre nouveau progiciel. (définition et validation des procédures)

Vous êtes également responsable du reporting commission bancaire et Banque de France.

Enfin, vous participez, bien entendu, à l'ensemble des activité du service (11 personnes).

Cadre comptable bancaire depuis au moins 5 ans, vous souhaitez, aujourd'hui grâce à votre excellente formation (D.E.C.S.), évoluer vers des responsabilités accrues.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf : 08.1006 à :
Contesse Publicité - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex.

CONTESSE

FAITES LE LIEN ENTRE LE MARKETING ET LA FINANCE

CONTROLEUR BUDGETAIRE

Au sein des laboratoires PARKE DAVIS (900 MF de CA, 900 pers.), filiale de WARNER LAMBERT (25 milliards de F de CA, 33000 pers.) groupe multinational américain diversifié (pharmacie, grande consommation...), vous serez chargé du contrôle budgétaire des activités de **grande consommation** (hygiène et soins, confiserie).
A 25 ans, vous avez complété votre formation supérieure (école de commerce, DESS CG...) par une 1ère expérience dans la fonction.
Rattaché au Contrôleur de Gestion des activités de **grande consommation**, vous participerez à la préparation des plans annuels et stratégiques, au reporting de groupe et assurerez le contrôle budgétaire des dépenses.
Véritable "interface" entre le marketing et la finance, vous saurez apporter aux directeurs et aux responsables budgétaires les conseils qu'ils attendent.
Vous êtes méthodique, rigoureux et votre expérience de la micro-informatique vous permettra de développer les outils de gestion.
Anglais lu, écrit et parlé indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Patrick LOUSTAU - PARKE DAVIS 11, avenue Dubonnet - 92407 COURBEVOIE

PARKE-DAVIS

HEC, ESCP, ESSEC...

Numéro 2 chez le Numéro 2 ?

En effet nous proposons à un véritable potentiel (HEC, ESCP, ESSEC...) qui justifie de 7 ans environ d'expérience de gestion opérationnelle d'activité commerciale, de nous rejoindre.
Il doit d'abord être animateur et fédérateur, il doit ensuite être bon professionnel de son métier et enfin homme de conseil, de synthèse, très opérationnel et autonome.
Numéro 2 dans un des domaines de la distribution spécialisée (5 milliards - 50 magasins) nous cherchons celui avec lequel, le Directeur de notre plus importante région — 2 milliards - 1 500 personnes — constituera un binôme effectif.
Il assure la gestion d'une quinzaine de magasins avec leurs directeurs, anime les contrôleurs de gestion de ces magasins, travaille avec ses collègues et la Direction Administrative et Financière de la Société.
Il contrôle, propose, innove, précède, gère... en animant les hommes. La moitié de son temps sur le terrain (Lille, Paris, Bordeaux) il est basé au siège de la région à Paris.
C'est l'intelligence des situations et l'adhésion à nos valeurs humaines et d'éthique qui fera la différence pour ce poste d'avenir.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser, lettre manuscrite, CV, sous réf. C119X à Oliver Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.



PARIS LONDRES

Le Monde de la Gestion

GRANDES ECOLES DE COMMERCE



GESTIONNAIRES DE PATRIMOINE

Grand Groupe bancaire et financier placé au tout premier plan de la compétition internationale, nous développons nos implantations notamment dans les Grandes METROPOLES régionales.

Diplômé d'une grande école ou équivalent, vous êtes débutant ou vous possédez déjà une expérience similaire. Aujourd'hui, vous souhaitez exploiter à fond votre goût pour l'économie dans toute sa diversité.

Après une période de formation très complète, nous vous confierons une clientèle privée que vous gèrerez et développerez. Analyse des besoins, diagnostic financier et force de proposition vous permettront de conseiller vos clients en leur ouvrant des champs d'investissement dans tous les domaines de l'activité économique.

Vous l'avez compris, pour écouter, cerner et anticiper les attentes d'une clientèle de très haut niveau, vous alliez à votre sens psychologique et relationnel une solide culture générale.

Pour réussir et évoluer dans votre mission, nous vous donnerons tous les atouts logistiques et le professionnalisme d'un Groupe renommé pour son image de haute technicité.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez ALLO-CARRIERES au (1) 49.09.09.49 du lundi au vendredi de 9h à 17h (précisez la réf. A195) ou adressez votre dossier de candidature sous réf. A195/LM à ALLO-CARRIERES 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

(1) 49.09.09.49

ALLO CARRIERES

MEDIAPA

Société Financière de renommée internationale en pleine mutation (500 personnes), implantée au centre de Paris, recherche pour renforcer sa Direction des Ressources Humaines un(e) chargé(e) de recrutement

OPTIMISER NOS RESSOURCES HUMAINES

CHARGE(E) DE RECRUTEMENT

Rattaché(e) au Responsable Emplois et Carrières, vous prendrez en charge les opérations d'un certain nombre de recrutements (Employés, Maîtrise et Cadres).

Dans le cadre de la politique de gestion des Ressources Humaines, vous contribuerez à l'accueil, à la mise en place et au suivi de l'intégration du nouveau personnel. Vous réaliserez des études relatives à la gestion des emplois et des rémunérations. Vous participerez à la promotion de l'image de notre société auprès des Grandes Ecoles et des Universités.

De formation Psycho Prat, BAC + 4 psycho ou équivalent, vous avez 1 à 2 ans d'expérience acquise de préférence en cabinet.

Vos qualités d'écoute, votre aisance relationnelle, votre sens de la communication sont vos atouts pour réussir dans cette mission.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6627

MEDIAPA 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE CEDEX

Responsable des Services comptables

Nous sommes une PME très profitable, spécialisée dans la promotion immobilière (Bureaux, Parcs d'Activités...). Nous voulons étoffer notre staff et créons le poste de Responsable des services comptables.

Vous aurez en charge la comptabilité générale jusqu'au bilan inclus, la consolidation des comptes et la fiscalité. Vous reporterez au Directeur Financier.

Agé(e) de 35 à 45 ans, de formation DECS ou équivalent... vous avez une solide expérience acquise en société industrielle ou de service proche, si possible, du secteur immobilier. Vous avez une bonne pratique de la micro-informatique. Autonome, rigoureux, efficace, vous avez le sens de la communication et le goût du travail en équipe.
Pour ce poste basé à Paris, nous vous remercions de nous adresser lettre manuscrite, Curriculum Vitæ, photo et rémunération souhaitée sous référence 118-01/M à ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

LE SERVICE DES FINANCEMENTS SPÉCIAUX DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE RECHERCHE DES

CADRES COMPTABLES *H/F*

Vous mettrez en place des organisations décentralisées.
Dans le cadre du nouveau plan comptable des établissements de crédit, vous assisterez l'implantation de modules de comptabilité dans différents secteurs d'activité financières : cahier des charges, tests, formation des utilisateurs - (en liaison avec des prestataires extérieurs).

Après un DECS, vous avez acquis 4 ans minimum d'expérience en grande entreprise ou cabinet d'audit où vous avez participé à la conception et à l'implantation de progiciels comptables.

Une évolution vers d'autres responsabilités à moyen terme vous sera proposée.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions, sous réf. CC à Anne LAHAYE - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service du Recrutement 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA



Gérez et administrez notre filiale «in London»

Diplômé d'une Ecole de Commerce ou de Gestion, vous avez acquis une première expérience de 2 ans. Vous parlez naturellement un «fluent English» et êtes très autonome. Nous sommes leader européen pour la conception, le développement et la fabrication de circuits intégrés. Contrôleur de filiale, vous serez responsable de la gestion et de l'administration de notre filiale commerciale (10 personnes) située à l'Ouest de Londres.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CF à MATRA MHS - Marc Bethenod - CP 3008 - 44087 Nantes Cedex 03

MHS MATRA MHS

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Et si vous participiez à l'achat de 20 000 voitures neuves par an ?

Adjoint au Directeur de la flotte

La filiale française d'un leader mondial de la location de véhicules, 3 Md F en 89, 4 000 employés, 41 000 véhicules, vous propose cette mission...

Aux côtés du directeur du département Flotte, vous prendrez progressivement en charge la planification et une partie de la négociation des achats de véhicules neufs de la filiale. Vous exercerez, au sein d'une équipe jeune de 25 personnes, un rôle-clé d'étude prospective et de proposition pour ces domaines ainsi que pour les procédures du département.
A 28 ans environ et diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous avez mis en pratique lors d'une première expérience, vos talents de gestionnaire rigoureux et prévoyant pour des opérations financières d'importance. Homme de décision et de dossier, vous êtes capable, au-delà de l'analyse, de prendre les initiatives à même de faire déboucher vos projets et vos choix, et de négocier à haut niveau. Une communication facile, de l'autonomie, une parfaite maîtrise de la langue anglaise seraient les compléments souhaités chez un collaborateur pour lequel une voiture n'est pas seulement un véhicule !
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. C 157 S à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30



CONSEIL Ressources humaines

PARIS LONDRES

Jeune contrôleur de gestion pour un Groupe diversifié aux Antilles

Anciennement et solidement implantée aux Antilles, notre holding financière contrôle un ensemble de sociétés dont l'activité s'étend en particulier au Commerce, à l'Hôtellerie et à la Promotion immobilière dans la région.
Nous renforçons notre dispositif pour mieux accompagner notre développement et les nouveaux projets que nous sommes en train de concrétiser. Nous créons le poste de Contrôleur de Gestion.

Deux missions immédiates vous attendent. D'une part, la prise en main globale de la gestion des différentes activités. D'autre part, l'analyse des implantations hôtelières ultérieures, et le montage des dossiers relatifs a chacune de nos sociétés, en liaison étroite avec le PDG et la DAF dont vous dépendez.

28/30 ans environ, de formation supérieure type ESSEC, ESC, Dauphine..., vous avez une expérience de l'entreprise (on apprécierait une connaissance de la gestion hôtelière).
Rompu au montage des dossiers financiers, vous avez en outre le goût du dialogue et de la négociation : à ce titre, vous savez vous faire accepter et faire passer les décisions prises. Le sens de l'analyse et de la synthèse sont vos points forts.
Le poste est basé à Pointe-à-Pitre.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo sous référence 155/M (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83, rue Baudin - 92309 Levallois-Perret Cedex.

Membre de Syntec



BERNARD JULHIET RESSOURCES HUMAINES ANTILLES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

LE GROUPE THOMSON : UN TREMPLIN POUR VOTRE CARRIERE

Appartenant aux plus grands groupes mondiaux de l'électronique, nous réalisons 70 % de notre CA au niveau international. Une organisation largement décentralisée en France et à l'étranger est à la base de cette réussite. Dans ce contexte, nous vous proposons de conduire des missions majeures en tant que

AUDIT OPERATIONNEL/CONSEIL

Vos responsabilités opérationnelles couvrent le diagnostic, l'audit et le conseil à caractère exceptionnel au niveau du groupe et de son intérêt général.

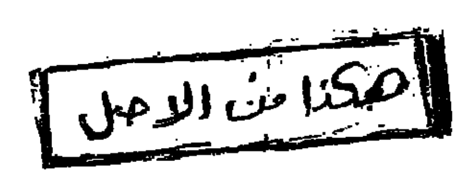
L'importance et la diversité de vos missions, le haut niveau de vos interlocuteurs (cadres dirigeants) justifient nos exigences. De formation grande école ou universitaire, vous possédez une première expérience d'environ 4 ans du conseil pluridisciplinaire ou de l'Audit dans un cabinet ou dans l'industrie. Vous maîtrisez bien sûr une langue étrangère, de préférence l'anglais.

Réussir cette mission vous offre un double avantage : être connu et reconnu des principaux décideurs et évoluer à court terme vers des postes de direction en France ou à l'étranger.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) à notre Siège Social : THOMSON - Véronique DELAMARRE - 92050 Paris la Défense - Cedex 67.



HCA





ADJOINT AU RESPONSABLE DU DEPARTEMENT ETUDES

Secteur banque et bourse

Marne-la-Vallée, proximité du R.E.R. Occupant une position centrale dans le domaine des valeurs mobilières, cet organisme recherche l'adjoint au responsable du département des études et problèmes généraux. Il aura pour mission l'animation d'une équipe de chargés d'études effectuant des missions d'études ou de conduite de projets, de leur conception jusqu'à leur mise en place. Cette mission nécessite des compétences d'encadrement, d'organisation et de suivi méthodologique. Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, ingénieur) possédant une expérience confirmée de l'organisation ou de l'inspection dans le milieu bancaire. Il devra faire preuve d'une grande aisance pour la synthèse dans des domaines variés (économique, juridique, informatique, organisation...). Ecrire à O. PECH en précisant la référence A/R9699M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.69.** (PA Minitel 36.15 code PA)





SPECIALISTE DES CREDITS PROMOTEURS

Banque

Paris - Un des tout premiers établissements spécialisés dans les crédits immobiliers (CT, LT), recherche pour sa direction des crédits promoteurs, un spécialiste des crédits court terme immobiliers. Il sera investi d'une double mission: il devra d'une part animer une équipe de chargés d'affaires assumant l'étude et la gestion des dossiers et d'autre part, il interviendra sur les opérations les plus complexes en apportant un soutien technique et commercial au réseau. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur et ayant acquis une solide expérience des crédits promoteurs au sein d'une banque ou d'un établissement financier spécialisé. Le candidat retenu devra allier une grande rigueur à une bonne capacité de négociation. Il devra justifier, en outre, de réelles aptitudes à animer une équipe. Ecrire à M. de SOUZA en précisant la référence A/R9533M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.** (PA Minitel 36.15 code PA)



C I CH
COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE

L'un des leaders européens de l'équipement de chauffage, nous réalisons plus de 2 Milliards de CA. Avec des marques comme CHAPPEE, IDEAL STANDARD, BRÖTJE... et déjà plusieurs filiales étrangères ; nous poursuivrons notre progression par l'acquisition d'autres sociétés européennes.
Notre Directeur Administratif et Financier recherche un collaborateur pour superviser

ORGANISATION CONTROLE DE GESTION

DE NOS FILIALES ETRANGERES

Basé à notre siège du Blanc Mesnil (93), il veillera à l'harmonisation des procédures de reporting du groupe et mènera des missions d'organisation et de gestion, concrètes et pragmatiques, avec autonomie.
Vers 30/35 ans, issu d'une Ecole de Commerce ou Ingénieur double formation, vous avez pratiqué le Contrôle de Gestion ou l'organisation.
Avec l'expérience et le goût de l'informatique, vous ferez évoluer les comptabilités analytiques, la gestion des stocks, développerez la GPAO,...
Homme de contact, vous aurez à dialoguer et à persuader à tous niveaux.
Disponibilité, rigueur et pragmatisme seront les éléments déterminants de votre réussite.
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous la *référence* 1921M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 bd Pereire - 75017 Paris



LYON

UNE STRATEGIE POUR 1995 :

L'Excellence au Service d'une Politique de Développement

Jeunes diplômés de l'enseignement Supérieur BAC + 4 minimum vous débutez ou souhaitez valoriser une première expérience. **Le Crédit Agricole du Sud-Est** (2500 personnes sur Rhône-Alpes), vous offre des opportunités *dans votre domaine de compétence.*

AUDITEURS

réf. ADT 030

Votre objectif :
- Apprendre la Banque.
- Contribuer à l'évolution de notre organisation et de nos procédures dans les différents secteurs de l'Entreprise.
- Chargé(es) de mission par notre direction générale, vous mènerez des actions de diagnostic et de conseil.
- **La justesse de vos analyses**, votre sens développé de la communication, votre potentiel créatif vous feront évoluer à terme vers des fonctions de management.

ANALYSTES FINANCIERS

réf. AFI 031

Votre objectif :
- Développer et gérer un portefeuille d'entreprises en collaboration avec le réseau commercial au sein de notre direction des affaires.
- Votre aptitude à l'évaluation des risques financiers et économiques, vos qualités de négociateur de haut niveau et une première expérience sont les conditions de **réussite** dans cette fonction.

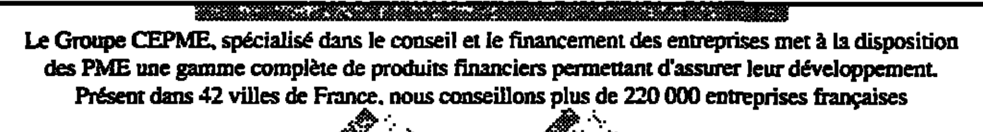
Vous vous reconnaissez dans ces profils, alors :

adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions au : CREDIT AGRICOLE du SUD - EST 69541 CHAMPAGNE au MONT D'OR cedex.



CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST

CONTESSE


Le Groupe CEPME, spécialisé dans le conseil et le financement des entreprises met à la disposition des PME une gamme complète de produits financiers permettant d'assurer leur développement. Présent dans 42 villes de France, nous conseillons plus de 220 000 entreprises françaises



Chargés de Clientèle Senior

De formation supérieure - Ecole de commerce, ITB, Juriste - vous possédez une première expérience du secteur bancaire et plus particulièrement de l'exploitation entreprise.

Responsables à part entière de vos clients, les décideurs de PME (Directeurs Financiers ou Directeurs Généraux) vous aurez en toute autonomie à diagnostiquer leurs besoins, conseiller, gérer et analyser les risques. Vous participerez activement à la prise de décision finale.
Rapidement, suivant vos résultats, vous prendrez la responsabilité d'un groupe commercial que vous animerez et gérerez. Plus qu'une opportunité, nous vous proposons aujourd'hui d'intégrer au sein de notre groupe un métier très porteur qui saura dynamiser votre carrière et vous offrir de très larges possibilités d'évolution.

Merci d'adresser sous réf.03MO votre dossier de candidature au CEPME, Madame DANION, DRH, 14 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS.



Crédit d'équipement des PME

L.B.W.

STIM
Entreprises

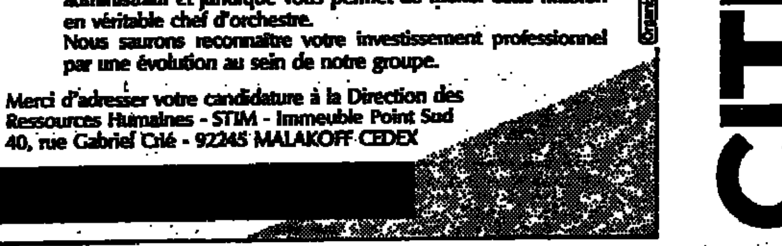
VENEZ DIRIGER NOS PROGRAMMES

«Immobilier d'Entreprises».

RESPONSABLE DE PROGRAMMES

STIM Entreprises, Société de promotion immobilière, filiale du groupe Bouygues Immobilier, recherche pour son siège à Malakoff (Boulogne fin 1990), un responsable de programmes.
De formation supérieure (Sciences Po, École d'Ingénieur ou de Commerce), *vous avez si possible déjà acquis une première expérience.*
Véritable homme de terrain, vous faites preuve de rigueur, de ténacité, de dynamisme et d'un sens commercial aigu.
Votre connaissance polyvalente dans les domaines financier, administratif et juridique vous permet de mener cette mission en véritable chef d'orchestre.
Nous saurons reconnaître votre investissement professionnel par une évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature à la Direction des Ressources Humaines - STIM - Immeuble Point Sud 40, rue Gabriel Crié - 92245 MALAKOFF CEDEX



Controleur de gestion

NOTRE MEILLEUR ACCELERATEUR, C'EST L'EMOTION.

La force attractive d'une entreprise peut s'évaluer selon différents paramètres : sa dimension, sa technologie, sa philosophie, son ambiance, ses rémunérations...
Et à tous ces critères, Citroën peut répondre positivement.
Avec en plus une dimension rare : L'Emotion.
- Celle d'anticiper constamment les besoins d'un public exigeant.
- Celle de participer à l'invention des techniques de demain.
- Celle d'améliorer tous les jours la qualité de ses produits et d'en être fier.

Une dimension que vous pourrez venir partager dès demain en tant que

CONTROLEUR DE GESTION.

Diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles de Commerce, DESS de Gestion...), vous êtes débutants où justifiez déjà d'une première expérience.

De nombreux postes sont à pourvoir à différents niveaux de responsabilités, au sein de la Direction de la Gestion et des Finances de notre siège à Neuilly : contrôle de gestion des filiales, des centres industriels ou des directions centrales... organisation des flux, centralisation comptable, conseil financier.

Autant d'opportunités dans le domaine du contrôle de gestion, de l'organisation de nos systèmes de gestion et de la comptabilité !

Alors, si vous êtes avides d'épanouissements et de responsabilités immédiates, n'hésitez pas à nous contacter et venez partager notre formidable passion.

Adressez votre dossier de candidature (lettre, photo, CV...) à Automobiles Citroën - Recrutement IC - 62, Bd Victor Hugo - 92208 Neuilly sur Seine Cedex.

CITROËN





Grand réseau de distribution recherche

Trésorier

Jeune diplômé d'Ecole de Commerce, avec expérience, attentif au marché extérieur et l'esprit d'initiatives, il gérera un important flux financier remontant des points de vente.
Il saura faire des prévisions de trésorerie à partir des informations qu'il devra réunir.
Poste évolutif avec gestion des mouvements monétaires internationaux.

Poste basé en région parisienne.

Envoyer lettre de candidature, curriculum vitae et prétentions sous réf. 3484MO à :
LBW. *30 bis rue Spontini, 75116 PARIS, qui transmettra.*

MANAGER NOS FLUX DE A à Z

HILTI, N°1 dans les systèmes de fixation
700 personnes et 70 agences en France

RESPONSABLE LOGISTIQUE. Rattaché au Directeur MARKETING SERVICES, vous assurez avec un effectif de 45 personnes, la prévision et la gestion des achats et de l'entrepôt, ainsi que la distribution et le transport des produits.

Agé d'au moins 30 ans, vous avez une formation supérieure de type ESC, ingénieur ou logistique. Vous avez prouvé déjà une bonne expérience du management dans ce domaine d'activité. Vos qualités de communication vous permettront d'intégrer une équipe motivée.

Ce poste, pour lequel nous proposons une rémunération motivante, est basé en banlieue Sud/Sud-Ouest.

Merci d'adresser votre candidature sous référence MRL (lettre man., CV, photo et prétentions) à notre conseil :
GROUPE PANISSOD
109 rue de Turenne
75003 Paris.



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — VGG

BANQUE D'AFFAIRES
Recherche

Spécialiste Activité Immobilier D'entreprises Paris

Notre client, une grande banque internationale bien implantée sur le marché français, vous propose de rejoindre une petite équipe autonome.

Votre mission sera :
• la recherche de nouveaux clients, en utilisant vos contacts avec les différents intervenants du secteur, aussi bien promoteurs, marchands de bien qu'établissements financiers spécialisés,
• l'analyse et l'appréciation de projets d'investissements immobiliers en France,
• la négociation et le montage juridique et financier des opérations.

Agé 35 ans environ, de formation supérieure, vous parlez couramment anglais et vous disposez d'une solide expérience de l'immobilier en France.

Notre client vous offre l'appui d'un groupe puissant et un niveau de rémunération extrêmement motivant.

Si vous vous retrouvez dans ce profil de poste, adressez votre CV ou contactez Jacqueline BOYD ou David KELLNER au Cabinet ANDERSON SQUIRES - 28, rue Notre-Dame des Victoires - 75002 PARIS - Tél : 42 61 00 81

Anderson, Squires
Spécialistes en Recrutement Financier

PUBLIPANEL

Chef Comptable



Fives Cail Babcock, l'une des toutes premières sociétés de mécanique européennes (CA 1,2 Md de F réalisé à plus de 70 % à l'exportation, effectif 1000 personnes) conçoit, développe, réalise et vend des équipements et ensembles destinés essentiellement aux industries de la cimenterie, sucrerie, minéralurgie et au BTP (tunneliers).
Nous recrutons aujourd'hui, pour notre Direction Financière installée à LILLE, un

CHEF COMPTABLE

Collaborateur du Directeur Administratif et Financier, vous serez chargé de l'ensemble de la comptabilité de la société (bilans, déclarations sociales et fiscales,...). Fives Cail Babcock est gérée à travers des centres de profit distincts, et a mis en place un système budgéto-comptable unique de saisie des informations.
Pour exercer cette fonction complète, vous managez une équipe de 7 personnes sur le site. Vous êtes également responsable des comptables des autres établissements de la société, ainsi que de ceux des grands chantiers à l'étranger.
De formation comptable supérieure, faisant preuve d'excellentes qualités relationnelles, vous possédez environ 10 ans d'expérience de la fonction. Une approche de la comptabilité américaine ou du contrôle de gestion vous permettra de concevoir un système comptable tourné vers l'exploitation immédiate des résultats. Une pratique de la comptabilité devises constituera un atout supplémentaire à votre candidature.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) sous réf. 010 M à notre Conseil ORBE – 41, avenue George V – 75008 Paris, qui l'étudiera en toute confidentialité.



ORBE

SECOURS CATHOLIQUE

Votre compétence au service d'une grande cause ?

Une des principales associations humanitaires françaises :
104 délégations départementales, 820 salariés, 64 000 bénévoles dont l'action s'exerce tant en France qu'à l'étranger.

CONSEILLER DE GESTION

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier et assisté d'un contrôleur comptable, • vous examinez les comptes des délégations départementales, leur justification, leur imputation, conformément aux procédures comptables, administratives et financières • vous collaborez à l'analyse des politiques de secours et de recettes • vous participez à la formation des trésoriers et comptables (salariés et bénévoles).

Familiarisé avec la comptabilité et possédant une expérience de contrôle de gestion, vous aurez de nombreux déplacements à effectuer dans les délégations. Il est important que vous partagiez les valeurs sur lesquelles est fondé le Secours Catholique pour vous y intégrer au mieux.

Merci d'adresser votre candidature sous référence LM 6/3 (lettre man., CV, photo et prétentions) à notre conseil :
GROUPE PANISSOD
109, rue de Turenne 75003 Paris.



MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — VGG



Institut National des Télécommunications

recrute

UN ENSEIGNANT-CONSULTANT

De profil ingénieur, cet enseignant aura acquis une expérience complémentaire en gestion, ou de profil école supérieure de commerce, il aura participé à des actions marketing dans le domaine de l'informatique et des télécommunications. Une expérience de l'enseignement et/ou du conseil souhaitée.

UN ENSEIGNANT-CHERCHEUR

De profil ingénieur, D.E.A. ou D.E.S.S., le candidat sera motivé pour la double compétence haute technologie et commerciale. Des travaux dans le domaine des systèmes de communication et d'information et une expérience d'enseignement et/ou de recherche sont souhaités.

Lettre candidature + CV + photo + prétentions à :
INT - DG - B. SALGUES
INT - 9, rue Charles-Fourier, 91011 EVRY CEDEX.

CABINET D'AUDIT (taille humaine)

recherche

SPÉCIALISTE FISCAL ET DROIT DES AFFAIRES

4 à 6 ans d'expérience en plus d'une solide formation théorique sont indispensables.
Excellentes perspectives d'évolution et très larges responsabilités pour candidat(e) de valeur.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à :
S.C.P. W & W, 11, rue Oswaldo Cruz - 75016 PARIS

Contrôleur de Gestion
à fort potentiel

Nous sommes un des groupes leader en produits carnés, pour accompagner notre croissance, la Direction Contrôle de Gestion et Système d'Information recrute au siège un Contrôleur de Gestion à fort potentiel.

Outre les missions classiques : • contrôle budgétaire des centres de profit, • analyse des tableaux de bord, • Participation aux cycles de prévision à court et moyen terme.

Il devra : • s'impliquer dans l'évolution des outils du contrôle de gestion, • jouer un rôle important de conseil et d'assistance auprès des gestionnaires de nos multiples établissements.

De formation supérieure (HEC - ESC - UNIVERSITÉ), avec une expérience de 3 à 5 ans en audit ou contrôle de gestion, la pratique de la micro-informatique et une connaissance des systèmes de reporting intégré.

Vous devrez en plus des qualités indispensables de synthèse et d'analyse faire preuve d'aisance dans la communication.

Des déplacements fréquents de courtes durées sont à prévoir.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé, photo et prétentions sous réf. LM03007 à notre Conseil

ceforpe marc forget et associés
10, rue de la Victoire 75009 PARIS



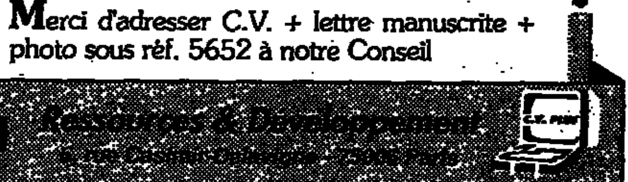
Membre du Groupe I.C.I. - N° 1
Mondial de la Peinture recherche
proche **ROUEN** :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, vous prendrez en charge le contrôle de gestion industrielle et commerciale, les budgets, tableaux de bords etc... et participerez au reporting local et international.

De formation E.S.C. ou équivalent, vous avez une expérience de 3/5 ans en contrôle de gestion si possible en milieu industriel, êtes familiarisé à l'informatique (micro-lotus 1.2.3.), parlez l'anglais.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo sous réf. 5652 à notre Conseil



BANQUE NATIONALE
TAILLE MOYENNE
RECHERCHE

OPERATEUR SERVICE TRESORERIE DEVISES

Vous serez chargé de vendre les produits de couverture de change et de taux d'intérêt à la clientèle industrielle et commerciale et d'offrir une prestation de conseil en matière de gestion de trésorerie internationale.

A 30 ans environ vous êtes diplômé d'une grande école et avez deux ou trois ans d'expérience.

Vous maîtrisez la langue anglaise et vous avez en outre un bon niveau en allemand ou en espagnol.

Des perspectives d'évolution vous seront offertes au sein de la salle des Marchés et à moyen terme vers une Direction mettant en œuvre les autres activités de la Banque.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre de candidature manuscrite avec curriculum-vitae et photographie sous la référence 4119 M à FORMES — 108, rue Saint-Honoré — 75001 PARIS, qui transmettra

Notre Groupe actif dans le domaine du **DEVELOPPEMENT D'OPERATIONS IMMOBILIERES MULTIFONCTIONNELLES** à prédominance commerciale intervient pour le compte d'actionnaires institutionnels et privés. Notre développement international nous conduit à rechercher un

AUDITEUR INTERNE

Chargé essentiellement d'assurer l'audit financier des programmes de promotion pour valider les prévisions financières et contrôler leur résultat financier vous participerez d'abord à la mise en place des procédures de gestion dans les sociétés du Groupe avant d'assurer le contrôle de leur application. Responsable de la revue des outils contractuels utilisés pour les activités de promotion et de gestion vous êtes chargé de l'audit financier des sociétés du Groupe, en liaison avec les auditeurs externes légaux et contractuels; vous effectuez aussi des missions d'audit opérationnel pour la Direction Générale. Jeune Diplomé (**UNIVERSITE OU E.S.C OPTION FINANCES**) votre expérience de 4 à 5 ans acquise en Cabinet d'audit ou dans un Groupe immobilier vous a familiarisé avec notre activité " à cycle long "; vous êtes rigoureux mais aussi relationnel et négociateur. Vous maitrisez l'anglais, et si possible l'espagnol et l'italien. (Ce poste basé à PARIS nécessite des déplacements)
Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 34-127 à notre conseil
MRT Consultants 20 rue de l'Arcade, 75008 PARIS

MRT consultants

Filiale de groupe bancaire, 12 agences, 50 personnes dans L'Ouest, C.A. 160 Millions de Francs recherche son



RESPONSABLE
ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sup de CO, environ 30 ans, dynamique, gestionnaire rigoureux prouvant une expérience avérée du secteur professionnel.

Autonome et mobile mais sachant rendre compte, il est chargé de l'élaboration des tableaux de bord et de leur animation en agence.

Assisté d'une équipe performante, assure l'interface avec les services généraux du groupe.

Résidence : Grande ville universitaire de L'Ouest.

Ecrire lettre manuscrite + CV + Photo et prétentions sous Réf. V 272 - confidentialité assurée
à Roland LECLERCQ - Conseil - 35140 GOSNE

Membre de



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

Les propositions de M. Gardini

Une trêve dans la bataille pour le contrôle d'Enimont

M. Raul Gardini, président du groupe Ferruzzi-Montedison, a proposé une trêve dans la bataille pour le contrôle du géant chimique italien Enimont, en acceptant samedi 3 mars que l'assemblée générale des actionnaires soit repoussée au 28 mars prochain.

Cette assemblée générale, qui a déjà été reportée plusieurs fois, doit désigner les deux membres du conseil d'administration représentant les 20 % d'actions Enimont vendues en Bourse il y a quelques mois. Les groupes public ENI et privé Montedison (groupe Ferruzzi) se partagent le reste des actions, avec 40 % chacun.

M. Gardini a renouvelé sa proposition d'une énorme augmentation de capital d'Enimont, de 10 000 milliards de lires (45,5 milliards de francs), comprenant l'apport de deux sociétés chimiques américaines filiales de Montedison, Himont et Ausimont, spécialisées dans la production de polypropylène et dans la chimie des matériaux. Cet apport de Himont et Ausimont serait évalué à environ 5 000 milliards de lires.

L'Enimont nouvelle formule que propose le président de Ferruzzi-Montedison représenterait un chiffre d'affaires de l'ordre de 20 000 milliards de lires (91 milliards de francs) en 1990 contre 14 662 miliards de lires (68 milliards de francs) l'an dernier.

Au conseil des ministres des Douze

La CEE augmente les quotas d'importations d'acier des pays de l'Est

Ordre du jour copieux pour le conseil des ministres de la Communauté européenne qui se réunit le lundi 5 mars à Bruxelles. Outre le problème des importations automobiles, les Douze s'apprêtent à régler pour 1990 l'épineux dossier des quotas d'importations d'acier alloués aux pays de l'Est ainsi qu'au Brésil. Le volume d'exportations vers la CEE attribué aux sidérurgistes brésiliens ainsi qu'à la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie et la Pologne devrait être augmenté de 15 %, soit une hausse légèrement inférieure aux propositions de la Commission.

A deux reprises, au cours de ces trois derniers mois, les commissaires européens avaient en effet défendu l'idée d'une progression de 18 % de ces quotas afin de soutenir les économies des pays de l'Est. La proposition avait provoqué un véritable tollé dans les milieux sidérurgistes européens. L'ensemble des six pays concernés représentait en 1989 15 % des importations d'acier de la Communauté, avec des ventes de 11,4 millions de tonnes.

La Chine va relancer son économie

La Chine va prendre des mesures immédiates pour assouplir le programme d'austérité instauré en octobre 1988 et relancer une économie en pleine récession, a indiqué samedi 3 mars l'agence Chine nouvelle. Le premier ministre, M. Li Peng, s'adressant au Conseil d'Etat (gouvernement), a déclaré que la Chine devait *« mettre fin à sa faible croissance d'ici à la fin juin »*. Dans ce but, une série de mesures vont être adoptées immédiatement parmi lesquelles figureront l'injection de capitaux dans des projets d'investissements majeurs, de nouveaux taux d'intérêt et la stimulation de l'activité du marché.

Le programme d'austérité a permis de faire revenir l'inflation d'un rythme de 10 % en 1988 à 6,4 % en décembre 1989, mais la production industrielle a cessé de progresser depuis l'automne et le chômage s'étend. – *(AFP.)*

Sur le marché britannique des vêtements de travail

Godfrey Davis abandonne son OPA sur Sketchley

Le groupe britannique de services Godfrey Davis (nettoyage, fourniture de linge et de vêtements de travail, location de véhicules) a annoncé la semaine dernière qu'il abandonnait l'OPA de 133 millions de livres (1 277 millions de francs) qu'il avait lancée sur Sketchley (teintureries, distributeurs automatiques de boissons, vêtements de travail, nettoyage) le 12 février *(le Monde* du mercredi 14 février).

Sketchley, dont le président avait rejeté l'OPA, avait annoncé pour l'exercice en cours un bénéfice avant impôt de 6 millions de livres (près de 58 millions de francs), contre 17,3 millions l'année précédente, et cela malgré une recette exceptionnelle de 2,2 millions.

Godfrey Davis a obtenu l'autorisation de retirer son offre, qui lui aurait permis de détenir 10 % du marché britannique des vêtements de travail et 30 % de la location de ces tenues.

M. Jean-Louis Gassée confirme son départ d'Apple Computer

M. Jean-Louis Gassée, numéro deux d'Apple, le fabricant américain d'ordinateurs, a confirmé son prochain départ dans une interview publiée samedi 3 mars par le *New York Times*. Il a indiqué qu'il quitterait ses fonctions fin septembre prochain, date du bouclage de l'exercice fiscal 1990.

M. Gassée, ancien dirigeant de la filiale française d'Apple et président d'Apple Products depuis 1985, a indiqué que son départ n'était pas dû au remaniement à la direction d'Apple annoncé il y a quelques semaines. Après neuf ans passés chez Apple, *« je pense qu'il est temps de conduire mes propres affaires »*, a-t-il affirmé en soulignant son intention de créer une firme informatique dans la Silicon Valley (Californie). Un porte-parole d'Apple a indiqué que la firme n'envisageait pas de nommer un remplaçant à M. Gassée, précisant que le développement des nouveaux produits sera assuré par le président d'Apple lui-même, M. John Sculley. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Pechelbronn met un pied dans l'assurance espagnole.** – Athéna, holding d'assurances contrôlée par Pechelbronn, vient de racheter 88,5 % du capital de Dapa, une compagnie d'assurances espagnole spécialisée dans l'automobile et contrôlée jusqu'à présent par la première banque privée espagnole, le Banco bilbao Vizcaya (BBV). Le paiement pourrait s'effectuer par échange d'actions. Dans ce cas, cette cession prendrait alors la forme d'un accord de partenariat plutôt que celle d'un désengagement de BBV du secteur de l'assurance.

□ **RECTIFICATIF.** – Un incident technique a altéré notre article présentant les résultats 1989 de Philips *(le Monde* du 3 mars). Il fallait lire que la faible progression du chiffre d'affaires 1989 s'expliquait non par des investissements, mais par *« des désinvestissements importants, notamment le gros électroménager blanc »*. Par ailleurs, la sortie de Philips du marché du système militaire devait se traduire par la *« cession de sa société spécialisée »* [et non pas *« la société suppléments »*] en RFA.

□ **La construction de l'Airbus.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans le titre de l'article consacré à la construction de l'Airbus *(le Monde* daté 4-5 mars, page 13), ce n'est pas, comme nous le notions dans le texte, l'A-320 mais l'A-321 – version allongée de l'A-320 – qui sera assemblé à Hambourg, en Allemagne fédérale. Les A-330 et A-340, les futurs gros porteurs du consortium, seront, eux, intégralement montés à Toulouse.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 29 décembre 1989

	23 fév.	2 mars
Valeurs franç. à rev. variable	91,9	91,9
Valeurs industrielles	90,4	90,5
Valeurs étrangères	92,8	95,1
Pétroles-Energie	107,3	108,4
Chimie	95,3	98,8
Métallurgie, mécanique	87,2	89
Electricité, électronique	96,2	96,1
Bâtiment et matériaux	85,3	86,3
Ind. de consommat. non alim.	89,6	88
Agro-alimentaire	90,3	89,3
Distribution	84	83,8
Transports, loisirs, services	95,1	96,4
Assurances	99,5	93,8
Crédit banque	101,4	100,7
Sicomi	98,5	97,8
Immobilier et foncier	93,9	94,8
Investissement et portefeuille	91,9	91,9
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	96,1	96,7
Emprunts d'Etat	96,7	95,8
Emprunts garantis et assimilés	95,6	95,6
Sociétés	96,1	96,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 221,9	4 221,8
Valeurs étrangères	4 341,2	4 448,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	608,3	609,2
Valeurs étrangères	579,5	594,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	110,1	110,5
Emprunt d'Etat	91,9	91
Emprunts garantis et assimilés	110,1	110,1
Sociétés	110,8	110,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	494,5	498,8
Produits de base	358,8	357,5
Construction	453,1	457
Biens d'équipement	318,1	320,6
Biens de consom. durables	535,2	548,5
Biens de consom. non durables	589,4	597,5
Biens de consom. alimentaires	785,2	785
Services	603	608
Sociétés financières	593,4	591
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	549	532,1
Valeurs industrielles	485,6	489
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	358,3	361,3

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	22 février 1990
Total actif	697 163
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	71 650
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 292
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	37 033
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	511
Effets privés	163 354
Effets en cours de recouvrement	38 679
Total passif	697 163
dont	
Billets en circulation	238 272
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	93 114
Compte courant du Trésor public	24 886
Reprises de liquidités	16 797
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 637
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 916

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours . 10,75 %
– Taux des avances sur titres .. 12 %

La valeur des Bourses européennes a augmenté de 25 % en 1989

Les Bourses de la Communauté européenne, avec Londres, Francfort et Paris à leur tête, ont vu leur valeur augmenter de 25 % en 1989, selon des chiffres publiés par le groupe de travail des Bourses allemandes (ADW), à Francfort.

Leur capitalisation boursière a atteint 3 641,5 milliards de deutschemarks (12 381,1 milliards de francs) contre 2 909,5 milliards de deutschemarks à la fin 1988.

Dans le même temps, la capitalisation boursière de New-York a progressé de 17 % à 4 929,6 milliards de deutschemarks (16 760 milliards de francs), tandis que celle de Tokyo augmentait de 6,8 % à 7 217,7 milliards de deutschemarks (24 540 milliards de francs). Proportionnellement, la part des Bourses européennes dans le monde a donc légèrement augmenté, passant de 21 % à 23 % de l'ensemble de la valeur des trois premiers centres financiers du monde.

TOKYO, 5 mars ⬇

Baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, lundi, l'indice Nikkei cédant 212,36 yens (0,6 %) pour terminer la séance à 33 845,20 yens. Les cours se sont effrités dans un marché peu actif, les investisseurs continuant à se tenir à l'écart, découragés par la faiblesse du yen et des cours des obligations. 400 millions de titres ont été échangés contre 594 millions de titres vendredi. Quelques investisseurs individuels qui avaient concentré leurs achats sur certaines valeurs de haute technologie et sur des titres s'étant appréciés la semaine dernière ont pris leur bénéfice. A la mi-séance on dénombrait 456 valeurs en baisse contre 424 en hausse, tandis que 211 demeuraient inchangées. Le compartiment des titres de la construction était très actif, à la suite d'études estimant que ce domaine pouvait bénéficier d'une hausse des dépenses de travaux publics suite aux négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 5 mars
Akai	1 190	1 180
Bridgestone	1 540	1 550
Canon	1 630	1 640
Fuji Bank	3 200	3 190
Honda Motors	1 660	1 670
Matsushita Electric	2 130	2 130
Mitsubishi Heavy	1 000	991
Sony Corp.	8 350	8 110
Toyota Motors	2 320	2 330

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Commande de 2 milliards de couronnes danoises pour Scandia.** – DSB, la compagnie nationale des chemins de fer danois, a annoncé, vendredi 2 mars, avoir passé une commande de matériel ferroviaire d'un montant de 2 milliards de couronnes danoises (1,76 milliard de francs environ) à la firme Scandia. Celle-ci devra livrer pour 1993, date de la mise en service du lien fixe entre l'île de Seeland et la Fionie, trente-cinq trains longue distance, dix-sept trains électriques régionaux et douze locomotives. Elle sera, en outre, chargée de la rénovation du parc de trains de la banlieue de Copenhague. L'usine danoise de Scandia, qui était au bord de la liquidation, a été reprise à 51 % par le groupe helvético-suédois ABB.

□ **Gevaert : bénéfice net en hausse de 21 % en 1989.** – Le bénéfice net du groupe Gevaert SA a atteint 2,3 milliards de francs belges (370 millions de francs) au cours de l'exercice 1989 contre 1,9 milliard de francs belges (308 millions de francs) l'année précédente, soit une hausse de 21 %, a annoncé le holding. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'est élevé à 2 milliards de francs belges (322,5 millions de francs) contre 4,2 milliards de francs belges (677 millions de francs) pour l'année 1988. Le résultat de 1988 avait été fortement influencé par une plus-value exceptionnelle de plus de 3 milliards de francs belges (86,4 millions de dollars) due à la cession au Groupe Suez des actions de la Société générale de Belgique (SGB) acquises par Gevaert lors de la lutte pour le contrôle du premier holding belge.

□ **Hausse de 11 % des bénéfices de la Société de banque suisse.** – La Société de banque suisse (SBS), deuxième banque helvétique, a enregistré, en 1989, un bénéfice net de 750 millions de francs suisses (2,85 milliards de francs) en hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Le total du bilan a augmenté de 5,5 % pour atteindre 162,5 milliards de francs suisses (617,5 milliards de francs) et le cash-flow a progressé de 13,2 % à 1 422 millions de francs suisses (5,4 milliards de francs).

□ **La société suisse Selecta lance une OPA sur la Safaa.** – La société de droit suisse Selecta a annoncé son intention de lancer une OPA sur la Safaa (Société anonyme française des appareils automatiques). Selecta, du groupe Mercure holding, se propose d'acquérir la totalité des actions Safaa au prix unitaire de 540 F. Le dernier cours coté de cette valeur sur le marché au comptant était de 460 F. Par un accord du 26 février, les principaux actionnaires de la Safaa, qui produit notamment des distributeurs automatiques, se sont engagés à céder à Selecta le nombre de titres nécessaires pour lui permettre d'en prendre le contrôle.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	442	Le gd livre du mois	....	455
Asystel	....	74 40 o	Loca Investissement	....	284
B.A.C.	....	205	Locamic	....	145
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	220
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	222 40
B.I.C.M.	....	845	Molex	211	217
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1180
Boisset (Lyon)	....	....	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2379	Om. Gest.Fin.	....	595
Calberson	....	729	Pinault	....	468 90
Cardif	....	760	Presbourg (C.In & Fin)	....	94
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	905	Présence Assistance	....	499
C.D.M.E.	....	1880	Publicat. Filipacchi	....	750
C. Equip. Elect.	....	350	Razel	....	809
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	369 50
Ciments d'Origny	....	835	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	305
C.N.I.M.	....	700	St-Honoré Matignon	....	236
Codetour	....	283	S.C.G.P.M.	....	610
Conforama	....	1113	Segin	....	315
Creeks	....	364 d	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	198	S.E.P.	....	395 30
Dauphin	....	555	Serbo	....	520
Devanlay	....	981 o	S.M.T.Goupil	....	315
Deville	....	470 10	Sodinforg	....	192 o
Dolisos	....	178	Supra	....	241
Editions Belfond	....	240 d	Thermador Hold. (Lyon)	....	291
Elysées Investissem.	....	15 15	TF 1	....	330
Finacor	....	204	Unilog	....	164 60
Gavoour	....	....	Union Financ. de Fr.	....	530
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	365	Viel et Cie	....	148 90
Gravograph	....	215	Yves Saint-Laurent	....	1047
Guintoli	....	800			
I.C.C.	....	274			
Idia	....	294			
Idianova	....	138			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1020			

Marché des options négociables le 2 mars 1990

Nombre de contrats : 17 000.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	33,50	–	–	18
CGE	520	38	–	6	16
Elf-Aquitaine	560	40	60	4,50	–
Eurotunnel SA-PLC	60	2,10	5,60	5,05	7,50
Euro-Disneyland SC	110	1,65	5	–	–
Havas	1 500	11,90	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	7,50	20	20	30
Michelin	140	–	11,40	–	9,50
Midi	1 200	38	–	–	–
Paribas	680	3,90	17	61	–
Pernod-Ricard	1 167	18	–	–	–
Peugeot SA	720	122	150	3,50	13
Rhône-Poulenc CI	400	10	28	7	13
Saint-Gobain	600	3,50	18,75	55	62
Source Perrier	1 600	16	65	147	–
Société générale	560	28	46	8	25
Suez Financière	400	–	47	3	10,10
Thomson-CSF	140	4,50	10	7,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 mars 1990

Nombre de contrats : 81 276.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	97,96	98,16	98,30
Précédent	98,28	98,48	98,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
98	1,55	–	1,43	1,85

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7855 F ⬇

Le dollar s'est stabilisé, lundi 5 mars à Paris, après la poussée de fièvre de vendredi. Les banques centrales ont vendu du billet vert pour contrarier sa tendance haussière. Conséquence de ces interventions, le dollar qui avait ouvert à 1,7140 DM était revenu en fin de matinée à 1,7050. Contre le franc, la devise américaine a ouvert à 5,7855 contre 5,80 au fixing de vendredi.

FRANCFORT	2 mars	5 mars
Dollar (en DM)	1,7125	1,7125
TOKYO	**2 mars**	**5 mars**
Dollar (en yens)	149,75	149,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 mars) ... 10 3/16-10 5/16 %
New-York (2 mars) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	1er mars	2 mars
Valeurs françaises	90	91,1
Valeurs étrangères	94,1	95
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	497,8	496,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 832,44	1 860,48

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 635,59	2 660,36

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 764,9	1 774,2
Mines d'or	287,6	283,5
Fonds d'Etat	78,90	78,60

TOKYO

	2 mars	5 mars
Nikkei Dow Jones	34 057,56	33 845,20
Indice général	2 541,97	2 535,46

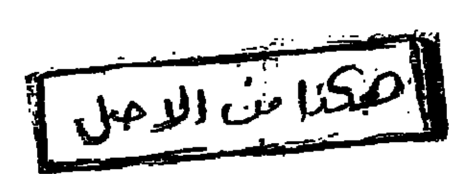
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

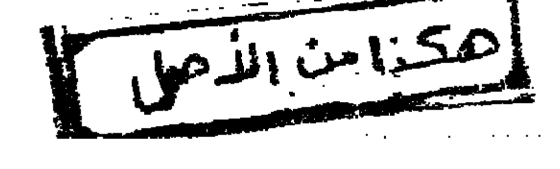
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,7800	5,7850	+ 105	+ 130	+ 210	+ 240	+ 670	+ 770
$ can.	4,8470	4,8552	– 127	– 99	– 240	– 200	– 543	– 428
Yen (100)	3,8520	3,8567	+ 103	+ 126	+ 199	+ 238	+ 613	+ 697
DM	3,3758	3,3801	+ 61	+ 80	+ 121	+ 150	+ 302	+ 380
Florin	2,9964	3,0005	+ 37	+ 54	+ 78	+ 103	+ 235	+ 313
FB (100)	16,2496	16,2729	– 47	+ 109	– 26	+ 171	+ 33	+ 536
FS	3,8354	3,8413	+ 37	+ 57	+ 76	+ 113	+ 265	+ 370
L (1 000)	4,5764	4,5840	– 98	– 50	– 195	– 100	– 589	– 354
£	9,5197	9,5337	– 418	– 365	– 768	– 662	– 2066	– 1850

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
Yen	6 9/16	6 11/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 7/16	7 9/16
DM	7 3/4	8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 13/16	8 15/16
Florin	8 3/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 5/8	10 7/16	10 11/16	10 11/16	10 15/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 3/8
L (1 000)	8 3/4	9 3/4	12 1/4	12 5/8	12 3/8	12 3/4	12 3/4	13 1/8
£	14 3/4	15	15 1/16	15 3/16	15 1/8	15 1/4	15 7/16	15 9/16
F franç.	10 1/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 5/8	10 3/4	11	11 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 MARS

Cours relevés à 17 h 40

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3855	3855	3855	....
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1228	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1680	Renault T.P.	1735	1715	1715	− 1 15
2044	Rhône-Poul. TP	1910	1948	1910	....
1220	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1190	Thomson T.P.	1247	1201	1201	− 3 69
845	Accor	849	841	856	+ 0 82
610	Air Liquide	616	612	629	+ 2 11
2130	Als. Superm.	2050	2075	2075	+ 1 22
555	A.L.S.P.I.★	575	571	578	+ 0 52
2550	Arjom. Prioux★	2439	2489	2480	+ 1 68
616	Ausedat-Rey★	615	615	615	....
976	Aux. Entrepr. ★	1004	1004	1006	+ 0 20
525	Av. Dassault ★	540	544	531	− 1 67
300	Axa Midi Assur.	280	281	283	+ 1 07
340	BAFIP ★	330	330	329 70	− 0 09
325	Bail-Equipem.★	315	315	318	+ 0 95
990	Bail Investiss.★	946	950	949	+ 0 32
420	B.N.P. C.I. ★	397	408	401	+ 1 01
895	Bolloré Tech.	875	875	875	....
490	Cie Bancaire ★	526	526	527	+ 0 19
730	Bazar H.-V.★	703	703	718	+ 2 13
750	Béghin-Say ★	754	752	752	− 0 27
1410	Berger (Ma)	1345	1340	1340	− 0 37
655	Bic ★	638	640	642	+ 0 63
950	B.I.P. ★	955	955	955	....
570	B.I.S.★	521	540	540	+ 3 65
2830	Bongrain S.A. ★	2795	2795	2848	+ 1 90
1000	Bon-Marché ★	995	999	1018	+ 2 31
550	Bouygues ★	534	536	546	+ 2 25
176	B.P. France ★	170	171	171 10	+ 0 65
710	B.S.N.★	716	715	725	+ 1 26
810	Canal Plus★	790	794	792	+ 0 25
430	Cap Gem. S.★	421 90	421 90	423	+ 0 26
3100	Carrefour★	3199	3200	3230	+ 0 97
180	Casino★	148 80	149 90	148 90	+ 0 07
120	Casino A.D.P.★	121	118 50	119 50	− 1 24
965	Cassocaux D.I.	950	950	950	....
160	C.C.M.C.	150	150	150	....
665	C.E.G.I.D.	603	603	603	....
245	Centrest	237 10	239 80	239 80	+ 1 14
555	C.E.P. Comm.	530	530	530	....
405	Cerus CER	393	395	392 50	− 0 13
490	Cetelem★	534	538	520	− 2 62
680	C.F.A.O.★	647	645	647	....
540	C.G.E.	537	538	554	+ 3 17
1520	C.G.I. Informat.	1450	1489	1470	+ 1 38
1190	C.G.I.P.★	1220	1236	1220	....
600	C.G.P.	604	600	600	− 0 66
1110	Chargeurs S.A.★	1108	1110	1115	+ 0 63
770	Cica	740	748	748	+ 1 08
1300	Ciments franç.★	1336	1335	1374	+ 2 84
700	Club Méditerr.★	665	666	673	+ 1 20
185	C.M.B. Packag.	168 50	172 10	174 20	+ 3 38
180	Codetel★	176	175	180	+ 2 27
410	Cofimeg★	400 60	400	405	+ 1 10
470	CPR (Par.-R.)★	478 50	478 40	480	+ 0 31
865	Colas ★	710	711	719	+ 1 27
280	Cpt. Entrepr.★	302 50	305	300	− 0 83
970	Compt. Mod. ★	1000	1002	1029	+ 2 90
390	Concept S.A.	380	385	380	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1239	1218	1235	− 0 32
495	C. F. Internat. ★	500	500	506	+ 1 20
230	C.C.F.★	215 10	216	216 20	+ 0 51
705	Cr. Lyon. (CI) ★	681	695	700	+ 2 79
1310	Crédit Nat.★	1270	1280	1285	+ 1 18
300	C.S.E.E. ★	325	325	325 50	+ 0 15
3820	Damart S.A. ★	3585	3560	3600	+ 0 42
1860	De Dietrich★	1700	1710	1774	+ 4 35
220	Dév. R.d.C. (Li)	209 10	208	210	+ 0 43
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	298 90	298 90	....
580	D.M.C.	577	580	580	+ 0 52
4600	Docks France ★	4397	4390	4390	− 0 16
820	Dumez ★	822	823	829	+ 0 85
2090	Eaux (Gén.)★	2130	2133	2152	+ 1 03
500	Ecco ★	505	505	511	+ 1 19
910	Electrofinanc. ★	914	915	915	+ 0 11
400	El. S. Dassault★	393	395	395	+ 0 51
585	Elf-Aquitaine	586	585	606	+ 3 41
425	− (certific.) ★	442 50	440	440 10	− 0 54
1320	Epeda B.-F.	1300	1300	1315	+ 1 15
2700	Essilor★	2545	2545	2527	− 0 71
1190	Essil. Int.(DP)★	1220	1215	1180	− 3 28
690	Esso S.A.F. ★	850	850	855	+ 0 77
2400	Eurafrance★	2326	2288	2326	....
1810	Eurocom ★	1775	1775	1770	− 0 28
100	Eurodisneyland	97 40	97 78	99 50	+ 2 16
4300	Euromarché★	3951	4000	3960	+ 0 23
1230	Europe nº 1 ★	1245	1258	1265	+ 1 61
58	Eurotunnel ★	55 60	55 50	56 30	+ 1 26
1700	Exor ★	1680	1674	1685	+ 0 30
1780	Facom★	1625	1635	1680	+ 3 38
1180	Fichet-Bauche★	1140	1164	1165	+ 2 19
199	Finextel★	198	203 80	198 60	+ 0 30
420	Fives-Lille★	394 50	391	396	+ 0 38
2310	Fromager. Bel★	2330	2395	2380	+ 2 15
1780	Gal. Lafayette★	1699	1690	1685	− 0 82
510	Gascogne★	500	500	504	+ 0 80
1530	Gaz et Eaux★	1596	1531	1595	− 0 06
1120	Géophysique★	1110	1120	1145	+ 3 15
680	Gerland★	670	670	669	− 0 15
720	Groupe Cité★	720	720	724	+ 0 56
1480	Gr. Victoire	1399	1345	1340	− 4 22
1120	− (certif.)	959	949	961	+ 0 21
1300	GTM-Entrep.★	1232	1275	1222	− 0 81
1160	Guyenne-Gas.★	1085	1110	1120	+ 3 23
370	Hachette ★	345	345	351 40	+ 1 86
1420	Havas ★	1415	1420	1426	+ 0 78
580	Hénin (La)★	544	542	543	− 0 18
1130	Hutchinson ★	1120	1146	1138	+ 1 61
270	Imétal ★	280	280 50	277	− 1 07
78	Immobil. Phénix	78	76 90	77	+ 1 32
136	Ingénico ★	126 60	125	125	− 1 26
5430	Inst. Mérieux★	5300	5310	5400	+ 1 89
510	Interbail★	509	508	509	....
1600	Intertechnique★	1600	1546	1590	− 0 63
1010	J. Lefebvre★	981	981	1024	+ 4 38
1100	Labinal ★	1085	1085	1090	+ 0 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2446	2420	2420	− 1 02
320	Lafarge-Coppée	322	323 50	335	+ 4 04
1310	Lebon ★	1280	1258	1280	....
3150	Legrand ★	3325	3321	3330	+ 0 15
1780	Legrand (DP) ★	1700	1692	1680	− 1 18
....	Leroy-Somer★	2101	2101	2100	− 0 05
770	Locabail Im.★	765	775	770	+ 0 65
530	Locafrance ★	538	520	525	− 2 42
845	Locindus★	843	843	845	+ 0 24
490	Lucheire★	488	485	497	+ 1 84
4860	L.V.M.H.★	4560	4590	4650	+ 1 97
525	Lyonn. Eaux ★	549	544	554	+ 0 91
320	Majorette (Ly)★	310	314	310	....
385	Mar. Wendel ★	380	380	384	+ 1 05
345	Matra ★	345	346	348	+ 0 87
4800	Merlin-Gerin ★	4775	4785	4720	− 1 15
205	Metaleurop★	185	186	186 90	+ 1 03
230	Métrologie Int.★	204	209 90	205	+ 0 49
131	Michelin	130	132	136	+ 4 62
1290	Midi (Cie)	1212	1210	1201	− 0 91
174	Midl. Bk SA★	170	167	170	....
460	Min Salsig (Ma)	436	435	438	....
178	M.M.B.M. ★	178 80	184	182	+ 1 79
123	Moulinex★	121	120	122	+ 0 83
1890	Navig. Mixte ★	1939	1905	1910	− 1 50
166	Nord-Est ★	172 20	173	176	+ 2 21
430	Nordon (Ny)	414 60	418	420	+ 1 30
730	Nouvelles Gal.★	690	683	690	....
790	Occid. (Gén.)★	795	798	819	+ 3 02
1670	Omn.F.Paris★	1621	1640	1620	− 0 06
370	Olipar ★	385	395	389	+ 1 01
4300	Oréal (L')★	4432	4432	4350	− 1 85
620	Paribas	619	615	612	− 1 13
1650	Pechelbronn ★	1590	1597	1608	+ 1 13
265	Pechiney CIP★	265	265	270	+ 1 89
155	Pechiney Int.	140	144 90	145 50	+ 3 93
585	Penhoet★	550	541	569	+ 3 45
1340	Pernod-Ricard★	1124	1130	1130	+ 0 53
705	Peugeot S.A.	787	789	841	+ 6 86
405	Plastic Omn.★	405	415	415	+ 2 47
490	Poliet ★	489	480	490	+ 0 20
1160	Prétabail Sic.★	1140	1165	1160	+ 1 75
880	Primagaz★	806	802	815	+ 1 12
600	Printemps★	552	555	565	+ 2 36
3780	Promodès★	3800	3800	3810	+ 0 26
640	Radiotechn. ★	620	621	630	+ 1 61
200	Raff. D. Total ★	196	201 80	200	+ 2 04
3150	Redoute (La) ★	3100	3090	3100	....
400	R.-Poulenc CIP★	402 50	404 50	397	− 1 37
325	Rober financ.	322	325	325	+ 0 93
102	Rochette (La)	93 50	95	102 50	+ 9 63
1950	Roussel-Uclaf★	1970	1980	1965	− 0 25
4600	R. Impér. (Ly)	4640	4620	4635	− 0 11
186	Sade	184 80	184 80	184 90	+ 0 05
1440	Sagem ★	1410	1410	1410	....
535	Saint-Gobain	540	542	546	+ 1 11
1480	St-Louis ★	1458	1459	1450	− 0 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2610	Salomon	2350	2360	2255	− 4 04
545	Salvepar	531	545	545	+ 2 64
990	Sanofi ★	1004	1005	1005	+ 0 10
1760	S.A.T. ★	1560	1560	1570	+ 0 64
335	Saul-Chât (B)★	318 50	318	322	+ 1 10
1500	Saupiquet (Na)	1480	1485	1485	+ 0 34
880	Schneider ★	872	873	875	+ 0 34
42	S.C.O.A.★	40 50	40 60	41	+ 1 23
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1100	1100	....
1040	Seb ★	1069	1069	1100	+ 2 90
510	Sefimeg ★	505	505	509	+ 0 79
585	Sextant A.	525	525	530	+ 0 95
1350	S.F.I.M.★	1415	1415	1425	+ 0 71
235	S.G.E.★	226	229	234	+ 3 54
830	Silic★	839	840	842	+ 0 36
585	Simco	589	587	589	....
1040	Sk. Rossignol★	990	1000	1010	+ 2 02
920	Sligos ★	899	910	890	− 1
540	Société Génér.	559	557	579	+ 3 58
142	Sodexco	144 90	143 90	143 90	− 0 69
170	Sodero (Na)	170	170	170	....
675	Sodexho ★	680	685	671	− 1 32
98	Sogenal (Ny)	99 30	99 40	99 30	....
510	Sogerap★	499	500	500	+ 0 20
2150	Somm-Allib. ★	2130	2122	2160	+ 1 41
1500	Source Perrier★	1450	1460	1497	+ 3 24
645	Sovac ★	661	684	684	+ 3 48
720	Spie-Batignol.★	733	738	735	+ 0 27
1190	Strafor ★	1207	1207	1245	+ 3 15
420	Suez	427 50	426	431	+ 0 82
465	Synthelabo ★	494	490	500	+ 1 21
133	Thomson-C.S.F.	131 50	132	136 10	+ 3 50
545	Total (CFP) ★	539	538	545	+ 1 11
102	− (certific.)★	100	99	100	....
405	Trailor (Fin.)	401	401	402	+ 0 25
420	U.F.B.-Locab. ★	398	389	390	− 2 06
1060	U.I.C. ★	1137	1137	1140	+ 0 26
660	U.I.F. ★	643	641	642	− 0 16
1010	U.I.S.★	983	985	1030	+ 4 78
240	U.C.B. ★	237	240	247	+ 4 22
910	Unibail★	881	877	890	+ 1 02
680	Valéo ★	686	696	703	+ 2 48
410	Vallourec ★	383	383	384 60	+ 0 42
375	Via Banque★	362	361	360 80	− 0 33
1400	Zodiac	1330	1349	1348	+ 1 35
1180	Elf-Gabon ★	1083	1089	1091	+ 0 74
130	Amax Inc.	138	141 40	142	+ 2 90
164	Amer. Express	167 50	167 50	167 50	....
220	Amer. Teleph.	227 50	230 80	230 80	+ 2 16
205	Anglo Amer. C.	188	187 80	187 80	− 0 11
600	Amgold	559	565	564	+ 0 89
280	Banco Santander	236	237	237	+ 0 42
1010	BASF (Akt)	1030	1034	1033	+ 0 29
1040	Bayer	1035	1053	1048	+ 1 26
101	Buffelsfont.	100	99 80	99 40	− 0 60
168	Chase Manh.	172 80	172	172 50	− 0 17
95	Echo Bay Mines	91	95 80	96	+ 5 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
109	De Beers	105	108 80	108 80	+ 3 62
2660	Deutsche Bank	2565	2540	2558	− 0 27
1390	Dresdner Bank	1375	1383	1383	+ 0 58
81	Driefontein Cid	73 40	73 40	72 05	− 1 84
215	Du Pont-Nem.	227	225	225	− 0 88
215	Eastman Kodak	217 50	224	224	+ 2 99
91	East Rand	29 10	29 30	28 80	− 1 03
240	Electrolux	245	245	244	− 0 41
780	Ericsson	800	782	780	− 2 50
270	Exxon Corp.	273	272	272	− 0 37
250	Ford Motors	264	264 10	264 10	+ 0 04
78	Freegold	73 70	72 45	70	− 5 02
19	Gencor limit.	18 60	18 40	18 30	− 1 08
360	Gén. Electr.	355	358	359	+ 1 13
510	Gén. Belgique	523	525	525	+ 0 38
245	Gen. Motors	260	263 50	263	+ 1 15
56	GdMetropolitain	55 70	54 80	54 80	− 1 62
63	Harmony	56 75	56 95	55 05	− 3
245	Hewlett-Packard	249	242	242	− 2 81
59	Hitachi	58 80	60 80	60 50	+ 2 89
1030	Hoechst Akt.	1040	1057	1059	+ 1 83
126	Homestake	113 50	114	114	+ 0 44
101	Imp. Chemical	101	103	103	+ 1 98
585	IBM	604	605	610	+ 0 99
300	ITT	316 50	322 10	322 10	+ 1 77
166	Ito-Yokado	154	153 80	153 70	− 0 19
183	Mac Donald's	180 50	184 50	184 50	+ 2 22
83	Matsushita	80 50	82 10	82 10	+ 1 99
20	Maxwell	19 05	18 95	19 05	....
400	Merck	397	400	402	+ 1 26
455	Minnesota M.	463	469 10	470	+ 1 51
355	Mobil Corp.	362	362	365	+ 0 83
205	Morgan J.P.	214	213	213	− 0 47
33820	Nestlé	33300	33060	33060	− 0 72
925	Nedorf	910	881	888	− 2 42
172	Norsk Hydro	170 60	174	174 50	+ 2 29
188	Ofsil	174 90	175 20	175 20	+ 0 17
1760	Petrofina	1710	1715	1725	+ 0 88
215	Philip Morris	213	210	212	− 0 47
125	Philips	121	122	122 30	+ 1 99
109	Placer Dome	106 30	109 10	110	+ 3 48
330	Quilmès	340	345	341	+ 0 29
465	Randfontein	446	435	437 10	− 2
435	Royal Dutch	427	432 20	428 50	+ 0 35
50	Rio Tinto Zinc	48 60	49 20	49 25	+ 1 34
21	Saat. & Saatchi	14 70	15	15	+ 2 04
67	St Helena Co	65 55	65 50	63 10	− 3 74
280	Schlumberger	276	283 50	283 50	+ 2 72
45	Shell transp.	44	44 40	44 30	+ 0 68
2540	Siemens A.G.	2491	2493	2515	+ 0 96
315	Sony	312 90	320 50	320 50	+ 2 43
130	Sumitomo	114	115	115	+ 0 88
45	Telefonica	44	44 25	44 25	+ 0 57
230	T.D.K.	237	245 10	245	+ 3 38
46	Toshiba Corp.	43 10	43	43	− 0 23
435	Unilever	419	423 10	423	+ 1 87
290	Unit. Techn.	296	300	300	+ 1 35
650	Vaal Reefs	614	625	610	− 0 65
345	Volvo	384	382 50	382 50	− 0 39
275	West Deep	262	259 90	259	− 1 15
280	Xerox Corp.	295	305	305	+ 3 39
131	Yamanouchi	115 90	119	119	+ 2 67
2 61	Zambia Corp.	2 60	2 58	2 58	− 0 77

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	117 60	6 823
9,80 % 78/93	98 15	8 258
10,80 % 79/94	99 76	5 296
13,25 % 80/90	100 58	9 874
16 % juin 82	101 31	11 680
14,60 % fév. 83	103 70	0 380
13,40 % déc. 83	108 30	2 607
12,20 % oct. 84	103 39	4 847
11 % fév. 85	103 30	0 271
10,26 % mars 86	99 05	9 978
OAT 10 % 2000	98 15	7 644
OAT 9,90 % 1997	96 70	2 143
OAT 9,80 % 1996	97 40	0 832
Ch. France 3 %	144 10	..
CNB Bques janv. 82	99 40	1 452
CNB Paribas	100 25	1 452
CNB Suez	100 35	1 452
CNI janv. 82	99 40	1 452
PTT 11,20% 85	100 70	2 679
CFF 10,30% 86	95 10	1 041
CNE 11,50% 85	101 38	7 713
CNT 9% 86	88 90	7 301
CRH 10,90% déc. 85	100 50	1 666
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cons 4%	2001	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	63 900
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (Sté Fin.)	....	1518
A.G.F. (St Cent.)	....	1055
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	901
Asserg	....	334 80
Avenir Publicité	....	1640
Bain C. Monaco	....	672
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	515
Blanzy-Ouest	....	4370 o
B.N.P. Intercontin.	....	294 80
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	99
Caff	....	....
Cambodge	....	640
C.A.M.E.	....	195
Carbone-Lorraine	....	930
Case-Poclain	....	28
C.E.G.Frig.	....	442
Comm. Blanzy	....	505
Corabati	....	139
Champex (Ny)	146	150
C.I.C. (Financ. de)	....	191 20
C.I. Maritime	....	800
Citram (B)	2240	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	370
Comiphos	....	725
Cie Industrielle	....	8400
Comp. Lyon-Alem.	....	560
Concorde (La)	....	1270
C.M.P.	....	44 d
Créd. Gén. Ind.	....	500
Cr. Universel (Cie)	....	701
Créditel	....	137 30
Dablay S.A.	....	675
Degremont	....	872 d
Delalande S.A.	....	1848 d
Delmas Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1051
Drouot Assurances	....	360
Eaux Bass. Vichy	....	1600
Eaux Vittel	....	5030
E.C.I.A.	....	1547
Electro-Banque	....	358
Elf-Antargaz	....	1385 o
E.L.M. Leblanc	....	629
Eneili-Bretagne	....	....
Entrepôts Paris	....	1696
Europe Soufre Indust.	....	84 50 o
Eternit	....	1779
Finalens	....	207 90
FIPP	....	215
Fnac	....	1840
Foncière (Cie)	....	733
Fonc. Lyonnaise	....	950
Foncina	....	544
Forinter	....	960
Fougerolle	....	878
France I.A.R.D.	....	1300
France (La)	....	2088
From. Paul Renard	....	2005
GAN	....	2001
G.F.I.I.	....	314
Gaumont	....	892
Genefim	....	350
Gérolot	....	520
Gr. Fin. Constr.	....	436
Gds Moulins Paris	....	1466
G. Transp. Ind.	....	790
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immiouest	....	....
Immobail	....	425
Immobanque	....	845
Immob. Marseille	....	8640
Immofice	....	515
Invest. (Sté Cent.)	....	3170
Jaeger	....	200
Lambert Frères	....	420 70
Lille-Bonnières	....	1620
Loca-Expansion	....	278
Locafinancière	....	385
Locatel	....	329 50
Louis Vuitton	....	1260
Louvre (Sté)	....	4780
Lucia	....	2000
Machines Bull	....	72
Magasins Uniprix	....	186
Magnant S.A.	....	267 50 d
Maritimes Part.	....	357 20
Métal Déployé	....	620
Mors	....	176 40
Navig. (Nat. de)	....	242
Nozal	....	276
Optorg	....	417
Oréal (L') C.I.	2136	2115
Origny-Desvroise	....	1210
Palais Nouveauté	....	1130
Paluel Marmont	....	651
Parfinance	....	246
Paribas-CIP	310	310
Paris France	....	270
Paris-Orléans	....	259
Partenba	....	441
Patern. Risq. Div.	....	1630
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	600
Porcher	....	740
Promodis	1697	....
Publicis	....	955
Rochefortaise S.A.	....	1340
Rosario (Fin.)	....	803
Rougier et Fils	....	381
Rozières (usine de)	....	630
Sacer	....	660
SAFAA	....	....
Safic-Alcan	....	616
SAFT	....	2246
Saga	....	220 30
Salins du Midi	....	580
Satam	....	118 40
Savoisienne (M)	175	178
SCAC	....	702
Senelle Maubeuge	....	452
S.E.P. (M)	184	184
Sicli	....	....
Sinnor (Li)	....	....
Simim	....	473
Siph (Plant. Hévéas)	....	498
Sofal financière	....	795
Sofical	....	1040
Sofio	....	....
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	459	459
Sofragi	....	1340
Sopagri	....	167
Sophie-Bail	....	473 20
Stadium Aump.	....	820
Sovabail	....	630
Suez (Fin. de)-CIP	....	225
Sterni	....	....
Taittinger	....	4720
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	745
Tour Eiffel	....	320
Ufiner S.M.D.	....	800
Ugine A. Chat. Gueug.	....	232 50
U.A.P.	....	633
U.T.A.	....	....
Vicat	....	2801
Vinipaix	....	2115
Vizax	....	197 90
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....
Étrangères		
A.E.G.	1070	1071
Akzo	340	323
Alcan Alum	113 50	120
Algemene Bank	110 10	....
American Brands	366	368
Arbed	800	720 o
Asturienne Mines	168 30	172
Bco Pop Espanol	400	420
Banque Ottomane	1850	1910
B. Régl. Internat.	39500	39000
Br. Lambert	629	620
Canadian-Pacific	113	114
Chrysler corporation	92 50	93
CIR	21 60	....
Commerzbank	994	963
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	366	376
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1280	....
Glaxo	68 10	69
Goodyear	196	195
Grace and Co	171	187 50
GTE corporation	339 50	360
Honeywell Inc.	472	....
Johannesburg	1410	1445
Kubota	42	42 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	34 40	....
Mineral-Ressourc.	92 60	93 75
Noranda	101	100 10
Olivetti	19 10	19 60
Pakhoed Holding	442	450
Pfizer Inc.	336 60	360
Procter Gamble	355 10	356 10
Ricoh Cy Ltd	44	....
Rolinco	287	289 70
Robeco	292 70	294 70
Rodamco	241	244 80
Saipem	9 40	9 40
Sema Group	37	38 90
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	134	137
Steel Cy of Can.	88	86
Tenneco	370	380
Thorn EMI	68	66 50
Toray indust. inc	35	....
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1311	1300
West Rand	22 25	22
Whitman Corporation	143	141
Hors-cote		
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Boiloni	850	....
Calciphos	175	169
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenkor	118	117
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	368	377
Europ. Accumul.	72 30	72 30
Gechot	157 50	149 90
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Percier	368	352 10
Rorento N.V.	171 70	171 80
St-Gobain-Emballage	1880	....
Sema-Metra	346	320
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	486	484
Ufimex	380	...
Union Brasseries	90	..
Wonder	1200	....

SICAV (sélection) 2/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1078 99	1052 67
Actilion	230 84	224 66
Actions France	585 52	564 36
Actions sélectionnées	673 17	648 84
Aedificandi	665 98	641 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1198 36	1169 12
A.G.F. 5000	690 75	673 90
A.G.F. ECU	1050 06	1039 68
A.G.F. Foncier	124 39	121 36
A.G.F. Interfonds	434 23	423 64
A.G.F. Invest	123 55	120 54
A.G.F. OBLIG.	1118 11	1112 55
A.G.F. Sécurité	11225 84	11225 84
Agfimo	710 86	693 33
Alteli	205 28	197 86
A.L.T.O.	175 41	169 07
Amari-Gan	6218 50	5936 52
Amplitude	653 55	634 51
Arbitrages court terme	5832 35	5820 70
Associc	1063 27	1063 27
Atout Futur	364 51	352 52
Aurecic	1445 61	1403 50
Avenir C.I.C.	102 68	99 69
Avenir Alizés	1518 43	1488 66
Axa Europe	123 11	117 53 ◆
Axa Investissements	125 66	119 96 ◆
Axa N.P.I.	109 40	104 44
Axa Valeurs PER	130 20	124 30 ◆
Bred Associations	2601 78	2594
Capitacic	1050 12	1034 60
Capital-Monde (ex F.I.)	423 92	413 58
Capital Plus	1673 40	1673 40
Cisden-Pierre	33 63	32 81
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Comis	1055 44	1039 84
Comptavalor	5720 27	5711 70
Convertimmo	418 81	402 70
Credinter	510 69	495 82
Crédit Mutuel Capital	1044 61	1024 13
Diese	1140 43	1102 93
Drouot-France	841 29	803 14
Drouot-Investiss.	1036 33	989 34
Drouot-Sécurité	247 60	236 37
Drouot-Sélection	145 39	138 80 ◆
Ecucic	1053 79	1038 22
Ecureuil Capitalisation	2084 98	2044 53
Ecureuil Investissement	402 08	390 37
Ecureuil Monepremière	54277 56	54277 56
Ecureuil Monétaire	32010 17	32010 17
Ecureuil Trimestriel	1936 91	1917 73
Elicash	2256957	2256957
Energie	275 83	263 32
Eparcic	2919 94	2919 94
Eparcourt Sicav	4362 23	4351 35
Epargne Associations	25623 43	25784 75
Epargne-Capital	8520 79	8436 43
Epargne Court-Terme	552 14	552 14
Epargne Croissance	1617 48	1574 19
Epargne-Industr.	92 65	90 17
Epargne Inter	589 86	574 06
Epargne J	56957 94	56957 94
Epargne Long-Terme	188 69	183 64
Epargne Monde	1314 35	1279 17
Epargne Première	11827 70	11739 65
Epargne-Oblig.	193 06	187 89
Epargne-Ouest	1079 36	1050 47
Epargne-Unie	1354 27	1305 32
Epargne-Valeur	451 04	438 97
Epsilon	1152 02	1140 61
Eurocic Leaders	1094 46	1062 58
Eurodyn	1129 36	1092 22
Euro-Gan	7392 58	7057 36
Fonsicav (div. par 10)	11624 92	11624 92
Foncival	258 65	251 46
France Avenir	111 67	111 67
France-Gan	9503 77	9072 81
France-Garantie	270 16	269 62
France-Index Sicav	109 89	107 07
France-Obligations	457 46	452 93
Francic	477 64	463 73
Francic Pierre	117 19	113 78
Francic Régions	1310 82	1272 64
Fructi-Associations	29 16	29 16
Fructi-Epargne	28 82	28 12
Fructicapi	33 40	32 91
Fructicourt	115642 10	115642 10
Fructidor	228 88	225 50
Fructifrance	911 87	889 63
Fructimmo	30 99	30 23
Fructivar	4456 84	4445 73
Fructi ECU	540 55	532 58
Fructi-Première	10603 60	10446 90
Futurobig	1152 29	1114 40
Gestilion	59393 50	59245 39
Gestion Associations	157 09	153 83
Gest. France Sécurité	9934 96	9934 96
Horizon	1223 71	1188 07
Interépar	105068 49	102008 24 ◆
Interoblig.	11673 19	11224 22
Intersélect France	526 23	510 90
Jepacic	182 56	177 24
Jeune épargne	240 81	237 25
Laffitte-Amérique	219 39	209 44
Laffitte Europe	290 73	277 55
Laffitte-Expansion	285 57	272 62
Laffitte-France	348 12	333 29
Laffitte-Immobilière	259 33	247 57
Laffitte-Japon	435 06	415 33
Laffitte-Oblig.	134 35	128 26
Laffitte−Rend.	188 30	179 76
Laffitte-Tokyo	379 39	362 19
Latitude	5529 09	5520 81
Lexum Court terme	10337 02	10337 02
Lexum Long terme	5574 30	5411 94
Lion-Associations	10783 85	10783 85
Lion-Institutionnels	23530 61	23471 93
Lionplus	776 56	768 87
Lion Trésor	2157 65	2136 29
Livret Bourse Investis.	535 65	520 05
Livret portefeuille	716 94	696 06
Méditerranée	194 62	185 79 ◆
Mensuel CIC	10058 15	9958 56
Mondiale Investissem.	446 22	425 99
Monecic	5623 17	5623 17
Moneden	54812 37	54812 37
Moné J.	69344 41	69344 41
Mutualité Dépôts	10971 56	10949 66
Mutuelle Unie Sél.	143 57	137 06
Natio-Epargne	14249 89	14107 81
Natio.-Epargne Retraite	121 73	118 47
Natio.-Epargne Trésor	6366 24	6353 53
Natio.-Court terme	229994	229994
Natio.-Inter.	1168 39	1125 44
Natio.-Immobilier	1187 73	1155 94
Natio.-Monétaire	20802 06	20802 06
Natio.-Obligations	484 81	481 57
Natio.-Patrimoine	1445 16	1405 48
Natio.-Placements	62449 81	62449 81
Natio.-Revenu	986 57	976 80
Natio.-Sécurité	11555 67	11555 67
Natio.-Valeurs	832 47	810 19
Nippon-Gan	6436 79	6144 91
Nord-Sud Dévelop.	1228 78	1228 33
Normatif	12428 33	12184 64
Obli Association	121 60	120 40
Oblicic Mondial	2259 43	2226 04
Oblicic Régions	1038 49	1023 14
Oblig. toutes catég.	146 20	144 04
Oblilion	1078 80	1068 12
Oblisécurité	10476 18	10476 18
Oraction	1216 58	1176 58
Orvalor	6581 61	6343 72
Paribas Epargne	16846 98	16813 33
Paribas Opportunités	120 90	115 97
Paribas Patrimoine	545 60	523 36
Paribas Revenu	88 84	87 96
Patrimoine Retraite	180 12	176 58
Pervalor	639 79	621 16
Phenix Placements	270 11	262 24
Pierre Investiss.	751 66	733 32
Placement A	1168 50	1145 69
Placement crt-terme	73126 63	72980 67
Placement J	5875 90	5864 17
Placement Premier	54047 45	53939 57
Pléiade	115 47	112 38
Poste Gestion	53246 95	53246 95
Première Obligations	11060 32	11049 27
Prévoyance Ecureuil	113 44	110 40
Priv'Association	23971 90	23971 90
Quartz	123 41	120 37
Rentacic	158 10	155 76
Revenus Trimestriels	5183 48	5132 16
Revenu Vert	1119	1102 46
St-Honoré Bio-aliment.	885 91	845 74 ◆
St-Honoré Global	272 01	259 68 ◆
St-Honoré Matignon Pl.	234 46	223 83 ◆
St-Honoré Pacifique	601 73	574 44 ◆
St-Honoré P.M.E.	528 77	504 79 ◆
St-Honoré Réel	12239 88	12191 12 ◆
St-Honoré Services	498 53	479 36 ◆
St-Honoré Technol.	784 94	749 35 ◆
Sécuricic	1436	1434 57 ◆
Sécur Taux	11406 04	11406 04
Sicaden (Caden BP)	689 33	679 14
Sicav-Associations	1519 42	1517 14
S.F.I. fr. et étr.	699 04	678 68
Sicav 5000	426 14	413 76
Sivafrance	670 59	652 84
Sivam	441 01	428 21
Silvarente	212 41	210 31
Slivinter	427 39	415 95
S.N.I.	1245 73	1209 45
Sogepargne	330 65	318 70
Sogevar	1103 28	1053 25
Sogister	1373 73	1311 44
Soleil Investissement	553 26	528 17
Stratégie Actions	1165 18	1110 75
Stratégie Rendement	1172 64	1135 73
Technocic	1127 56	1094 72
Techno-Gan	6124 75	5847 02
Thesora	526 20	520 99
Trésor Avenir	110 84	107 42
Trésor Plus	1039 33	1029 04
Trésor Réel	11710 32	11710 32
Trésoricic	104844 97	104844 97
Trilion	5079 58	5029 30
U.A.P. Investiss.	473 29	456 18
U.A.P. moyen terme	111 17	107 15
Uni-Associations	112 29	112 29
Unifrance	585 78	564 61
Unifoncier	1456 52	1403 87
Uni-Garantie	1252 04	1227 47
Uni-Régions	1579 79	1522 69
Unirente	2318 02	2241 80
Univar	196 68	196 68
Univers-Actions	1265 23	1223 63
Univers-Obligations	1626 48	1573
Valorem	570 06	556 16
Valorg	1708 23	1706 52
Valrexl	43589 50	43567 72
Vauban	23649 25	23625 60

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 783	5 900	5 570	5 970
ECU	6 920	6 920	....	....
Allemagne (100 DM)	338 010	337 830	327	348
Belgique (100 F)	16 252	16 259	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	300 230	300 010	290	310
Danemark (100 krd)	88 080	88 030	85	92
Norvège (100 k)	88 140	88 020	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 647	9 648	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 581	3 585	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 581	4 580	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	385 020	385 120	372 500	396 500
Suède (100 krs)	93 850	94 030	90	98
Autriche (100 sch)	47 980	47 985	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 270	5 267	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 853	3 854	3 850	4 350
Canada ($ can 1)	4 861	4 887	4 870	5 070
Japon (100 yens)	3 965	3 970	3 740	3 980

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	75600	75900
Or fin (en lingot)	75850	75950
Pièce française (20 fr)	440	438
Pièce française (10 fr)	409	....
Pièce suisse (20 fr)	468	469
Pièce latine (20 fr)	437	438
Souverain	550	553
Pièce de 20 dollars	2585	2585
Pièce de 10 dollars	1397 50	1390
Pièce de 5 dollars	915	....
Pièce de 50 pesos	2870	2870
Pièce de 10 florins	455	457
Or Londres		
Or Zurich		
Or Hongkong		
Argent Londres		

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Une conférence mondiale sur l'éducation

La scolarisation est en baisse dans un grand nombre de pays pauvres

Mille cinq cents personnes, chefs d'Etat, ministres, responsables d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales, spécialistes de l'enseignement (mais aussi responsables de budgets et de finances) se réunissent du 5 au 9 mars à Jomtien en Thaïlande, pour une conférence mondiale sur *« L'éducation pour tous : répondre aux besoins éducatifs de base »*. Fait sans précédent : celle-ci est organisée conjointement par l'UNICEF, la Banque mondiale, l'UNESCO et le PNUD (Programme des Nations-unies pour le développement), quatre grandes organisations qui, dans le passé, se sont trop souvent posées en concurrentes jalouses de leur territoire. Il est vrai qu'actuellement la situation, en matière d'éducation, est dramatique. Sur le terrain, leurs spécialistes rencontrent, depuis quelques années, des difficultés suffisamment alarmantes pour que les quatre grands directeurs cherchent à s'entendre.

JOMTIEN (Thaïlande)

de notre envoyée spéciale

Le but de cette conférence est de parvenir à un accord sur le principe d'une « éducation de base » à donner aux jeunes et aux adultes et de fixer des objectifs mondiaux autour desquels tous les partenaires (publics ou privés) pourront se mobiliser et qui serviront de points de repères pour les gouvernements au moment de l'élaboration de leurs plans.

Selon l'UNESCO, au moins 105 millions d'enfants, âgés de six à onze ans, ne fréquentaient pas l'école en 1985. 60 % d'entre eux vivaient dans les pays les moins développés. Si ces tendances persistent, 200 millions d'enfants ne connaîtront pas l'école en l'an 2000. Le pourcentage d'abandons en cours de scolarité est également très élevé, surtout dans les pays les plus pauvres, principalement en Afrique, où à peine 50 % des enfants inscrits terminent le cycle primaire. Aux inégalités locales (ville-campagne) s'ajoutent celles du sexe. Bien souvent, les parents hésitent à inscrire leurs filles à l'école ou les en retirent très vite, principalement en Asie. Ainsi en Inde, 57 % des hommes adultes savent lire et écrire et seulement 29 % des femmes.

Alors que beaucoup de pays en développement avaient fait d'immenses efforts, dans les années 70, pour réduire l'analphabétisme, ils constatent aujourd'hui que celui-ci a repris du terrain. Il y aurait actuellement 900 millions d'analphabètes ou d'illettrés (connaissant tout juste l'alphabet et les chiffres). Là encore, les taux les plus élevés se trouvent en Afrique, avec 54 % des plus de quinze ans, contre 36 % en Asie et 17 % en Amérique latine.

Le poids de la dette

Les causes de cette situation sont multiples : une croissance démographique galopante, des guerres interminables qui ont déchiré et déstructuré un grand nombre de pays, les déplacements de populations, les migrations vers les villes, les multiples problèmes sociaux et politiques auxquels les gouvernements ont dû faire face, des gestions de fonds parfois mal adaptées, mais aussi la situation économique internationale, qui heurte de plein fouet les pays les plus faibles. Ecrasés par leurs dettes, les pays en développement ont procédé à des dévaluations successives et, obligés de faire des choix, ont souvent opéré des coupes claires dans les budgets sociaux et, surtout, dans l'éducation.

Au cours des années 80, une cinquantaine de pays endettés ont ainsi diminué de façon spectaculaire la part du budget revenant à l'éducation. Les conséquences ont été tragiques. Au Zaïre, 46 000 instituteurs (soit 20 % du total) ont été renvoyés après les dévaluations de 1983 et 1984. En Jamaïque, où la dette est passée de 813 millions de dollars en 1976 à 1,7 milliard en 1980, les pays créditeurs ont contraint le gouvernement à diminuer son budget global et 2 500 enseignants ont vu leurs postes supprimés et souvent leurs établissements fermés.

Les contraintes budgétaires se font également sentir sur le matériel. Il est courant de voir, dans les pays les plus pauvres, dix à vingt élèves apprendre sur le même livre bien souvent, inadapté... En Guinée-Bissau, la Banque mondiale a découvert que les enseignants ne disposaient d'aucun guide autre que celui servant à la première année d'école primaire

Manque de livres, manque de tableaux, de craie, de papier Des salaires arrivant de façon irrégulière.. Autant de raisons qui ont démobilisé peu à peu le corps enseignant. Il est même difficile, dans certaines régions, de recruter des instituteurs qualifiés. Au Népal, les instituteurs n'ont eux-mêmes que le niveau de l'école primaire.

Les parents s'interrogent sur l'utilité d'inscrire leurs enfants dans des écoles qui ne procurent pas forcément ce qu'ils en attendent et n'apportent pas un « plus » évident dans la vie pratique. Les enfants, se découragent, redoublent ou abandonnent vite. Et il n'existe pas, encore de groupes de pression susceptibles de faire changer les politiques des gouvernements. L'époque (les lendemains des indépendances) où des chefs d'Etat et de gouvernement mettaient l'accent sur l'éducation, semble bien loin.

Pendant cette conférence, l'UNICEF, la Banque mondiale, l'UNESCO et le PNUD vont rappeler que *« l'échec, dans le domaine de l'éducation, est désastreux pour tout le monde, pour l'individu, comme pour la société »*. Selon l'UNICEF, *« l'incapacité d'un pays à investir suffisamment dans l'éducation entrave tous ses efforts de développement »*. Ainsi, dans le domaine de la santé, *« il existe une cause à effet entre l'éducation, d'une part, et une meilleure santé, une meilleure alimentation, des taux de survie infantile plus élevés et une fécondité plus faible, d'autre part »*. Des enquêtes de la Banque mondiale montrent que la rentabilité économique de l'éducation est supérieure à la plupart des autres types d'investissements. L'Organisation va jusqu'à associer quatre années d'école primaire chez un paysan à un accroissement de 10% environ de sa production agricole.

Bien que programmée il y a seulement un an, cette conférence a, été soigneusement préparée, notamment par une série de neuf consultations régionales où les pays ont envoyé leurs spécialistes et différentes ONG ont pu être représentées. Un certain nombre d'Etat africains, avaient demandé que la conférence propose une charte sur l'éducation pour tous. Mais, l'idée a été abandonnée, plusieurs autres pays estiment qu'une charte était trop contraignante. C'est donc sur une déclaration mondiale et un *« cadre pour répondre aux besoins éducatifs de base »* que l'assemblée plénière va devoir se prononcer.

CHRISTIANE CHOMBEAU

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Soisson : France unie doit nous donner la majorité absolue

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* » dimanche 4 mars a affirmé : *« La France est malade de ses partis politiques .»* Annonçant la création du mouvement France unie, M. Soisson a assuré :

« Nous souhaitons permettre à la majorité de surmonter ces difficultés essentielles. Nous nous situons dans la majorité présidentielle J'ai choisi en 1988.

» Je ne servirai pas de force d'appoint au PS. France unie ne sera pas absorbée par le Parti socialiste et n'a pas vocation de l'être Eux, c'est eux, et nous, c'est nous !

» Je crains que le CDS ne se dilue dans un grand parti unique de l'opposition

» France unie comporte le Mouvement des radicaux de gauche et l'Association des démocrates. C'est à partir du socle de l'accord signé par Michel Durafour et Emile Zuccarelli que nous souhaitons ensemble, avec eux, aller plus loin et nous ouvrir sur d'autres, dans la majorité comme dans l'opposition, en pratiquant une politique qui ne soit pas une politique politicienne à mon avis, une énième tentative de création d'un centre gauche serait vouée à l'échec. ( )

» Quand on crée un foyer, c'est pour avoir des enfants. Quand on crée un mouvement c'est pour avoir des députés. Nous aurons des députés en 1993 »

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
Musiques : « Opéra-Bastille, conjurons les dieux », par Raymond Soubie ; Démocratie : « Nous aussi, Africains », par Emile-Derlin Zinsou 2

La campagne électorale en RDA et le débat sur la réunification 3

La préparation du congrès du PS
La percée de M. Laurent Fabius met en danger la position de MM. Pierre Mauroy et Lionel Jospin .... 8 à 10

SECTION B

Les décrets sur les fichiers informatisés
— Histoire d'une volte-face.
— Une question de « scrupule démocratique » 12

Convention médicale
La fédération des médecins de France — le plus petit syndicat de la profession — soumet son accord sur la convention médicale à une revalorisation supplémentaire des honoraires 13

Le succès de l'expédition Transantarctica
Les six membres de l'expédition représentants de six pays ont traversé le sixième continent en sept mois. Une longue marche de 6400 km 13

Gallotta-Dubois à Grenoble
Jean-Claude Gallotta abandonne officiellement la direction de la Maison de la culture à Grenoble. Mais il y reste, avec sa « tribu » Groupe Emile Dubois et centre chorégraphique national Il vient d'y créer son nouveau spectacle 16

Les anomalies du marché publicitaire
Le témoignage du directeur de la communication du GAN 22

SECTION C

Economie bulgare
Relance de l'agriculture et de la petite entreprise 23

Les projets d'unification monétaire allemande
Le président de la Bundesbank défend la stabilité du deutschemark 23

Retraite à 60 ans
Le gouvernement souhaite régler définitivement la question du financement 24

L'inflation en Argentine
Le gouvernement va réduire massivement les dépenses publiques . 24

Régions
Lille va construire un centre d'affaires ● Le service des eaux de Toulouse confié au privé . 18

Affaires
Les banques britanniques redécouvrent la prudence ● Changement de président à la tête de Philips . 25

CHAMPS ÉCONOMIQUES

L'automobile française patine ● Construction d'un barrage au Kenya ● Deux points de vue sur l'unification monétaire allemande ● La chronique de Paul Fabra « Le retour des vieilles méfiances ? » 27 à 30

Services

Abonnements	..26
Annonces classées	31 à 42
Echecs	19
Carnet	19
Loto et Loto sportif	. 19
Marchés financiers	44-45
Météorologie	21
Mots croisés	19
Radio-Télévision	21
Spectacles	20

La télématique du *Monde*
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 4-5 mars 1990 a été tiré à 536 773 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 5 mars

Petite hausse

La semaine a débuté sur une petite hausse Rue Vivienne, où l'indice CAC 40 dès les premiers échanges s'appréciait de 0,77 %. En fin de matinée, il revenait à + 0,17 %. Parmi les plus fortes hausses, figuraient Pechiney International (+ 4,7 %), le CCF (+ 4,3 %) et le Groupe Victoire (+ 4,2 %). En baisse, on notait Codétel (– 3,8 %), Locafrance (– 2,8 %) et Cofimeg (– 2,4 %)

Demain dans « le Monde Campus »

Europe de l'Est : Les universités en révolution

Un numéro spécial de 16 pages, essentiellement consacré à des enquêtes et à des reportages dans les universités de l'Europe de l'Est : RDA, Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, URSS.

Exceptionnellement, ce numéro de Campus paraît dans *le Monde* daté mercredi et non jeudi.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Rouge à joues

TRÈS instructif, le bouquin de Viviane Blassel, *Thé ou café, monsieur le ministre ?* Elle a pris son petit déj avec une floppée de politiciens, ou chez eux, ou sur le plateau de TF 1. Du coup, je ne peux plus voir Fabius à la télé sans me marrer. Je l'imagine dans la cabine de maquillage, du Kleenex en collerette pour pas que ça tache, désignant d'un doigt expert les petits pots alignés devant lui : Encore un peu de blush sur la pommette gauche, mademoiselle, s'il vous plaît. Non, le rimmel, c'est peut-être pas la peine. En rouge à lèvres, vous avez rien dans les tons caramel, c'est ce qui va le mieux à mon teint.

On dirait pas comme ça, mais elle passe des heures à se pomponner, à s'arranger avant de venir frapper à nos carreaux, la Fafounette. Remarquez, ses copines du PS sont pas en reste. Vous les avez vues tapiner autour de la rue de Solférino ? Allez viens, chéri, tu vas quand même pas monter avec cette teigne de Jospin. Vise-moi un peu ses lunettes à monture bleue, c'est d'un grotesque ! D'ici à ce qu'elle les assortisse à ses cheveux en se faisant faire un rinçage avant de passer au brushing, non, je te jure !

Et mes collègues qui jouent les sœurs Anne, à la veille de ce fameux congrès. Ils sont là, ils guettent l'arrivée d'un quelconque programme sur la route de l'Elysée qui poudroie. Et ils voient rien venir, forcément. C'est pas un débat d'idées, voyons, c'est une bataille de look et une querelle de boutique.

Nous, on est là, on compte les points. Grosse moule collée à son fauteuil de secrétaire perpétuel, Mauroy fait pareil. Sa calculette modèle « courants » à la main. Il en est à combien, là, Fabius ? Vous enlevez 29 % de pour... Résultat : 71 % de contre ! Il est cuit, cui-cui, sur son perchoir du Palais-Bourbon, pauvre pigeon ! Et Rocard ? L'appareil le cloue au sol avec un petit quart des intentions de vote. Ça lui apprendra à s'envoler dans les sondages d'opinion.

Ils sont vraiment sans scrupules question héritage, les mecs. Surtout qu'il a l'air fatigué, là, en ce moment, mon Mimi. Il accuse drôlement son âge. Allez, secoue-toi, mets du rouge, bats des cils, montre que tu bouges encore, sinon ils vont finir par t'enterrer vivant, tes chers enfants.